

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

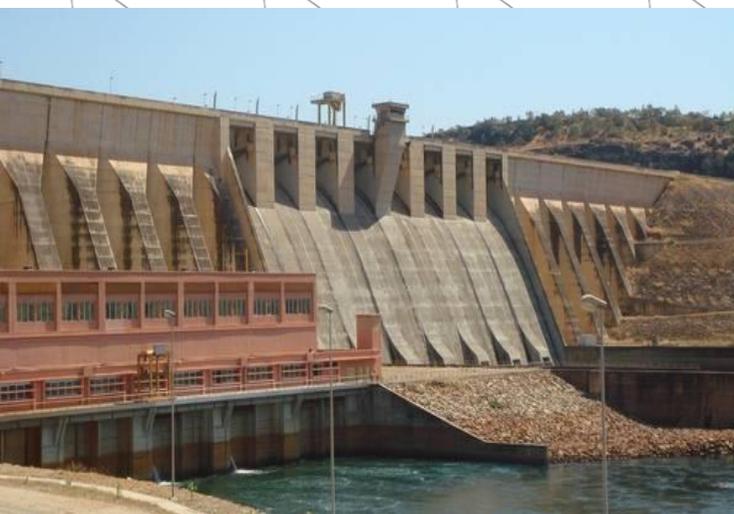
SECRETARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

BUDGET-PROGRAMMES 2017



TOME II :

REALISATIONS 2015

Septembre 2016

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
INTRODUCTION	I - II
Section : 110 ASSEMBLEE NATIONALE	1
Section : 120 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	2-6
Programme 1 : Formulation et Coordination de L'Action Présidentielle	3-4
Programme 2 : Administration Générale	5
Programme 3 : Sécurité et Défense	6
Section : 130 PRIMATURE	7-18
Programme 1 : Formulation et Coordination de l'Action Gouvernementale	8
Programme 2 : Administration Générale et Contrôle	9-14
Programme 3 : Appui à l'Action Gouvernementale	15
Programme 4 : Défenses des Intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés	16
Programme 5 : Reformes Administratives et Institutionnelles	17-18
Section : 131 DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	19-20
Programme 1 : Administration Générale	20
Section : 140 COUR CONSTITUTIONNELLE	20-24
Programme 1 : Administration Générale	22-24
Section : 150 COUR SUPREME	25-28
Programme 1 : Administration Générale	26-28
Section : 160 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	29-32
Programme 1 : Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des Politiques Publiques	30-32
Section : 170 HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES	33-36
Programme 1 : Représentation et Promotion des Collectivités	34-36

Section : 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	37-46
Programme 1	: Administration Générale	38-40
Programme 2	: Coopération Internationale	41-42
Programme 3	: Formulation et Coordination de la Politique Internationale	43-44
Programme 4	: Intégration Africaine	45-46
Section : 185	MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	47-51
Programme 1	: Administration Générale	48-49
Programme 2	: Gestion des Maliens de l'Extérieur	50-51
Section : 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	52-54
Programme 1	: Bureau du Vérificateur Général	53-54
Section : 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	55-46
Programme 1	: Administration Générale	56-58
Section : 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIA D'ETAT	59-60
Programme 1	: Administration Générale	60
Section : 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	61-69
Programme 1	: Administration Générale	62-63
Programme 2	: Gestion des Opérations Militaires	64-66
Programme 3	: Inspection des Armées	67
Programme 4	: Formation	68
Programme 5	: Gestion des Transmissions	69
Section : 220	MINISTERE DE LA JUSTICE	70-86
Programme 1	: Administration Générale, Coordination et Contrôle	71-77
Programme 2	: Elaboration de la Politique Juridique et Judiciaire de L'Etat, Gestion de la Carrière et Formation des Magistrats	78-83
Programme 3	: Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	84-86

Section : 230	MINISTERE DE LA SECURITE INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE	87-91
Programme 1	: Administration Générale	88-89
Programme 2	: Ordre et Sécurité	90
Programme 3	: Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	91
Section : 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	92-109
Programme 1	: Administration Générale	93-96
Programme 2	: Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	97-98
Programme 3	: Recouvrement des Recettes Fiscales	99-100
Programme 4	: Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	101-105
Programme 5	: Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	106-108
Programme 6	: Gestion de la Dette Publique	109
Section : 320	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	110-119
Programme 1	: Administration Générale	111-113
Programme 2	: Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	114-116
Programme 3	: Réformes Administratives et Politiques	117-119
Section : 323	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	120-132
Programme 1	: Administration Générale	121-123
Programme 2	: Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	124-127
Programme 3	: Formation Professionnelle	128-132
Section : 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	133-143
Programme 1	: Administration Générale et Contrôle	134-135
Programme 2	: Administration du Territoire	136-139
Programme 3	: Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	140-143
Section : 335	MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA VILLE	144-149
Programme 1	: Administration Générale	145-146
Programme 2	: Appui technique aux collectivités Territoriales	147-149

Section : 340 MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE	150-156
Programme 1 : Administration Générale	151-154
Programme 2 : Exercice de la religion et du culte et leur contribution à la paix sociale	155-156
Section : 341 MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	157-162
Programme 1 : Administration Générale	158-160
Programme 2 : Promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale	161-162
Section : 410 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	163-171
Programme 1 : Administration Générale	164-165
Programme 2 : Développement de l'Education de Base	166-167
Programme 3 : Développement de l'Enseignement Secondaire Général	168
Programme 4 : Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	169-170
Programme 5 : Renforcement de la Recherche Linguistique Appliquée	171
Section : 412 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	172-176
Programme 1 : Administration Générale	173
Programme 2 : Développement de l'Enseignement Supérieur	174-175
Programme 3 : Renforcement de la Recherche Scientifique	176
Section : 510 MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	177-197
Programme 1 : Administration Générale	178-182
Programme 2 : Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	183-185
Programme 3 : Promotion de l'Industrie Cinématographique	186-187
Programme 4 : Promotion de la Création Artistique et Culturelle	188-190
Programme 5 : Promotion du secteur de l'Artisanat	191-193
Programme 6 : Promotion du secteur du Tourisme	194-197
Section : 520 MINISTERE DES SPORTS	198-204
Programme 1 : Administration Générale	199-200
Programme 2 : Développement et Promotion des activités physiques et sportives	201-202
Programme 3 : Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	203-204

Section : 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE	205-219
Programme 1	: Administration Générale, Renforcement Institutionnel et Décentralisation	206-207
Programme 2	: Extension de la Couverture et Amélioration de la Qualité des Services de Santé, Prévention et Lutte Contre la Maladie	208-213
Programme 3	: Disponibilité des médicaments, vaccins et consommables et accessibilité financière aux soins de santé et participation	214-215
Programme 4	: Développement des Ressources Humaines	216-217
Programme 5	: Reforme et Renforcement des Hôpitaux, Institutions de Recherche et Etablissements Spécialisés	218-219
Section : 614	PROGRAMME MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE SIDA	220-224
Programme 1	: Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	221-224
Section : 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	225-236
Programme 1	: Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	226-229
Programme 2	: Promotion de la Femme	230-233
Programme 3	: Promotion de l'Enfant et de la Famille	234-236
Section : 660	MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RECONSTRUCTION DU NORD	237-249
Programme 1	: Administration Générale	238-240
Programme 2	: Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	241-243
Programme 3	: Renforcement de la Protection Sociale	244-247
Programme 4	: Lutte Contre la Pauvreté	248
Programme 5	: Amélioration du cadre législatif du travail	249
Section : 714	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	250-262
Programme 1	: Administration Générale	251
Programme 2	: Amélioration du Cadre de Vie	252-255
Programme 3	: Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	256-257
Programme 4	: Protection et Conservation de la Nature	258-260
Programme 5	: Coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	261-262
Section : 720	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	263-272
Programme 1	: Administration Générale	264-266

Programme 2 : Développement des Ressources Energétiques	267-269
Programme 3 : Développement des Ressources en Eau	270-272
Section : 726 MINISTERE DES MINES	273-278
Programme 1 : Administration Générale	274-275
Programme 2 : Développement des ressources minérales	276-278
Section : 730 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE, DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	279-287
Programme 1 : Administration Générale	280-282
Programme 2 : Medias et Communication Publics	283-287
Section : 740 MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERE	288-297
Programme 1 : Administration Générale	289-291
Programme 2 : Construction, Gestion et Conservation des Domaines Mobiliers et Immobiliers de l'Etat, des Collectivités et des Pers. Privées	292-293
Programme 3 : Développement et Réglementation de l'Urbanisme et de l'Habitat	294-297
Section : 745 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT	298-304
Programme 1 : Administration Générale	299-302
Programme 2 : Développement et réglementation de l'urbanisme et de l'habitat	303-304
Section : 750 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	305-312
Programme 1 : Administration Générale	306-307
Programme 2 : Coordination et formulation des politiques et programmes socioéconomiques sectoriels et spatiaux	308-309
Programme 3 : Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national	310-311
Programme 4 : Aménagement du Territoire	311-312
SECTION : 760 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT	313-327
Programme 1 : Administration Générale	314-316
Programme 2 : Construction et entretien des routes	317-319
Programme 3 : Développement et sécurisation des transports de surfaces et maritimes	320-321
Programme 4 : Développement du transport aérien	322-325
Programme 5 : Développement de la cartographie, de la topographie et de l'assistance météorologique	326-327

Section : 810 MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	328-339
Programme 1 : Administration Générale	329-331
Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	332-334
Programme 3 : Développement du secteur industriel	335-339
Section : 812 MINISTERE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU SECTEUR PRIVE	340 - 345
Programme 1 : Administration Générale	341-343
Programme 2 : Appui au développement du secteur privé	344- 345
Section : 820 MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL	346-365
Programme 1 : Administration Générale	347-349
Programme 2 : Appui au Monde Rural	350-353
Programme 3 : Aménagement et Equipement Rural	354-355
Programme 4 : Recherche - Formation	356-357
Programme 5 : Développement des productions et Industries animales	358-361
Programme 6 : Développement des productions halieutiques et aquacoles	362-363
Programme 7 : Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	363-365
Section : 850 COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	366-370
Programme 1 : Sécurité Alimentaire	367-370

INTRODUCTION

Dans le cadre réalisation, l'année 2015 a été marquée au Mali par la poursuite la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu des pourparlers inter maliens d'Alger qui devraient aboutir au retour définitif de la paix et de la sécurité notamment dans la partie septentrionale du pays. Elle a été aussi marquée par la consolidation des acquis et du regain de confiance en matière de bonne gouvernance qui ont permis le raffermissement de la coopération bilatérale et multilatérale.

Au plan national, l'environnement économique a été marqué globalement par une amélioration de l'activité économique. On s'attendrait à un renforcement de l'amélioration de l'activité économique et financière dans un contexte de mise œuvre des accords de paix, de réconciliation et de développement.

Le taux de croissance a connu un ralentissement de 1,6 point de pourcentage. Il est passé de 7,2% en 2014 à 5,1% en 2015. Cette évolution est imputable principalement aux secteurs primaire (7,5%) et tertiaire (7,0%).

Le niveau des prix a été maîtrisé avec un taux d'inflation de 1,7% en 2015 contre 0,9% en 2014. Ce niveau respecte la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum).

Dans le domaine des finances publiques, les recettes et dons ont atteint 1 653,405 milliards de FCFA en 2015 contre 1558,819 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse de 94,586 milliards. Cette hausse est en lien avec la reprise de l'activité économique et l'aide publique au développement.

Le niveau de la pression fiscale s'est situé à 15,9% en 2015 contre 15,0% en 2014. Ce niveau reste inférieur à la norme communautaire de 20% minimum à l'horizon 2019. Les dons se sont situés à 183,255 milliards de FCFA en 2015 contre 168,668 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse de 14,587 milliards. S'agissant de dépenses totales elles s'élèvent à 1 881,168 milliards de FCFA en 2015 contre 1 808,564 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse de 72,604 milliard de FCFA

Le solde budgétaire de base s'est dégradé en s'affichant à -94,7 milliards de FCFA en 2015 contre -55 milliards de FCFA en 2014. En terme de pourcentage du PIB, il a été de -1,5% en 2015 contre -2,5% en 2014.

Le financement global destiné à couvrir le déficit base caisse de l'Etat, a été de 195,6 milliards de FCFA en 2015 contre 211,8 milliards de FCFA en 2014. Ce financement est structuré en grande partie de ressources extérieures à hauteur de 133,7 milliards de FCFA et de ressources intérieures pour 62,0 milliards de FCFA en 2015 contre respectivement 139,4 et 72,4 milliards de FCFA en 2014.

Au 31 décembre 2015, l'encours de la dette publique à moyen et long termes est estimé à 2 372,3 milliards de FCFA contre 1930,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2014. Il comprend la dette intérieure pour 621,6 milliards de FCFA soit 26,2% du total et la dette extérieure pour un montant de 1 750,7 milliards de FCFA soit 73,8% de l'encours total.

Compte tenu de toutes ces évolutions, le solde global de la balance des paiements est ressorti à -87,1 milliards en 2015, contre -133,0 milliard en 2014 en rapport avec la détérioration du solde des transactions courantes. La situation monétaire a été marquée par une contraction des avoirs extérieurs nets (-87,1 milliards de FCFA ou -14,0%) ; un accroissement de l'encours du crédit intérieur (+320,2 milliards de FCFA ou +23,3%) ; une augmentation de la masse monétaire (+260,2 milliards de FCFA ou +13,2%).

En perspectives, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 5,3% en 2016, sous l'effet de l'orientation favorable de la production agricole, de l'essor de l'industrie agroalimentaire, des textiles et de la construction, du regain de l'activité du commerce et des transports et télécommunications. Cette prévision reste sujette à certains risques, provenant principalement de la fragilité de la situation sécuritaire du pays.

TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

110 ASSEMBLEENATIONALE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	2 380 752 000	2 379 591 349	9 297 083 000	8 971 738 213	1 200 000 000	1 175 343 862	12 877 835 000	12 526 673 424	97,3%
TOTAL		2 380 752 000	2 379 591 349	9 297 083 000	8 971 738 213	1 200 000 000	1 175 343 862	12 877 835 000	12 526 673 424	97,3%

1. MISSIONS :

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38 à 52 de la constitution du 25 février 1992. Aux termes desquels, le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Assurer le respect de la Constitution et de la loi
- Garantir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire
- Promouvoir l'Unité Africaine.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

120 PRESIDENCEDELA REPUBLIQUE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Formulation et Coordination de l'Action Présidentielle	874 242 000	866 138 504	2 098 668 000	2 097 007 673	2 740 000 000	2 735 225 464	5 712 910 000	5 698 371 641	99,7%
02 Administration Générale	316 507 000	320 147 399	6 856 204 000	6 849 720 464	250 000 000	249 964 178	7 422 711 000	7 419 832 041	100,0%
03 Sécurité et Défense	0	0	3 502 741 000	3 494 950 302	0	0	3 502 741 000	3 494 950 302	99,8%
TOTAL	1 190 749 000	1 186 285 903	12 457 613 000	12 441 678 439	2 990 000 000	2 985 189 642	16 638 362 000	16 613 153 984	99,8%

1- DESCRIPTION DE PROGRAMME :

- Analyse stratégique et suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous-régional et international ;
- Analyse de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Impulser le développement économique, social et culturel du pays		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Le développement économique, social et culturel du pays a été impulsé par la tenue de plusieurs réunions de concertation de l'équipe stratégique, les sessions du conseil supérieur de la Magistrature, les cérémonies de décoration, des hommages, des rencontres internationales de la grande chancellerie des ordres nationaux et plusieurs réunions sécuritaires.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des concertations Stratégique, Conseil Présidentiel pour l'investissement, Loi d'Orientation Agricole, Conseil Supérieur de la Magistrature, Conseil des Ordres Nationaux.	%	-	60	100	100	75
Moyens de vérification : Comptes rendus des rencontres						
Précisions méthodologiques : Nombre de concertations tenues/ Nombre de concertations à tenirX100						

Rappel de l'Objectif n° 2 : Assurer le contrôle et la Supervision de l'activité gouvernementale		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2: Le contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale ont été assurés à travers l'analyse des rapports de contrôle et inspection soumis.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle et inspection analysés	%	-	140	100	100	100
Moyens de vérification : Bulletin de synthèse des rapports						
Précisions méthodologiques : (Nombre de rapports de contrôle et inspection analysés / Nombre de rapports de contrôle et inspection soumis à l'analyse) x 100						

Rappel de l'Objectif n° 3 : Appuyer les politiques d'intégration		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les politiques d'intégration ont été bien appuyées par la participation à toutes les rencontres.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de réalisations des activités de la politique d'intégration	%	-	190	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de mission						
Précision méthodologique : (Activités de promotion réalisés / Activité de promotion prévues) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la Présidence de la République dans les domaines des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures. Il renferme, la gestion des activités des Palais et résidences et celles du courrier, des archives et de la documentation.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Assurer une bonne gestion des ressources humaines, matérielles, financières et réaliser les infrastructures pour la Présidence de la République.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1: L'exécution correcte du budget a permis l'acquisition de nouveaux matériels, l'équipement des services, la réhabilitation de nombreux bâtiments et de logements administratifs et le renforcement des capacités				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du budget	%	-	97	97	100	99.87
Moyens de vérification : Etats financiers						
Précisions méthodologiques : (Montants exécutés/ dotation) x 100						
1.2 Pourcentage d'agents formés	%	-	9	100	100	100
Moyens de vérification : Nombre de rapport de formation produit						
Précisions méthodologiques : Nombre d'agents formés / Nombre prévu						
1.3 Taux de réalisation des infrastructures	%	-	-	82	100	100
Moyens de vérification : document des marchés exécutés						
Précision méthodologique : nombre de bâtiments réhabilités/nombre de bâtiment à réhabiliter						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Contrôler la production et la circulation nationale des armes légères		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1: Des campagnes de sensibilisation ont permis la reconversion des fabricants d'armes et la récupération d'une quantité importante d'armes légères contribuant ainsi aux contrôles de la production et la circulation nationale des armes légères.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de reconversion	%	60	60	100	100	60
Moyens de vérification : Rapports d'activité						
Précisions méthodologiques : (nombre de fabricants reconvertis / nombre de producteurs identifiés) x 100						
1.2 nombre d'armes récupérés	%	100	100	100	100	85
Moyens de vérification : Nombre de rapport de formation produit						
Précisions méthodologiques : Nombre d'agents formés / Nombre prévu						

1. MISSIONS :

- Déterminer et conduire la politique de la nation ;
- Diriger et coordonner l'action gouvernementale ;
- Contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'Etat ;
- Coordonner et assurer la mise en œuvre du programme de réforme du Secteur Coton ;
- Elaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en œuvre de cette politique ;
- Développer les ressources humaines au sein de l'Administration Publique et des collectivités territoriales ;
- Réguler les marchés publics et des délégations de service public ;
- Défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes personnalisés ;
- Administrer les lignes de crédits, les subventions et dotations destinées au financement des besoins d'investissement des secteurs porteurs de l'économie.

2. OBJECTIF GLOBAL :

Assurer le développement politique, économique, social et culturel de la nation.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

130 PRIMATURE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Formulation de la politique et Coordination de l'Action Gouvernementale	983 094 000	973 098 264	4 014 411 000	3 543 484 682	580 170 000	498 052 642	5 577 675 000	5 014 635 588	89,9%
02	Administration Générale et Contrôle	417 677 000	413 108 485	2 602 135 000	2 206 476 116	278 050 000	224 512 671	3 297 862 000	2 844 097 272	86,2%
03	Appui à l'Action Gouvernementale	52 139 000	50 791 585	1 418 657 000	1 300 721 719	1 680 750 000	1 431 747 088	3 151 546 000	2 783 260 392	88,3%
04	Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés	86 561 000	85 641 598	114 989 000	80 438 947	199 619 000	0	401 169 000	166 080 545	41,4%
TOTAL		1 539 471 000	1 522 639 932	8 150 192 000	8 150 192 000	2 738 589 000	2 154 312 401	12 428 252 000	10 808 073 797	87,0%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Coordination, suivi et évaluation de l'Action Gouvernementale ;
- Information du citoyen sur l'Action Gouvernementale.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats		Unité	Périodes			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Conduire et coordonner la mise en œuvre de l'Action Gouvernementale.			Appréciation de l'atteinte de l'objectif : les textes adoptés dans le cadre de l'Action gouvernementale participent de l'organisation des services publics, du renforcement de la démocratie et de la transparence, de l'amélioration de la gouvernance et des conditions de vie des populations, de la promotion du genre.				
1.1 : Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental.		%	100	100	85,61	100	59,77
Moyens de vérification : le Programme de Travail Gouvernemental (PTG) est validé et mis en œuvre par le Gouvernement. Il est établi pour une période de 6 mois au terme de laquelle il fait l'objet d'une évaluation et les rapports d'évaluation sont disponibles. Rapport SGG							
Précisions méthodologiques : (nombre de dossiers réalisés/ nombre de dossiers inscrits au PTG)x100.							
1.2 : Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires.		%	194,42	100	181,11	100	208,83
Moyens de vérification : les Projets de Textes législatifs et réglementaires sont adoptés en Conseil des Ministres. Le communiqué du Conseil des Ministres rend régulièrement compte de l'adoption des projets de textes à la population à travers la Télévision, la Radio et les Sites Internet. Les textes définitivement adoptés sont enregistrés, numérotés par ordre chronologique et publiés au Journal officiel et sur les Sites Internet.							
Précisions méthodologiques : (nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des Ministres/ nombre prévu dans le PTG) x 100.							
1.3 : Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la base documentaire structurée.		Nombre	-	-	549	500	500
Moyens de vérification : Base de données structurée et classée.							
Précisions méthodologiques : décompte du nombre de textes législatifs et réglementaires dans la base de données.							
1.4 : Nombre de rapports émanant des services de Défense et de Sécurité analysés.		Nombre	312	571	424	424	553
Moyens de vérification : rapport du Cabinet Militaire.							
Précisions méthodologiques : nombre de rapports reçus							
1.5 : Taux de résolution des cas de non observation des consignes de sécurité et des faits signalés dans les rapports exploités.		%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : rapport du Service de Gestion de la Cité Administrative							
Précisions méthodologiques : nombre de cas ayant connu une solution /nombre de faits signalés.							
1.6: Taux de résolution des cas de vols et d'infraction diverses à l'intérieur et aux alentours de la Cité Administrative		%	-	-	-	100	28,57
Moyens de vérification : rapport du Service de Gestion de la Cité Administrative							
Précisions méthodologiques : (nombre de cas résolus/nombre de faits signalés) x 100							

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Contrôle et inspection des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- Collecte, centralisation, conservation et communication des documents d'archives du Mali ;
- Régulation des marchés publics et des Conventions de délégation de service public ;
- Renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Gestion efficiente des installations et équipements de la Cité Administrative.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : les ressources humaines, matérielles et financières ont été gérées en application de la réglementation en vigueur. Toutefois le taux d'occupation correcte des postes à pourvoir au titre des cadres organiques élaborés pour la gestion des effectifs n'a pas atteint un niveau satisfaisant en raison de la non opérationnalisation de certaines subdivisions administratives				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1: Taux d'exécution du Budget.	%	99	99,01	96,03	99	96,99
Moyens de vérification : Compte administratif ; Situation d'exécution du budget ; Rapport annuel de suivi technique et financier ; Rapport d'évaluation du budget-programmes.						
Précisions méthodologiques : (mandats émis/crédits alloués) x 100.						
1.2: Taux d'exécution du plan de passation des marchés.	%	-	80	59,38	92	95,83
Moyens de vérification : rapport d'évaluation du budget-programmes, rapport d'activité.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés prévus/nombre de marchés exécutés) x 100 ; 24 Marchés prévus ; 23 marchés exécutés soit un taux de 95,83%.						
1.3: Taux de satisfaction du cadre organique.	%	-	-	-	100	66,12
Moyens de vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de postes pourvus correctement/nombre de postes à pouvoir) x100.						
1.4: Taux de mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports du contrôle et de vérification de la DAF par le Contrôle Général des Services Publics et le Bureau du Vérificateur Général.	%	-	-	-	60	100
Moyens de vérification : rapport de contrôle et de vérification ; rapport d'évaluation du budget-programmes.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mises en œuvre /nombre de recommandations formulées) X100.						

Objectif 2 : Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales est améliorée à travers la conduite d'audits, la réalisation des cartographies des risques de 6 ministères et la sensibilisation et la formation des cadres sur le contrôle interne.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du programme d'activités annuel (missions de vérification)	%	27,5	38	65	75	74
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions de vérification effectuées/ Nombre de missions programmées) x 100.						
2.2 : Nombre d'acteurs formés	Nombre	179	-	1 236	185	942
Moyens de vérification : Rapports de formation.						
Précisions méthodologiques : Décompte du personnel formé.						

<p>Objectif 3 : Assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la relecture du code des marchés publics et des délégations de service public et ses textes d'application dont les innovations concernent essentiellement l'allègement des procédures, l'introduction des dispositions spécifiques destinées à renforcer l'efficacité des approvisionnements des autorités contractantes, et la responsabilisation accrues desdites autorités contractantes à travers notamment le relèvement des seuils d'application des procédures du code des marchés publics et la création des cellules de passation des marchés. Lesquelles innovations permettent d'améliorer globalement la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité</p>	<p align="center">Périodes</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>3.1 : Relecture du code des marchés publics et des délégations de service public et ses textes d'application</p>	<p align="center">Textes</p>				<p align="center">Décrets</p>	<p>- Décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 - Décret N°2016-0155/P-RM du 15 mars 2016</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ARMDS</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Denombrement.</p>						
<p>3.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues du dernier rapport d'audit des marchés publics.</p>	<p align="center">Taux</p>				<p align="center">20%</p>	<p align="center">93%</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ARMDS</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Recommandations mises en œuvre/ Recommandations formulées dans le dernier rapport d'audit des Marchés Publics.</p>						
<p>3.3 : Transposition dans la réglementation nationale de la directive de l'UEMOA relative au code d'éthique et de déontologie dans les marchés publics.</p>	<p align="center">Textes</p>				<p align="center">Décrets</p>	<p align="center">-</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ARMDS</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Denombrement.</p>						

Indicateurs de résultats		Unité	Périodes			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif 4 : Assurer la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La DNAM procède régulièrement aux collectes, au traitement et à la communication des archives aux usagers.					
4.1: Nombre d'articles collectés et transférés		Nombre	16 818	2 304	135 000	8 000	6 422
Précisions méthodologiques : Dénombrement.							
Moyens de vérification : Rapports d'activités produits.							
4.2: Taux de traitement des archives collectées		%	90	30	10	100	68
Moyens de vérification : Rapports d'activités produits.							
Précisions méthodologiques : Archives traitées et collectées/ Archives à traitées et à collectées, prévues.							
4.3: Nombre d'articles Communiqués aux usagers		Nombre	1 184	402	500	600	1 334
Moyens de vérification : Rapports annuel d'activités.							
Précisions méthodologiques : Dénombrement.							

Objectif 5 : Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'Ecole Nationale d'Administration.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : - La formation de la 3ème promotion (2013) des élèves fonctionnaires est en cours d'achèvement ; - Le catalogue de formation est en phase de validation par le comité pédagogique et scientifique ; - Compte tenu des contraintes budgétaires, le taux d'exécution financier du protocole d'accord ressorti au 31 décembre 2015 est de 52,63%.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
5.1: Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%					
Moyens de vérification : Acte de proclamation des résultats.						
Précisions méthodologiques : Evaluation finale.						
5.2: Taux de réalisation des programmes de formation continue	%					
Moyens de vérification : Rapports d'évaluation des programmes de formation continue.						
Précisions méthodologiques : Activités de formation permanente et de perfectionnement des agents de l'Etat prévues/Activités de formation permanente et de perfectionnement des agents de l'Etat programmées .						
5.3: Taux d'exécution financière des travaux de construction de l'ENA	%					
Moyens de vérification : Protocole d'accord et mandats de délégation.						
Précisions méthodologiques : Décaissements effectués par rapport d'une part au Protocole d'accord de financement signé entre l'Etat et l'entreprise chinoise CHECEC et d'autre part au suivi des travaux de construction de l'ENA/ Montants du Marché n°0126/DGMP 2012 relatif aux travaux de construction de l'ENA d'une part et d'autre part du marché n°220 DGMP-DSP 2012 relatif au suivi des travaux de construction de l'ENA (Montant des décaissements/ Montant des marchés relatifs à la Construction de l'ENA).						

Objectif 6 : Entretien des bâtiments, les équipements et espaces verts de la Cité Administrative		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la Cité Administrative est propre. Les Bâtiments et les espaces verts ont été correctement entretenus. Les équipements fonctionnent normalement.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
6.1 : Propreté des bâtiments et espaces communs	Taux de satisfaction des travailleurs et usagers de la Cité	-	-	-	80	100
Précisions méthodologiques : renseignement des fiches d'appréciation auprès des travailleurs et collecte des informations issues de la boîte à idée.						
Moyens de vérification : rapport d'activité du Service de Gestion de la Cité.						
6.2 : Fiabilité et fonctionnalité des équipements	Taux de satisfaction des travailleurs et usagers de la Cité	-	-	-	Les points focaux satisfaits	Les points focaux satisfaits
Précisions méthodologiques : Sondages auprès des travailleurs et usagers de la Cité sur les équipements de la Cité.						
Moyens de vérification : rapport du Service de Gestion de la Cité Administrative.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Mise en œuvre et suivi du programme de réforme du secteur coton ;
- Administration des lignes de crédits, des subventions et dotations destinées au financement PME/PMI.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Finaliser le processus de réforme de la filière coton.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : En raison de la fin des activités de la MRSC en juin 2015 la DAF n'a pas pu disposer des résultats obtenus en 2015 faute d'interlocuteur.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités de la lettre de Mission	%	-	35	57	85	
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévu du chronogramme.						

Objectif n°2 : Contribuer à la réduction de la pauvreté par le financement de 200 Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de 2500 Micros et Petites Entreprises (PME) permettant ainsi la diversification des sources de financements au profit de la sécurité alimentaire à travers la Banque Malienne de Solidarité (BMS SA).		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : le partenaire BMS SA ne finance pas la fourchette de 500 000 F à 1 500 000F ce qui exclut la majorité des demandes PME. PME : 1 500 000F à 5 000 000F PME : 500 000F à 15 000 000F. Le démarrage tardif des activités de financement par le partenaire CORIS BANK (juillet 2015) est à la base de cette contre-performance (28 projets financés pour un coût global de 223 819 206 F).				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Renforcer les capacités et compétences de 200 PME et MPE à travers des actions de formation en gestion d'entreprise, en gestion de crédit et de techniques professionnelles.	Nombre	-	-	-	50	28
Précisions méthodiques : Dénombrement.						
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels.						
2.2 : Faciliter et accroître l'accès à 200 promoteurs de PME et 2500 promoteurs MPE aux services financiers adaptés.	Nombre	-	-	-	60 PME	36 PME
Précisions méthodiques : Dénombrement.					450 MPE	131MPE
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses les intéressant.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats		Unité	Périodes			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Réorganiser et assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses les intéressant.			Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements est améliorée, suite au renforcement des capacités des cadres. Toutefois, la faiblesse des crédits a impacté négativement les missions de défense tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.				
1.1 : Pourcentage de procès gagnés.		%	59,44	67	56,47	75	51,3
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCE.							
Précisions méthodologiques : Nombre de procès gagnés/Nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements.							
1.2 : Pourcentage des recouvrements issus des décisions de justice favorables à l'Etat.		%	37	50	55	55	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCE.							
Précisions méthodologiques : Montant recouvré/Montant à recouvrer.							

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Elaborer les éléments de la politique nationale de modernisation de l'Etat et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Réorganiser l'Etat central autour des missions stratégiques d'impulsion, de coordination et de contrôle des politiques et programmes.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : le deuxième plan du Développement Institutionnel (PO/PDI) venait de prendre fin. Une attention particulière a été accordée aux activités d'élaboration d'un nouveau Plan stratégique. Les activités sous-tendant les indicateurs de résultats n'ont pas été réalisées. Donc l'objectif n'a pas été atteint.			
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015
		2012	2013	2014	Prévisions
1.1 : Pourcentage des services audités fonctionnant conformément aux résultats des audits.	%	60	80	-	100
Moyens de vérification : rapport annuel du PDI ; rapport de collecte auprès des structures.					
Précisions méthodologiques : nombre de services fonctionnant conformément aux résultats des audits sur nombre de services audités.					
1.2. Taux de satisfaction du cadre organique des services audités	%	40	60	-	80
Moyens de vérification : rapport annuel d'activités du CDI; rapport des missions d'évaluation des cadres organiques.					
Précisions méthodologiques : nombre de postes pourvus sur le nombre total des postes à pourvoir.					
Objectif 2 : Moderniser les méthodes et procédures des services publics		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : l'objectif a été atteint. Les activités de deux indicateurs ont été exécutées.			
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015
		2012	2013	2014	Prévisions
2.1 : Taux d'interconnexion des DRH	%	-	20	20	60
Moyens de vérification : rapport annuel d'activités de la DNFPP.					
Précisions méthodologiques : nombre des DRH connectés sur nombre total des DRH.					
2.2. : Pourcentage des agents des DRH qui font un usage régulier des outils disponibles.	%	40	50	-	80
Moyens de vérification : rapport annuel d'activités des DRH et de la DNFPP.					
Précisions méthodologiques : nombre connecté sur nombre total des DRH ; sondage des agents des DRH.					
2.3 : Pourcentage des services publics utilisant des manuels de procédures.	%	20	30	-	50
Moyens de vérification : rapport annuel d'activités du CDI; rapport de la Commission de Contrôle interne du CGSP.					
Précisions méthodologiques : nombre de services utilisant les manuels sur le nombre total des services.					

Objectif 3 : Changer les comportements des agents de l'Administration publique dans la prestation des services et leurs relations avec les usagers.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : le deuxième plan du Programme de Développement Institutionnel (PO/PDI) venait de prendre fin. La Priorité a été accordée aux activités d'élaboration d'un nouveau Programme. Les activités sous-tendant les indicateurs de résultats n'ont pas été exécutées. Donc l'objectif n'a pas été atteint.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de satisfaction des usagers des services publics.	%	60	65	-	70	-
Moyens de vérification : rapports de l'enquête sur la satisfaction des usagers des services publics.						
Précisions méthodologiques : nombre d'usagers satisfaits sur nombre total sondé.						
3.2. : Taux d'accessibilité de l'information sur les procédures et les délais des services publics.	%	-	-	-	-	-
Moyens de vérification : rapport annuel d'activités du CDI.						
Précisions méthodologiques : nombre de procédures accessibles en ligne sur le nombre total mise en ligne.						

1. MISSIONS :

Le programme vise l'amélioration des performances de l'institution aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles et transparentes au moindre coût et au renforcement de la démocratie

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Actualiser chaque année le fichier électoral; assurer le financement annuel des partis politiques

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

131 DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	87 227 000	79 595 217	514 282 000	514 282 000	0	0	601 509 000	494 348 120	82,2%
TOTAL		87 227 000	79 595 217	514 282 000	514 282 000	0	0	601 509 000	494 348 120	82,2%

Objectif n°1 : Créer les conditions de la tenue des élections et du renforcement de la démocratie.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : l'une des conditions de la tenue des élections a été réalisée à travers la disponibilité des listes électorales consensuelles acceptées par tous. Le déploiement dans les centres de vote des techniciens et l'utilisation des SMS ayant facilité l'orientation des électeurs. Par contre le financement public des partis politiques a été exécuté à hauteur de 97%, à cause du rejet des dossiers de certains partis politiques pour non-conformité aux textes en vigueur.				
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Disponibilité des listes électorales actualisées	-	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
Moyens de vérification : rapports d'activité						
Précisions méthodologiques : constat de la disponibilité des documents						
1.2 Taux de traitement des dossiers reçus	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport, Listes						
Précisions méthodologiques : (nombres de dossiers de partis politiques traités / nombre de dossiers de partis politiques reçus) x 100						

Objectif n°2 : Renforcer les capacités de l'institution		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : les capacités de l'institution ont été renforcées par des recrutements d'agents électoraux (techniciens en informatique, agents de saisie, de vérification et d'orientation), l'acquisition d'équipements et la formation des agents.				
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de réalisation des formations organisées	%	0	100	99	100	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités rapports de formation						
Précisions méthodologiques : (nombre de formations organisées / nombre de formations prévues) x 100						
2.2. Taux d'exécution du plan de passation	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités, Marché, PV réception						
Précisions méthodologiques : (nombre de marché passé / nombre de marchés prévus) x 100						
2.3. Taux d'exécution du budget de l'institution	%	99	98	99	100	99
Moyen de vérification.: Rapports d'activités, documents comptables						
Précisions méthodologiques : (crédit liquidé / Dotations) x 100						

1. MISSIONS :

Aux termes de la Constitution, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- Contrôler la conformité à la Constitution et des règlements intérieurs de certaines Institutions ;
- Contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- Donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un referendum ;
- Donner son avis sur la mise en œuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- Garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- Réguler le fonctionnement des Institutions et de l'activité des pouvoirs publics ;
- Constater l'empêchement définitif du président de la République et de déclarer la vacance de la Présidence de la République.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à la promotion de l'État de droit ;
- Réguler le fonctionnement des Institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- Contribuer à la résolution des conflits d'attribution entre les Institutions.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

140 COUR CONSTITUTIONNELLE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale de la Cour Constitutionnelle	241 673 000	234 787 097	541 007 000	449 441 415	380 000 000	313 921 905	1 162 680 000	998 150 417	85,8%
TOTAL		241 673 000	234 787 097	541 007 000	541 007 000	380 000 000	313 921 905	1 162 680 000	998 150 417	85,8%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise l'amélioration des performances de l'Institution aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles et transparentes au moindre coût et au renforcement de la démocratie.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Garantir la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des Institutions.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : En 2015, la Cour Constitutionnelle a rendu des décisions de conformité permettant ainsi d'assurer son rôle de contrôle de constitutionnalité. Par ailleurs, la Cour n'a rendu ladite année aucune décision de non-conformité.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Décisions de conformité rendues	Actes	2	0	3	-	1
Précisions méthodologiques : Dénombrement des décisions rendues.						
Sources de vérification : Fiches de surveillance active.						
1.2. Décisions de conformité rendues	Actes	0	0	0	0	0
Précisions méthodologiques : Dénombrement des décisions rendues.						
Sources de vérification : Fiches de surveillance active.						

Objectif n°2 : Assurer la régularité des élections présidentielle, législatives et des opérations de référendum.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'année 2015 n'était pas une année électorale. Exceptionnellement, il y a eu une élection législative partielle dans la circonscription électorale de la Commune V du District de Bamako pour laquelle la Cour a assuré la régularité des opérations.				
		En outre, la Cour a émis trois (03) avis que sont : - Avis portant sur la possibilité d'amendement d'une ordonnance par l'Assemblée Nationale ; - Avis portant sur le cas de la convocation du Premier ministre et de l'ensemble de son Gouvernement durant les questions d'actualités et les interpellations par l'Assemblée Nationale ; - Avis sur la vacance de la présidence du Haut Conseil des Collectivités. Enfin, il n'y a pas eu de référendum au cours de cette année.				
INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Actes	6	12	4	-	6
Précisions méthodologiques : Dénombrement des décisions rendues.						
Sources de vérification : Fiches de surveillance active.						
2.2. Avis donnés	Actes	5	0	1	0	3

Objectif n°3 : Garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Aucune saisine n'a été enregistrée durant l'année de référence. En conséquence, aucun arrêt n'a				
INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.	Actes	0	0	0	0	0
Précisions méthodologiques : dénombrement des décisions rendues.						
Sources de vérification : fiches de surveillance active.						
3.2. Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.	Actes	0	0	0	0	0

Objectif n°4 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'acquisition de divers équipements, la formation de l'ensemble du personnel de la Cour en Informatique (Word, Excel, Powerpoint, messagerie) et des agents du Service de Gestion à l'utilisation du logiciel d'exécution des dépenses publiques (PRED) ont contribué à améliorer l'efficacité de la gestion des ressources.				
INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux d'exécution du budget de formation	Actes	5	5		-	99,52
Précisions méthodologiques : Nombre de formations réalisées/nombre de formations prévues x 100.						
Sources de vérification : fiches comptables et rapport d'activités.						
4.2. Taux de satisfaction des besoins en matériels.	Actes	22,53	50		60	99
Précisions méthodologiques : Nombre de matériels acquis /nombre de matériels prévus.						
Sources de vérification : fiches comptables et rapport d'activités						
4.3. Taux d'exécution du budget.	Actes	99,04	98	92	98	99,21
Précisions méthodologiques : Crédits liquidés /crédits notifiés x 100.						
Sources de vérification : Fiches comptables et comptes administratifs.						

1. MISSIONS :

Assurer l'unicité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au renforcement de l'état de droit et à l'ancrage de la démocratie ;
- Veiller à la bonne gouvernance économique et financière.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

150 COUR SUPRÊME										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	668 840 000	622 631 633	998 971 000	851 290 188	3 295 785 000	3 176 456 837	4 963 596 000	4 650 378 658	93,7%
TOTAL		668 840 000	622 631 633	998 971 000	998 971 000	3 295 785 000	3 176 456 837	4 963 596 000	4 650 378 658	93,7%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Cour Suprême a pour rôle d'exercer le pouvoir judiciaire et d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle garantit les libertés fondamentales définies par la constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La Cour Suprême a réalisé l'ensemble des audiences programmées au cours de l'année de référence conformément au chronogramme approuvé par le Président de l'Institution. Les arrêts qui en sont issus, ont été rendus pendant la période de programmation. Mieux, elle a rendu un nombre important d'arrêts dans des délais inférieurs à la prévision.				
Indicateurs de résultat	Unité	Réalizations			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1. Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état	jours	40	40	40	< = 40	35
Moyen de vérification : Rapport annuel-Greffé						
Précision méthodologique : Durée Total de traitement des dossiers traités/Nombre de dossiers traités						

<p>Objectif n°2 : Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La réalisation des missions de vérification, de contrôle et d'audit des finances publiques effectuées au cours de l'année 2015 dans divers organismes, objet de divers rapports disponibles, gage de régularité et de transparence dans la gestion des finances publiques.</p> <p>Toutefois la publication des rapports thématiques n'est pas prévue par la loi n°96-071 du 16 décembre 1996 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle.</p> <p>Au terme des dispositions de l'article 145 de la loi sus citée, la Section des Comptes publie annuellement deux rapports à savoir :</p> <p>"- le rapport sur l'exécution de la loi des Finances et sa déclaration Générale de conformité ;C5</p> <p>"- le rapport sur la gestion et les résultats des entreprises contrôlées par elle.B6</p> <p>A l'exception des deux rapports précédemment cités, les rapports thématiques ne sont pas publiés.</p>					
INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
<p>2.1. Période de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité</p>	Date	Rapport 2010 disponible le 25/10/2012	Rapport 2011 disponible le 31/12/2013	Rapport 2012 disponible le 17/12/ 2014	Rapport 2013 disponible au plus tard le 31/12/2015	Rapport 2013 disponible le 08/01/2016
<p>Moyen de vérification : Rapport (Section des Comptes)</p>						
<p>Méthodologie : Date de transmission du rapport à l'Assemblée Nationale</p>						
<p>2.2. Taux d'exécution des missions de vérification</p>	%	80	80	74	80	100
<p>Moyen de vérification : Rapport (Section des Comptes)</p>						
<p>Méthodologie : Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes des partis politiques x 100</p>						
<p>Nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus</p>						

Objectif n°3 : Améliorer les performances de la Cour Suprême	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La Cour Suprême, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire, administratif et des comptes du Mali, a réalisé au cours de l'année de référence des performances notoires, inspirant aussi fortement les cours d'appel et les juridictions du fond qu'elle encadre dans la distribution de la justice au Mali. La qualité des arrêts dans toutes ces matières atteste des progrès réalisés. Au cours de l'année de référence de nombreux chercheurs et professionnels du droit ont eu recours aux arrêts rendus pour enrichir leurs travaux de recherche. En dépit de l'amélioration de la qualité des arrêts rendus par la Cour Suprême au cours de l'année de référence, il n'en demeure pas moins qu'au niveau des Sections Judiciaire, Administrative et du Parquet Général, l'insuffisance des Conseillers et Avocats Généraux a impacté sur leur performance et contribué à augmenter le nombre de dossiers en instance. La nomination de nouveaux membres de la haute juridiction courant 2015 permettra de répondre aux insuffisances relevées ci-haut, d'augmenter le nombre d'arrêts à rendre et d'améliorer leur qualité.					
	INDICATEURS	Unité de mesure	Périodes			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de dossiers traités	%	70	77,9	60,4	87	78,8
Moyen de vérification : Rapport-Greffe						
Méthodologie : $\frac{\text{Nombre de dossiers traité}}{\text{Nombre de dossiers reçus}} \times 100$						
3.2. Pourcentage de magistrats et de personnel d'appui formés	%	30	65	72	75	44,44
Moyen de vérification : Rapports d'activités-Secrétariat Général						
Méthodologie : $\frac{\text{Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés}}{\text{Nombre total de magistrats et de personnel d'appui}} \times 100$						

1. MISSIONS :

Le Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) a pour mission d'étudier et donner son avis sur tous les projets de textes, plans et programmes ayant une incidence économique sociale et culturelle sur la société civile.

2. OBJECTIF GLOBAL :

Faciliter une meilleure prise en compte des besoins des attentes et des problèmes de la société civile lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

160 CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Tota	Tota	Taux exéc%
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	
01 Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des Politiques Publiques	270444000	270443140	79983000	79983000	290000000	289227986	1330427000	1223382402	92,0%
TOTAL	270444000	270443140	79983000	79983000	290000000	289227986	1330427000	1223382402	92,0%

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 1 : Des avis et recommandations ont été formulés par le Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) aux pouvoirs publics sur les projets de lois qui lui ont été soumis. La collecte des préoccupations de la société civile a été réalisée et transmise aux pouvoirs publics à travers le recueil annuel.					
INDICATEUR DE RESULTATS	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
I.1 Taux de prise en compte par les pouvoirs publics des avis et recommandations formulés	%	-	50-	55	50	50
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Recueil annuel						
- Rapport annuel						
- Bordereau de transmission des avis						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre de recommandations et d'avis pris en compte par les pouvoirs publics / Nombre de recommandations et d'avis formulés par le CESC						
I.2 Taux de satisfaction des besoins et attentes exprimés par les communautés	%	-	40-	45	40	40
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Recueil annuel						
- Rapport de mission de suivi						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre de besoins et attentes des communautés satisfaits / Nombre de besoins et attentes exprimés par les communautés						
1.3 Taux de satisfaction des demandes d'avis et recommandations des autorités	%	-	-	-	100	100
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Recueil annuel						
- Actes administratifs du CESC						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre d'avis et recommandations émis / Nombre de demandes d'avis et recommandations provenant des autorités						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif no 2 : Assurer une meilleure visibilité du CESC	Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 2 : La participation du CESC aux rencontres des Institutions similaires (AICESIS, UCESA, UCESIF), la réalisation de revues et de dépliants, l'animation du site web, et la médiatisation de ses activités ont permis de renfoncer la visibilité de l'Institution.					
INDICATEUR DE RESULTATS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les Institutions similaires	%	50	100%	100	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Rapport annuel						
- Rapport de mission						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre de participation aux rencontres de concertation avec les Institutions similaires / Nombre de rencontres prévues						
2.2 Taux de mise en œuvre du programme de communication du CESC	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Rapport annuel						
- Copies des revues et des supports de communication						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre d'activité de communication réalisées/ Nombre d'activité de communication prévues						
2.3-Taux de participation aux rencontres des commissions d'intérêt national	%	-	-	-	50%	50%
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Rapport annuel						
- Comptes rendus						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre de participation aux rencontres de commissions d'intérêt national / Nombre de rencontres prévues						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif no 3 : Renforcer les capacités du CESC	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Les capacités du CESC ont été renforcées à travers la formation des agents, l'acquisition d'équipements et matériels, l'aménagement, la qualité des documents financiers produits dans les délais requis					
INDICATEUR DE RESULTATS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'agent formés	%	100-	100%	40	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Rapport annuel						
- Rapport de formation et de stage						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre d'agents formés/ Nombre d'agents prévus pour la formation						
3.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	-100	-100	70	100	85
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Recueil annuel						
- Document d'inventaire des équipements et matériels						
Précisions méthodologiques :						
- Nombre d'équipements et matériels acquis/ Nombre d'équipements et matériels requis						
3.3 Date de Production des documents financiers dans les délais		Date Bordereau d'envoi				
Méthodologie : Moyens de vérification :						
- Rapport annuel						
- Actes administratifs						
Précisions méthodologiques :						
Date de dépôt						

1. MISSIONS :

Au terme de l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional.

Il peut faire des propositions au Gouvernement sur toute question concernant la protection de l'Environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Assurer la représentation des collectivités territoriales et des maliens de l'extérieur.
2. Contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice de la libre administration des collectivités.
3. Créer un environnement institutionnel et économique propice à la décentralisation, au développement local et régional, à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

170 HAUTCONSEILDES COLLECTIVITES										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exc%
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Représentation et Promotion des Collectivités	648 667 000	648 666 262	941 649 000	781 030 097	410 000 000	46 552 888	2 000 316 000	1 476 249 247	73,8%
TOTAL		648 667 000	648 666 262	941 649 000	941 649 000	410 000 000	46 552 888	2 000 316 000	1 476 249 247	73,8%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités, à assurer la représentation et la promotion des collectivités territoriales et des Maliens de l'extérieur

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer la représentation et la promotion des collectivités territoriales et des maliens de l'extérieur		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : La représentation et la promotion des collectivités territoriales ont été assurées à travers : La représentation et la promotion des collectivités territoriales ont été assurées à travers :				
		<ul style="list-style-type: none"> - La tenue des sessions et des réunions ordinaires et extraordinaires ; - La formulation d'avis et de propositions faites au Gouvernement ; - L'organisation des missions de restitution dans les collectivités ; - La tenue de six (06) missions de restitution auprès des maliens de l'extérieur (Sénégal, Côte d'Ivoire et Congo). Malgré ces efforts, toutes les activités n'ont pas pu être réalisées à cause de la crise que traverse le pays.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des collectivités couvertes par les missions de restitution	%	0	57,68	73,71	100	93,03
Précision méthodologique : (collectivités couvertes par les missions de restitutions /collectivités totales) x 100						
Moyens de vérification : documents administratifs et budgétaires.						
1.2 Pourcentage de satisfaction des sollicitations des collectivités	%	--	--	--	100	100
Précision méthodologique : (nombre de sollicitations satisfaites/nombre de sollicitations totales) x 100						
Moyens de vérification : documents administratifs						

Objectif 2 : Améliorer la visibilité de l'Institution		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : La visibilité de l'Institution a été améliorée à travers :					
		- L'organisation des Journées du Haut Conseil des Collectivités (les 05 et 06 Avril) ;					
		- Co-organisateur des journées portes ouvertes des institutions de la République ;					
		- Les voyages d'étude à l'extérieur et les différentes audiences accordées par le Président de l'Institution à des personnalités politiques, administratives et diplomatiques, à des organisations de la société civile et à des structures privées.					
		- Malgré ces efforts, il faut signaler par manque de moyens (financiers et humains), un plan de communication n'a pu être élaboré et exécuté pour la visibilité escomptée.					
Indicateurs de résultats :		Unité de Mesure	Période			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de réalisation du programme d'information et de Sensibilisation		%	20	80	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités d'informations et de sensibilisations réalisées /nombre d'activités prévues) x 100							
Moyens de vérification: Rapports							
2.2. Taux de réalisation du plan de communication		%	-	-	-	100	-
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités de communications réalisées/nombre d'activités prévues) x 100							
Moyens de vérification : Rapports							

Objectif 3 : Assurer le bon fonctionnement du Haut Conseil des Collectivités		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 :				
		L'acquisition de sept (07) nouveaux véhicules et dix (10) motos, l'amélioration de la qualité de matériels de bureau ainsi que la réalisation de quatre formations prévues à l'endroit des élus et du personnel, la revue du budget programme ont permis d'améliorer le fonctionnement de l'Institution. Toutefois, toutes les activités notamment les concertations régionales, l'élaboration du plan de communication n'ont pas pu être exécutées à cause du niveau budgétaire et des ponctions régulières sur les crédits.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de mobilisation de ressources financières	%	99,67	99,95	99,35	100	83,15
Précisions méthodologiques : (Montant exécuté/ Budget prévu) x 100.						
Moyens de vérification : documents budgétaires et financiers						

1. MISSIONS :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de Coopération Internationale ainsi que le développement de celle-ci;
- la programmation, la négociation, la conclusion, l'interprétation et le suivi des traités et des accords;
- la défense des intérêts du Mali et des maliens établis à l'étranger;
- la mise en œuvre, en liaison avec les ministères concernés, de la politique nationale d'intégration africaine

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- protéger, défendre les intérêts, coordonner les actions et insérer économiquement les maliens établis à l'étranger;
- promouvoir la coopération avec les partenaires extérieurs, gouvernementaux, non gouvernementaux, bilatéraux et multilatéraux;
- renforcer le processus d'intégration africaine.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

180 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	10 113 103 000	9 384 743 471	15 854 799 000	14 948 230 252	2 330 200 000	2 211 976 541	28 298 102 000	26 544 950 264	93,8%
02	Coopération Internationale	211 889 000	194 297 739	187 241 000	148 869 546	0	0	399 130 000	343 167 285	86,0%
03	Formulation et Coordination de la Politique Internationale	141 541 000	114 070 836	259 505 000	233 329 364	124 500 000	104 771 200	525 546 000	452 171 400	86,0%
04	Intégration Africaine	0	0	41 595 000	33 254 982	0	0	41 595 000	33 254 982	79,9%
TOTAL		10 466 533 000	9 693 112 046	16 343 140 000	15 363 684 144	2 454 700 000	2 316 747 741	29 264 373 000	27 373 543 931	93,5%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet:

- le suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution politique internationale ;
- la Coordination, l'animation et le contrôle des services centraux et des services extérieurs;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'Etat et des fonds mis à la disposition du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs;
- la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mise à la disposition du Département,
- la Meilleure organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- la coordination de la préparation des plans, programmes et projets ainsi que leur suivi et évaluation.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

rappel de l'Objectif n°1 : Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Au cours de l'année 2015, plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre du processus d'Alger. Ce processus a abouti à la signature les 15 mai et 20 juin 2015 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Les réalisations n'ont pu être atteintes à hauteur des prévisions, mais elles sont satisfaisantes.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage de propositions formulées par le département au Gouvernement ayant été suivi d'effets.	%	-	85	92	95	87,5
Méthodologie: (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées/Nombre de propositions formulées par le département) x 100						
Moyens de vérification: Rapports d'activités, tableau de suivi des taches instruites par Primature, PTG.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'objectif n° 2: Mettre les programmes du département dans des conditions efficientes.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 :					
	- Les besoins en personnel nouveaux n'ont pas été entièrement satisfaits en raison de la faiblesse des ressources alloués au Ministère en charge de la Fonction Publique. -La réduction du crédit << recherche et formation >> a impacté sur les activités de renforcement de capacités.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de satisfaction du cadre organique du département	%	70	75	75	85	68
Méthodologie : (Nombre de poste pourvus/Nombre de poste prévus par le cadre organique) x100						
Moyens de vérification: Rapports d'activités de la DRH						
2.2 Taux d'exécution du budget du département	%	-	95	92	98	96
Méthodologie : le montant exécuté/ la dotation budgétaire x 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DFM						
2.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	-	75	100	90	85
Méthodologie : Nbre d'agents formés /nbre d'agents à former x 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DRH						
Objectif n°3 : S'assurer de la bonne gestion ressources humaines, financières et matérielles du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'ISDC a exécuté en 2015 quatorze missions sur dix-neuf prévues, dont cinq internes et neuf missions à l'extérieur. Ces missions sont assorties des recommandations transmises aux plus hautes autorités. Entre autres, ces recommandations portent sur le respect des procédures budgétaires ; l'ouverture et la tenue des registres et documents comptables ; respect du cadre organique ;					
Indicateurs de résultats	Unités de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle	%		100	77	100	74
Précisions méthodologiques : Nombre de missions exécutées /Nombre de missions prévues x 100						
Moyen de vérification : rapport d'activités de l'ISDC						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°4 : Réserver une hospitalité aux hôtes du Mali et respecter les conventions en matière de protocole.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Le Mali a accueilli 625 hôtes en 2015. Ce sont des Chefs d'Etats et Gouvernements, des Envoyés Spéciaux, des Ambassadeurs, des Présidents d'Institutions et d'Organisations Internationales. La Direction du protocole, étant la gardienne des règles d'hospitalité de notre pays, chaque délégation est traitée conformément aux règles protocolaires, aux principes de réciprocités y afférents en terme d'Accueil, d'Assistance et d'Hébergement durant le séjour au Mali.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Nombres de hautes personnalités Accueillis	H,P	-	120	100	120	420
Moyens de vérification: Rapport d'Activités						
4.2 Taux de traitement des dossiers des Immunités et Privilèges	Nbre	1256	100	100	3700	3653
Méthodologie : nbre de dossiers traités, des immunités et privilèges/ nbre de dossiers des immunités et privilèges prévu) x100 Moyens de vérification: Rapport d'Activités de la Direction du Protocole de la République						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet le renforcement et la coordination des relations de coopération

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Accroître l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: Avec la signature et la mise en œuvre progressive de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et le suivi de l'application des Conclusions de la Conférence internationale pour la relance et le développement du Mali, tenue le 22 octobre 2015 à Paris, l'année 2015 aura été celle au cours de laquelle, l'aide publique au développement des PTF a atteint un niveau appréciable de 1660 Milliards de FCFA.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'augmentation du volume de l'aide en faveur de l'économie nationale	%	41,18	-	-	150	163
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
Précisions Méthodologiques: (volume de l'aide en année n-volume de l'aide en année n-1) x 100/volume de l'aide en année n-1						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2: La présence du Mali sur la scène internationale a été fortement affirmé courant l'année 2015 ce , à travers la réalisation d'intenses activités notamment la préparation de résolution des Nations Unies sur le Mali, la participation des plus Hautes Autorités aux Sessions des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales et sous régionales avec à la clé des réunions de hauts niveaux, des entretiens bilatéraux avec différents Chefs d'Etat et de hautes personnalités, l'achèvement de la Présidence malienne de la Plateforme ministérielle de coordination des Stratégies Sahel, la participation et l'organisation de Réunions statutaires aussi bien au niveau des Organisations Africaines régionales que sous régionales . Le Mali a été également honoré avec l'élection de cadres maliens comme responsables d'organes exécutifs d'Organisations Internationales.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage annuel de cadres maliens placés dans les organisations internationales	%	-	33	50	85	60
Précisions Méthodologiques: (Nombre de cadres maliens placés dans les Organisations Internationales /Nombre de candidatures présentées durant l'année) x100						
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
2.2. Taux de participation aux réunions statutaires	%	-	-	100	100	95
Précisions Méthodologiques: (Nombre de participations effectives aux réunions statutaires/nombre de participations prévues pour les réunions statutaires) x 100						
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
2.3. Taux d'organisation des réunions statutaires	%	-	-	-	-	100
Précisions Méthodologiques: Nombre de réunions statutaires effectivement organisées /Nombre de réunions statutaires prévuesx100						
Moyens de vérification: Rapport d'activités						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet:

- l'élaboration de la politique nationale en matière d'établissement et de gestion des relations politiques avec les autres Etats;
- la coordination et le contrôle de la mise en œuvre de cette politique;
- le renforcement des relations avec les missions accréditées au Mali et suivi de l'évolution de la situation Internationale;
- les suggestions relatives à l'établissement, le suivi et la gestion des relations avec les Organisations Internationales;
- l'élaboration, des rapports relatifs à la mise en œuvre des conventions auxquelles le Mali est partie;
- la centralisation, la conservation et la gestion des Accords Internationaux;
- l'analyse et les avis sur les grandes questions de droit International.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Respecter les engagements pris dans le cadre des conventions internationales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : En satisfaction des engagements pris par le Mali dans le cadre de la mise en œuvre des conventions internationales ratifiées par le Mali, l'élaboration de 4 rapports d'application des conventions était programmée. Mais, finalement 5 rapports ont été produits. Ces rapports élaborés sont consacrés aux réalisations du Mali dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'enfant, des droits économiques, sociaux et culturels, des droits de l'homme et des peuples, l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.					
	. le département a pris part à la présentation et à la défense de deux rapports d'abord devant le Comité de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en avril 2015 à Genève et ensuite devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à Banjul (Gambie) en avril 2016. Les 3 autres seront présentés et défendus en 2016.. le département assure le suivi de l'application des conventions et accords signés avec d'autres pays dans de nombreux domaines comme l'économie, les finances, le commerce, la justice, la sécurité etc.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des traités internationaux soumis à la ratification	%	17	2	28	30	22
Précisions méthodologiques: (Nombre de traités internationaux soumis à ratification / Nombre de traités internationaux à ratifier)x 100						
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DAJ						
1.2 Taux de mise en œuvre des engagements juridiques internationaux ratifiés	%					
Méthodologies : nombre de traités internationaux soumis à la ratification/nombre de traités à ratifiés x100						
Moyens de vérifications : rapport d'activités de la DAJ						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°2: Sécuriser les archives diplomatiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2: Archives mieux conservées, disponibles pour le maximum d'utilisateurs, meilleure exploitation.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Nombre d'archives diplomatiques numérisées	%	2000	0	2150	2 500	2 097
Précisions méthodologiques: Dénombrement						
Moyens de vérification: Rapport d'Activités de la DAJ						

Objectif N° 3: contribuer aux règlements des contentieux dont le Mali fait partie	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Le département a été impliqué dans la recherche de solutions à 15 affaires contentieuses opposant des citoyens maliens à des Missions diplomatiques et consulaires du Mali à l'étranger ou à l'Etat du Mali lui-même. Dans ce cadre, le département a servi de cadre aux négociations entre ces citoyens et les Missions diplomatiques et consulaires. Des missions ont souvent été organisées à l'extérieur au siège des ambassades concernées afin de trouver un terrain d'entente entre les différentes parties. Le département sert aussi d'interface entre la justice malienne et les Missions diplomatiques étrangères accréditées au Mali en vue de trouver des solutions aux problèmes des Maliens lésés par des ambassades étrangères ou par des organisations internationales.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de dossiers traités et transmis au contentieux	%	25	12	18	30	15
Précisions méthodologiques: (Nombre de dossiers traités et soumis aux contentieux/ Nombre de dossiers à traiter et à transmettre aux contentieux)x100						
Moyens de vérification: Rapport d'Activités de la DAJ						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour objet:

- La mise en œuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration Africaine;
- La mise en œuvre et le suivi des politiques d'Intégration sous régionales et régionales et de toutes les mesures susceptibles d'accélérer le processus d'intégration Africaine;
- La promotion d'une culture de l'Unité Africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation;
- La participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique en liaison avec les autres départements concernés;
- La mise en œuvre et le suivi - Evaluation du plan du Mali dans le cadre du mécanisme Africaine d'Evaluation par les pairs (SEPAN/MAEP)
- L'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résident au Mali;
- Le suivi de la mise en œuvre du plan zonal du programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO (PIT/CEDEAO).

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Préparer le pays à l'intégration africaine	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: La participation à toutes les réunions statutaires de la CEDEAO et de l'UEMOA a permis de préparer le pays à l'Intégration Africaine. Un grand nombre de nationaux ont été placés dans les organismes internationaux à caractère d'intégration.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de participation aux réunions statutaires	%	70	65	75	100	100
Précisions méthodologiques: (Nombre de réunions tenues sur nombre de réunions prévues) X 100						
Moyens de vérification: Rapport de missions, copies des ordres de mission, communications écrites						
1.2 Actions menées en faveur de l'Intégration	Nbre	34	15	30	70	75
Précisions méthodologiques: Nombre d'actions menées						
Moyens de vérification: Rapport d'ateliers et de séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, rapports d'incidents et de situations au profit du système de l'alerte précoce (ECOWARN) et de la CEDEAO, Communications écrites et avis de vacances de postes et de manifestations d'intérêt publiés.						
1.3 Placement des nationaux dans les organismes sous régionaux et régionaux d'Intégration	Nbre	1	2	0	4	3
Moyens de vérification : Actes de nominations des cadres maliens au sein des organismes sous régionaux.						
Précisions méthodologiques: Nombres par année						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2: Respecter les engagements du MAEP, mettre en œuvre le plan d'action du MAEP	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : les engagements du Mali au MAEP sont : - La mise en place et le fonctionnement d'un dispositif national MAEP ; - La participation inclusive de tous les acteurs ; - La mise en œuvre des actions contenues dans le Plan d'Action National MAEP ; - La participation du Mali aux instances et évènements du MAEP. Le dispositif national de conduite et d'animation du processus MAEP, à savoir la Commission Nationale de Gouvernance et ses démembrés régionaux, a fonctionné avec l'appui du Gouvernement. Des activités de Renforcement des capacités des acteurs au niveau national, régional et local pour une meilleure participation et promotion de la bonne gouvernance ont été réalisées. A travers les Projets/programmes sectoriels, des actions du Plan d'Action National PAN/MAEP sont mises en œuvre et la participation du Mali est effective aux activités statutaires du MAEP.					
	Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisations des activités de renforcement des acteurs participants au MAEP	%	50	50	25	100	75
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues)X 100 Moyens de vérification: Rapports d'activités de la CNG/SEPAN/MAEP						
2.2 Taux de réalisations des activités suivi du plan d'actions	%	50	50	100	25	75
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues)X 100 Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CNG/SEPAN/MAEP.						

1. MISSIONS :

Conformément aux orientations de la lettre N° 001994/MEFB-SG du 23 juin 2014 relative aux directives pour la préparation du projet loi de Finances 2015, le Ministère des Maliens de l'Extérieur a entamé, le 03 juillet 2014, le processus d'élaboration du Budget-Programmes 2015-2017 (Prévisions).

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur a pour missions :

- La promotion des intérêts et la protection des Maliens établis à l'Extérieur ;
- La mise en œuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'Extérieur ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'Extérieur dans la vie nationale et dans la réalisation des actions de développement.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Protéger et défendre les intérêts des maliens de l'extérieur dans leurs rapports avec les pays d'accueil.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

185 MINISTRE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	121 412 000	120 691 095	602 664 000	478 197 841	282 200 000	238 199 945	1 006 276 000	837 088 881	83,2%
02	Gestion des Maliens de l'Extérieur	91 072 000	91 051 160	80 798 000	65 824 872	240 700 000	219 530 014	412 570 000	376 406 046	91,2%
TOTAL		212 484 000	211 742 255	683 462 000	544 022 713	522 900 000	457 729 959	1 418 846 000	1 213 494 927	85,5%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- La coordination, l'animation et le contrôle des activités des services techniques et rattachés ;
- Une meilleure gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Développer une meilleure synergie entre les différents programmes en vigueur dans le département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La tenue des réunions de coordination ; des activités de programmation et de budgétisation auxquelles participent tous les membres du Cabinet et les points focaux et chefs de programme a permis de développer une meilleure synergie entre les différents programmes du Département. Cependant toutes les activités n'ont pas été réalisées fautes de ressources suffisantes.					
	Unité de Mesure	Périodes			2015	
Indicateur de résultats	%	2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de réalisation des réunions de coordination (50 réunions)		100	100	80	100	100
Précisions méthodologiques : Nombre de réunions tenues par rapport au nombre de réunions Prévues						
Moyens de vérification : Rapports et compte-rendus produits						
1.2. Taux de réalisation des activités du département	%	100	80	100	100	95
Précisions méthodologiques : Nombre d'activités réalisées par rapport au nombre d'activités prévues						
Moyens de vérification : Rapports d'activités produits						
1.3. Nombre d'activités de planification et de programmation réalisées	Nombre	8	4	10	10	10
Précisions méthodologiques : Nombre d'activités réalisées.						
Moyens de vérification : Rapports d'activités CPS						

Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les ressources matérielles et financières ont été gérées de façon efficiente. Le budget du département a été exécuté conformément à la réglementation budgétaire, mais des difficultés existent au niveau de la satisfaction des besoins des structures en matériels. Ces difficultés sont liées à l'insuffisance de ressources adéquates car les besoins sont largement au delà des ressources obtenues.					
	Unité de mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 .Taux de satisfaction des besoins en matériels des structures	(%)	60	98,75	95	30	25
Précisions Méthodologiques : Crédits exécutés sur Crédits alloués (en valeur) x100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
2.2 .Délai de dépôt des documents de budget	Dates de dépôt à la DGB	12-juil-12	02-juil-13	18/07/2014	30-juin-15	30-juin-15
Avant projet de budget		1er trimestre 2012 : au CF	1er trimestre 2013 : avril 2013	1er trimestre 2014 : 15/08/2014	1er trimestre 2015 :	1er trimestre 2015 : 21 juillet 2015
Compte administratif		2eme trimestre 2012 : 27/06/2013 au Trésor	2eme trimestre 2013 : juillet 2013	2eme trimestre 2014 : 19/09/2014	2eme trimestre 2015 : 30/09/2015	2eme trimestre 2015 : 30 novembre 2015
		3eme et 4eme trimestres 2012 : 27/07/2013	3eme trimestre 2013 : octobre 2013	3eme trimestre 2014 : 06/03/2015	3eme trimestre 2015 : 30/10/2015	3eme trimestre 2015 : 23 février 2016
			4eme trimestre 2013 : janvier 2014	4eme trimestre 2014 : 30/06/2015	4eme trimestre 2015 : Février 2016	4eme trimestre 2015 : au Trésor
Budget- programme		12-juil-12	02-juil-13	25-juil-14	15-juil-15	21-juil-15
Précisions Méthodologiques : Délai de dépôt réglementaire et dates de dépôt, BE d'envoi.						
Moyens de vérification : Bordereau d'Envoi (BE).						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objectif de :

- Veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger ;
- Initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des maliens de l'Extérieur ;
- Veiller à la création des conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays ;
- Impulser et coordonner l'action consulaire du Mali ;
- Veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement de la circulation des personnes et des biens.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Assurer la protection des Maliens de l'Extérieur	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Dans le cadre de la protection des maliens de l'Extérieur, malgré les efforts déployés, les objectifs n'ont pas été entièrement atteints. Les demandes de passeports et de cartes d'identité consulaires n'ont pas été traitées dans les délais prévisionnels. Quant aux opérations de rapatriement des maliens de l'extérieur expulsés ou refoulés, elles ont été organisées avec diligence : le Gabon (240), la Libye (175), la Guinée Equatoriale (205). Les demandes d'assistance formulées par les maliens de l'extérieur ont été entièrement satisfaites. Cependant, des difficultés existent à certains niveaux comme la rupture de stocks des documents de voyage (Passeports et cartes d'Identité consulaires) constatée par moment entrave sérieusement le respect du délai prévisionnel. Aussi l'acheminement desdits documents aux destinataires par la valise diplomatique accuse des retards chroniques, d'où la nécessité de responsabiliser le Ministère des Maliens de l'Extérieur par rapport à cette opération, en vue de la rendre plus diligente et plus efficace.					
	Unité de Mesure	Périodes			2015	
Indicateur de résultats		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues.	Semaine	3	2	3	2	3
Précision Méthodologie : Decompte de la durée (le temps en semaine) entre la date de réception des demandes et celle de la transmission des passeports établis ou des CIS.						
Moyens de vérification : le Registre de courrier de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur.						
1.2. Taux de traitement des plaintes et requêtes en faveur des Maliens de l'Extérieur	%	80	85	95	100	100
Précision Méthodologie : Elle consiste à exploiter le Registre des courriers (Arrivée et Départ) de la DGME et les demandes des requérants Taux=Nombre demandes traitées/total des demandes reçues à la DGME X 100.						

Objectif n° 2 : Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La promotion de la participation de la Diaspora au processus de développement économique et social du pays a pu être réalisée grâce à la réalisation des missions de renforcement des capacités du TOKTEN dans les secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Agriculture et des PME/PMI ; au financement des projets de développement local dans le cadre du programme de Co-développement mais surtout au financement des projets d'insertion et de réinsertion. Ces projets ont été financés avec l'apport de la diaspora et ont servi à la réinsertion de Cinquante Sept (57) migrants maliens de retour au pays.</p> <p>En plus de la réinsertion, ces projets ont également permis la construction de centres de santé et d'écoles profitables aux communautés.</p> <p>Malgré ces réalisations, il faut noter que sur Deux-Cent-Cinquante(250) projets prévus au titre de l'année 2015, seulement Cinquante-Sept (57) ont pu être réalisés.</p> <p>En conséquence, des efforts doivent être déployés en vue d'atteindre les prévisions budgétaires.</p>					
	Unité de Mesure	Périodes			2015	
Indicateur de résultats		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Nombre de projets d'investissement initiés par les Maliens de l'extérieur	Nombre	71	36	23	40	57
<p>Moyens de vérification: Rapports de la cellule technique du Co-DEVELOPPEMENT</p> <p>Précision Méthodologie : Dénombrement.</p>						
2.2. Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	33	91	75	100	100
<p>Moyens de vérification: Rapports du programme TOKTEN.</p> <p>Précision Méthodologie : Missions réalisées sur l'année de référence/ Missions prévues sur l'année de Référence.</p>						
2.3. Nombre de Maliens de l'Extérieur insérés ou réinsérés	Nombre	112	166	99	250	57
<p>Moyens de vérification: Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement.</p> <p>Précision Méthodologie : Dénombrement.</p>						

1. MISSIONS :

Le Vérificateur Général, institué par la Loi n°2012-009 du 08 février 2012 abrogeant et remplaçant la Loi n°03-030 du 25 août 2003, est une autorité administrative indépendante. Il a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l'amélioration de la collecte et de l'emploi des ressources publiques.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

190 BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Bureau du Vérificateur Général	1 950 000 000	1 950 000 000	948 650 000	803 920 000	124 500 000	99 600 000	3 023 150 000	2 853 520 000	94,4%
TOTAL	1 950 000 000	1 950 000 000	948 650 000	948 650 000	124 500 000	99 600 000	3 023 150 000	2 853 520 000	94,4%

<p>Objectif 1 : Assurer les vérifications financières, et de performance et de suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Un programme annuel de vérification a été élaboré et validé en collège des vérificateurs. Sur la base de ce programme, le Bureau du Vérificateur Général a conduit des vérifications dans divers secteurs stratégiques. Il s'agit de vérifications financières et des vérifications de conformité. Le niveau intermédiaire de vérification du personnel a été renforcé par le recrutement de chefs de mission supplémentaires améliorant ainsi la coordination des équipes en matière de vérification financière. Concernant les vérifications de performance, le BVG est en train d'affiner sa méthodologie avec l'appui de la Fondation Canadienne de Vérification Intégrée S'agissant de l'évaluation des politiques publiques, les contacts continuent en vue d'asseoir des outils méthodologiques appropriés. Toutefois, l'objectif n'a pas pu être totalement atteint, notamment à cause de la diminution des crédits alloués au BVG ainsi que les demandes de prorogation de délais de réponse sollicitées par les entités vérifiées. Par ailleurs, le programme de vérification a connu une évolution</p>					
	Unité de Mesure	Périodes			2015	
Indicateur de résultats		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1: Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine) et d'évaluation des politiques publiques	%	50	90	59,26	100	62,07
<p>Moyens de vérification : rapport d'exécution du programme annuel d'activités Précisions méthodologiques : (nombre de missions de vérification s et d'évaluation des politiques publiques effectuées au cours de l'année / nombre de missions prévues dans le budget- programmes) x 100</p>						
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le budget-programmes annuel d'activités	%	nd	nd	nd	0	33,33
<p>Moyen de vérification : rapport annuel de vérification Précisions méthodologiques : (nombre de missions de vérifications sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année/nombre de missions prévues dans le budget-programmes) x100</p>						

<p>Objectif 2 : Utiliser, de façon optimale, les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Les plans de formation et de développement informatique ainsi que les Activités du PAGAM/GFP II ont été exécutés. L'exécution du plan de formation a été centrée sur des thématiques touchant le cœur de métier du Bureau du Vérificateur Général, à savoir les finances publiques, la comptabilité et la fiscalité. Ces formations ont été consolidées par le développement d'applications informatiques suffisamment éprouvées qui ont permis au personnel de vérification d'accroître ses performances individuelles et collectives. Parallèlement, l'accent a été également mis sur des synergies porteuses favorisant la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière. C'est dans ce cadre que des échanges ont été organisés avec les pôles économiques et financiers à l'effet d'une meilleure exploitation des rapports de vérification. Pour l'essentiel, les formations de 2015 ont été supportées par le budget PAGAM/GFP du BVG. Ces activités de renforcement de capacités ont eu un impact qualitatif réel sur le rendement du personnel, malgré qu'elles n'ont pas occasionné un taux élevé de décaissement de ressources financières. Par ailleurs, la mobilisation tardive des ressources financières concernant la formation a limité les actions de formation dans des domaines autres que ceux rentrant dans le cadre du PAGAM/GFP.</p>					
Indicateur de résultats	Unité de Mesure	Périodes			2015	
	2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations	
<p>2.1 : Taux d'exécution du plan de formation</p>	%	32	41,66	22,5	100	17,64
<p>Moyens de vérification : rapport d'exécution du plan de formation</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées au cours de l'année/ nombre de formations prévues) x100.</p>						
<p>2.2 : Taux d'exécution du plan de développement informatique</p>	%	80	92	100	100	100
<p>Moyens de vérification : rapport d'exécution du plan de développement informatique</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (nNombre d'activités réalisées par le plan de développement / Nombre d'activités prévues par le plan de développement) x 100</p>						
<p>2.3 : Taux d'exécution des activités PAGAM/GFP II du BVG</p>	%	ND	22,85	51,14	100	28,57
<p>Moyens de vérification : rapport d'exécution des activités du PAGAM/GFP II</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100</p>						

1. MISSIONS :

Le rôle du Médiateur de la République est de résoudre les difficultés nées du fonctionnement des administrations dans leurs relations avec les usagers. Il contribue à la promotion et à la protection des droits de l'homme, au renforcement de l'Etat de droit, à la consolidation de la paix sociale.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'Administration ;

Contribuer à l'édification de l'Etat de droit et à la consolidation de la démocratie.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

192 MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	276 433 000	268 144 420	518 270 000	431 536 000	140 000 000	116 500 000	934 703 000	816 180 420	87,3%
TOTAL	276 433 000	268 144 420	518 270 000	518 270 000	140 000 000	116 500 000	934 703 000	816 180 420	87,3%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

A travers ce programme, le Médiateur de la République assure la gestion administrative et financière de ses services, la protection et la promotion des droits et libertés des citoyens, participe au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix sociale et contribue de manière active et pédagogique à la réalisation d'une culture démocratique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Améliorer le fonctionnement de l'Institution.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Une Délégation territoriale au lieu de Délégué, installée et équipée pour assurer un rapprochement régulier avec les usagers.				
		L'accroissement de moyens de communication à travers l'organisation de conférences dans quatre régions et d'audiences foraines dans deux cercles de chaque région.				
		Du point de vue insuffisances à combler, il faut noter :				
		- L'achèvement en équipements des services du Médiateur ;				
		- La communication (numérique, radio, télévision et visite d'échange) ;				
		- La continuité de l'organisation des conférences et des audiences foraines.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de réalisation du plan d'effectif	%	91	94	62,74	98	96,05
Moyens de vérification : Plans d'effectifs, décisions de recrutements et de mise à disposition						
Méthodologie : Nbre d'agents recrutés / nbre prévu au plan						
1.2. Taux de réalisation du plan de formation	%	-	100	100	50	75
Moyens de vérification : Rapport de formation						
Méthodologie : Nbre de formations effectuées / nbre de formations prévues						
1.3. Taux d'équipement des services du siège de l'Institution et des Délégations	%	21,56	30	90	70	80
Moyens de vérification : Comptabilité-matières						
Nbre d'équipements reçus / nbre d'équipements prévus						

Objectif n°2 : Améliorer les relations entre l'Administration et les usagers	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Dans le registre des satisfactions, on notera notamment une meilleure prise en charge des préoccupations des réclamants et la résolution des difficultés nées du fonctionnement des administrations dans leurs relations avec les usagers.					
	Au chapitre des difficultés rencontrées, on notera juste la lenteur accusée par certaine administration dans leur réaction quand elle est saisie par le Médiateur.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de traitement des dossiers de réclamations	%	70.9	80	85	90	90
Moyens de vérification : rapports statistiques mensuels.						
Méthodologie : Nbre de dossiers traités / nbre de dossiers reçus						
2.2. Taux de satisfaction des réclamations	%	-	55	65	85	70,18
Moyens de vérification : Rapport annuel, GREF.						
Méthodologie : Nbre de réclamations satisfaites /nbre de réclamations reçues						
2.3. Délai de production du rapport annuel	Date de production	-	3 ^e trimestre	31-mars	31-mars	29-févr
Moyens de vérification : date de la disponibilité du rapport						

<p>Objectif n°3 : Promouvoir les droits de l'Homme et la paix sociale</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : l'objectif a été globalement et a permis entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'interpellation du gouvernement par les citoyens sur les cas de violation des droits de l'Homme et de dysfonctionnement de l'Administration ; 2. La situation des droits de l'Homme au titre de l'année est dégagée au cours de la session ; 3. La formulation des recommandations par le jury d'honneur à l'endroit du gouvernement sur l'état de la gouvernance démocratique, la corruption, la spéculation foncière, etc. 4. La satisfaction des attentes des interpellateurs à travers des reprises reçues ou par la résolution de leurs problèmes ; 5. La participation élargie des citoyens de l'ensemble du pays à l'Espace ; 6. La mise en œuvre de « rendez-vous » réguliers avec les départements ministériels dans le cadre du suivi ; 7. L'amélioration du fonctionnement de l'Espace (création du Secrétariat permanent de l'EID et amélioration du chronogramme) ; 8. La participation plus importante à la session des adhérents des Organisation de la société civile ; 9. La mise en place de Commission Vérité-Justice et Réconciliation (CVJR) ; 10. la dénonciation des crimes et les demandes d'indemnisation et de poursuites des auteurs des crimes graves. <p>Au titre des difficultés, l'on peut noter essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de respect de certains engagements pris publiquement le jour de l'EID ; - la persistance de certains problèmes notamment dans le domaine du foncier et de l'exécution des décisions de justice ; 					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>3.1. Taux de réalisation des activités de suivi des interpellations et des recommandations de l'EID</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">90</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, rapport-bilan, compte-rendu de réunions, actes de l'EID.</p>						
<p>Méthodologie : Nbre d'activités de suivi réalisées / nbre d'activités de suivi prévues</p>						
<p>3.2. Taux de règlement des conflits</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">50</p>	<p align="center">50</p>	<p align="center">100</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel</p>						
<p>Méthodologie : Nbre de conflits réglés / nbre de conflits soumis</p>						

1. MISSIONS :

- Maintien de l'équilibre et du pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays.
- Veiller à la gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.
- Proposer au Gouvernement des mesures d'appui aux média d'Etat.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Assurer à tout citoyen l'accès aux média d'Etat sans exclusive, en tenant compte de toutes les différentes sensibilités du pays tant politiques qu'économiques, sociales ou culturelles.
- Gérer équitablement le temps d'antenne et l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.
- Proposer au gouvernement des mesures d'appui nécessaires au bon fonctionnement des média d'Etat

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

195 COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	10 886 000	10 677 080	154 781 000	116 053 446	0	0	165 667 000	126 730 526	76,5%
TOTAL		10 886 000	10 677 080	154 781 000	154 781 000	0	0	165 667 000	126 730 526	76,5%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le CNEAME est chargé de veiller à l'égal accès de tous citoyens aux média d'Etat

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Renforcer les capacités en ressources humaines, financières et matérielles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La plupart des objectifs prévues par le Comité National de l'Egal Accès aux Media d'Etat ont été atteints. La formation se traduit par des voyages d'étude et d'information assurant un renforcement des capacités des membres. Au terme de l'exercice budgétaire, le Comité a renouvelé à son équipement bureautique.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'Exécution du Programme de Formation	%	100	83	1	100	80
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/ nombre prévu d'agents à former) x 100						
Moyens de vérification : Attestation de participation et Rapports de formation						
1.2 Taux d'augmentation des ressources financières	%	-32,1	21,28	0	3	-5,93
Précisions méthodologiques : $\{[(\text{Ressources financières en année } n) - (\text{Ressources financières en année } n-1)] / (\text{Ressources financières en année } n-1)\} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapports d'exécution du Budget						
1.3. Taux de satisfaction des besoins d'équipements	%	80	100	1	50	100
Précisions méthodologiques : (nombre de matériels acquis/ nombre de matériel prévu) x 100						
Moyens de vérification : Documents comptables						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique de Défense Nationale et de la mise en œuvre de la politique de promotion des anciens combattants. En particulier, il est chargé de :

- Elaborer et coordonner les éléments de la politique du département ;
- Préparer et accroître la capacité opérationnelle des Forces Armées ;
- Contrôler l'état opérationnel des Forces Armées ;
- Assurer la formation de base et continue des Forces Armées ;
- Veiller à la mise en œuvre des mesures de protection et de promotion des anciens combattants militaires retraités et victimes de guerre.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. assurer la défense du territoire nationale ;
2. contribuer au maintien de la paix dans le monde ;
3. contribuer à la promotion de l'intégration Africaine ;
4. contribuer au développement économique et social.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

210 MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	64 311 014 000	66 663 154 052	34 289 472 000	33 340 680 874	80 885 790 000	80 842 617 735	179 486 276 000	180 846 452 661	100,8%
02	Gestion des Opérations Militaires	0	0	6 582 024 000	5 676 895 179	26 808 000	21 446 400	6 608 832 000	5 698 341 579	86,2%
03	Inspection des Armées	0	0	103 969 000	83 145 966	0	0	103 969 000	83 145 966	80,0%
04	Formation	0	0	709 195 000	573 828 293	3 160 000	2 528 000	712 355 000	576 356 293	80,9%
05	Gestion des Transmissions	0	0	217 878 000	174 273 235	0	0	217 878 000	174 273 235	80,0%
TOTAL		64 311 014 000	66 663 154 052	41 902 538 000	41 902 538 000	80 915 758 000	80 866 592 135	187 129 310 000	187 378 569 734	100%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour objet :

- L'élaboration et la coordination des éléments de la politique du Département dans les domaines du personnel, du matériel, et des moyens financiers
- La Gestion et le suivi de l'utilisation efficiente des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :		Unité de Mesure	Période			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif n°: 1 Assurer une gestion efficace des ressources du département.			Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: Suite à la mobilisation des ressources et à la mise en œuvre de la loi de programmation militaire le département a connu une réelle satisfaction dans son programme d'équipements et de recrutements. Quant au taux d'exécution budgétaire, il s'explique par la rétention opérée par la DGB.				
1.1 Taux d'exécution du budget.		%	99,99	99	99	99	96
Moyens de vérification : Compte Administratif							
Méthodologie: Crédits liquidés/Crédits Budgétaire* 100							
1.2 Taux de satisfaction du programme d'équipements		%	99	99	99	99	99
Moyens de vérification : Marchés et contrats							
Méthodologie: (Equipements acquis /Equipements prévus)* 100							
1.3 Taux d'exécution du recrutement		%	100	100	0	100	99
Moyens de vérification : Décision d'incorporation							
Méthodologie : (Nbre d'incorporation réalisé/Nbre prévu)* 100							

Objectif n°2 : Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2: Les réalisations ont permis de mieux coordonner les différentes activités en vigueur dans le département suite à la tenue régulière des réunions.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisations du programme de suivi	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'exécution du programme						
Méthodologie: (activités de suivi réalisées /activités de suivi prévues)*100						

Objectif n°3 : Participer à la mise en œuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestation au profit d'autres pays.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les AMC n'ont pas fourni du matériel technique et de prestation pour d'autres départements. Quant à l'EMP, elle a assuré avec satisfaction la formation des éléments du Ministère de l'Administration Territoriale et du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de réalisation des prestations des AMC*	%	100	100	100	100	0
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: (Réalizations/prévisions)* 100						
3.2 Taux de réalisations des prestations EMP*	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de formation						
Méthodologie : (Nbre d'éléments formés/Nbre d'éléments prévus)*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
- Organisation des exercices et manœuvres d'ensemble ;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Maintien en condition opérationnelle des Forces Armées	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: En dépit des efforts consentis par l'Etat pour mieux doter les unités combattantes, la faiblesse en moyens de combat persiste. Les forces terrestres continuent de perdre assez de matériels du fait des actions terroristes, aussi le taux d'attribution demeure élevé. Les efforts fournis dans le cadre de la reconquête ont permis de renouer en partie avec l'instruction. Les directives interarmées et annuelles ont été déroulées conformément à la règle dans le cadre des séminaires cadre.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de satisfaction du TED*	%	100	60	43,01	82	50,23
Moyens de vérification : Rapports						
Méthodologie: (Réalisations/TED)* 100						
1.2 Taux d'exécution des programmes d'instruction	%	90	50	76,11	75	81
Moyens de vérification : Rapports						
Méthodologie: (Volumes Horaires exécutés/Volumes Horaires Prévus)* 100						
1.3 Taux de réalisation du programme des outien logistique	%	90	60	49	83	56
Moyens de vérification : Rapports						
Méthodologie: (Soutiens réalisés/Soutiens prévus)* 100						

Objectif n°2: Participer à la sécurisation du territoire national	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'occupation partielle des régions de Gao, Tombouctou et Kidal est un handicap majeur dans la couverture sécuritaire totale du territoire. Cependant la mise à disposition des GTIA (Groupe Tactique Inter Armes), les formations EUTEM (Formation de l'Union Européenne au Mali) et les opérations en cours ont été d'un apport capital pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. Toute fois la situation sécuritaire reste préoccupante.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'implantations des unités	%	20	80	53,42	60	58,66
Moyens de vérification : Rapports						
Méthodologie : (Nbre d'unités implantées/Nbre d'unités prévues)*100						
Objectif n°3: Participer au maintien de la paix dans le monde	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3: Le Mali continue à participer au maintien de la paix dans le monde par l'envoi d'observateurs sous mandat des Nations Unies .Le nombre d'observateurs militaires est en constante diminution en raison de la présence d'une mission onusienne au Mali : la MINUSMA.					
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'observateurs déployés.	%	50	28	19	25	6
Moyens de vérification : Actes administratifs						
Méthodologie: (Effectifs déployés/Effectifs requis)*100						

Objectif n°4 : Participer au développement économique et social	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Le département a participé au développement économique et social à travers : - l'octroi d'aides alimentaires et montage des projets individuels et collectifs au profit des populations dans les zones d'opération ; - la Participation à la lutte aviaire et antiacridienne, pluies provoquées, au sauvetage et au transport de fonds ; - Des actions de travaux de rénovation et d'entretien de logement militaire, réalisation d'un entrepôt militaire en Guinée - l'animation d'un poste de surveillance à la frontière de la Guinée dans le cadre de la lutte contre Ebola, la participation pleine à toutes les spécialités des médecins militaires dans les services de santé publiques.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Prestation des services spécialisés	%	100	100	100	-	100
Moyens de vérification : Rapports						
Méthodologie : (Nbre de réalisations/Nbre de sollicitations)*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Le contrôle opérationnel et l'administration des services, unités et formations des forces armées implantées sur le territoire National ;
- Le contrôle de gestion des moyens mis à leur disposition.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif n°1 : Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'accomplissement des missions programmées et non programmées a permis d'apprécier l'organisation et l'opérationnalité des unités et structures de soutien à travers les inspections ci-après :</p> <p>LES SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Direction de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) ; - La Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA). <p>LES UNITES NON PROGRAMMEES INSPECTEES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les unités et formations de la 4ème Région Militaire (Kayes) ; - Les unités et formations de la 8ème Région Militaire (Sikasso) ; - Les unités et formations de la 2ème Région Militaire (Ségou) ; - Les unités et formations de la 3ème Région Militaire (Kati et Koulikoro). <p>LES UNITES NON PROGRAMMEES DE LA MISSION INSTRUITE PAR LE MINISTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Opération MALIBA de Nara. 					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>1.1 Taux d'exécution du programme d'Inspection</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">25</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activité</p>						
<p>Méthodologie : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Mettre en œuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- Promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif n°1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: Dans le souci de contribuer au renforcement de capacités d'opérations militaires, la Direction des Ecoles Militaires à travers ses structures techniques a procédé à la formation de base des Officiers (226), Sous-Officiers (357) et Elèves du Prytanée (349) ainsi que la formation continue des Officiers (95) et non Officiers (60).				
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: Activité réalisée/ Activité prévue*100						
1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	91	99	91,06	100	95,67
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: Nombre réussi/ Nombre présenté*100						
1.3 Elèves et stagiaires formés	Nombre	140	170	100	3240	1087
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: Dénombrement						
Objectif n°2 : Assurer la formation des agents d'autres départements		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2: Les formations prévues n'ont pas pu avoir lieu faute de prise en charge du cout par les ministères demandeurs (Environnement, Finances , Protection Civile).				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Proportion d'agents extérieurs formés	%	318	167	0	9,25	0
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: Nbre d'agents extérieurs formés/Nbre d'agents formés*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes des Transmissions des Armées ;
- Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des transmissions des Armées ;
- Approvisionner les Armées en matériel des transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation ;
- Assurer la formation du personnel des transmissions ;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Assurer en temps de paix et en temps de crise les besoins en Transmission des Ar		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1: La rétention partielle des crédits de fonctionnement et certaines urgences sécuritaires n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé pleinement notamment la création de nouveaux réseaux.				
Indicateurs de résultats:	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des besoins en transmissions	%	95	99	99	100	45
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Méthodologie: (réalisations/prévisions)*100						

1. MISSIONS :

Le Département de la Justice a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Justice, de Sceaux de l'Etat et des Droits de l'Homme.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Améliorer la performance et la crédibilité du service public de la justice
- Renforcer l'indépendance de la justice
- Améliorer l'accessibilité de la justice aux populations

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

220 MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale, Coordination et Contrôle	535 570 000	415 987 289	3 150 659 000	2 774 660 045	3 800 000 000	3 228 821 026	7 486 229 000	6 419 468 360	85,8%
02	Elaboration de la Politique Juridique et Judiciaire de l'Etat, Gestion de la Carrière et Formation des Magistrats	6 213 619 000	5 759 897 852	479 300 000	390 462 536	33 200 000	26 560 000	6 726 119 000	6 176 920 388	91,8%
03	Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	993 691 000	803 241 485	1 535 753 000	1 398 126 198	0	0	2 529 444 000	2 201 367 683	87,0%
TOTAL		7 742 880 000	6 979 126 626	5 165 712 000	4 563 248 779	3 833 200 000	3 255 381 026	16 741 792 000	14 797 756 431	88,4%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et de droits humains et, à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer la performance et la crédibilité du service public de la justice.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La performance des cours et tribunaux a été assez moyenne car seulement deux tiers des assises prévues ont été tenus. En ce qui concerne les fonds extérieurs, seul le fonds d'appui canadien PO PRODEJ Intérimaire a connu des décaissements en 2015, avec un taux de moins de 40% au 31/12/2015. Mais comme indiqué en note de bas de page, ce taux a rapidement atteint 70 % en fin mars 2016, période de clôture et de début de l'exercice budgétaire de la plupart des PTFs.				
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Niveau de satisfaction des maliens sur l'état de la justice.	%	-	-	26,8	30	-
Moyens de vérification : Rapports d'activités CPS/SJ, Rapport d'enquête Sondage HILLS						
Précisions méthodologiques : il s'agit d'organiser un sondage d'opinion. (nombre de sondés satisfaits/ nombre total de sondés) x 100						
1.2 Taux de réalisation des sessions de Cours d'Assises.	%	44,45	77,78	-	100	66,66
Moyens de vérification : Rapports d'activités des cours d'Appels.						
Précisions méthodologiques : (nombre de sessions d'assises organisées/nombre de sessions d'assises prévu) x 100.						
1.3 Niveau de décaissement du financement extérieur.	%	0	0	0	85	36,83
Moyens de vérification : Revue PO/PRODEJ.						
Précisions méthodologiques : il s'agit de rapporter le montant des décaissements de l'année N sur les montants de financement acquis de l'année N						
Formule = Montant des décaissements N x100/ Montant total de financement acquis N.						

Objectif n°2 : Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue et la criminalité organisée

Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Des avancées notables ont été réalisées en matière de gouvernance grâce à une contribution essentielle du secteur de la justice, au travers d'actions qui ont grandement amélioré la perception des partenaires techniques et financiers (FMI/FEC, Banque mondiale etc.) du Mali quant à son engagement pour la promotion d'une gouvernance vertueuse au service des populations et du développement. Ce sont notamment :

- La production par le ministère de la justice, de rapports trimestriels du secteur de la justice destinés au Comité National de suivi de la mise en œuvre du nouveau plan gouvernemental 2014-2018- de lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière.
- La réactivation des dossiers au niveau des trois (03) pôles économiques et financiers (Bamako : 245 dossiers, Kayes : 92 dossiers et Mopti : 37 dossiers) pour un traitement diligent et efficace par les Cours et Tribunaux. A ce titre, des efforts ont été consentis pour renforcer les capacités opérationnelles (véhicules pour les trois pôles économiques et financiers et la Chambre d'accusation de Kayes, dotations en matériels informatiques et bureautiques pour les parquets généraux, les Chambres d'accusation et les Cours d'Appels.).
- La tenue de trois (03) sessions des Cours d'Assises dans les ressorts des Cours d'Appel de Bamako, Kayes et Mopti.
- La diffusion, la traduction et la vulgarisation de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, instrument juridique indispensable pour la croisade contre la corruption et la délinquance économique et financière au Mali.
- L'adoption le 23 septembre 2015 par le Conseil des ministres des projets des textes résultant de la loi susvisée :
 - Ordonnance n° 2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite ;
 - Décret portant organisation et fonctionnement de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite ;
 - Décret n° 2015 -0606/P-RM du 05 octobre 2015 fixant les modalités d'application de la loi portant prévention et répression de l'enrichissement illicite.

Objectif n°2 : Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue et la criminalité organisée

La tenue du 28 au 31 juillet 2015 avec l'appui de l'ONUDC, d'un atelier d'auto-évaluation, conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption ratifiée le 18/04/2008 par le Mali. Cette auto-évaluation, qui a enregistré la participation des représentants des institutions de l'Etat, des départements ministériels, de la société civile et du secteur privé, sous l'égide du Ministère chargé de la Justice, rend éligible notre pays à l'évaluation globale de la Conférence de Saint Peters bourg tenue en novembre 2015. Au demeurant, le rapport d'auto-évaluation ainsi produit a fait l'objet de transmission à l'ONUDC à l'effet de sa pré-évaluation par ses pairs notamment le Niger et l'Afghanistan. Le Mali lui-même évaluera l'Albanie.

Des rencontres d'échanges entre BVG et Pôles Economiques et Financiers pour rapprocher les points de vue dans le cadre de la synergie d'actions portant notamment sur :

- La méthodologie de vérification, rédaction et organisation du rapport du Vérificateur ;
- Lecture des pièces comptables et financières par les magistrats.

Des rencontres d'échanges CENTIF et Pôles Economiques et Financiers sur le blanchiment de capitaux.

Des rencontres d'échanges (du 1er au 16 septembre) des juristes du fonds monétaire international et de l'ensemble des structures en charge de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière sur la problématique de l'enrichissement illicite, du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

- La Production et diffusion des annuaires statistiques 2010-2011-2012-2013 du Secteur Justice par la CPS/SJ.
- La Production des 1er et 2ème rapport annuel de la section des comptes de la Cour Suprême (2012 et 2013) adressés au Président de la République, aux institutions de la République, aux ministères et aux Partenaires Techniques et Financiers conformément à la Loi n°96-071 du 16 décembre 1996 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et de la procédure suivie devant elle et ses textes modificatifs subséquents.

<p>Objectif n°2 : Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue et la criminalité organisée</p>	<p>- L'inspection des juridictions et des maisons d'arrêt des régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro et dotation de l'ISJ en matériels bureautique et informatique en plus de deux véhicules (Berline et Pick up).</p> <p>- L'audit de la chaîne pénale a abouti au projet de renforcement des capacités opérationnelles de la justice pénale pour une prise en compte optimale d'une distribution efficace de la justice.</p> <p>- La tenue de deux sessions du groupe thématique mixte Justice & Lutte contre la corruption sous la coprésidence du Ministre de la Justice et du Directeur de la Coopération du Canada agissant en qualité de Chef de file des PTF (une trentaine de membres) ainsi que des structures ci-après : Section des comptes/Cour suprême, BVG, CENTIF, Comité National de Suivi du Plan d'actions national de lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière.</p> <p>- Les décisions (au nombre de 1042) de justice en matière de délits économiques et financiers et celles qui promeuvent le climat des affaires en matière commerciale ont été régulièrement publiées et portées sur le site Web de la CPS du secteur justice (www.reforme-justice.gouv.ml) en exécution des recommandations du Forum national de lutte contre la corruption et conformément à la matrice des déclencheurs Gouvernement/PTF.</p>					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
<p>2.1 Pourcentage des dossiers de corruption transmis ayant fait l'objet de poursuites, d'instruction et de jugement.</p>	Poursuites	-	-	-	40	80
	Instructions				40	40
	Décisions Judiciaires				30	9
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités pôles économiques et financiers.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nbre des poursuites, des instructions et des décisions judiciaires/ Nbre total des dossiers transmis) x 100.</p>						
<p>2.2 Pourcentage de décisions judiciaires des dossiers de terrorisme et de trafic de stupéfiants instruits.</p>	Terrorisme	-	-	-	40	63,15
	Trafic de stupéfiants	-	-	-	40	100
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités pôles anti-terrorisme.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nbre des décisions judiciaires/Nbre total des dossiers de terrorisme et ou de trafic de stupéfiants instruits) x 100.</p>						
<p>2.3 Taux d'exécution du programme d'inspection des Cours d'Appel et des tribunaux.</p>	%	82,35	86,95	47,37	90	77,46
<p>Moyens de vérification : Rapport d'inspection de l'ISJ.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nbre des Cours d'Appel et des tribunaux inspectés/Nbre total des Cours d'Appel et des tribunaux à inspecter) x 100.</p>						

<p>Objectif n°3 : Renforcer la promotion et la protection des droits humains et du genre</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Au niveau international, le Mali est désormais bien engagé dans les mécanismes ONUsiens (participation à la session du Conseil des droits de l'Homme à Genève en mars 2015, production des rapports nationaux et alternatifs relatifs à la situation des droits de l'Homme au Mali).</p> <p>Concernant la promotion et la protection des droits humains et du genre, des actions significatives ont été menées notamment grâce au Programme conjoint des Nations Unies à la Promotion des droits de l'Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la réalisation des études sur le renforcement de la justice pénale au Mali et sur la réforme judiciaire et pénitentiaire. - Réalisation de l'étude relative à la situation de référence sur la connaissance des droits économiques, sociaux et culturels (DESC). - Publication et diffusion des actes du colloque national sur la justice transitionnelle. - Appui institutionnel au renforcement des capacités d'intervention de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et des organisations de défense des droits humains, au Médiateur de la République dans l'organisation de l'Espace d'Interpellation Démocratique, au Ministère de la justice et à la CPS/Justice. - Appui au renforcement du mécanisme national d'élaboration des rapports et de suivi des recommandations faites au Mali par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. - Organisation du symposium national sur les droits de l'homme. - Séminaires de formation sur la justice transitionnelle à l'intention des journalistes, l'application par le juge des instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme à l'intention des membres de la Cour Suprême et sur le contrôle de la constitutionnalité des lois et engagements internationaux du Mali à l'intention des membres de la Cour Constitutionnelle.
---	---

Objectif n°3 : Renforcer la promotion et la protection des droits humains et du genre		<ul style="list-style-type: none"> - Relecture de quatre manuels de formation aux droits humains pour les magistrats et auxiliaires de justice, le personnel de l'administration pénitentiaire, des fonctionnaires de police et des gendarmes et élaboration de quatre guides du formateur pour ces manuels ; - Elaboration d'un projet de politique nationale des droits humains et son plan d'actions ; - Elaboration de notes relatives à la création de la direction nationale des droits de l'homme et à la publication des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ; - Campagnes d'information et de sensibilisation sur les DESC, la justice transitionnelle, les droits humains et la culture de la paix. 				
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage des acteurs de justice formé en droits humains et/ou genre	Magistrats	-	0	-	40	0
	Auxiliaires de justice		0		30	0
	Agents de la DNAPES		0		50	0
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : Rapport d'activités CPS/SJ, CNDH, OSC. Précisions méthodologiques : [Nombre des personnels formé (magistrats ou auxiliaires de justice ou agents APES)/Nombre total des effectifs (magistrats ou auxiliaires de justice ou agents APES)] x 100.						
3.2 Rapports annuels sur la situation des droits humains (Gouvernement, CNDH, AMDH).	Nombre	2	3	0	3	2
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : Rapport d'activités CPS/SJ, CNDH, OSC. Précisions méthodologiques : Dénombrement.						
3.3 Pourcentage des structures judiciaires touché par la campagne sectorielle anti-VIH/SIDA	%	0	-	-	30	0
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : Rapport d'activités Cellule sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA. Précisions méthodologiques : (Nbre de structures judiciaires touché par la campagne sectorielle/ Nbre total des structures judiciaires programmées) x 100.						

<p>Objectif n°4 : Suivre l'application des textes par les juridictions et améliorer la législation en matière civile, sociale, commerciale, pénale et de droit communautaire.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceau a pu réaliser des missions de suivi de l'application des textes notamment à Mopti, mais pas de vérification de l'effectivité des Bureaux d'assistance Judiciaires. Dans la même veine, un suivi de l'application des conventions par les tribunaux a été initié.</p> <p>De plus, après des années de tentatives, la désignation, l'installation et le début de l'opérationnalisation des médiateurs pénaux auprès des parquets d'instance, des TGI et des TI dans le cadre de la médiation pénale (cadre alternatif de gestion des dossiers judiciaires) ont été effectués aux fins de décongestionner les tribunaux.</p> <p>L'exécution des demandes d'extradition, d'entraide judiciaire et des commissions rogatoires internationales s'est fait de façon diligente et a permis de renforcer la coopération judiciaire entre le Mali et ses partenaires.</p>					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
<p>4.1 Pourcentage des Juridictions contrôlées respectant les textes et conventions.</p>	%	5	-	-	70	100
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités et de contrôles DNAJS.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nbre de juridictions respectant les textes et conventions x100/Nbre total de juridictions contrôlées.</p>						
<p>4.2 Pourcentage de révision des textes à harmoniser.</p>	%	-	71	75	100	-
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités et de contrôles DNAJS.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nbre de textes révisés x100/Nbre total de textes à harmoniser.</p>						
<p>4.3 Niveau d'exécution des actes posés en matière de suivi des conventions de coopération judiciaire.</p>	%	100	83	100	100	67
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités DNAJS.</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nbre d'actes posés x100/Nbre total des demandes et requêtes en matière de suivi des conventions.</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la justice et son accessibilité, élaborer la politique de l'Etat relative à l'organisation, au contrôle et au fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques, participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat.

Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services judiciaires.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le département s'emploie à rendre la justice plus proche des maliens géographiquement et dans sa fonctionnalité à travers, notamment, les actions suivantes :</p> <p>Opérationnalisation de six juridictions d'instance (Yélimané, Nioro du sahel Bougouni, Niono, San, Bandiagara) pour tenir compte de la fonctionnalité conformément à la nouvelle réorganisation judiciaire qui consacre la séparation des fonctions de poursuites, d'instruction et de jugement, aux fins de réaliser le triptyque de la refondation de la justice malienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprocher la justice des justiciables ; - veiller à la séparation des fonctions de poursuites, d'instruction et de jugement ; - crédibiliser les décisions de justice par le principe de la collégialité. <p>Opérationnalisation de la Politique Nationale d'Accessibilité à la Justice et observance des textes relatifs à la médiation civile et pénale.</p>
---	---

<p>Objectif n°1 : Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services judiciaires.</p>	<p>Conception et publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la mallette de l'auditeur dans le cadre de la formation aux droits de l'Homme des acteurs de la Chaîne pénale ; - du recueil des codes et textes usuels de la République du Mali Tomes 1, 2 et 3 ; - du recueil des textes fondamentaux de la Justice (édition 2015, tomes 1 et 2) ; - du recueil des instruments internationaux des droits de l'homme (tome1) et des instruments régionaux des droits de l'homme (tome 1) ; - du bulletin d'information « Dignité et Justice pour Tous ». <p>Accord de partenariat signé le 26 mars 2014 à Genève entre l'African Law Library et le Ministère de la Justice pour assurer la visibilité et la promotion aux niveaux africain et international dans le domaine du droit et de la gouvernance.</p> <p>Il faut souligner que les actions de cet axe ont été fortement perturbées par la crise, mais une convention entre les Pays-Bas et Dèmèso a permis courant 2015 de construire, d'installer et d'opérationnaliser des bureaux d'assistance juridique et judiciaire en commune 3 de Bamako, dans la région de Ségou et les localités du nord du pays.</p> <p>Dans le cadre du Programme d'Appui à la Justice au Mali (PAJM) financé par l'Union Européenne, un programme de mise en œuvre de bureaux d'assistance judiciaire a été élaboré et sera opérationnalisé dans le reste du pays.</p> <p>Toutefois, il faut souligner qu'une contribution annuelle de 100 millions de Francs CFA sur budget national a été dédiée à l'assistance judiciaire à l'occasion des Cours d'Assises dans les ressorts de Kayes, Bamako et Mopti et à l'assistance judiciaire obligatoire des mineurs.</p>
--	---

Objectif n°1 : Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des services judiciaires.		L'ensemble de ces actions se chiffre à au moins 4 milliards 661 millions de Francs CFA pour marquer plus de solidarité en faveur d'une justice équitable en direction des personnes défavorisées et vulnérables notamment les femmes et les enfants.					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015		
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations	
1.1 Niveau de réalisation des infrastructures de la nouvelle Carte Judiciaire.	%	-	4,5	-	15	4,5	
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAJ. Précisions méthodologiques : Nbre des nouvelles constructions et réhabilitations x100/ Nbre total des infrastructures prévues.							
1.2 Délai moyen de jugement des affaires enrôlées au niveau des tribunaux de grande instance	Civile	Nombre de jours	-	74	-	60	20
	Pénale		-	165	-	120	25
Moyens de vérification : Rapports RDJ-SJ. Précisions méthodologiques : Dénombrement.							
1.3 Pourcentage des juridictions disposant d'un bureau d'accueil et d'orientation fonctionnel.	%	2,86	2,86	2,86	9	7,14	
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAJ. Précisions méthodologiques : Nbre de juridictions contrôlées x100/Nbre total de juridictions inférieures.							

Objectif n°2 : Poursuivre la mise en œuvre de la politique de l'Etat relative à l'organisation, au contrôle et au fonctionnement des professions juridiques et judiciaires.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les contrôles n'ont pas été effectués mais une partie des notices mensuelles et les données statistiques relatives aux personnels a été exploitée.					
	L'ensemble des projets de code de déontologie et de règlements intérieurs des professions juridiques et judiciaires (avocats, notaires, huissiers de justice, greffiers, commissaires-priseurs, agents de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée) est disponible pour être introduit en Conseil des ministres.					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage de juridictions contrôlées.	%	40,32	0	0	40	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAJ. Précisions méthodologiques : Nbre de juridictions contrôléesx100/Nbre total de juridictions programmés.						
2.2 Pourcentage de professions juridiques et judiciaires contrôlées.	%	-	-	-	5	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAJ. Précisions méthodologiques : Nbre de professions juridiques et judiciaires contrôléesx100/Nbre total de professions juridiques et judiciaires programmé.						
2.3 Pourcentage de mise à jour des dossiers administratifs des agents.	%	50	65	-	90	65
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAJ. Précisions méthodologiques : Nbre de dossiers administratifs mis à jour x100/Nbre total de dossiers administratifs existant.						

Objectif n°3 : Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : En 2015, il n'y pas eu de formation initiale faute de promotion d'auditeurs de justice, de greffiers stagiaires et de surveillants de prison stagiaires. Par contre, les acteurs de justice notamment les magistrats, les greffiers, les avocats et officiers et agents de police judiciaire ont été formés sur les thématiques liées au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée. Toutes choses devant permettre à la justice d'être à hauteur de mission en ce qui concerne ces thématiques dénommées « enjeux nouveaux ».					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
3.1. Pourcentage de réussite des auditeurs de justice à l'examen de sortie de promotion à l'INFJ.	%	98,11	87,5	92,45	100	-
Moyens de vérification : Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques : Nbre d'auditeurs de justice ayant réussi à l'examen de sortie x100/Nbre total des auditeurs de justice de la promotion.						
3.2 Pourcentage des magistrats ayant bénéficié d'une formation spécialisée.	%	-	0	-	10	15
Moyens de vérification : Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques : Nbre de magistrats ayant bénéficié de formation spécialisée x100/Nbre total des magistrats existant.						
3.3 Pourcentage des auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue.	%	-	0	-	10	4
Moyens de vérification : Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques : Nbre d'auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue x100/Nbre total des auxiliaires de justice.						

Objectif n°4 : Faciliter l'accès à l'information juridique et judiciaire.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Depuis 2012, Il n'y a pas eu d'amélioration sur ce point au niveau des juridictions grâce à la coopération de l'Union européenne et du PNUD avec la MINUSMA, des ouvrages ont été acquis et distribués aux magistrats et autres acteurs de justice.					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de juridictions disposant de salle de documentation juridique et judiciaire.	%	3	1,44	3	10	3
Moyens de vérification : Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques : Nbre de juridictions disposant de salle de documentation x100/Nbre total des juridictions du pays.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Direction de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES) est chargée d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en œuvre de cette politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif n°1 : Améliorer les conditions de détention de la population carcérale.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'an 2015 a été une année charnière pour l'Administration pénitentiaire et l'éducation surveillée. En effet, des acquis et avancées significatifs ont été réalisés non seulement pour l'amélioration des conditions de travail mais aussi et surtout pour une plus grande humanisation des conditions carcérales.</p> <p>On peut citer dans ce registre entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition de nombreux matériels roulants (véhicules et motocyclettes), bureautiques et informatiques, mobiliers de bureau et moulins ; - le lancement des travaux de réhabilitation de l'ensemble des centres de détention du Mali ; - l'opérationnalisation du programme de réinsertion sociale des détenus à travers l'équipement et la fonctionnalité des ateliers de soudure, tannerie, maroquinerie, menuiserie bois et métallique au niveau de Koutiala, Bollé femmes et mineurs, Gao, MCA Bamako Kayes, Bougouni et Tombouctou. - L'alphabetisation des détenus hommes, femmes et mineurs ainsi que la formation professionnelle de 62 femmes et filles ; - La réhabilitation et le renforcement des capacités opérationnelles des pénitenciers agricoles du Mali (Tana, Kénioroba, Konséhuela, Baguineda). <p>Les acquis de l'année 2014 ont été consolidés grâce notamment au maintien du niveau des crédits budgétaires mais aussi par la poursuite des actions de la MINUSMA et ses partenaires, du PNUD et du CICR au niveau de l'ensemble des structures.</p> <p>L'alimentation et les soins des détenus sont assurés et la séparation de genre (Hommes/Femmes/Mineurs) a été de rigueur au niveau des centres de détention (des insuffisances sont constatées à la MCA, à Bollé mineurs et des centres ne disposant d'infirmierie).</p>
--	---

Objectif n°1 : Améliorer les conditions de détention de la population carcérale.		Enfin, il faut noter l'organisation, grâce aux partenaires tels que les USA, la Marc et l'Autriche, de stage à l'étranger pour le perfectionnement des personnels administratif et surveillant.				
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant à la fois de quartiers séparés et d'infirmierie.	%	10	13,55	13,55	15	22,03
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre de centres de détention disposant à la fois de quartiers séparés et d'infirmierie x100/Nbre total des centres de détention du pays.						
1.2 Pourcentage de centres de détention octroyant trois repas/jour/détenu.	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre de centres de détention octroyant trois repas/jour/détenu x100/Nbre total des centres de détention du pays.						
1.3 Pourcentage des agents de l'APES formés en droits humains et carcéral.	%	0	0	0	50	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre d'agents de l'APES formés en droits humains et carcéral x100/Nbre total des agents de l'APES.						

Objectif n°2 : Promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle des détenus par le renforcement des structures de formation en personnel qualifié.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Cet objectif n'a pas enregistré des avancées notables mais un début de relance de la scolarisation des détenus mineurs et de formation professionnelle des détenus hommes et femmes a été réalisé grâce notamment aux PTFs.</p> <p>De fortes attentes ont été exprimées en ce qui concerne la mise à disposition de locaux propres aux directions régionales de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée.</p>					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévis.	
2.1. Pourcentage des détenus hommes et femmes bénéficiant d'une formation professionnelle.	%	0	0	-	5	7
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre de détenus hommes et femmes bénéficiant d'une formation professionnelle x100/Nbre total des détenus femmes et hommes						
2.2 Pourcentage des détenus garçons et filles bénéficiant d'une scolarisation.	%	0	0	-	40	28
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre de détenus garçons et filles bénéficiant d'une scolarisation x100/Nbre total des détenus garçons et filles.						
2.3. Pourcentage des administrations régionales de l'APES disposant d'équipements ou de locaux propres.	%	0	57,14	57,14	60	57,14
Moyens de vérification : Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques : Nbre d'administrations régionales de l'APES disposant d'équipements et de locaux x100/Nbre total des administrations régionales de l'APES.						

1. MISSIONS :

Au terme du décret n°2015- 115/P-RM du 25 février 2015 fixant les attributions des membres du gouvernement, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile.

A cet titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et l'application des règles dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- la sécurisation des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la république, des autorités publiques, des espaces, des ouvrages et bâtiments publics ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des forces de sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts aux publics ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts aux publics et dans les domaines publics ;
- l'information régulière du gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la sécurité intérieure.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à garantir en tout temps et en tout lieu sur toute l'étendue du territoire national la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- Contribuer à une meilleure protection des populations vis-à-vis des catastrophes naturelles.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

230 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	115 198 000	114 270 145	2 886 494 000	2 643 187 600	2 241 885 000	1 816 875 828	5 243 577 000	4 574 333 573	87,2%
02	Ordre et Sécurité	17 859 506 000	17 665 237 835	3 660 278 000	3 203 472 268	2 350 000 000	2 117 442 161	23 869 784 000	22 986 152 264	96,3%
03	Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	2 979 231 000	2 708 053 138	924 096 000	774 643 094	370 000 000	319 599 857	4 273 327 000	3 802 296 089	89,0%
TOTAL		20 953 935 000	20 487 561 118	7 470 868 000	6 621 302 962	4 961 885 000	4 253 917 846	33 386 688 000	31 362 781 926	93,9%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : les activités menées en 2015 par le Cabinet, l'Inspection, la DRH et la DFM ont permis de mieux coordonner les activités du département.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Indicateur 1.1 : Taux de réalisation des activités de coordination de suivi.	%	84	85	86,53	88,66	95
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de mission réalisée/nombre de missions prévues) X 100.						
Indicateur 1.2 : Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	88	89	90	100	61.45
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de missions effectuées /nombre de missions prévues) X 100.						

Objectif n° 2 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la réalisation des besoins en matériels et mobiliers au compte du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile(MSPC), a permis d'améliorer les conditions de travail des différents bénéficiaires. Cependant, il faut reconnaître que des efforts restent encore à faire en vue de la couverture des besoins nouveaux, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Indicateur 2.1 : Taux d'exécution du budget annuel.	%	97	95	94.75	99	99.69
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités de la DFM.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (budget exécuté /budget alloué) X 100.						
Indicateur 2.2 : Taux de réalisation des besoins en matériel.	%	95	78	98	97	99.74
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités de la DFM, situation d'exécution du budget.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (besoins satisfaits /besoins exprimés) X 100.						
Indicateur 2.3 : Taux d'exécution du programme de réalisation et de réhabilitation des infrastructures.	%	90	78	80	97,5	99.44
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités de la DFM.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (budget exécuté /budget alloué) X 100.						

Objectif n° 3 : Assurer la gestion et le développement des ressources humaines	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la mise en œuvre des programmes de recrutement et de recyclage a permis au MSPC de renforcer les effectifs au niveau de la Police, de la Protection Civile, de la Garde Nationale et de la Gendarmerie. Ce programme a également été un moyen de renforcement de capacité pour les Forces de Sécurité.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Indicateur 3.1 : Taux de réalisation du programme de recrutement.	%	0	0	0	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel DRH et des autres services.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de recrutements effectués /nombre de recrutements prévus) X100						
Indicateur 3.2 : Taux de réalisation du plan de formation.	%	-	-	95	95	95
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel DRH.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de recyclages réalisés/ nombre de recyclages prévus) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet le maintien de l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : l'acquisition de matériels de maintien de l'ordre, de matériels techniques et roulants pour l'intervention et pour les patrouilles ont permis d'assurer la quiétude et la sécurité des personnes et de leurs biens sur la quasi-totalité du territoire national.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
Indicateur 1.1 : Taux de criminalité.	%	70	60	55	48	81
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports des services de sécurité (statistique).						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de delit de criminalité de l'année N/ nombre de ciminalité de l'année N-1) x 100						

Objectif n° 2 : lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : l'acquisition de matériels spécifiques et de moyens roulants ont parmi la saisie des quantités importantes des stupéfiants, d'appréhender des consommateurs, et de sensibiliser la population sur les conséquences néfastes de la drogue sur la santé et la vie sociale.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalizations
Indicateur 2.1 : Taux de narcotrafiquants arrêtés.	%	58	36	77	62	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel de l'OCS.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de cas arrêtés/ nombre de cas enregistrés) X 100.						
Indicateur 2.2 : Taux de saisies des stupéfiants.	%	-	-	10	25	
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel OCS.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de cas de criminalité élucidés/ nombre de cas enregistrés) X 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas de pénurie alimentaire, d'incendie, de noyades et de catastrophes naturelle sur toute l'étendue du territoire national.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs n° 1 : prévenir les sinistres et réduire leurs néfastes sur la population.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les activités menées dans le cadre de cet objectif ont contribué à limiter les sinistres. Les populations ont bénéficiées de l'assistance quasi permanente de la protection civile au cours des différents sinistres.				
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Indicateur 1.1 Taux de réalisation des programmes de prévention.	%	-	-	-	85	80
MOYENS DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre d'activités du programmes réalisés / nombre d'activités du programmes prévus) X 100.						

Objectifs n° 2 : Secours aux victimes.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La promptitude de l'intervention des agents de la protection civile a permis de soulager nombres de victimes, de sauver des vies et de réduire substantiellement les délais d'intervention suite à des accidents.				
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Indicateur 2.1 : Secours réalisés.	%	12 853 secours pour accidents de circulation	-	-	20 000 secours pour accidents de circulation	
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (nombre de secours réalisés/ nombre de cas signalé) x 100						
Indicateur 2.2 : Délai, moyen d'intervention.	Temps	10mn	10 mn	10 mn	20 mn	15 mn
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : durée moyenne entre l'alerte et la prise en charge.						

1. MISSIONS :

Elaboration et mise en œuvre de la politique économique, financière et monétaire de l'Etat

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources Humaines, matérielles et Financières

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

310 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES										
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution				
01 Administration Générale	637 991 000	637 989 608	7 374 620 000	7 004 810 245	25 450 539 000	4 105 218 394	33 463 150 000	11 748 018 247	35,1%	
02 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	820 579 000	777 108 263	867 516 000	641 869 568	1 307 671 000	823 233 258	2 995 766 000	2 242 211 089	74,8%	
03 Recouvrement des Recettes Fiscales	7 293 699 000	7 273 506 358	2 516 171 000	2 255 531 609	1 614 638 000	1 106 441 080	11 424 508 000	10 635 479 047	93,1%	
04 Contrôle et Assistance de la Gestion des Déniers Publics	1 323 657 000	1 305 669 336	1 557 522 000	1 307 055 162	609 920 000	512 218 235	3 491 099 000	3 124 942 733	89,5%	
05 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	2 257 680 000	2 250 339 083	722 809 000	692 943 754	735 388 000	510 399 492	3 715 877 000	3 453 682 329	92,9%	
06 Gestion de la Dette Publique	108 566 000	108 565 381	64 768 000	34 485 010	207 500 000	179 125 325	380 834 000	322 175 716	84,6%	
TOTAL	12 442 172 000	12 353 178 029	13 103 406 000	11 936 695 348	29 925 656 000	7 236 635 784	55 471 234 000	31 526 509 161	56,8%	

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Assurer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du développement.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : la coordination et le suivi -évaluation des politiques et stratégies du développement ont été assurés de façon satisfaisante à travers : - la stabilité macro-économique ; - La poursuite de la mise en œuvre des activités du PAGAM/GFP II (91,5 % en cours de réalisation); - La mise en œuvre de la revue 2014 du CSCRP 2012-2017.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Mise en œuvre satisfaisante du programme économique avec le FMI	-	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante
Précisions méthodologiques : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI.						
Moyens de vérification : Aide-mémoire des missions FMI						
1.2. Mise en œuvre satisfaisante du PAGAM/GFP	-	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante
Précisions méthodologiques : Appréciation du Comité technique du PAGAM/GFP.						
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAGAM/GFP.						
1.3. Mise en œuvre satisfaisante du CSCRP 2012-2017		satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante	satisfaisante
Précisions méthodologiques : Appréciation des PTF.						
Moyens de vérification : Revue annuelle 2014 du CSCRP						

Rappel de l'Objectif n°2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion efficace et efficiente des ressources humaines matérielles et financières n'a pas globalement atteint les résultats escomptés. Il convient cependant de noter que l'objectif relatif au pourcentage de mise en œuvre du plan sectoriel de formation a été atteint.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
2.1. Le taux de réalisation des besoins en matériel et équipement des structures	%	40	60	70	80	75
Précisions méthodologiques : (Nombre total d'équipements et de matériels livrés aux structures/ besoins exprimés en équipements et en matériels)*100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM.						
2.2. Pourcentage de mise en œuvre du plan de formation	%	70	75	80	80	80
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/prévision du plan de formation)*100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activité de la DRH						
2.3. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	-	100	100	71,84
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés définitivement notifiés/nombre de marchés prévus dans le PPM)*100						
Moyens de vérification :						
- Plan de passation des marchés						
- Tableau de suivi des marchés						

Rappel de l'Objectif n°3 : Assurer les conditions d'échange d'information et de données entre les différentes entités intervenant dans la gestion des finances publiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les conditions d'échange d'information et de données entre les différentes entités intervenant dans la gestion des finances publiques ne sont pas assurées à hauteur de souhait en raison de : - La non intégration effective des applications ; - Le retard pris dans le lancement officiel du Schéma Directeur Informatique 2015-2019 du Ministère de l'Economie et des Finances ;					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'intégration des différentes applications informatiques du département	%	80	90	90	85	90
Précisions méthodologiques : (nombre d'applications intégrées/ nombre total des applications informatiques du département)*100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF						
3.2 Taux d'interconnexion des différents réseaux informatiques du département.	%	80	90	95	95	90
Précisions méthodologiques : (Nombre de structures interconnectées du MEF/ nombre total de structures du MEF)* 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF						
3.3 Niveau de sécurité de données, des équipements électroniques, des ordinateurs, des systèmes de stockage et des équipements de télécommunication du Data Center du département des Finances.	%	50	90	95	100	95
Précisions méthodologiques : (Nombre de serveurs virtualités/Nombre de serveurs existants)*100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF						

Rappel de l'Objectif n°4 : Renforcer les performances des structures du département et autres acteurs publics et privés dans la gestion des finances publiques.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : les performances des structures du département et autres acteurs publics et privés dans la gestion des finances publiques ont été réalisées de façon satisfaisante grâce à l'appui financier de la CARFIP.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1. Le taux de réalisation du programme de formation	%	65	70	100	100	100
Précisions méthodologiques : -(Nombre de formation réalisées /Nombre de formations prévues)* 100						
Moyens de vérification : - rapport d'activité du CFD						

Rappel de l'Objectif n°5 : Assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : Le besoin est couvert sur le territoire national.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
5.1. Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	105,2	108,1	109,4	100	109,39
Précisions méthodologiques : (volume importé/ besoin de consommation)* 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. A ce titre, il:

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse, formule les avis et les propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en œuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif 1 : Améliorer le processus de programmation et de suivi du budget	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le budget 2015 a été exécuté dans la limite des inscriptions budgétaires. Les autres critères de gestion budgétaire dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI ont été respectés. Toutefois, l'écart entre les prévisions et l'exécution du budget 2015 est en deçà de la norme PEFA (Cadre de Performances des Finances Publiques) qui est de 5%. Concernant la préparation du budget, le délai accordé aux ordonnateurs secondaires est conforme à la norme (≥ 6 semaines). Le CBMT a été mis à jour mais les CDMT sectoriels n'ont pas été actualisés.					
Indicateurs de résultat :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Ecart entre les dépenses primaires totales réelles et les dépenses primaires initialement prévues.	%	6	5,5	5,9	≤ 5	5,8
Moyens de vérification : Rapport d'activités DGB et rapport PEFA (Cadre de Performances des Finances Publiques)						
Précisions méthodologiques : Valeur moyenne pondérée de l'écart entre les dépenses primaires (hors service de la dette et financement extérieur) effectives et les dépenses primaires initialement prévues, exprimée en pourcentage des dépenses primaires initialement prévues dans le budget, sur la base de la classification fonctionnelle.						
1.2 : Délai accordé aux ordonnateurs secondaires pour préparer le budget	Semaine	2	5,4	5	≥ 6	6
Moyens de vérification : la lettre circulaire de préparation du budget						
Précisions méthodologiques : dénombrement						
1.3 : Pourcentage des indicateurs budgétaires du programme avec le FMI (solde budgétaire de base, solde budgétaire de base sous-jacent et dépenses prioritaires réalisées en fin d'année) respectés	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : mémorandum mission FMI						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'indicateurs budgétaires du FMI réalisés / total des indicateurs prévus dans le programme) * 100.						

Rappel de l'Objectif 2 : Améliorer la transparence du budget d'Etat		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Conformément aux dispositions de la Loi n°2013-031 du 23 juillet 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et son décret d'application n°2014-0607 du 13 août 2014, plusieurs documents sont systématiquement publiés : la situation d'exécution trimestrielle, le cadrage budgétaire, les arrêtés d'ouverture de crédits, les documents du Budget Citoyen et la situation de paiement des mandats.				
Indicateur de résultat :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Accès du public aux principales informations.	Notation PEFA	C	C	C	B	B
Moyens de vérification : Rapport d'activité DGB et rapport PEFA						
Précisions méthodologiques : Trois à quatre des informations suivantes sont publiées : (i) documents de budget annuel, (ii) rapports intra-annuels sur l'exécution du budget, (iii) attribution des marchés importants, (iv) ressources mises à la disposition des unités chargées de la prestation des services de base.						

Rappel de l'Objectif 3: Moderniser la gestion budgétaire pour une efficacité des dépenses publiques		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les actions menées dans le cadre de la modernisation de la gestion budgétaire ont produit des résultats à hauteur de souhait. L'effectivité du budget-programmes, ainsi que la procédure d'autorisations d'engagement(AE) et crédits de paiement(CP) est en cours de réalisation. Ces deux (2) documents ont été annexés à la Loi de finances 2016.				
Indicateurs de résultat :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Effectivité du budget-programmes	-	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DGB						
Précisions méthodologiques : La loi de finances est présentée et exécutée en mode budget -programmes						
3.2: Effectivité de la procédure d'autorisations d'engagement(AE) et crédits de paiement(CP)	-	-	-	En cours	En cours	En cours
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DGB						
Précisions méthodologiques : La gestion budgétaire des dépenses d'investissement se fait en mode AE-CP						

Objectif 1 : Améliorer les recettes fiscales de l'Etat	APPRECIATION : les objectifs de recette de 2015 ont été atteints à travers les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du contrôle de la TVA ; • Renforcement du contrôle ponctuel, des enquêtes et des recherches en vue de rendre plus plausible le système déclaratif ; • Renforcement du Programme de Vérification des importations ; • L'application de la réglementation douanière ; • Renforcement des capacités par des formations ciblées et adéquates des agents ; • La diffusion de sketches et débats télévisés pour expliquer, et sensibiliser les contribuables sur les nouvelles reformes telle que celle sur l'impôt synthétique contenue dans l'annexe fiscale de 2015. Cependant des efforts restent à fournir pour atteindre le taux de pression fiscale de 17% fixé par l'UEMOA.					
	Indicateurs de résultat :	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de pression fiscale de	%					
la DGI		7,3	9,07	9,07	9,27	9,89
la DGD		5,5	6	6,5	6,7	7,51
Moyen de vérification : Document des comptabilités annuelles et TOFE Méthodologie : (Total des recettes Fiscales Annuelles rapportées au PIB nominal)*100						
1.2. Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la - DGI	%	23	10	27	>10	13
Moyen de vérification : Rapport de SIGTAS ; Méthodologie : (Nombre de contribuable immatriculés à l'année N-Nombre de contribuable immatriculés à l'année N-1 rapporté le nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)*100						
1.3. Taux de recouvrement par rapport aux prévisions	%					
DGI		100,57	90,13	100	100	100,2
DGB		100	101,3	88,82	100	106,67
Moyen de vérification : document des comptabilités annuelles de la DGI. Méthodologie : (Recouvrements par rapport aux prévisions)*100						

Objectif 2 : Améliorer les services aux contribuables	APPRECIATION : Les services aux contribuables ont été amélioré à travers : -La mise en place de nouveaux mécanismes d'écoute tels que la boîte à idée électronique, les nouveaux bacs, la diffusion de bulletins fiscaux, de sommaire fiscal ; - le dédouanement en ligne avec le logiciel SYDONIA WORLD ; - la création de la Direction de la Facilitation et du Partenariat avec les Entreprises, du Bureau Etudes, Appui et Communication. Cependant la réduction du délai de dédouanement avec le logiciel SYDONIA WORD, n'a pas été effective à cause du processus de basculement qui s'est étendu sur toute l'année.					
Indicateur de résultat :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisations
2.1. Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	59,02	66,51	66,51	66,51	66,51
Moyen de vérification : Rapport de sondage d'opinion; Méthodologie : (Nombre de contribuables satisfaits/Nombre de contribuables sondés)*100						
2.2 Réduction des délais de dédouanement	Heures	44	36	36	24	30
Moyen de vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des recettes et de la Planification de la DGD. Méthodologie : temps mis pour l'opération de dédouanement.						
Objectif 3 : Moderniser l'administration fiscale	APPRECIATION : La modernisation de l'administration fiscale se poursuit à hauteur de souhait. En effet, la composante majeure de cette modernisation repose sur le système informatique (SYDONIA WORLD et SIGTAS), les nouvelles méthodes de gestion (gestion axée sur les résultats, application des normes de service aux usagers, procédures informatisées de vérification) et une politique de sécurité répondant aux différentes préoccupations à travers un DATA CENTER.					
Indicateurs de résultat :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisations
3.1. Taux d'informatisation	%					
DGI		65,5	76	76	83	83
DGB		98	98	98,5	100	98,5
Moyen de vérification : Rapport annuel de la DGI et Rapport de la direction de l'informatique et de la statistique. Méthodologie : nombre de bureaux (centres) connectés sur nombre total de bureaux (centres) à informatiser)* 100.						
3.2. Niveau d'application des procédures informatisées DGI	%	moyen	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Moyen de vérification : rapport des contrôles internes Méthodologie : Appréciation du contrôle interne effectué par la SDOCS (sous-direction organisation et contrôle des services)						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour mission essentiellement :

- d'exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes ;
- de contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du ministère de l'Economie et des Finances ;
- de contrôler la gestion des deniers publics, contrôler la régularité des opérations financières, comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;
- d'analyser les avants projets des dossiers des marchés publics ;
- de contrôler les procédures de consultation en vue de l'adjudication et de l'attribution des marchés publics de travaux, fournitures et services ;
- de recevoir, analyser et traiter les informations contenues dans les déclarations de soupçon reçues des personnes assujetties à la loi du 29/12/2006 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et la loi n°25 du 23 Juillet 2008 portant répression du terrorisme, afin de déterminer l'origine frauduleuse des transactions ;
- de veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de Personnes au Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Assurer le contrôle permanent et a priori de la régularité de passation des marchés publics, et l'exécution du budget d'Etat, des Organismes Personnalisés et des Collectivités Territoriales</p>	<p>Appréciation de l'objectif n°1 : Le contrôle et le suivi de l'exécution du budget ont été assurés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrôle et le suivi de l'exécution des lois des finances, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités territoriales; - la participation au contrôle d'effectivité de la prestation de l'ensemble des travaux, fournitures et services ; - Le renforcement des capacités du personnel et l'acquisition de matériel de bureau, matériel informatique et en réseautique ; - La Construction de siège pour les délégations locales de la DDCF. <p>Le système de passation des marchés publics et des délégations de service public a été amélioré à travers la formation du personnel de la DGMP DSP à l'utilisation du manuel d'instruction pour l'appréciation de l'enveloppe financière prévisionnelle des marchés.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	98,46	98,9	98,9	98,9	98,9
<p>Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DDCF</p> <p>Précision méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques contrôlées qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier)*100</p>						
1.2 Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	-	-	99	99	100
<p>Moyen de Vérification : Rapport sur le contrôle d'effectivité de la prestation</p> <p>Précision méthodologique : (Nombre de participation de la DDCF aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception du même seuil)*100</p>						
1.3 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert	%	79	83	84	85	91,5
<p>Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP DSP</p> <p>Précision méthodologique : (Nombre de marché passés par appel d'offre ouvert / Ensemble des marchés passés)*100</p>						

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Améliorer le contrôle a posteriori de la gestion des Finances Publiques,	Appréciation de l'objectif n°2 : l'essentiel du contrôle a posteriori de l'exécution du Budget d'Etat a été assuré tant à l'intérieur du pays que dans les représentations diplomatiques et consulaires. Ce contrôle a permis d'une manière générale d'améliorer la gestion des finances publiques et d'une manière particulière de contribuer au perfectionnement des gestionnaires aux procédures administratives, comptables et financières. La forte sollicitation des autres départements explique le dépassement de la cible.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2-1 Taux de réalisation annuelle du programme de vérification	%	50	70	98	100	135
Moyens de vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées)* 100						
2-2 Taux de réalisation des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification: Rapport annuel de l'Inspection des Finances						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées)* 100						

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a été renforcée par la formation des acteurs impliqués dans le processus, la sécurisation du site web de la CENTIF, la signature d'accords de conventions entre les CRF partenaires ; l'élaboration de planning de formation et la production des rapports trimestriels et annuels. Le faible taux de l'indicateur 3.3 et 3.4 s'explique par l'arrivée des nouveaux membres de la CENTIF qui sont en cours d'installation.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux des dossiers de soupçon traités et envoyés au tribunal	%	55	60	65	70	100
Moyens de vérification : Répertoire des dossiers reçus Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers traités et envoyés / Nombre de dossiers reçus)*100						
3.2 Pourcentage des assujettis et agents de poursuite informés, formés et sensibilisés en moyen de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	%	60	70	78	80	100
Moyen de Vérification : Rapport de formation Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents ciblés)* 100						
3.3 Niveau de risques identifiés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	%	55	60	65	70	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel du CENTIF Précisions méthodologiques : (Nombre de risques identifiés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme / Nombre total de risques identifiés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme)* 100						
3.4 Pourcentage des dossiers traités en matière de transport physique des capitaux	%	60	70	78	80	0
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CENTIF Précisions méthodologiques : (Nombre des dossiers traités / Nombre des dossiers reçus)* 100						

OBJECTIF SPECIFIQUE4 : Veiller à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Les missions de contrôle de surveillance et d'évaluation financière des SFD par la CCS/SFD ont permis d'atteindre un niveau de viabilité sur le secteur. Cependant le secteur rencontre certaines difficultés qui sont : <ul style="list-style-type: none"> - Les remboursements de crédits par les sociétaires ; - Les difficultés de refinancement des SFD auprès de leurs partenaires ; - La non fourniture des informations règlementaires aux autorités de contrôle par certains SFD. 					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage des SFD estimés viables.	%	34,4	27,8	27,8	50	48,03
Moyens de vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD						
Précisions méthodologiques : (Nombre des SFD estimés viables / Nombre des SFD)* 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise :

- L'exécution des opérations du Budget de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics ;
- La gestion de la trésorerie,
- Un meilleur suivi des activités des établissements du secteur bancaire et des assurances.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la gestion budgétaire, comptable et financière de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La gestion budgétaire, comptable et financière de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics a été améliorée à travers la vérification des postes comptables secondaires, (recettes perception) dont les comptabilités sont intégrées dans celles des comptables supérieurs, les missions diplomatiques et les régies. Pour ce qui concerne les CT et les EP : Les outils de gestion (logiciel de gestion budgétaire et comptable des Collectivités, application de centralisation des données financières des EP, formations) mis à la disposition des recettes-perceptions et des agents comptables des Etablissements publics ont permis d'améliorer la qualité des documents produits et la réduction du délai de traitement et de transmission des informations. Note de bas de page : (72) les postes comptables supérieurs doivent être contrôlés au moins une fois tous les trois (03) ans.					
	Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de postes comptables supérieurs vérifiés	%	50	50	50	91	72
Moyens de vérification : Rapport de vérification des postes comptables de la DNTCP. Précisions méthodologiques : (Nombre de postes comptables contrôlés/ postes comptables)* 100						
1.2. Nombre moyen de collectivités par Recettes - Perception	Nombre	8	8	8	8	8
Précisions méthodologiques : (Nombre de collectivités / Recettes – Perceptions). Moyens de vérification : Rapport d'activités						

Rappel de l'Objectif n°2 : Rendre compte de l'exécution du Budget à bonne date	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : l'objectif de rendre compte de l'exécution du budget à bonne date n'a pas pu être atteint compte tenu des difficultés rencontrées dans le déploiement d'AICE. Cependant, grâce au suivi effectué par l'ACCT dans la centralisation des mouvements mensuels, confortés par l'envoi électronique des mouvements par certains postes disposant de l'application TABOR, on note une légère amélioration entre 2014 et 2015 (en moyenne 55 jours après le mois).					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Délai de production de la balance comptable	Jours	60	60	60	45 après le mois	55 après le mois
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques : Chaque poste comptable produit mensuellement sa balance. Les documents comptables sont centralisés à l'ACCT qui produit la Balance Générale. Il s'agit de réduire ce délai de production de la balance avec l'informatisation en cours dans les services du Trésor.						
2.2. Délai de production du TOFE	Jours				45 après le mois	55 après le mois
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques :						
2.3 Délai de production de Loi de Règlement	Date			20-sept-14	31-août-15	Décembre 2015
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques : date du bordereau d'envoi du projet de loi de règlement au Cabinet MEF						

<p>Objectif 3 : Assurer le suivi du secteur bancaire et la surveillance du secteur des assurances</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le suivi du secteur Bancaire et la surveillance de celui des assurances dans sa généralité n'ont pas été assurés à hauteur de souhait en raison des difficultés comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La non production des états financiers par les compagnies d'assurance conformément à la réglementation en vigueur ; - Le faible taux de rapatriement des recettes d'exportation dû à la détention par les sociétés minières de comptes offshore à l'étranger, de la non maîtrise des flux des marchandises expédiées hors du territoire, des insuffisances dans le dispositif de suivi du rapatriement des recettes d'exportation. <p>Cependant le taux de bancarisation élargi aux SFD et aux Emetteurs de Monnaie Electronique (EME) a été largement dépassé par le développement spectaculaire du mobile banking, suite à l'engouement des sociétés de téléphonie mobile à ouvrir des comptes au profit de leurs clients.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de Compagnies d'assurances et de courtiers suivis :	%					
- compagnies d'assurances		70	90	50	60	30
- courtiers d'assurances			20	60	70	55
<p>vérification : Rapport d'activités de la DNTCP</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nombre de compagnies contrôlées / Total des compagnies d'assurances) x100 (Nombre de courtiers contrôlés / Total des courtiers d'assurances) x100</p>						
3.2 Taux de bancarisation	%	12,5	9,5	15,3	16,5	39,73
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nombre de comptes bancaires/Population) x100</p>						
3.3 Taux de rapatriement des recettes d'exportations	%	22,5	28,5	34	35	21,3
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (recettes rapatriées/Valeur totale des exportations) x100</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- De gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- De contrôler l'émission et de suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- De recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- De donner une situation des ressources de l'Initiative PPTTE ;
- D'animer le comité de suivi et d'utilisation des ressources PPTTE ;
- De procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Assurer une meilleure gestion de la dette extérieure et intérieure	Appréciation de l'atteinte de l'Objectif n°1 : sur une prévision de 97 694 milliards de F CFA, le service de la dette extérieure a été exécuté à 100% à la date du 31 décembre 2015. La concessionnalité de la dette et le ratio de viabilité ont également été respectés.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	50	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : Le montant du service de la dette payée/montant prévu dans l'année. Moyens de vérification : TOFE						
1.2 Respect du taux de concessionnalité de 35% de l'élément don.	%	42,9	53,5	47,1	>=35	52
Précisions méthodologiques : $\text{Elément don} = ((\text{valeur nominale} - \text{valeur actuelle du prêt}) / (\text{valeur nominale du prêt})) * 100 \Leftrightarrow (\text{VN} - \text{VA}) / \text{VN} * 100$ Moyens de vérification : Base de données						
1.3 Ratio de viabilité de la dette :	%					
• VA/XGS doit être inférieur à 150% ;		56,2	66,1	67,1	<150	70,3
• Encours/PIB doit être inférieur à 70% .		31	30,5	30,02	<70	31,2
Précisions méthodologiques : • VA/XGS doit être inférieur à 150% ; • Encours/PIB doit être inférieure à 70% . Moyens de vérification : • Bulletin statistique annuel de la dette.						

1. MISSIONS :

Conformément au Décret N° 2014-0280/P-RM du 25 Avril 2014 fixant les attributions spécifiques des départements, le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions, a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines du travail, de la Fonction Publique et d'améliorer les relations du Gouvernement avec les autres institutions.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Conduire les politiques de travail, améliorer la gestion des ressources humaines de l'Etat et préserver la paix sociale ;
- Conduire l'élaboration, l'application et le contrôle des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- Conduire la mise en œuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- Améliorer l'organisation et la qualité des services de l'Etat ;
- Améliorer la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- Améliorer les relations du Gouvernement avec les Institutions autre que le Président de la République.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

320 MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	351 506 000	345 035 660	827 658 000	720 704 935	174 300 000	145 493 660	1 353 464 000	1 211 234 255	89,5%
02	Amélioration de la Gestion administrative des Agents de l'Etat	244 392 000	182 464 502	291 042 000	275 411 778	1 079 000 000	916 850 322	1 614 434 000	1 374 726 602	85,2%
03	Réformes Administratives et Politiques	450 371 000	442 209 401	95 428 000	74 410 076	41 500 000	38 355 965	587 299 000	554 975 442	94,5%
TOTAL		1 046 269 000	969 709 563	1 214 128 000	1 070 526 789	1 294 800 000	1 100 699 947	3 555 197 000	3 140 936 299	88,3%

<p>L'Objectif 1 : Préserver et consolider la paix sociale.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La mise en place diligente des commissions de conciliations favorisant un dialogue fructueux et constructif entre le gouvernement et les partenaires sociaux a conduit à l'apaisement du climat social et à la consolidation de la paix sociale.</p> <p>Sur 25 préavis de grève déposés, 10 ont été observés et 15 ont fait l'objet de levée de mot d'ordre de grève.</p> <p>Le comité genre a été mis en place. La réunion de prise de contact entre les membres du comité a été tenue. Le tableau statistique de femme par catégorie et par service du département a été élaboré et renseigné.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>1.1. Pourcentage des conflits gérés</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">55</p>	<p align="center">46</p>	<p align="center">45</p>	<p align="center">52</p>	<p align="center">60</p>
<p>Précisions Méthodologiques : Nombre de conflits sociaux gérés/nombre de conflits survenus.</p>						
<p>Moyens de vérification : PV de conciliation.</p>						
<p>1.2 Taux d'exécution du programme de formation du personnel sur le Genre.</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">60</p>	<p align="center">60</p>
<p>Précisions Méthodologiques : Nombre d'activités réalisées sur nombre d'activités prévues.</p>						
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités du Comité Genre du département.</p>						

L'Objectif 2 : Rationnaliser la gestion des ressources des services du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : 64 agents ont suivi des formations de renforcement de capacité sur 157 demandes d'où un taux de réalisation de 41%. La non atteinte des prévisions est due à l'insuffisance des crédits. Les structures ont exprimées des besoins qui ont été partiellement satisfaits. Sur 451 besoins exprimés 267 matériels ont été livrés pour équiper les structures du Département.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
2.1. Taux de réalisation du plan de formation sectoriel	%	-	62	34	65	41
Précisions Méthodologiques : Nombre d'agents formés/nombre de dossiers soumis à la Commission.						
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation						
2.2. Taux d'exécution des crédits alloués au département	%	99	98	99	99	98
Précisions Méthodologiques : Crédits exécutés/crédits alloués						
Moyens de vérification : Compte administratif						
2.3. Taux d'exécution du plan d'équipement	%	-	47	45	84	59
Précisions Méthodologiques : Nombre d'équipements acquis/Nombre d'équipements prévu.						
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation						

L'Objectif 3 : Renforcer les relations entre le Gouvernement et les autres Institutions	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Le Gouvernement entretient avec les Institutions de bons rapports. Ce climat a permis la diligence dans le traitement des projets de textes nécessaires à la réalisation du Programme d'actions du Gouvernement. Sur six activités programmées dans le cadre du renforcement des Relations avec les Institutions quatre ont été réalisées et sur cinquante projets de loi soumis à l'Assemblée quarante ont été adoptés.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du programme d'activité du renforcement des Relations avec les Institutions.	%	-	-	-	60	66
Précisions Méthodologiques : Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées.						
Moyens de vérification : Rapport d'activités.						
3.2. Pourcentage de projets de loi adoptés par l'Assemblée Nationale.	%	-	56	76	87	80
Précisions Méthodologiques : Nombre de projets de loi adoptés /nombre de projets de loi soumis						
Moyens de vérification : Rapports de session de l'Assemblée Nationale.						

<p>L'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les agents de tous les départements ministériels et de toutes les Institutions ont été soumis au contrôle physique couplé du paiement des salaires en numéraire. Le taux est de 99 %. L'écart de 1 % concerne les agents des missions diplomatiques et consulaires qui n'ont pas été contrôlés.</p> <p>L'activité a été réalisée en un an avec l'accompagnement financier et la volonté politique du Gouvernement.</p> <p>La mise à jour mensuelle des situations administratives est effectuée au niveau du fichier du Bureau Central de la Solde. Cet indicateur va demeurer jusqu'au jour où le fichier du Bureau central de la Solde et le fichier de la Direction nationale de la Fonction Publique et du Personnel seront connectés.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>1.1. Proportion de départements ministériels/Institutions ayant été soumis au contrôle physique</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">20</p>	<p align="center">25</p>	<p align="center">99</p>
<p>Moyen de vérification : Rapport de contrôle</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nombre de départements ministériels / Institutions contrôlés sur nombre total de départements ministériels /Institutions</p>						
<p>1.2 Proportion des données harmonisées du fichier solde Bureau Central de la Solde(BCS) et du fichier administratif de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel (DNFPP)</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">65</p>	<p align="center">85</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">100</p>
<p>Précisions méthodologiques : Nombre de fiches signalétiques individuelles (FSI) actualisées sur le nombre total d'agents</p>						
<p>Moyens de vérification : Fichier solde (BCS) et Fichier administratif (DNFPP)</p>						

<p>L'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les capacités des services publics sont renforcées à travers la satisfaction de 21 % des besoins exprimés par l'ensemble des services publics. L'écart est lié à l'insuffisance des ressources financières, les différentes augmentations de salaire et le recrutement par la voie de l'ENA.</p> <p>La définition du taux d'exécution du programme de formation des agent de l'Etat demande l'existence d'un plan national de formation. Le plan national de formation est une compilation des plans sectoriels de formation. En l'absence de ce plan, le taux a été calculé par rapport au nombre total de demandes de formation reçues.</p> <p>70 % des agents qui ont formulé des demandes régulières de formation ont été mis en congé de formation. Les 30 % ont fait l'objet de rejet.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>2.1. Pourcentage d'agents recrutés conformément aux profils exigés par les cadres organiques des services publics et budgétairement autorisés</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">45,5</p>	<p align="center">30</p>	<p align="center">23</p>	<p align="center">48</p>	<p align="center">21</p>
<p>Précisions méthodologiques : Nombre d'agents recrutés conformément aux profils exigés sur le nombre total de besoins exprimés.</p>						
<p>Moyens de vérification : Arrêtés d'intégration, décision de recrutement et cadre organique</p>						
<p>2.2. Taux d'exécution du programme de formation des agent de l'Etat</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">40</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">60</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">70</p>
<p>Moyen de vérification : Rapport d'évaluation du programme de formation</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nombre d'agents formés sur le nombre total d'agents programmés</p>						

<p>L'objectif 3 : disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le système d'information nationale sur les ressources humaines de l'Etat a été réalisé. Les fiches signalétiques ont été harmonisés à 100 %.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>3.1. Niveau de réalisation du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat.</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">35</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>
<p>Précisions méthodologiques : Nombre de dossiers mis à jour sur le nombre total de dossiers existants.</p>						
<p>Moyens de vérification : Base de données de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel.</p>						

<p>L'objectif 4 : Assurer la transparence du processus de recrutement et les procédures de gestion des ressources humaines</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La transparence a été assurée à travers la réalisation des activités de communication conformément à la procédure en la matière. A cet effet, les activités programmées ont été assurées à hauteur de 90 %.</p> <p>L'organisation de la journée africaine de la Fonction publique a instauré un cadre d'échange et d'information entre les usagers et l'Administration. Cette activité a lieu tous les ans.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
<p>4.1. Pourcentage d'actions de communication entreprises conformément au plan adopté</p>	%	50	-	60	75	90
<p>Moyens de vérification : rapport de communication</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nombre d'actions de communication sur le nombre total d'actions programmées</p>						
<p>4.2. Commémoration de la journée africaine de la Fonction publique</p>	%	-	-	50	60	100
<p>Moyens de vérification : rapport d'activité</p>						
<p>Précisions méthodologiques : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise l'amélioration du cadre législatif du travail.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Renforcer le dialogue social	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Le Dialogue social a été renforcé à travers : - la gestion de trente-quatre (34) préavis sur les 40 soumis aux services du travail soit 85% et 15% soumis au conseil d'arbitrage. -la relecture et l'adoption de la Convention Collective des Banques, Assurances et Etablissements Financiers. Cependant, les travaux de relecture de 2 conventions (Chauffeurs et Conducteurs Routiers et la Convention des Mines) se sont poursuivis. La lenteur dans la relecture de la Convention des Chauffeurs et Conducteurs Routiers est due aux absences répétées de certains représentants des employeurs lors des réunions de la commission quand bien même qu'ils sont régulièrement convoqués. Par ailleurs, compte tenu de certaines contraintes au niveau des entreprises concernées, les travaux de la commission chargée de la relecture de la Convention des Mines se déroulent en une session de deux (02) jours par mois. Ce qui justifie, en partie, le retard en plus de la complexité de certains points à discuter. -Le reclassement de 4330 agents contractuels de l'Administration sur 5401 agents proposés, soit une réalisation de 80% contre une prévision de 70%. Le pourcentage de femmes reclassées est de 50%.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévis.	Réalisations
1.1. : Pourcentage des conflits collectifs gérés	%	45	65	100	75	85
Méthodologie : Nombre de conflits gérés / nombre de conflits soumis aux services du travail						
Moyens de vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés - PV de conciliation et Rapport de non conciliation						
1.2. : Pourcentage des conventions collectives relues et adoptées	%	20	67	-	77	33
Méthodologie : Nombre de conventions adoptées sur total de conventions soumises						
Moyens de vérification : PV de négociation des conventions - Copies des conventions signées						
1.3. : Pourcentage des agents non fonctionnaires reclassés (femmes)	%	50	30,8	70	65	80
				-55		-50
Méthodologie : Nombre d'agents reclassés sur nombre d'agents proposés						
Moyens de vérification : Copie des décisions de reclassement						

<p>Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : La législation et la réglementation du travail sont mieux appliquées par les entreprises à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle de 763 entreprises en 2015 contre 564 en 2014 soit un taux de progression de 35%. En 2014, la prévision a été fixée en pourcentage (92%). Par contre, la réalisation de 2015 est faite en taux de progression (35%) par rapport au nombre total d'entreprises contrôlées en 2014. - Le contrôle de 35 Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) - La délivrance de 4944 avis et consultations en 2015 contre 4845 en 2014 soit un taux de progression de 2%. La contreperformance s'explique par le fait qu'en 2014, la prévision a été fixée en pourcentage (20%). Par contre, la réalisation de 2015 est faite en taux de progression (2%) par rapport au nombre total d'avis et de consultations en 2014. - Le retrait et la réinsertion de 936 enfants en 2015 dont 459 filles et 477 garçons contre 927 enfants en 2014 dont 448 filles et 479 garçons sur 2450729 enfants à retirer et réinsérer, soit 0,38%. La contreperformance de la réalisation par rapport à la prévision (42%) s'explique par le fait que l'objectif prévu en 2015 par le projet ZLTTE lancé en octobre 2014 n'a pas été atteint vue les résultats communiqués à la CNLTE. Il faut aussi noter le manque de moyens pour la CNLTE de mettre en œuvre des projets de retrait et de réinsertion des enfants victimes de PFTE 					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2015</p>	
		<p>2012</p>	<p>2013</p>	<p>2014</p>	<p>Prévis.</p>	<p>Réalisations</p>
<p>2.1. :Taux de progression des établissements contrôlés</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>82</p>	<p>87</p>	<p>92</p>	<p>35</p>
<p>Méthodologie :(Nombre d'entreprises contrôlées de l'année N sur nombre d'entreprises contrôlées de l'année N-1-1)x100</p>						
<p>Moyens de vérification : Rapports d'inspection des Directions Régionales du Travail</p>						
<p>2.2. : Taux de progression des partenaires sociaux assistés et conseillés</p>	<p>%</p>	<p>-57,35</p>	<p>-66</p>	<p>15</p>	<p>20</p>	<p>2</p>
<p>Méthodologie : Nombre de syndicats assistés et conseillés de l'année N sur nombre de syndicats assistés et conseillés de l'année N-1-1 N-(N-1)/N-1X100</p>						
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT</p>						
<p>2.3. : Pourcentage d'enfants retirés des pires formes de travail des enfants et Réinsérés (Filles)</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>4</p>	<p>37</p>	<p>42</p>	<p>0,38</p>
			<p>-60</p>	<p>-65</p>	<p>-70</p>	<p>-49</p>
<p>Méthodologie : Nombre d'enfants retirés et réinséré sur le total d'enfants à retirer et réinsérer.</p>						
<p>Moyens de vérification : Rapport de projet PRETAM mis en œuvre par l'ONG AMAPROS (727 enfants retirés et réinsérés dont 399 garçons et 228 filles de 06 à 13 ans)</p>						

<p>Objectif 3 : Rendre performant les services du travail</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les capacités des services ont été renforcées à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La formation de 2 Inspecteurs de Travail au CRADAT.90 agents (In Contrôleurs du Travail et personnel d'appui) ont participé à 06 formations groupées en 2015. Le nombre d'Inspecteurs et Contrôleurs du Travail de 88 sur 108 soit un taux de 81%. Le nombre de femmes formées est 67%. - Le PPTD n'a pas été signé du fait que le BIT n'avait pas donné son avis juridique préalable à cette signature. Ce qui fait qu'aucun membre de bureaux exécutifs (Partenaires sociaux) n'a bénéficié de renforcement de capacités en stratégies de mise en œuvre, suivi-évaluation pour son appropriation de 0%. La signature du PPTD suivi d'un atelier de formation doit avoir lieu en avril 2016. - Le plan d'équipement n'a pas été adopté pour l'année 2015. 				
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2015</p>
<p>3.1. : Pourcentage d'Inspecteurs et Contrôleurs du Travail formés (femmes)</p>	<p>%</p>	<p>2012</p>	<p>2013</p>	<p>2014</p>	<p>Prévis.</p>
		<p>67</p>	<p>0,96</p>	<p>-</p>	<p>30</p>
		<p>(-36,54)</p>	<p>(-40)</p>		<p>(-50)</p>
<p>Méthodologie : Nombre d'agents formés sur nombre total d'agents X 100 Pour le genre : Le taux de référence est celui de 2011 (18,26% de femmes) et 2012 (36,54% de femmes) pour projeter le taux de 2014 à 50%</p>					
<p>Moyens de vérification : -Rapports de formation -Rapports annuels</p>					
<p>3.2. : Pourcentage de membres des bureaux exécutifs (Partenaires sociaux) dont les capacités sont renforcées en stratégies de mise en œuvre, suivi-évaluation pour une meilleure appropriation du PPTD</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>10</p>	<p>15</p>
<p>Méthodologie : Nombre de membres formés sur nombre total de membres X100</p>					
<p>Moyens de vérification : Rapports de formation</p>					
<p>3.3.Pourcentage d'exécution du plan d'équipement de la DNT et de la CNLTE</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>20</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'évaluation</p>					
<p>Précision méthodologiques : Nombre d'équipement acquis/nombre d'équipement prévus</p>					

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale dans les domaines de l'Emploi, de la Formation Professionnelle,

A ce titre, il assure :

- La détermination et la mise en œuvre des mesures destinées à assurer la défense et la promotion de l'Emploi ;
- Le développement de la Formation Professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- L'élaboration et la mise en œuvre, en liaison avec les autres ministères concernés, des mesures visant à assurer une adéquation Emploi et Formation ;
- La participation au développement de l'entrepreneuriat.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Élaborer et Évaluer la politique de l'État en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

323 MINISTERE DEL'EMPLOI ET DELA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA JEUNESSE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	504 613 000	463 053 977	1 486 095 000	1 414 720 938	605 900 000	543 634 605	2 596 608 000	2 421 409 520	93,3%
02	Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	140 232 000	133 905 621	1 075 570 000	979 138 644	6 321 850 000	1 572 314 790	7 537 652 000	2 685 359 055	35,6%
03	Formation Professionnelle	114 715 000	112 544 894	438 469 000	404 835 692	124 500 000	110 623 992	677 684 000	628 004 578	92,7%
04	Education, Animation, Insertion Socio - Economique	848 661 000	838 123 069	510 916 000	504 847 286	228 250 000	211 037 366	1 587 827 000	1 554 007 721	97,9%
TOTAL		1 608 221 000	1 547 627 561	3 511 050 000	3 303 542 560	7 280 500 000	2 437 610 753	12 399 771 000	7 288 780 874	58,8%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme s'articule autour de l'élaboration des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle, de gestion des Ressources Humaine, Financière et Matérielle ainsi que de la coordination des programmes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la promotion, la coordination de la mise en œuvre des politiques en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : la promotion, la coordination de la mise en œuvre des politiques en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ont été assurée à travers : - la tenue de 12 revues sur 12 prévues, L'exécution à hauteur de souhait du Programme d'Action Gouvernementale (PAG) et le Programme de Travail Gouvernemental (PTG) - le financement du PRODEFPE à 83 % permettant - un accroissement de l'offre de la formation, la prise en charge et la satisfaction de l'offre de formation et l'accroissement des qualifications professionnelles avec l'effet induit sur la création d'emploi.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1. Niveau de coordination des politiques et stratégies du département	%	92	65,83	95	100	60
Moyen de vérification : Rapport /CR mensuel						
Précisions méthodologiques : (Nb de stratégies et de politiques réalisées / Nb stratégies et de politiques Prévues)* 100						
1.2 Niveau d'exécution des grands dossiers suivis	Nombre	20	65,83	75	100	80
Moyen de vérification : Rapports/CR mensuels						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						

OBJECTIF 2 : Améliorer les performances des structures du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : Les performances des structures du département ont été améliorées à travers : - l'utilisation optimale des ressources financières et matérielles allouées au département ; - l'exécution du plan de passation des marchés à 92,30% - l'équipement des centres ; - le renforcement des capacités des structures ; - la prise en charge des dépenses régaliennes du département ; - Expliquer l'écart d'exécution du plan de formation					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Taux d'exécution du Programme annuel de formation.	%	35,9	28	0,7(3/395)	30	16,7
Moyen de vérification : Rapport annuel de formation						
Précisions méthodologiques : Nb Agents formés *100 / Nb Agents à former.						
2.2. Taux de satisfaction du cadre organique/profil-effectif.	%	60	44	65	70	65
Moyen de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : Nb Agents formés *100 / Nb Agents à former.						
2.3. Taux d'exécution du budget	%	52,21	97,89	97	97	99
Moyen de vérification : Situation d'exécution						
Précisions méthodologiques : (Dotation engagée / Dotation Notifiée)*100						

<p>OBJECTIF 3 : Déconcentrer et Décentraliser les compétences et les ressources en matière d'Emploi et de la Formation Professionnelle.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : Le transfert des compétences et des ressources en matière d'Emploi et de la Formation Professionnelle se poursuit à travers : l'identification des compétences à transférer en matière d'emploi et de la formation professionnelle. Pour cela il y a eu deux ateliers un à Bamako et l'autre à Mopti. Le nombre de compétences transférer étant en fonction des décrets pris en conséquence, le transfert des compétences est en cours.</p>					
<p align="center">INDICATEURS DE RESULTATS</p>	<p>Unité de mesure</p>	<p align="center">Réalisations</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévision</p>	<p align="center">Réalisation</p>
<p>3.1. Taux d'exécution du Plan de transfert des compétences</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">12,5</p>		<p align="center">40</p>	<p align="center">0</p>
<p>Moyen de vérification : Document du plan triennal de décentralisation et déconcentration.</p>						
<p>Précisions méthodologiques: (Nb de compétences transférées/Nb de compétences à transférer)* 100</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet l'élaboration des éléments de la politique nationale de l'emploi et sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Conforter et sécuriser les emplois privés et améliorer les performances dans l'emploi public.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : Les emplois ont été sécurisés et consolidés à travers l'appui à 236 PME sur une prévision de 210 PMI, soit 112% de réalisation. Ce résultat s'explique par l'augmentation du financement de la phase 2 du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM). La proportion d'emplois sécurisés n'a pu être renseignée du fait de l'indisponibilité des métadonnées de l'indicateur.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unités de mesures	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Proportion de PME/PMI appuyées	%	-	0	60	80	112
Moyens de vérification: Rapport de suivi						
Précisions méthodologiques : Nombre de PME/PMI appuyées/ Nombre de PME/PMI à appuyer*100						
1.2 : Proportion d'emplois sécurisés	%	-	7	80	85	ND
Moyens de vérification: Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : Nombre d'emplois sécurisés année N/ Nombre à sécuriser en année N*100						

OBJECTIF2 : Accroître la demande de main d'œuvre en zone urbaine et en zone rurale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : Dans le cadre de l'accroissement de la demande de la main d'œuvre en zone urbaine et rurale, les agences d'exécution du département ont financé ... PME/PMI en 2015 contre ... en 2014, soit un taux d'accroissement de 35%. Ce résultat s'explique par la reprise des activités au niveau de l'ensemble des régions excepté Kidal.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unités de mesures	Réalisations			Évaluations	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Taux d'accroissement du nombre d'entreprises (PME/PMI) créées	%	-	0	64,41	5	35
Moyens de vérification : Rapports d'activités,						
Précisions méthodologiques: Nombre de PME/PMI créées à l'année N moins Nombre de PME/PMI créées à l'année N-1 divisé Nombre de PME/PMI créées à l'année N-1*100						

OBJECTIF 3 : Généraliser la Promotion de l'emploi au niveau local en tenant compte des spécificités régionales en privilégiant le recours à la haute intensité de main d'œuvre (HIMO)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : la promotion de l'emploi local a été généralisé à travers : - L'installation de ... personnes sur ... formées en technique HIMO soit un taux de réalisation de 65% contre une prévision de 55% ; - L'exploitation de l'ensemble des superficies aménagées dont 55% détenue par les femmes sur une prévision de 10%. - Ces résultats sont dus à l'augmentation du volume des activités HIMO suite à la mise en œuvre du programme d'urgence. Aussi l'amélioration de la proportion accordée aux femmes est dus à l'aménagement des marres propice au maraîchage.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Proportion de personnes (femmes) formées aux techniques HIMO installée	%	-	6,85	ND	55	65 (20 de femmes)
			-5		(5 de femmes)	
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes formées aux techniques HIMO installée / Nombre de personnes formées aux techniques HIMO* 100						
3.2 : Proportion des infrastructures aménagées, exploitées.	%	-	100 dont 40% exploitées par les femmes	ND	90 (Au moins 10% exploitées par les femmes)	100 (55 de femmes)
Moyens de vérification: Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : Nb d'infrastructures exploitées/ Nb d'infrastructures aménagées* 100						

OBJECTIF4: Améliorer l'offre de main d'œuvre grâce à une meilleure formation et à une qualification adaptée aux besoins du marché de l'emploi et du travail.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 4 : l'amélioration de l'offre de main d'œuvre a été assuré à travers : - L'insertion de personnes su formées soit un taux d'insertion de 68% contre 55% prévus. Cette situation s'explique par ... - L'insertion de personnes sur qualifiées soit un taux d'insertion de 44% contre 55% prévus. Cette situation s'explique par : - Le taux d'insertion des diplômés n'a pu être renseigné car l'étude y afférente n'a pas été réalisée.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesures	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 Taux d'insertion sur le marché de l'emploi des personnes (femmes) formées.	%	-	0%	25% (5% de femmes)	55% (35% de femmes)	68 (19de femmes)
Moyens de vérification: Rapports d'activités,						
Précisions méthodologiques: Nombre de personnes formées insérés / Nombre de personnes formées à insérer* 100						
4.2. Taux d'insertion sur le marché de l'emploi et du travail des personnes qualifiées	%	-	48,60%-	25% (5% de femmes)	55% (35% de femmes)	44 (35 de femmes)
Moyens de vérification: Rapports d'activités,						
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes qualifiées insérées / Nombre de personnes qualifiées à insérer *100						
4.3. Taux d'insertion des diplômés (femmes)	%	-	-	35	ND	ND
Moyens de vérification: Rapports de l'Etude						
Précisions méthodologiques : (Nb de diplômés de l'année n-2 insérés sur la période allant de n-2 à n/Nb de diplômés sortis année n-2)* 100						

Objectif 5 Réduire le chômage et le sous emploi en créant des emplois et en intensifiant les activités	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 5 : - Dans le cadre de la réduction du chômage, les services d'emplois ont enregistré 58 967 emplois dans le secteur formel contre 32 618 en 2014 soit un taux d'accroissement de 81%. Cet accroissement s'explique par la reprise de l'activité économique à la faveur du retour progressif de la paix. Cependant le taux de chômage (au sens du BIT) est passé de 8,2 en 2014 à 9,6 en 2015. - Le taux d'emplois informels n'est pas encore disponible mais la base est en cours de traitement.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
5.1 Taux de chômage	%	10,5			8,5	9,6
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nb de chômeurs /Population active) *100						
5.2 : Taux d'emplois informels	%	92,70%	93,5	A renseigné	-	ND
Moyens de vérification: Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes occupant des emplois informels/Population active occupée*100						
5.3 : Taux d'accroissement des emplois créés	%	-37	66,72	70	75	81
Moyens de vérification: Rapport sur les créations d'emplois.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'emplois créés année N-Nombre d'emplois créés année N-1)/ Nombre d'emplois créés année N-1 *100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet de mettre en œuvre la politique nationale de la formation professionnelle.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer l'accès à la Formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : - L'accès à la formation professionnelle qualifiante, continue et par apprentissage a été amélioré : avec la mise en œuvre des projets programmes PROCEJ et FIER huit (08) nouvelles localités sur cinq (05) ont été couvertes. - Quant à la fréquentation des organismes de formation par les apprenants (femmes), elle est passée de 25% en 2014 à 42% en 2015. (8 494 femmes inscrites sur 20 000 apprenants prévus).					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1-1 : Taux de progression de la formation professionnelle en termes de localités couvertes	%	-	10	24	40	60
Moyens de vérification : -Rapports d'activités						
Précisions méthodologique : (Nombre de localités couvertes en année N) moins (Nombre de localités couvertes en année N-1) divisé par (nombre de localités couvertes en année N-1) multiplié par cent. $[(N)-(N-1) / N-1] \times 100$						
1.2 Taux de fréquentations des organismes de formation par les apprenants (femmes)	%		10	20	25	112
			(3)	(6)	(8)	(42)
Moyens de vérification : -Rapports de sessions de formation						
-Rapports de voyages d'étude						
Précisions méthodologiques: (Nombre d'apprenants inscrits/ Nombre d'apprenants prévus) * 100						

OBJECTIF 2 : Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : - Sur une prévision de 15 référentiels de formation et de certification à élaborer en 2015, neuf (09) ont été élaborés. Cet écart se justifie par l'insuffisance de financement. - Vingt-cinq (25) centres sur Trente-neuf (39) ont été équipés en 2015. Cet écart positif se justifie par l'appui des partenaires.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. : Nombre de référentiels de formation élaborés	Nombre	-	74	75	15	9
Moyens de vérification :-Rapports annuels						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						
2.2 : Taux de centres équipés.	%	-	9	10	13	64
Moyens de vérification :-Rapports annuels						
Précisions méthodologiques : Nombre de centres équipés / Nombre total de centres* 100						

OBJECTIF 3 : Mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : Le financement de la formation professionnelle a été amélioré par : - Le recouvrement de 91 % de la taxe de formation professionnelle; - Le recouvrement de 96% de la contribution des promoteurs ; La reprise de la coopération et le retour des PTF : - Réussite de la sensibilisation auprès des acteurs ;					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1. : Taux d'augmentation de financement de la formation professionnelle.	%	94	80	73	78	91
Moyens de vérification :-Rapports annuels						
Précisions méthodologiques : (Montant financement de l'année N moins Montant financement de l'année (N-1) / Montant financement de l'année (N-1)*100.NB : la formule proposée pour la méthode de calcul n'est pas approprié (Montant financé/ montant prévu à financé)*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour but l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière d'éducation, d'animation et d'insertion socio-économique des jeunes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF : 1 Rendre les conditions des jeunes favorable à leur participation citoyenne au développement, au volontariat national et à leur insertion socio-économique ;</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : La réalisation des actions suivantes a contribué à l'atteinte de l'objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cumule de la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse avec l'organisation des Vacances Citoyennes entraînant la couverture de toutes les régions. Ce qui a permis une progression de la participation des jeunes de 26% contre 70% de prévus (surévalué) ; - Démarrage du volet entrepreneuriat du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM) par la formation de jeunes porteurs de projets et leur financement dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Ce qui a permis d'atteindre un taux d'insertion des jeunes de 80% contre 50% de prévus. 					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>1.1 : Taux de Progression de la participation des jeunes aux activités organisées</p>	%	10	80	50	70	26
<p>Moyens de vérification:-Rapport d'activités</p>						
<p>-Rapports de missions</p>						
<p>-Enquêtes et diagnostics</p>						
<p>-Base de données des volontaires nationaux</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nbre de jeunes ayant participé aux activités année N) – (Nbre de jeunes ayant participé aux activités année N -1) / (Nbre de jeunes ayant participé aux activités année N-1)*100.</p>						
<p>1.2 :Taux d'insertion des jeunes formés.</p>	%	7	75	45	50	80
<p>Moyens de vérification:</p>						
<p>-Rapports d'activités ;</p>						
<p>-Rapports de missions ;</p>						
<p>-Enquêtes et diagnostics ;</p>						
<p>-Rapport de formation et d'insertion</p>						
<p>Précisions méthodologiques :(Nbre de jeunes formés et insérés) / (Nbre de jeunes prévu à former et à insérer)*100</p>						

OBJECTIF 2 : Améliorer la santé reproductive des jeunes.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : La santé reproductive des jeunes a été Amélioré grâce: - à la formation de pair éducateurs pour toucher des jeunes des écoles et quartiers ; - à la conception et diffusion dans huit (08) radios VOIX des jeunes des messages sur la SR/PF ; - aux services rapprochés de dépistage volontaire du SIDA précédés de conférence débats sur la SR/PF ; - à la campagne nationale de lutte contre le SIDA pendant le mois de décembre 2015					
INDICATEURS DES RESULTATS	Unité de mesures	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Taux d'accès des jeunes aux services de santé de la reproduction.	%	6	80	65	70	96
Moyens de vérification:						
-Fiches/registre d'accès, base de données ;						
-Rapports d'activités ;						
-Rapports de missions ;						
-Enquêtes et diagnostics.						
Précisions méthodologiques: (Nbre de jeunes touchés et sensibilisés année N)- (Nbre de jeunes touchés et sensibilisés année N-1)/(Nbre de jeunes touchés et sensibilisés année N-1)* 100 NB : la formule proposée pour la méthode de calcul n'est pas approprié (Nbre de jeunes touchés et sensibilisés / (Nbre de jeunes prévu à toucher à sensibiliser)* 100						

<p>Objectif 3 Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse</p>	<p>Appréciation de l'objectif N°3 : Le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse a été amélioré grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction et à la réhabilitation de 12 infrastructures sur 15 prévues, notamment, le Camp de Jeunesse de Soufouroulaye, la Direction Nationale de la Jeunesse, ses Services Rattachés et Déconcentrés. NB : Le Palais des Pionniers et les Foyers des Jeunes de Sanankoroba et de Sanando sont en cours de réalisation. Ce retard s'explique par la lenteur dans la passation des marchés et l'éloignement des sources d'approvisionnement en matériaux de construction. - la formation de 6 intervenants jeunesse sur 22 existants dans le domaine du Développement Durable, Gestion de Projets et Secrétariat de Bureau. <p>Ce faible taux de réalisation s'explique par la lenteur de la mise en œuvre du plan de formation ainsi que l'insuffisance des ressources financières.</p>					
INDICATEURS DES RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>3.1 Taux de réalisation des infrastructures de jeunesse.</p>	%	20	35	45	50	80
<p>Moyens de vérification:</p>						
<p>-Rapports de suivi des chantiers ;</p>						
<p>-Procès –verbaux de réception ;</p>						
<p>-Rapports de missions</p>						
<p>Précisions méthodologiques :</p>						
<p>*Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées ;</p>						
<p>*(Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées) / (Nombre d'infrastructures prévu à construire et à réhabiliter)* 100</p>						
<p>3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés</p>	%	20	30	60	65	27
<p>Moyens de vérification:</p>						
<p>-Rapports d'activités,</p>						
<p>-Rapports de missions</p>						
<p>-Enquêtes et diagnostics</p>						
<p>Précisions méthodologiques : (Nombre d'intervenants jeunesse formés) / (Nombre total d'intervenants jeunesse à former)* 100</p>						

1. MISSIONS :

Au terme du Décret N°2014-0280/P-RM du 25 avril 2014 fixant ses attributions spécifiques, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire national, de l'exercice des libertés publiques et de la sécurité des personnes et de leurs biens.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des Représentants du Gouvernement dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'Etat civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique, économique et sociale du pays ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis et groupements politiques.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. consolider les processus de décentralisation et de déconcentration ;
2. promouvoir une intégration de proximité des populations frontalières ;
3. Assurer la protection des libertés publiques et des populations face aux catastrophes.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

330 MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE										
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution				
01 Administration Générale et Contrôle	521 420 000	520 598 256	5 118 023 000	4 454 265 377	2 306 415 000	2 262 229 923	7 945 858 000	7 237 093 556	91,1%	
02 Administration du Territoire	4 666 746 000	4 524 916 210	17 421 240 000	15 548 517 536	12 939 964 000	8 799 428 596	35 027 950 000	28 872 862 342	82,4%	
03 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	37 500 000	37 289 704	22 516 000	17 981 853	207 500 000	176 187 782	267 516 000	231 459 339	86,5%	
TOTAL	5 225 666 000	5 082 804 170	22 561 779 000	20 020 764 766	15 453 879 000	11 237 846 301	43 241 324 000	36 341 415 237	84,0%	

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets/programmes du Département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La synergie des actions au sein du département est améliorée par l'élaboration et la validation des documents de planification et de suivi (Programme d'activités 2015 de l'ensemble des services centraux et déconcentrés, budget programmes, revue des projets programmes et revue sectorielle, annuaire statistique) et la tenue des réunions de cabinet élargi. Le rapatriement étant volontaire, seuls des ivoiriens ont exprimé le désir de rejoindre leur patrie (l'accord tripartite étant déjà établi). Quant aux Mauritaniens qui représentent l'effectif le plus élevé de réfugiés au Mali, pas toujours d'accord tripartite Mali/Mauritanie et UNHCR.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet et de comité de pilotage des projets et programmes.	%	-	65	65	95	95
Moyens de vérification : Rapport d'activité des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions						
Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x100.						
1.2 Taux d'évolution du nombre des rapatriés volontaires vers leurs pays d'origine	%	12,07	75	1,44	82	18,62
Moyens de vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés						
Précisions méthodologiques : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaire/effectif recensé) x100						
1.3 Taux de production de documents statistique et de planification	%	45	75	75	80	60
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CPS						
Précisions méthodologiques : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) X 100.						

Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le taux de déconcentration du personnel est raisonnable. La progression à 76,70% est due aux facteurs suivants : - l'affectation de nouveaux fonctionnaires dans les régions, - la baisse du volume des demandes de réaffectation par le personnel des régions notamment ceux du nord au niveau des structures centrales. La gestion des ressources matérielles et financières du département a été assurée à travers l'exécution efficace et efficiente du budget et la performance de la déconcentration du budget du département.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	80,41	60,25	69,97	62	76,7
Moyens de vérification : Actes signés et Rapport d'activités de la DRH. Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents affectés/Nombre d'agents en service au Département) X100						
2.2 Taux de déconcentration budgétaire	%	5,85	3,09	8,98	14	18,95
Moyens de vérification : rapport annuel de la DFM- compte administratif Précisions méthodologiques : (crédits déconcentrés /total des crédits du ministère) X100						
2.3 Taux d'exécution budgétaire	%	99,13	90,41	98,76	100	99,69
Moyens de vérification : Loi des finances ; compte administratif Précisions méthodologiques : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) X100						

Objectif n°3 : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif est partiellement atteint du fait de l'insuffisance de crédit, de l'effectif réduit des Inspecteurs pour effectuer 187 missions programmées au titre de l'année 2015. Nombre de missions exécutées : vérification de gestion 18, de faits signalés 11, performance 1, suivi de recommandations 22.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	55	27,88	39,44	65	27,8
Moyens de vérification : Programme annuel d'activités ; rapports de mission de suivi de recommandations Précisions méthodologiques : (nombre d'activités de contrôle exécutées/nombre d'activités programmées) x100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques.

Il assure l'administration du territoire à travers la mise en œuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- l'organisation générale du territoire ;
- l'organisation des élections ;
- la gestion de l'état civil ;
- la promotion des libertés publiques ;
- la gestion des risques et des conflits.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : L'objectif relatif aux libertés publiques n'a pas été atteint. Ce résultat s'explique par le manque de moyens humains, logistiques et financiers et le non fonctionnement des dispositifs de suivi au niveau déconcentrés. Toutefois une base de données existe au niveau de la DGAT, dont le système d'information est faiblement performant, avec un dispositif de mise à jour insuffisant, en plus ne permet pas une analyse affinée des informations par désagrégation des données.				
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de structures associatives fonctionnelles	%	-	40	45	50	7
Moyens de vérification : base de données DGAT/CADB						
Précisions méthodologiques : (associations et ONG évaluées/associations et ONG existantes) x100						
1.2 Taux de participation des ONG au développement	%	42.61	100	85	85	35
Moyens de vérification : bilan annuel des ONG par la CADB/rapports supervision des ONG						
Précisions méthodologiques : (nombre de rapports reçu et exploités/nombre d'ONG agréées) x100						

<p>Objectif n°2 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : Le système électoral a connu une amélioration à travers la formation des agents électoraux, les activités de révision des listes électorales et la relecture de certains textes régissant les élections. En plus, Il y a lieu de signaler que le système se modernise à travers les outils utilisés, notamment le fichier biométrique sécurisé et les citoyens sont de plus en plus proche des bureaux de vote. Nonobstant le taux de participation aux élections est en deçà des ambitions. Le taux enregistré au cours de l'année est relatif à la tenue de l'élection partielle d'un député en commune V. La faiblesse du taux de participation à ce scrutin s'explique par la faible mobilisation de l'électorat, la mauvaise orientation des électeurs vers les bureaux de vote et la faible maîtrise des procédures de vote par les agents électoraux. A cela, il faut ajouter la non tenue des élections communales qui étaient prévues en 2015.</p>					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2015</p>	
		<p>2012</p>	<p>2013</p>	<p>2014</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>2.1 Taux de scrutins validés</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>100</p>	<p>100</p>	<p>100</p>	<p>100</p>
<p>Moyens de vérification : rapports généraux sur les élections</p>						
<p>Précisions méthodologies : (nombre de scrutins tenus/nombre scrutins prévus) x100</p>						
<p>2.2 Taux de participation aux élections</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>42,66</p>	<p>-</p>	<p>50</p>	<p>9,02</p>
<p>Moyens de vérification : rapports généraux sur les élections</p>						
<p>Précisions méthodologies : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x100</p>						

<p>Objectif n°3 : Adapter et Renforcer le système de l'état civil.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le système a été amélioré à travers le renforcement des capacités des acteurs en charge de l'état civil dans les cercles de Sikasso, Bougouni, Mopti et Bandiagara pour leur permettre de pleinement jouer leurs rôles et responsabilité en matière de collecte exhaustive des faits d'état civil.</p> <p>Au niveau de la région de Koulikoro dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui d'état civil (PAEC), des outils de communication dont le guide du citoyen, la boîte à image, le guide du formateur pour l'enseignement de l'état civil dans les écoles, le cahier scolaire à partir duquel l'importance de l'état civil ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention des actes d'état civil sont précises. Ces outils font l'objet de vulgarisation pour une meilleure perception de l'état civil dans les communes.</p> <p>La mise en place du dispositif de pérennisation des acquis du RA VEC dans l'ensemble des communes du Mali sauf celle de la région de Kidal permet de corriger les insuffisances observées au titre des phases (actives-complémentaires) du RA VEC. La crise actuelle influe négativement sur la gestion de l'état civil surtout dans le septentrion du Mali.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
<p>3.1. Pourcentage centres d'état civil fonctionnels</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>Centres principaux : 703</p>		<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">90</p>
<p>Centres secondaires : 292</p>		<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">90</p>
<p>Centres de déclaration : 7837</p>		<p align="center">75</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">82</p>	<p align="center">86</p>	<p align="center">80</p>
<p>Moyens de vérification : rapports de supervision DNEC</p>						
<p>Précisions méthodologies : Nombre de centre fonctionnel par catégorie/ Nombre de centre total par catégorie</p>						
<p>3.2. Pourcentage de personnes disposant d'un Identifiant Unique (NINA)</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">93</p>	<p align="center">95</p>	<p align="center">96</p>	<p align="center">97</p>	<p align="center">97</p>
<p>Moyens de vérification : base de données population RA VEC</p>						
<p>Précisions méthodologies : (nombre de personnes ayant le NINA/nombre total de personnes inscrites de base de données) x100.</p>						
<p>3.3. Taux d'enregistrement des Naissances</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">82</p>	<p align="center">85</p>	<p align="center">90</p>	<p align="center">95</p>	<p align="center">87</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel DNEC</p>						
<p>Précisions méthodologies : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x100.</p>						

Objectif n°4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Des textes sont adoptés : décret n° 0067/P-RM du 13/02/2015 fixant les conditions de nomination et les attributions des chefs de circonscription administrative. D'autres sont en cours d'élaboration notamment le plan de déconcentration du MAT					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de déconcentration des activités	%	0	10	15	20	60
Moyens de vérification : liste des activités transférées (cf. textes réglementaires)						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités déconcentrées/nombre d'activités à déconcentrer) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Il s'agit de mettre en œuvre une politique de gestion commune des frontières dans la perspective d'une intégration de proximité, d'un développement harmonieux des zones frontalières et d'une matérialisation consensuelle desdites frontières.

Cette politique s'exprime à travers des rencontres périodiques préventives de conflits de cohabitation, la matérialisation des Frontières, le Développement des Zones Frontalières et la Coopération Transfrontalière.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. La tenue de rencontres entre autorités transfrontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation avec les pays voisins.</p> <p>Cependant, les moyens limités de financement n'ont pas permis d'atteindre des résultats souhaités. Rencontres tenues entre autorités administratives frontalières :</p> <p>Mali -Mauritanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ministérielle : une (1) rencontre - Rencontres entre autorités administratives frontalières : deux (2) rencontres ; <p>Mali –Burkina :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre autorités administratives frontalières : dix (10) rencontres ; <p>Mali- Côte D'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre autorités administratives frontalières : Quatre (4) rencontres ; <p>Mali- Guinée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre autorités administratives frontalières : une (1) rencontre. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	30,16	38,46	69,23	60	77,77
<p>Moyens de vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion</p> <p>Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues / nombre de rencontres programmées) x100</p>						

<p>Objectif n°2 : Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le renforcement de l'esprit de collaboration et de la cohésion sociale, la promotion d'initiative de développement local ont été amorcés dans les zones frontalières avec le Burkina, le Sénégal et la Guinée à travers la réalisation des activités suivantes :</p> <p>Mali- Burkina :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du Programme Transfrontalier de Développements Local(CPTDL) de l'espace Tominian (Mali) Kossi (Burkina) ; - Bornage et cérémonie de lancement de pistes à bétail (Tominian- Kossi) ; - Signature des textes de création du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Tominian- Kossi) ; - Conclusion d'un Accord Cadre de Coopération Transfrontalière. <p>La procédure de signature de l'accord est en cours.</p> <p>Mali-Guinée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement à Kangaba du Projet Gestion Transfrontalière des risques de propagation de la Fièvre à Virus Ebola ; - Tenue de deux (2) sessions de formation à Kangaba (Mali) et Siguiri (Guinée) des acteurs frontaliers impliqués dans la mise en œuvre du Projet Gestion Transfrontalière de la fièvre Ebola - Equipement de 20 centres de santé frontaliers en moto tout terrain. <p>Mali- Sénégal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) ; - Conclusion d'une Convention locale de gestion durable des ressources naturelles transfrontalières (GLGDRNT) : Kayes et Kéniéba au Mali; Bakel et Saraya au Sénégal) ; - Elaboration d'un Programme Transfrontalier de Développement Local (PTDL) ; <p>Tenue de deux (2) sessions des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des actions de Coopération Transfrontalière.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	0	40	40	100	87,5
<p>Moyens de vérification : Accord de financement GIZ ; documents plans d'Action Zonal ; nombre de documents de projet ; nombre d'accords/conventions conclus ; nombre de documents de programmation</p> <p>Précisions méthodologiques : (Nombre de documents de projets réalisés/nombre de documents de projets prévus) x 100</p>						

<p>Objectif n° 3: Equiper et développer les zones frontalières</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : L'équipement en services sociaux de base a été amélioré dans les zones frontalières de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, de la Guinée et du Sénégal à travers les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La finition et l'équipement de l'école de Djiné dans la commune de Garalo cercle de Bougouni. • L'électrification du village de Kouroukéré dans le cercle de Nioro du Sahel à travers l'installation d'une centrale thermique et l'ouverture du réseau d'électrification. • La réalisation des études géophysiques de quatre (4) forages dans le cercle de Kayes et Kéniéba • La réalisation de trois (3) forages équipés à : <ul style="list-style-type: none"> - Kolobo, commune de Dialafara cercle de Kéniéba; - Kéra, commune de Faléa cercle de Kéniéba; - Sobougou Cani, commune de Falémé cercle de Kayes. <p>L'insuffisance de financement n'a pas permis d'étendre à souhait le réseau d'électrification et la réalisation du 4ème forage équipé.</p>					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2015</p>	
		<p>2012</p>	<p>2013</p>	<p>2014</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>3.1 Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements</p>	<p>%</p>	<p>0</p>	<p>50</p>	<p>33,33</p>	<p>100</p>	<p>86,36</p>
<p>Moyens de vérification : - Documents de marchés passés ; - PV de réception</p> <p>Précisions méthodologiques : (Nombre d'infrastructures réalisées/infrastructures prévues) x100</p>						

<p>Objectif n° : 4 Matérialiser les frontières</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Les contestations territoriales dans la zone frontalière avec le Burkina .En outre la tenue de rencontres de techniques mixtes de matérialisation des frontières : Mali-Mauritanie, Mali permis enregistrer une évolution notoire du processus de délimitation desd .Les activités menées sont :</p> <p>Frontière Mali –Mauritanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la rencontre de la commission technique Mixte (CTM) de matéri frontière Mali-Mauritanie à Aïoun El A trous (Mauritanie) • Tenue à Bamako de la rencontre de la Commission Nationale de frontières • Tenue à Bamako de la rencontre ministérielle Mali –Mauritanie. <p>Frontière Mali –Sénégal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de matériels technique, d'équipements logistiques et de camp <p>Il y a lieu de rappeler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur totale des lignes frontières : 7568 km - Longueur de lignes frontières bornées : 2605 km - Longueur restante à borner : 4963 km 				
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			20
		2012	2013	2014	Prévisions
4.1 Taux de kilomètres bornés	%	-	0	33,33	100
<p>Moyens de vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux ; Rapport des travaux réalisés</p>					
<p>Précisions méthodologiques : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x100</p>					
4.2 Taux d'accords conclus	%	0	50	-	100
<p>Moyens de vérification : Documents d'accords</p>					
<p>Précisions méthodologiques : (Nombre d'accords conclus/ Nombre d'accords prévus) x100</p>					

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Décentralisation et de la Ville, en application des dispositions du Décret N°2014-0280/P-RM du 25 avril 2014, élabore et met en œuvre la politique de décentralisation et de développement des villes.

A ce titre, il est chargé notamment des attributions ci-après :

- la mise en cohérence des politiques et programmes nationaux de développement avec les programmes de développement régional;
- le développement et l'organisation des relations de coopération entre l'Etat et les collectivités locales ainsi que des relations de collaboration entre services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la définition des mesures propres à faciliter l'exercice par les collectivités territoriales de leurs compétences ;
- l'organisation de l'accompagnement des collectivités territoriales par l'Etat ;
- le développement des relations de coopération entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et les entreprises et sociétés du secteur privé ;
- le développement de la coopération décentralisée et le suivi des relations devant être établies entre les collectivités décentralisées et les partenaires techniques et financiers, les organisations non gouvernementales et les collectivités territoriales étrangères ;
- L'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- la mise en œuvre des outils de planification urbaine ;
- la mise en place des outils institutionnels d'une politique de la ville;
- la réhabilitation des quartiers spontanés ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations, notamment à travers la mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de développement des villes avec une forte implication des acteurs du secteur privé et des citoyens.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Renforcer le processus de Décentralisation et de Déconcentration ;
- Améliorer le cadre de vie dans les Villes.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

335 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA VILLE										
Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01	Administration Générale	70 317 000	63 195 016	207 108 000	206 694 189	0	0	277 425 000	269 889 205	97,3%
02	Appui Technique aux Collectivités Territoriales	92 204 000	59 736 112	175 391 000	175 370 548	0	0	267 595 000	235 106 660	87,9%
TOTAL		162 521 000	122 931 128	382 499 000	382 064 737	0	0	545 020 000	504 995 865	92,7%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du département, assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions de ceux-ci.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La synergie des actions au sein du département est améliorée par l'élaboration et la validation des documents de planification et de suivi (Programme d'activités 2015 de l'ensemble des services centraux et déconcentrés, budget programmes, revue des projets programmes et revue sectorielle, annuaire statistique) et la tenue des réunions de cabinet élargi.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du programme d'activité du département	%				100	95
Moyens de vérification : rapports annuel d'activités du département						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ nombre d'activités programmées) X 100						
1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations des comités de suivi et pilotage	%				100	Néant
Moyens de vérification : rapports annuel d'activités						
précisions méthodologiques : (activées réalisés /activité prévues) X 100						

Objectif 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion des ressources matérielles et financières du département a été assurée à travers l'exécution efficace et efficiente du budget du département.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de satisfaction des cadres organiques	%				100	Néant
Moyens de vérification : rapport d'activités de la DRH						
Précisions méthodologiques : = $\frac{\text{Effectifs en place}}{\text{Effectifs prévus par les cadres organiques}} \times 100$						
2.2 Taux d'exécution du budget	%				100	99,69
Moyens de vérification : Comptes administratifs annuel						
précisions méthodologiques : = $\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{Crédits notifiés}} \times 100$						
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%				100	Néant
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés approuvés par la DGMP						
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus dans le plan de passation)x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme contribue à améliorer le pilotage stratégique des politiques nationales de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales Villes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer l'assistance technique aux Collectivités Territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Grâce à l'appui des Services Techniques Déconcentrés, les Collectivités Territoriales ont mieux assuré leur mission dans le cadre de la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. La situation de la mise à disposition des STD ne concerne pas les régions de Tombouctou, Gao et Kidal					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des Collectivités Territoriales consultées se déclarant satisfaites de la disponibilité et de la qualité des appuis des STDs.	%	70	-	85	-	91
Moyens de vérification : Rapport de sondages ou enquêtes auprès des CT						
Précisions méthodologiques : (Nbre de CT satisfaites/Nbre de CT)X100						
1.2 Pourcentage des demandes de mise à disposition formulées par les Collectivités Territoriales effectivement satisfaites	%	50	71	80	85	90,93
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologiques : (nombre de conventions signées/ nombre de demandes formulées) X 100						

Objectif n° 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La non disponibilité des comptes de gestion à temps au niveau du trésor n'a pas permis de renseigner l'indicateur 2.1. La notification des droits de tirage dans un délai de 105 jours après l'approbation du budget de l'ANICT n'a pas permis aux Collectivités Territoriales de faire une bonne prévisibilité de leurs ressources financières. La notification 105 des Droits de Tirage 2015 après l'approbation du budget 2015 de l'ANICT s'explique par deux faits majeurs : la réduction des ressources de l'Appui Budgétaire Général de l'Etat d'état affectées au FNACT (hors Contrat Plan Etat Région / District) qui étaient de 10.748.500.000 F CFA (cf. loi des finances portant adoption du Budget 2015) ont été ramenées à 8.640.300.000 F CFA après approbation du budget ; le retrait des ressources du PACT IV et PACT V de la KfW de près de 14 milliards de francs CFA pour lesquelles l'ANICT a tenté de tout mettre en œuvre pour convaincre la partenaire des impacts négatifs que cela pourra entraîner sur le budget.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'évolution des ressources internes des Collectivités Territoriales	%	-	2	3	4	Néant
Moyens de vérification : comptes administratifs et comptes de gestion des CT						
Précisions méthodologiques : (montant année N- montant année N-1) X100/montant année N-1						
2.2 délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales	Nombre de jours	-	15	15	15	105
Moyens de vérification : arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						

Objectif 3 : renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le renforcement des capacités des élus et des agents des CT n'a pas été assuré à hauteur de souhait suite au report des élections communales et régionales et l'insuffisance de dotation budgétaire pour assurer la formation du public-cible.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage d'élus et agents Collectivités territoriales formés	%	-	-	-	-	34,66
Moyens de vérification : rapports de formation, rapports annuels CFCT						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'élus et agents formés/Nombre total)x100						

Objectif n°4 : Améliorer le cadre de vie dans les Villes	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Ce faible taux explique par le nombre peu élevé de contrats signés par les Communes Urbaines (six (6) communes sur trente-sept (37))					
Indicateurs de résultats :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de Communes Urbaines dotées d'un Contrat de Ville avec l'Etat	%				20	5,21
Moyens de vérification : Rapports annuel du PACUM ; Rapports d'évaluation des performances des Communes Urbaines ; Rapports CROCSAD						
Précisions méthodologiques : (Nombre de Contrats conclus/Nombre total de Communes Urbaines) X 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

A ce titre, il est chargé de :

- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- Le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Assurer la protection des libertés religieuses et de culte dans la tolérance et le respect de la laïcité.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

340 MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTÉ									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	54 709 000	48 580 798	442 618 000	359 407 438	120 350 000	100 349 320	617 677 000	508 337 556	82,3%
02 Exercice de la Religion et du Culte	0	0	24 900 000	19 892 086	0	0	24 900 000	19 892 086	79,9%
TOTAL	54 709 000	48 580 798	467 518 000	379 299 524	120 350 000	100 349 320	642 577 000	528 229 642	82,2%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : la mise en synergie a été assurée à travers des réunions de coordination et des visites de contrôles administratifs au cours desquels la vision du Ministre a été partagée. L'ensemble des structures du département avancent en rang serré et tirent dans le même sens. Ce résultat a été possible grâce à la mise en place effective des structures de coordination.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : rapport d'activités, PV de réunions						
Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions tenues/ Nombre de réunions programmées) * 100						
1.2 Taux d'exécution du programme de contrôle/inspection et de vérification des structures	%	-	-	50	80	100
Moyen de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions programmées) * 100						

Objectif n°2 : Rendre efficaces les ressources humaines, matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le niveau d'atteinte de l'objectif est satisfaisant. Il a été marqué par : des formations ; l'acquisition de matériels roulants et l'accompagnement des partenaires comme Wamy et EL Farouk dans la réalisation de certaines activités.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du programme de formation des agents du département	%	-	-	30	50	50
Moyen de vérification : Certificat de formation, rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents à former) x 100						
2.2. Taux d'exécution du budget	%			99	99	99
Moyen de vérification : Rapport annuel de la DFM, Compte administratif						
Précisions méthodologiques : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés) * 100						
2.3 Taux d'exécution des projets/programmes	%			99	99	99
Moyen de vérification : rapport d'évaluation						
Précisions méthodologiques : (nombre de projets et programmes revus/ nombre total des projets et programmes)* 100						
2.4 Taux de participation des partenaires islamiques (PI) au financement des activités religieuses	%			50	60	55
Moyen de vérification. Accord de financement/Rapport PI						
Précisions méthodologiques : (Fonds mobilisés/Fonds à mobiliser)*100						

Objectif n°3 : Disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : la gestion des dossiers sensibles (Ex : les quotas du hadj) a été collégiale avec la participation effective de toutes les parties prenantes. Des critères justes et équitables ont servi comme outils de travail. La gestion se fait conformément au cadre législatif et réglementaire.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du programme de transparence/d'informatisation	%	-	-	60	70	50
Moyen de vérification : Document de comptabilité-matières, base de données						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activité du programme réalisé/Nombre d'activité programmé)*100						
3.2. Taux de satisfaction des usagers	%			50	90	-
Moyen de vérification : Sondage auprès des usagers						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'usagers satisfaits/Nombre d'usagers sondés.)*100						

Objectif n°4 : Encadrer et superviser le verbe et l'action religieux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La 1ère promotion des Imams en formation est sortie, le cursus de la 2ème et 3ème promotion suit son cours. Tenue régulière des réunions avec la Ligue malienne des musulmans et érudits du Mali (Limama) et la Ligue des Prédicateurs afin de faire respecter les orientations du département qui consistent en une pratique tolérante et apaisée. Le même suivi réel se fait avec les média religieux. Les auteurs d'écarts de langages et de comportements sont immédiatement recadrés. Toutes les sorties médiatiques et événementielles du Ministre sont saisies comme opportunités pour porter ce message de modération de tolérance et de pratique apaisée de la religion.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
4.1. Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux	%	-	-	50	80	99
Moyen de vérification : Certificats, rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'acteurs formés/Nombre d'acteurs à former)*100						
4.2. Taux d'exécution du programme de sensibilisation et d'information sur la bonne compréhension de la religion	%	-	-	50	80	80
Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées)*100						
4.3. Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte	%			30	70	50
Moyen de vérification : Arrêtés, circulaires de cadrage						
Précisions méthodologiques : (Nombre de textes règlementaires fonctionnels/nombre de textes prévu)*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à créer un meilleur cadre pour l'expression, l'exercice des libertés, des croyances et des pratiques religieuses et de culte. Il cherche à faire orienter les différents courants confessionnels vers le creuset de tolérance.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°1 : faciliter le bon accomplissement du culte				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Certains lieux de culte, toutes confessions confondues, ont été réhabilités. D'autres lieux de culte ont bénéficié d'appuis (nattes de prière, exemplaires du Saint Coran)						
1.1. Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	90	80	85	90	Sondage non réalisé en raison du drame de Mina
Moyen de vérification : Rapport de Sondage auprès des pèlerins						
Précisions méthodologiques : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés)* 100						
1.2. Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux	%	-	-	20	50	50
Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre de centres appuyés/ Nombre de centres à appuyer)* 100						
1.3. Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses	%			40	60	60
Moyen de vérification : Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités appuyées/Nombre d'activités à appuyer)* 100						

Objectif n°2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le cadre de concertation entre le département et leaders religieux est opérationnel. Le département dispose d'interlocuteurs représentatifs des confessions religieuses respectives. Les informations et la communication circulent dans les deux sens. Cela a permis beaucoup d'anticipations en matière de gestion de tensions résultant de la cohabitation entre tendances inter et intra religieux.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du programme de concertation/d'échange inter/intra religieux	%	-	-	50	80	80
Moyen de vérification : Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre de rencontres tenues/Nombre de rencontres programmées)* 100						
2.2, Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%			40	50	100
Moyen de vérification : Procès Verbaux						
Précision méthodologique : (Nombre de litiges réglés/ nombre de litiges rapportés)*100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Réconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la Politique de la Réconciliation Nationale. A ce titre, il est chargé de :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la définition et la mise en œuvre d'actions visant le retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins et des populations déplacées à l'intérieur du pays.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à la paix et la cohésion nationale

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

341 MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
01 Administration Générale	158 987 000	65 473 669	942 409 000	717 665 857	33 200 000	26 556 829	1 134 596 000	809 696 355	71,4%
02 Promotion de la Paix, de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale	0	0	1 851 168 000	1 641 357 594	0	0	1 851 168 000	1 641 357 594	88,7%
TOTAL	158 987 000	65 473 669	2 793 577 000	2 359 023 451	33 200 000	26 556 829	2 985 764 000	2 451 053 949	82,1%

Objectif 1: Elaborer et coordonner la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : L'élaboration et la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation ont été amorcées à travers : - la tenue de réunions et rencontres thématiques sur les questions de réconciliation ; - l'adoption de textes législatifs, règlementaires et de documents de référence ; - la conclusion de partenariats stratégiques sur la réconciliation.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1. Pourcentage de réunions de Cabinet, réunions interministérielles et de rencontres thématiques sur les questions de réconciliation	%	---	---	---	40	50
Moyen de vérification : Comptes rendus de réunion, rapport annuel MRN						
Méthode de calcul : Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre adopté sur nombre prévue) x 100						
1.2. Taux d'adoption des textes législatifs, règlementaires et les documents de références	%	---	---	---	70	66
Moyen de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : Taux(%) = (nombre de textes adoptés /nombre prévu) x 100						
1.3 Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	---	---	---	40	75
Moyen de vérification : Accords de partenariat/ MRN						
Méthode de calcul : Taux(%) = (nombre conclu sur le nombre prévu) x 100						

Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage, et de suivi du processus de réconciliation nationale	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Les capacités du personnel du département et des autres acteurs en pilotage et en suivi du processus de réconciliation nationale ont été renforcées grâce à l'exécution satisfaisante des programmes de formation. Au final, plus de personnes ont été formées que prévues. Aucune des structures du niveau national et régional n'a été opérationnelle du fait que les textes n'ont pas été adoptés par le gouvernement.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	---	---	---	40	0
Moyen de vérification : Comptes rendu sde réunions, procès verbaux et textes de création						
Méthode de calcul : (nombre de structures créées et opérationnelles /nombre total prévu) x100						
2.2 Taux de réalisation des programmes de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	---	---	---	40	75
Moyen de vérification : rapport annuel MRN						
Méthode de calcul : (nombre de programmes de formation mis en œuvre /nombre prévu) x100						

Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : La gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département a été assurée de manière satisfaisante à travers : - l'exécution de plus 90% des crédits budgétaires contre une prévision de 85% ; - la mise à disposition d'agents qui a permis de satisfaire de 50% les besoins des structures en personnel contre une prévision de 60% ; - l'acquisition de matériel et d'équipement pour satisfaire les besoins des structures à hauteur de 75% contre une prévision de 60%.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
3.1 Taux d'exécution du budget	%	---	---	---	85	90,14
Moyen de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique						
Méthode de calcul : Taux(%) = (montant des mandats admis / montant des dotations budgétaires) x 100						
3.2 Niveau de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	---	---	---	60	50
Moyen de vérification : fichier du personnel						
Méthode de calcul : Taux(%) = (effectifs présents / besoins en personnel) x 100						
3.3 Niveau de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures	%	---	---	---	60	75
Moyen de vérification : documents de la comptabilité matières						
Méthode de calcul : Taux(%) = (nombre de matériels acquis/ total des expressions de besoins en matériel) x 100						

Objectif 1: Etablir la vérité sur les cas violations graves des droits de l'Homme commises dans le pays de 1963 à 2012 et les cas d'atteintes à la mémoire individuelle et collective.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1:			
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			20
		2012	2013	2014	Prévisions
1.1. Taux de vérification des cas de violations grave de droit de l'Homme recensé	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions ;					
Méthode de calcul : taux = nombre justifié/nombre déclaré X 100					
1.2. Taux de protection des victimes et témoins	%	---	---	---	70
Moyen de vérification : rapports d'activités, procès verbaux et actes administratifs					
Méthode de calcul : Taux = nombre de victimes et témoins protégé /nombre total X 100					

Objectif 2 : Promouvoir le dialogue entre les parties et la justice transitionnelle		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2			
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			20
		2012	2013	2014	Prévisions
2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports de mission/ CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre réalisé/nombre prévu)x 100					
2.2 Taux réalisation du programme de rencontres	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports de mission, compte rendus et procès verbaux/ CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre organisé/nombre prévu) x100					
2.3 Taux réalisation du programme d'audiences	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports d'audiences, procès verbaux d'audiences / CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre organisé /nombre prévu) x100					

Objectif 3 : Proposer des mesures de réparation des préjudices causés	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3				
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			20
		2012	2013	2014	Prévisions
3.1 Taux d'exécution des mesures de réparation des préjudices causés aux individus	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports d'activités/ CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre réalisé / nombre prévu) x 100					
3.2 Taux d'exécution des mesures de réparation des préjudices matériels	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports d'activités/ CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre réalisé/nombre prévu) x 100					
3.3 Taux de réalisation des initiatives de réconciliation	%	---	---	---	50
Moyen de vérification : Rapports d'activités/ CVJR					
Méthode de calcul : Taux = nombre réalisé/nombre prévu) x 100					

1. MISSIONS :

Mettre en œuvre la politique nationale en matière d'éducation préscolaire et spéciale, d'enseignements fondamental, secondaire et normal, d'alphabétisation, et des langues nationales

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1- Améliorer la qualité et la gestion financière, matérielle et humaine de l'éducation.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

410 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE										
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution				
01 Administration Générale	8 578 355 000	8 498 531 077	19 615 972 000	18 642 049 258	3 098 821 000	2 456 799 975	31 293 148 000	29 597 380 310	94,6%	
02 Développement de l'Education de Base	46 185 544 000	45 260 138 871	153 201 000 000	150 333 293 790	9 754 194 000	2 410 753 088	209 140 738 000	198 004 185 749	94,7%	
03 Développement de l'Enseignement Secondaire Général	439 180 000	431 447 882	2 843 896 000	2 295 496 628	774 000 000	609 667 400	4 057 076 000	3 336 611 910	82,2%	
04 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	128 556 000	126 089 833	1 197 023 000	1 121 609 661	129 000 000	109 650 000	1 454 579 000	1 357 349 494	93,3%	
05 Renforcement de la recherche linguistique appliquée	0	0	282 396 000	279 215 206	51 600 000	51 598 209	333 996 000	330 813 415	99,0%	
TOTAL	55 331 635 000	54 316 207 663	177 140 287 000	172 671 664 543	13 807 615 000	5 638 468 672	246 279 537 000	232 626 340 878	94,5%	

Objectif N°1 : Renforcer le dispositif de pilotage à travers le recentrage du travail des services centraux autour de leurs missions régaliennes de conception, de coordination, de contrôle et de suivi des politiques.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'applicatif (StatEduc) est opérationnel, les annuaires statistiques du préscolaire, du spécial, du non formel, du fondamental et du secondaire sont produits et mis à la disposition des utilisateurs et les capacités professionnelles des administrateurs scolaires sont renforcées. - l'installation du VPN (VIRTUAL PRIVAT NETWORK) de la CPS facilitera la collecte et le partage d'informations sur son infocentre. - la couverture au 1er cycle a régressé fortement, passant de 76,1% en 2012 à 69% en 2015. Une baisse graduelle du TBS de 2012 à 2015 s'explique par la crise politico-sécuritaire que le Mali a connu durant la même période. Après une baisse sur les trois dernières du TA, on constate une légère reprise du taux en 2015 au-delà des prévisions qui s'explique par la réouverture des écoles dans les zones affectées. -Une amélioration du REM de 42 en 2012 à 37 en 2015 qui s'explique par le recrutement de nouveaux enseignants.					
	Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. : Taux brut de Scolarisation au fondamental 1 (TBS)	%	76,1	71	70,1	72	69 (provisoire)
Moyen de vérification : Annuaire statistique CPS, CDMT						
Méthode de calcul : Effectif Total du fondamental/Enfants de 7 à 12 ans* 100						
1.2. : Taux d'Achèvement (TA)	%	51,1	51	48,3	49,2	49,7 (provisoire)
Moyen de vérification : Annuaire statistique CPS						
Méthode de calcul : Nouveaux entrants en 6èA/Enfants Scolarisables de 12 ans * 100						
1.3. : Ratio Manuels/Elèves (RME) par élève de 7è, 8è et 9è années du fondamental (public + communautaire) pour les manuels de langues (français, maths ; ECM ; Sc. Physique ; Sc. Nat ; Histoire ; Géographie	Ratio	Niveau 4 : 0.9 manuel de français, 0.7 de mathématiques, 0.6 d'histoire, 0.4 de géographie, 0.9 en sciences naturelle, 1.1 en science physique	Niveau 4 : 0.9 manuel de français, 0.7 de mathématiques, 0.6 d'histoire, 0.4 de géographie, 0.9 en sciences naturelle, 1.1 en science physique	Niveau 4 : 0.5 manuel de français, 0.4 de mathématiques, 0.6 d'histoire, 0.3 de géographie, 0.5 en sciences naturelle, 0.7 en science physique	1 manuel/élève dans chacune des disciplines	Niveau 4 : 0.5 manuel de français, 0.4 de mathématiques, 0.6 d'histoire, 0.3 de géographie, 0.5 en sciences naturelle, 0.6 en science physique
Moyen de vérification : Annuaire statistique CPS						
Méthode de calcul : Nombre des manuels par discipline/ Effectif total Elèves*100						

Objectif N°2 : Rendre plus performante la gestion des ressources transférées aux Collectivités Territoriales.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La non atteinte de l'indicateur N°1 est due à la non fonctionnalité des Collectivités Territoriales des Régions du Nord. La progression significative du pourcentage d'école du fondamental I disposant de projets d'écoles est due aux financements obtenus auprès des partenaires (PUEPT, UNICEF, PAM, CRS, PAT).				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : % de ressources transférées aux CT	%	56,75	58,46	60,52%	62,58	61,58
Moyen de vérification : Loi de finances						
Méthode de calcul : Ressources Transférées aux CT / Ressources du Budget Ordinaire de l'Education *100						
2.2. : % d'écoles du fond 1 disposant de projets d'écoles	%	15,52	14,69	-	24,48	26,64
Moyen de vérification : CADDE/ Rapport de suivi						
Méthode de calcul : Nombre de projets d'écoles / nombre total d'écoles du Fond 1*100						

Objectif N°3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : - Un logiciel de gestion des ressources humaines, matérielles et financières est opérationnel ; - la gestion du personnel du département est améliorée à travers l'informatisation du personnel enseignant salarié ; - Le budget de l'éducation est géré conformément aux dispositions financières en vigueur ;				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Part du budget récurrent de l'Etat allouée au secteur de l'Education	%	36,91	36,64%	37,26%	37,95	37,29
Moyen de vérification : Loi de Finances						
Méthode de calcul : budget récurrent de l'éducation/budget récurrent de l'Etat*100						
3.2 : Les fichiers du personnel de l'éducation sont disponibles	%	-	-	20	75	100
Moyen de vérification : Fichiers de la DRH						
Méthode de calcul : Nombre d'agents dans la base/Nombre total des agents*100						

OBJECTIF N° 01: Développer une éducation de base de qualité pour tous.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le nombre de cantines scolaires et les centres SSA/P a augmenté, les différentes activités de formation pédagogiques et administratives, de suivis/supervisions et de cours de remédiation ont été réalisées. Cela se voit à travers : - l'augmentation de néo alphabets - malgré la crise de 2012, le nombre de salles de classe a augmenté au cours de la période 2012-2015. Au plan national, le ratio élèves-salle de classe (RESDC) est passé de 47 en 2012 à 40 en 2015. Des disparités persistent entre les régions.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalisations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisation
1.1. Ratio Élèves par Salle de Classe	Nombre	47	44	42	40	40 (provisoire)
Sources de vérification : CPS/MEN						
Méthodologie : Effectif d'élèves / Nombre de salle de classe						
1. 2: Taux brut d'Admission	%	63,6	57,6	60,5	65,1	61,7
Moyens de vérification : Annuaire statistique CPS						
Méthodologie : (Effectif Total des inscrits du fondamental1/Enfants de 7 ans) *100						
1. 3: Pourcentage (%) de néo alphabète produit	%	79,86	60	77,86	63,45	85,94
Moyens de vérification : Rapport de bilan annuel (CNR-ENF), Annuaire Statistique CPS						
Méthodologie : (Nombre néo – alphabètes/Nombre d'auditeurs inscrits)* 100						
OBJECTIF N° 02 : Créer une dynamique d'accélération de la scolarisation des filles pour réduire les disparités.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Des comités Initiative des Nations Unies pour l'Education des Filles (UNGEI) sont fonctionnels dans les régions, des cadres de concertation sur la SCOFI sont régulièrement organisés et des AME ont été mises en place et sont fonctionnelles. La couverture au 1er cycle du fondamental a beaucoup régressé passant de 76,5% en 2012 à 63,4% en 2015. Cette baisse s'explique par certains facteurs, à savoir : - la situation socio-économique des ménages ; - l'insécurité.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisation
2. 1. Taux de scolarisation des filles au fondamental 1	%	76,5	72,1	64	71,5	63,4 (provisoire)
Moyens de vérification : Annuaire statistique						
Méthodologie : Effectif Total des filles du fondamental 1 / population scolarisable des filles du fondamental * 100						

OBJECTIF N° 03: Dynamiser la pratique de l'éducation physique et sportive dans les écoles en vue d'assurer l'épanouissement des enfants et des adolescents.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Toutes les Académies d'Enseignement à l'exception de celle de Kidal sont équipées en matériel sportif de qualité comme en témoigne le pourcentage d'écoles fondamentales équipées en matériel sportif (30,6% en 2014 contre 29% de prévisions), de même que le nombre de compétitions sportives organisées (72,16% en 2015 contre 70,5% de prévisions)				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisation
3.1. : Pourcentage d'écoles fondamentales équipées en matériel sportif	%	20	26	30,6	30,6	Non disponible
Moyens de vérification : Rapports d'activités des CAP, AE, DNEF						
Méthodologie : Nombre d'écoles qui pratiquent le sport / Nombre total des écoles * 100 (incorrecte) (Nombre d'écoles équipées en matériel sportif/Nombre total des écoles x 100)						
3.2. : Nombre de compétitions sportives inter classes, inter écoles, inter CAP, inter AE organisées	%	70	65	70,5	70,5	72,16
Moyens de vérification : Rapports d'activités des CAP, AE, DNEF						
Méthodologie : Nombre de CAP, AE ayant organisés les compétitions sportive / Nombre total des CAP, AE						

Objectif N°1 : Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Des modules de formation sur les nouveaux programmes harmonisés sont disponibles et exécutés dans tous les lycées publics, différentes missions de suivi/appui sont réalisées et les lycées équipés en matériels informatiques et didactiques ;					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisation
1.1. Taux de réussite au BAC	%	12,41	13,03%	16,24%	20	17,82
Moyen de vérification : Annuaire statistique /CNECE						
Méthode de calcul : Effectif admis au Bac/Effectif total au Bac*100 (incorrecte) Effectif admis au Bac/Effectif total présenté au Bac* 100						

Objectif N°2 : Accroître l'offre au niveau de l'enseignement secondaire général.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le ratio élève/classe n'a pu être renseigné du fait que l'annuaire statistique de la CPS n'est pas disponible. Cependant, les actions comme la construction du lycée de Djenné, Tominian , Rharouss , Baraoueli , Douentza, la réhabilitation du lycée Boullagui Fadiga et Hamadoun Dicko de Sevaré ont été réalisées					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisation
2.1. Ratio élèves/classe	Ratio	55	50	45	45	Non disponible
Moyen de vérification : Annuaire statistique CPS/MEN, CDMT						
Méthode de calcul : Effectifs élèves / Effectif total des classes						

OBJECTIF N° 1 : Améliorer la qualité des apprentissages de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Aux Lycées Techniques, les capacités des formateurs ont été renforcées en APC, de nouvelles filières ont été créées et sont fonctionnelles et des missions de suivi dans les AE ont été réalisées. Cependant dans les CFP/IFP, les prévisions n'ont pas pu être atteintes du fait des insuffisances persistantes.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'admission par examen	%	CAP	20,51	36,71	52,91	40
		BT	34,62	36,1	37,58	50
		BAC	34,45	31,99	17,33	20
Moyens de vérification et précisions méthodologiques :						
- Exploitation des rapports des examens du CNECE						
- Harmonisation des données avec les statistiques de la CPS du MEN						
Taux d'admission par examen = (Nombre des candidats admis / Nombre total des candidats présentés X 100)						

OBJECTIF N° 2 : Répondre aux besoins du marché du travail	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Cinq nouvelles filières de formation créées sont en lien avec les besoins du marché du travail et des cellules d'insertion des sortants de l'ESP ont été créées. Le nombre d'établissements pratiquants l'APC est en hausse au public (95%), de nouveaux établissements privés offrent l'APC et de fortes demandes de programmes en APC sont enregistrées.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux des apprenants inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'acquisition des compétences	%	2,57	6,69	7,2	15	8,16
Moyens de vérification et précisions méthodologiques :						
- Exploitation des rapports de fin d'année						
- Exploitation de la base de données actualisée de la DNETP						
Harmonisation des données avec les statistiques de la CPS du MEN						
Taux = (total réguliers inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'acquisition des compétences / total réguliers) X 100						

OBJECTIF N° 3 : Améliorer l'accès des apprenants, y compris les filles, aux filières porteuses (Industrielles, agro-sylvo pastorales)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les capacités d'accueil de l'ESTP ont été renforcées par la construction de l'IFP de Konobougou et le Lycée Professionnel de Sangha, l'équipement des IFP de Konobougou et de Kalabancoro et la construction de l'IFP agropastorale de Bla/Bougouni. Le seuil de 15% n'est pas atteint. Le taux est resté sensiblement au même niveau que celui de 2014 car peu de filières porteuses pour les filles ont été créées en 2015.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
3.1 Taux des élèves fréquentant les filières porteuses	%	30	32	36,85	40	41,49
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : - Exploitation des rapports de fin d'année - Exploitation de la base de données actualisée de la DNETP - Harmonisation des données avec les statistiques de la CPS du MEN Taux = (total réguliers (filles et garçons) fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastoral, TIC) / total réguliers) X 100						
3.2 Taux de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	14,67	14,75	14,7	16	14,6
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : - Exploitation des rapports de fin d'année - Exploitation de la base de données actualisée de la DNETP - Harmonisation des données avec les statistiques de la CPS du MEN Taux = (total réguliers (filles) fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC) / total réguliers) X 100						

OBJECTIF N°1 : Promouvoir les langues nationales.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'examen de l'indicateur N°1 montre une régression dans l'élaboration des documents de référence. Le pourcentage de réalisation passe de 100% en 2014 à 18,18% en 2015. Ce taux est globalement lié à la faiblesse de l'enveloppe allouée au volet études et recherche et spécialement à la coupe budgétaire liée au contexte politico-sécuritaire du Pays. Par rapport au second indicateur, son taux de réalisation est fonction des services demandés. Il permet de contribuer à l'atteinte de l'objectif de façon significative.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 : Pourcentage de documents de référence élaborés (132 documents à élaborer soit 11 documents de référence pour chacune)	%	14,39	14,39	100	18,18	18,18
Moyen de vérification : Programme quinquennal de l'AMALAN.						
Méthode de calcul : Nombre de documents de référence élaborés / Nombre total de documents de référence * 100						
1.2 : Taux de réalisation des services demandés auprès du public (diffusion des documents, formation, visite du CDI, traduction des documents)	%	100	75	100	100	100
Moyen de vérification : Registre de suivi des activités de l'AMALAN.						
Méthode de calcul : (Nombre de services réalisés / Nombre de services)* 100						

1. MISSIONS :

Mettre en œuvre la politique nationale en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Améliorer la qualité et la gestion de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

412 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	4 560 343 000	4 432 588 974	2 484 387 000	2 089 646 670	301 000 000	235 849 213	7 345 730 000	6 758 084 857	92,0%
02 Développement de l'Enseignement Supérieur	11 130 822 000	10 726 243 075	35 166 814 000	33 674 128 831	17 388 260 000	6 938 060 054	63 685 896 000	51 338 431 960	80,6%
03 Renforcement de la Recherche Scientifique	0	0	2 817 104 000	623 766 141	94 600 000	75 663 798	2 911 704 000	699 429 939	24,0%
TOTAL	15 691 165 000	15 158 832 049	40 468 305 000	36 387 541 642	17 783 860 000	7 249 573 065	73 943 330 000	58 795 946 756	79,5%

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Rendre plus efficaces et plus efficaces les programmes du MESRS.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : L'indicateur retenu pour apprécier l'objectif n'est pas renseigné pour des raisons de difficulté de collecte sur le terrain (manque d'engagement des IES à fournir les informations). Il faut noter que l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience s'obtient difficilement à travers ce seul indicateur. D'ores et déjà, la revue du secteur (exercice 2015) s'est tenue en avril 2015, une stratégie de communication est mise en œuvre à travers la création et l'animation du site web du MESRS.					
	Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Niveau de réalisation des annuaires statistiques.	%	0	0	0	30	0
Moyen de vérification : Rapport de Suivi des Etablissements d'Enseignement .Supérieur						
Méthode de calcul : Niveau de réalisation du SIGE.						

Objectif 2: Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Le niveau d'exécution du budget (97,06%) est très satisfaisant. Par contre, en raison de la non disponibilité du plan de formation, il apparaît que l'indicateur relatif à la formation du personnel est renseigné à 0% . Cependant beaucoup de formations ont eu lieu à l'intérieur et à l'extérieur, dans le cadre du programme de formation des universités et suite à des demandes au niveau central.					
	Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1: Taux d'exécution du budget de l'éducation alloué au MESRS	%	98,50%	98,51%	98,52%	98,53%	97,06%
Moyen de vérification : Les Comptes Administratifs						
Méthode de calcul : Mandat admis MESRS/Dotation MESRS* 100						
2.2: Taux d'exécution du plan de formation au MESRS	%	0%	0%	0%	10%	0%
Moyen de vérification : Rapport DRH						
Méthode de calcul : Agents MESRS formés / effectif des agents du MESRS * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : Au vu des indicateurs, il apparaît que le système évolue favorablement vers l'atteinte de l'objectif. Cependant il existe beaucoup de disparité selon les structures et les filières (ratio apprenants/place et apprenants/enseignant).				
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnalisantes	%	5,22	5,58	12,02	6,3	8,73
Moyens de vérification : Rapport d'entrée						
Méthode de calcul : Effectif total de nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnelles du public / effectif total de nouveaux bacheliers*100.						
1. 2: Nombre d'apprenants par place	Ratio	-	-	-	-	1,3
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation						
Méthode de calcul : Nbre d'apprenants / Nbre total de places disponibles.						
1.2 Nombre d'apprenants par enseignant	Ratio	-	-	-	-	34,09
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation						
Méthode de calcul : Nbre d'apprenants / Nbre total d'Enseignants						
Objectif 2: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Au vu du premier indicateur, le système évolue négativement vers l'atteinte de l'objectif. Les structures à grands effectifs (USSGB, USJPB, ULSHB), ont peu d'inscrit dans les filières professionnalisantes. Cependant, l'application du LMD par l'ensemble des établissements pourrait inverser cette tendance.				
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage d'apprenants inscrits dans les filières professionnalisantes	%	80,32	79,96	79,6	79,24	58,39
Moyens de vérification : Annuaire statistique UB						
Méthode de calcul: Effectif total d'inscrits dans les filières professionnalisantes du supérieur / Effectif total d'apprenants* 100.						
2.2. Pourcentage d'établissements appliquant le LDM	%	22,23	33,34	67	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation						
Méthode de calcul : Nbre d'établissements appliquant le LMD/Nbre total d'établissements * 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : Tous les établissements disposent d'un plan stratégique qui est un outil essentiel pour l'atteinte des objectifs de développement des structures. Le chiffre zéro relatif à la disponibilité de manuels de procédure s'explique par l'attente de validation des projets déjà élaborés par le Contrôle Général des Services Publics.				
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de structure du supérieur disposant de plans stratégiques	%	0	25	89	100	100
Moyens de vérification: Annuaire statistique UB						
Méthode de calcul: Nbre total de structures du supérieur disposant de plans stratégiques / Nbre total de structures * 100.						
3.2 Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur disposant d'un manuel de procédure.	%	0	16,67	0	100	0
Moyens de vérification : Annuaire statistique UB						
Méthode de calcul : Nbre total de structures disposant de manuel de procédure / Nbre total de structures * 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : La production scientifique a connu un accroissement de 2014 à 2015 même si celui-ci est inférieur à la prévision. Cette tendance est certainement liée à l'insuffisance des ressources humaines (retraités et décédés non remplacés) et des restrictions budgétaires.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'évolution des publications scientifiques	%	-14	44	33	13	4
Moyen de vérification : Rapport CNRST, ISH, IHERI-BT						
Méthode de calcul : [(Publication PN de l'année N - Publication PN-1 de l'année N-1) / PN-1]*100.						

1. MISSIONS :

Selon les dispositions du Décret fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est responsable de :

- la Reconstruction et réhabilitation des sites et monuments endommagés pendant le conflit
- la Protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel et des manuscrits,
- l'a Promotion de la tolérance, de la laïcité et de la diversité des expressions culturelles ;
- l'a Promotion de la culture comme facteur de développement économique, de paix et de stabilité.
- l'a Mise en œuvre d'un programme de dialogue intra et intercommunautaire pour restaurer la cohabitation et le vivre ensemble entre population des régions du nord et entre population du nord et du sud.
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celles visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion du tourisme en vue d'optimiser la contribution de ce secteur au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques ;
- l'amélioration de l'accueil et de la qualité des services dans le secteur du tourisme.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Valoriser l'héritage culturel national ;
- Promouvoir une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de civilisation universelle;
- Développer la production nationale en matière d'œuvres artistiques et littéraires
- Elaborer et mettre en œuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat ;
- Moderniser les outils de production et les systèmes de commercialisation des produits artisanaux ;
- Développer la politique de promotion du tourisme, de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

510 MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	654 370 000	649 348 088	1 651 061 000	1 527 126 773	384 363 000	336 777 498	2 689 794 000	2 513 252 359	93,4%
02 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	274 446 000	250 434 478	553 907 000	481 440 319	1 400 137 000	1 217 242 418	2 228 490 000	1 949 117 215	87,5%
03 Promotion de l'Industrie Cinématographique	0	0	38 316 000	322 813 956	0	0	387 316 000	322 813 956	83,3%
04 Promotion de la Création Artistique et Culturelle	481 081 000	471 748 003	1 716 394 000	1 541 711 558	1 128 800 000	1 091 848 143	3 326 275 000	3 105 307 704	93,4%
05 Promotion du secteur de l'Artisanat	95 076 000	95 074 619	217 256 000	191 661 680	128 650 000	119 213 027	440 982 000	405 949 326	92,1%
06 Promotion du Secteur du Tourisme	0	0	252 912 000	248 885 836	120 350 000	102 297 448	373 262 000	351 183 284	94,1%
TOTAL	1 504 973 000	1 466 605 188	4 429 846 000	4 313 640 122	3 162 300 000	2 867 378 534	9 446 119 000	8 647 623 844	91,5%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer la coordination, la planification, la supervision, le contrôle des activités du département et à favoriser le renforcement des capacités dans le secteur de la culture, de artisanat et du tourisme à travers la mise à disposition de ressources financières, humaines et matérielles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.				
Appréciation La coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique du département ont été assurés de façon peu satisfaisante. La non atteinte des cibles des différents indicateurs s'explique par une insuffisance des ressources financières empêchant la réalisation de certaines activités et la mise en œuvre correcte du plan de communication.						
1.1 :Taux d'exécution des activités du département	%	-	.	.	80	74,42
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités ; Précision méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)* 100]						
1.2. : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	.	75	47,27
Moyens de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ; Précision méthodologique : [(Nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées)* 100]						
1.3 Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	-	90	56,74
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Rapport entre les communications réalisées et les communications prévues dans le plan)*100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer la coordination, la planification, la supervision, le contrôle des activités du département et à favoriser le renforcement des capacités dans le secteur de la culture, de artisanat et du tourisme à travers la mise à disposition de ressources financières, humaines et matérielles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	Appréciation Les structures ont été dotées en matériels roulants, bureautiques et informatiques. La régulation budgétaire a eu un impact sérieux sur l'atteinte des résultats escomptés. Aussi faudrait t-il souligner que l'insuffisance des ressources budgétaires allouées au département n'a pas permis d'atteindre un niveau de satisfaction des besoins en matériels souhaitable. Le faible taux d'exécution du plan de passation s'explique non seulement par des coupes budgétaires, mais aussi par le manque de financement de certains marchés prévus dans le plan.					
	INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'exécution du budget	%	-	-		100	99,92
Moyens de vérification : Compte administratif						
Précision méthodologique : [(Crédit liquidé / Crédit notifié)*100]						
2.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	21
Moyens de vérification : Plan de passation approuvé par la DGMP						
Précision méthodologique : [(Nombre de marchés passés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation)*100]						
2.3 : Taux de satisfaction des besoins en matériel des structures	%	-	-	-	90	41,81
Moyens de vérification : Comptabilité-matières ; bordereaux de réception des services ; PV de réception						
Précision méthodologique : [(Nombre de matériel acquis / nombre de besoins en matériel exprimé)*100]						
2,4 Taux de couverture des besoins de formation à la prise de poste	%	-	-	77,78	80	53
Moyens de vérification : Rapport de formation de la DRH						
Précisions méthodologiques : [(Rapport entre le nombre de formations réalisées et le nombre de besoin de formations exprimées) = ([Nbre de formations réalisée / Nbre de formations exprimées)*100]						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 3: Renforcer les performances des structures du département et autres acteurs publics et privés				
Appréciation Le renforcement des structures du Département est suivi avec attention. Avec l'exécution à hauteur de 52,5% du programme de formation, l'effectivité de 7 voyages d'études et la formation de 258 agents, nous estimons que le ministère se focalise aussi sur les questions de performance dans le secteur.						
3.1 : Taux d'exécution du programme de formation	%	-	-	-	60	52,5
Moyens de vérification : Rapport de formations de la DRH ; Précision méthodologique : [(Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues)*100]						
3.2 : Nombre de voyages d'études et d'échanges	Nombre	-	-	10	15	7
Moyens de vérification : Rapport de missions ; Précision méthodologique : Dénombrement.						
3.3 : Pourcentage d'agents du secteur public formés	%	-	-	8	50	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DRH et des structures Précision méthodologique : [(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents programmés)*100]						
3.4 : Pourcentage d'acteurs culturels privé formés	%	-	-	38	55	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DRH et des structures Précision méthodologique : [(Nombre d'agents formés / Nombre d'agent programmés)*100]						

OBJECTIF 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	Appréciation Le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département s'est poursuivi de façon satisfaisante. Les activités initialement prévues ont pu être exécutées.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 : Taux de mise en œuvre du plan de décentralisation	%	-	-	-	50	67,85
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;						
Précision méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100]						
4.2 : Taux de mise en œuvre du plan de déconcentration	%	-	-	-	50	50,57
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;						
Précision méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100]						

OBJECTIF 5 : Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière (Artisanat et Tourisme)	Appréciation Toutes les activités programmées ont été réalisées. Mais le retard enregistré dans la mise à disposition des crédits a provoqué le glissement des activités d'un trimestre à l'autre.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
5.1 : Pourcentage de services ayant reçu une mission de contrôle par an	%	-	86	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme ;						
Précision méthodologique : [(Nombre de services contrôlés / nombre de services programmés)*100]						
5.2 : Pourcentage de mise en œuvre des recommandations de contrôle	%	-	-	30	85	55,23
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme ;						
Précision méthodologique : [(Nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandations)*100]						

OBJECTIF 6 : Prendre en compte le genre dans le département	Appréciation La prise en compte de la Politique Nationale du Genre fait partie des priorités du Département. Sur une prévision de 25 %, le Ministère a atteint 39 % dans le cadre de la responsabilisation des femmes.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
6.1 : Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité	%	-	-	23	25	39
Moyens de vérification : Rapport d'activités;						
Précision méthodologique : [(Nombre de femmes aux postes de responsabilité / nombre total de postes de responsabilité)*100]						
6.2 : Pourcentage de femmes formées dans le plan de formation %	%	30	25	17	20	-
Moyens de vérification : Rapport d'activités;						
Précision méthodologique : [(Nombre de femmes formées / nombre total d'argent formées dans le plan de formation)* 100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise la protection et la promotion du patrimoine culturel notamment :

- les sites, monuments historiques, parcs et objets culturels
- les éléments du patrimoine immatériel.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
OBJECTIF 1 : Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine		Appréciations La protection juridique du patrimoine a été assurée de façon satisfaisante par des inscriptions à l'inventaire, des classements dans le patrimoine, la restauration et la réhabilitation des monuments. On note même un léger dépassement de la prévision.				
1.1 : Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	50	100	70	40	50
Moyens de vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire ; Précisions méthodologiques : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]						
1.2 : Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	100	0	60	20	60
Moyens de vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national ; Précisions méthodologiques : [(Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)* 100]						
1.2 : Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	0	50	63	40	50
Moyens de vérification : P.V. de réception ; précisions méthodologiques : [(Nombre de monuments restaurés et réhabilités et le nombre de monuments prévus)*100]						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 2 : Enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel				
Appréciations La connaissance sur le patrimoine a été enrichie de manière satisfaisante. On note une légère augmentation dans l'acquisition des collections d'objets et de photos. Par contre, le nombre de campagnes de fouilles archéologiques et de missions de recherche a légèrement baissé, à cause de l'insécurité sur le site et les difficultés financières.						
2.1 : Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés	Nombre	41	90	178	90	132
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Dénombrement						
2.2 : Nombre de campagnes de fouille archéologique organisées	Nombre	1	1	1	2	1
Moyens de vérification : Rapport de missions ; Précisions méthodologiques : Dénombrement.						
2.3 : Nombre de rapport de missions de recherche	Nombre	26	9	23	19	13
Moyens de vérification : Rapport de missions ; Précisions méthodologiques : Dénombrement.						

OBJECTIF 3 : Rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.	Appréciation Le patrimoine a été rendu accessible de façon satisfaisante au plus grand nombre par l'organisation de visites, de manifestations culturelles et d'expositions et par la réalisation de supports promotionnels. On constate une légère baisse dans la réalisation des manifestations culturelles, compensée par une augmentation des visites.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Taux de réalisation des manifestations culturelles organisées (Exposition, jeudis musicaux et ateliers)	%	80	9	85	100	68
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel ; Précision méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100]						
3.2 : Taux d'évolution des visites du musée.	%	-0,77	-5,41	3,25	6,66	4,06
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précision méthodologique : [(Nombre de visites de l'année N – Nombre de visites de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100]						
3.3 : Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	40	50	25	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précision méthodologique : [(Nombre de visites de l'année N – Nombre de visites de l'année (N-1) / (Nombre de visites de l'année (N-1)) * 100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à promouvoir le rayonnement culturel du Mali à travers le cinéma.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
OBJECTIF 1 : Développer une industrie cinématographique		Appréciation L'objectif n'a pas été atteint à cause du manque de financement qui a limité la production des films, empêché la réhabilitation de la salle de cinéma El Hilal et l'acquisition de matériels roulants, autant de facteurs qui ont entravé l'exploitation des films.				
1.1 : Nombre de films produits	Nombre	14	14	3	5	2
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films Précision méthodologique : Dénombrement						
1.2 : Pourcentage de salles de cinéma réhabilitées	%	0	0	0	100	0
Moyens de vérification : PV de réception ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de salles réhabilitées/nombre total de salles à réhabiliter)* 100]						
1.3 : Taux d'exploitation des films produits de l'année concernée	%	75	75	33	100	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités, contrats ; Précision méthodologique : [(Nombre de films exploités rapporté au nombre de films produits de l'année concernée)* 100]						

OBJECTIF 2 : Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali		Appréciation L'objectif n'a pas été atteint à cause de l'insuffisance de ressources financières et humaines qualifiées et le manque de matériels de numérisation n'ont pas permis l'archivage et la numérisation des films.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'archivage des films	%	50	75	75	100	0
Moyens de vérification : Rapport d'archivages ; Précision méthodologique : [(Nombre de films archivés/le nombre de films prévus)*100]						
2.2 : Taux de numérisation des films	%	0	0	4	0	0
Moyens de vérification : Rapport de numérisation; Précision méthodologique : [(Nombre de films numérisés/ nombre de films prévus à la numérisation)*100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à développer la création artistique et littéraire, protéger et promouvoir les expressions culturelles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Protéger la création artistique et littéraire	Appréciation De sérieuses difficultés de protection pour les acteurs culturels du secteur liées au manque de moyens de sécurisation des œuvres face à l'évolution des technologies (cartes mémoires, clé USB, etc.) expliquent le faible niveau de réalisation de cet objectif.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres artistiques	%	45,08	74,25	36,867	5,14	-73,5
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département ; Précision méthodologique : [(nombre des œuvres artistiques produites de l'année n) – (nombre des œuvres artistiques produites de l'année n-1) / (nombre des œuvres artistiques de l'année n-1) * 100]						
1.2 : Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres littéraires	%	0,84	35	114	4,5	-30,8
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département ; Précision méthodologique : [(nombre des œuvres littéraires produites de l'année n) – (nombre des œuvres littéraires produites de l'année n-1) / (nombre des œuvres littéraires de l'année n-1) * 100]						

OBJECTIF 2 : Promouvoir la créativité, les échanges et la diversité culturelle.	Appréciation L'objectif n'a pas été suffisamment atteint à cause de : - l'insécurité ; - l'insuffisance des ressources.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'évolution de la fréquentation des infrastructures culturelles.	%	-9,36	-36,89	112,44	1,09	-28,1
Moyens de vérification: Rapports d'activités du département ; Précisions méthodologiques : [(Le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n) -(le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1) / nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1]*100						
2.2 : Taux d'évolution de l'exécution des activités artistiques	%	-5,16	-18	51,6	15	12,2
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département Précisions méthodologiques : [(Le nombre d'activités artistiques exécutées de l'année n) – (le nombre d'activités artistiques de l'année n-1) / (nombre d'activités artistiques de l'année n-1) * 100]						
2.3 : Taux d'évolution de l'exécution des activités littéraires	%	-5	-16,78	50	12	8,7
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département Précision méthodologique : [(Le nombre d'activités littéraires exécutées de l'année n) – (le nombre d'activités littéraires de l'année n-1) / (nombre d'activités littéraires de l'année n-1)* 100]						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 3 : Renforcer les capacités des entreprises et industries culturelles (livres, musique, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo)				
Appréciation L'objectif n'a pas été atteint à cause du manque de ressources financières et matérielles.						
3.1 : Nombre d'entreprises et industries culturelles de livre appuyées	Nombre	-	-	23	15	17
Moyens de vérification : Rapport d'activités, guichet unique Précision méthodologique : Dénombrement						
3.2 : Nombre d'entreprises et d'industries culturelles de musique appuyées	Nombre	-	-	-	20	10
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						
3.3 : Nombre d'entreprises et d'industries culturelles de cinéma et audiovisuelles appuyées	Nombre	-	-	-	5	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 4 : Doter les aires culturelles d'infrastructures de création, d'animation et de diffusion des œuvres				
Appréciation L'objectif n'a pas été atteint à cause du manque de ressources financières et matérielles.						
4.1 : Nombre d'infrastructures culturelles créées	Nombre	-	-	-	1	0
Moyens de vérification : Texte de création disponible ; Rapport d'activités Précisions méthodologiques : Dénombrement						
4.2 : Nombre infrastructures culturelles équipées	Nombre	-	-	-	1	0
Moyens de vérification : Texte de création disponible ; Rapport d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration des performances des entreprises artisanales, à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et la mise en marché des produits artisanaux

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 1 : Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'artisanat. Appréciation Cet objectif s'améliore au regard du degré de satisfaction des indicateurs retenus. Les efforts consentis par l'ensemble des acteurs du secteur ont permis d'atteindre ce niveau de performance des indicateurs.				
1.1 : Taux de mise en œuvre des textes communautaires (UEMOA) régissant le secteur de l'Artisanat	%	-	-	10	80	80
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de textes mis en œuvre et le nombre total de textes prévu)=(Nbre de textes mis en œuvre /Nbre total de textes prévus)* 100]						
1.2 : Pourcentage d'élus, de cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés.	%	-	-	153,33	50	42,07
Moyens de vérification : Rapports de formation Précisions méthodologiques : [(Le nombre d'élus, de leaders de cadres et d'acteurs impliqués formés de l'année n rapporté au nombre d'élus, de leaders, de cadres et d'acteurs impliqués prévu)* 100] (valeur cible de 2011 à 2017 :1 880).						
1.3 : Taux d'évolution des inscriptions au répertoire des métiers.	%	15	3,28	8,61	2,34	8,13
Moyens de vérification : Rapports d'activités ; Précision méthodologique : [(Le nombre d'inscrits de l'année n rapporté au nombre d'inscrits de l'année n-1 moins un)* 100]						
$= \left[\frac{n}{n-1} - 1 \right] \times 100$. (nombre d'inscrits en 2013 : 39 539 ; valeur cible une progression de 1000 par rapport à l'année précédente)						

OBJECTIF 2 : Faire de l'artisanat un vecteur de stimulation de la croissance et du développement.	Appréciation Quoique que les indicateurs de cet objectif ne soient pas conformes à ceux initialement prévus, on note un renforcement des capacités des acteurs du secteur et un bon taux d'exécution du budget alloué. Cependant la rétention des informations par les professionnels du secteur et la timide reprise des activités de l'artisanat n'ont pas permis d'avoir un résultat satisfaisant au niveau du troisième indicateur.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'exécution du budget	%	-	167,31	83,63	95	99,92
Moyens de vérification : situation d'exécution du budget.						
Précision méthodologique : [(Rapport entre le crédit notifié et le crédit liquidé)*100]						
2.2 : Taux de réalisation des formations prévues par an d'artisans et de maitres artisans	%	-22,57	10,77	91,55	35	79
Moyens de vérification : Rapports d'activités ;						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'artisans et maitres d'artisans formés/nombre total prévu) x100						
2.3 : Taux d'évolution de la valeur des exportations des produits artisanaux.	%	-	-	7,74	18	-63
Moyens de vérification : Rapports d'activités.						
Précision méthodologique : [(Valeur des exportations de l'année N moins la valeur des exportations de l'année N-1 rapporté à la valeur des exportations de l'année N-1)* 100]						
= $[n/(n-1) - 1] \times 100$.						

OBJECTIF 3 : Développer un système d'information performant sur l'artisanat	Appréciation L'augmentation du nombre d'utilisateurs des sites web de l'APCMM et du SIRA-ML et la mise en œuvre du fonds crédit (aux artisans) sont autant de facteurs qui justifient la performance réalisée par cet objectif.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Fréquence d'actualisation des bases de données (SIRA-ML, APCMM).	%	-	-	80	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités ;						
Précision méthodologique : [(Nombre d'indicateurs renseignés/nombre total des indicateurs prévus de la base de données)*100].						
3.2 : Nombre de visites des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services / structures de l'artisanat	Nombre	-	-	30 713	50 000	63 285
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : Dénombrement						
3.3 : Taux de décaissement du fonds d'investissement dans le secteur de l'artisanat	%	-	-	30	50	49
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : [(Rapport entre le montant décaissé et le montant prévu)*100]= (montant décaissé/montant prévu)						
OBJECTIF 4 : Prendre en compte le genre dans le secteur de l'artisanat.	Appréciation Des efforts ont été faits à travers cet objectif, des projets de renforcement des capacités ont été spécialement dédiés aux femmes. Toute fois, des efforts restent à faire dans la nomination des femmes aux postes de responsabilité.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 : Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité dans le secteur de l'artisanat	%	-	-	10	20	13,43
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : [(Rapport entre le nombre de femmes au poste de responsabilité et le nombre total de postes de responsabilité)*100]= [(Nbre de femmes aux poste de responsabilité/Nbre de postes de responsabilité)*100]						
4.2 : Pourcentage de femmes formées à la gestion d'entreprises	%	-	-	10	20	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités ;						
Précisions méthodologiques : [(Rapport entre le Nombre de femmes formées et le nombre de participants prévus)*100]=[(Nbre de femmes formées/Nbre de participants prévus)*100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à :

- Prospector et mettre en valeur les ressources touristiques du pays ;
- Aménager et participer à l'équipement des zones d'intérêt touristique ;
- Participer à la protection, à la restauration des sites et monuments touristiques ;
- Promouvoir au plan national et international, les ressources touristiques du pays ;
- Participer à la formation et au perfectionnement du personnel ;
- Veiller au respect de la réglementation en matière de tourisme et d'hôtellerie ;
- Mener toute étude et proposer toute mesure visant à favoriser le développement de l'activité touristique et hôtelière
- Fournir aux opérateurs économiques du secteur, des prestations de services.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 1 : Améliorer le cadre institutionnel, réglementaire et Organisationnel du secteur du Tourisme.				
Appréciation L'objectif n'a pas été atteint à cause de la nomination tardive des responsables des deux structures issues de la restructuration de l'OMATHO.						
1.1 : Nombre de projets de texte disponibles	%	-	1	10	6	0
Moyens de vérification : Rapports annuel d'activités ; Précision méthodologique : Dénombrement.						
1.2 : Nombre d'organes de gestion du tourisme créés.	%	1	1	1	4	1
Moyens de vérification : Rapports annuel d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						

Objectif 2 : Relancer l'activité touristique.	Appréciation L'objectif a été moyennement atteint en raison de l'insécurité qui prévaut. L'organisation tardive des deux nouvelles structures (APTM et DNTH) issues de la restructuration de l'OMATHO a handicapé la relance proprement dite de l'activité touristique. L'environnement sécuritaire non encore maîtrisé dissuade les prestataires de voyages à programmer la destination Mali malgré les assurances fournies par l'administration du tourisme présente aux différentes manifestations internationales.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux de participation aux manifestations internationales prévues.	%	Néant	87	75	90	60
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique : [(Nbre de participation aux manifestations /de manifestation prévues)*100]						
2.2 : Taux d'évolution de la valorisation des ressources (sites et monuments touristiques).	%	-10	10	10	10	10
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique : [(Nbre des ressources touristiques valorisées de l'année n- Nbre des ressources touristiques valorisées de l'année n-1 /Nbre de ressources touristiques valorisées de l'année n-1)*100]						
2.3 : Nombre de tours operators (voyage) et de presses spécialisées aux éductours et autres manifestations nationales.	Nombre	-	-	5	10	0
Moyen de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						
2.4 : Nombre de visites du site web	Nombre	36 479	61707	80 923	98 186	127 320
Moyen de vérification : Rapports d'activités Précision méthodologique : Dénombrement						

OBJECTIF 3 : Améliorer le financement du secteur		Appréciation				
		Le recouvrement de la taxe touristique a été une satisfaction malgré la crise. Par contre la réduction n'a donné aucun résultat. Le service ne dispose de moyens juridiques d'accéder à la main courante des hôtels.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Taux de réduction de fausse déclaration de taxes touristiques	%	-	10	30	50	0
Moyen de vérification : Rapports d'activités de l'agent des impôts						
Précision méthodologique : [(Nbre de déclarations par hôtel/Nbre de déclarations vérifiées)*100]						
3.2 : Taux d'évolution du recouvrement de la taxe touristique.	%	-10	10	14	10	47
Moyen de vérification : Rapports financier						
Précision méthodologique : [(Recouvrement de l'année n - recouvrement de l'année n-1)/recouvrement de l'année n-1]*100]						
OBJECTIF 4 : Renforcer le système d'information statistique.		Appréciation				
		Le faible taux de réalisation s'explique par la non opérationnalisation de la DNTH et de l'APTM, la fermeture des entreprises de tourisme (situation sécuritaire du pays).				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 : Taux d'évolution du nombre d'établissements de tourisme fournissant les informations statistiques sur les activités touristiques.	%	59	30	51,29	40	2,96
Moyens de vérification : Annuaire statistique						
Précision méthodologique = $\left[\frac{\text{Nombre d'agences de voyage de l'année N}}{\text{Nombre d'agences de l'année N-1}} - 1 \right] * 100$						
4.3 : Taux d'évolution de la mise en place d'un mécanisme de collecte de données statistiques au niveau des frontières.	%		40	45	48	0
Moyens de vérification : Annuaire statistique						
Précision méthodologique = $\left[\frac{\text{Nombre de postes frontières couvert par le mécanisme en année n}}{\text{Nombre de postes frontières couverts par le mécanisme en année n-1}} - 1 \right] * 100$						

OBJECTIF 5 : Renforcer le partenariat public privé, société civile et organisations communautaires.		Appréciation Le renforcement du partenariat n'a pas été atteint à hauteur de souhait à cause de la crise que traverse le secteur. Depuis la crise politico-sécuritaire de 2012 qui a négativement impacté sur le secteur du tourisme, les acteurs privés du secteur touristique manifestent un faible intérêt pour les rencontres et réunions.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
5.1 : Nombre de rencontres administration nationale du tourisme, acteurs et intervenants du secteur.	Nombre	-	19	17	50	25
Moyen de vérification : Rapports annuel d'activités, avis de réunion Précision méthodologique : Dénombrement						
5.2 : Taux de réalisation du programme de formation	%	-	93	92	95	48
Moyen de vérification : Rapports de formation Précision méthodologique : [(Rapports entre le Nbre de formations réalisées et le Nbre de formations prévues)*100]						

Objectif 6 : Prendre en compte le genre dans le secteur du Tourisme.		Appréciations La prise en charge du genre dans le secteur du tourisme se poursuit de façon satisfaisante. Dans l'ex OMATHO, certains postes étaient occupés par des femmes. Cette tendance devrait se confirmer et même s'améliorer dans les nominations au niveau des nouvelles structures (APTM et DNTH).				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
6.1 : Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité dans le secteur du tourisme	%	-	-	22	25	33
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre de femmes aux postes de responsabilité / Nombre total de postes de responsabilité)*100]						
6.2 : Pourcentage de femmes formées	%	2	3	5	10	75
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre de femmes formées / Nombre de participants prévus)*100]						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Sports a pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique nationale dans le domaine des sports et de l'éducation physique.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer au rayonnement du sport malien sur l'échiquier international.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

520 MINISTERE DES SPORTS										
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution				
01 Administration Générale	298 201 000	296 639 544	3 788 647 000	3 773 485 115	240 359 000	240 308 900	4 327 207 000	4 310 433 559	99,6%	
02 Développement et promotion des activités physiques et sportives	349 150 000	346 511 882	169 908 000	169 872 755	1 120 705 000	1 120 509 252	1 639 763 000	1 636 893 889	99,8%	
03 Formation des formateurs, des cadres et des jeunes talents	395 028 000	394 533 069	482 478 000	482 446 034	419 286 000	377 785 825	1 296 792 000	1 254 764 928	96,8%	
TOTAL	1 042 379 000	1 037 684 495	4 441 033 000	4 425 803 904	1 780 350 000	1 738 603 977	7 263 762 000	7 202 092 376	99,2%	

CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

1. Harmoniser la mise en œuvre des activités du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'exécution des tâches est diligentée : - 216 missions ont été effectuées sur une prévision de 219 soit un taux de 98,63% ; - les avants projets de texte de création et de gestion des infrastructures sportives sont disponibles ; - les instructions relatives à la production de rapport-bilan des infrastructures et services sont exécutées.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Proportion des missions organisées.	%	89	90	99	100	98,63
Méthode de calcul de l'indicateur : Nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées X100.						
Moyens de vérification : rapport d'activités.						

2. Rationaliser les ressources financières et matérielles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : En 2015, sur 11 657 310 938 Frs CFA de budget mobilisé, 11 602 978 712 ont été notifiés et engagés soit un taux d'exécution de 99,53% Les comptes administratifs trimestriels de l'année 2015 sont disponibles.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du budget.	%	100	100	100	100	99,53
Méthode de calcul de l'indicateur : Crédits liquidés /dotations budgétaires X100.						
Moyens de vérification : Compte Administratif.						

<p>3. Favoriser l'intégration et le partenariat en matière de sport.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Sur 5 projets programmés 3 ont été réalisés notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réunion du bureau de la zone II en juin 2015 à DAKAR - l'assemblée générale de la zone II en décembre 2015 à Bamako - le tournoi de taekwondo de la zone II en décembre 2015 <p>Le séminaire des enseignants et le tournoi de basketball féminin qui étaient prévus respectivement au Cap vert et en Gambie ont été annulés pour raison d'épidémie d'Ebola connue en guinée en Sierra Léone et au Mali.</p> <p>Avec le départ des structures chargées de la jeunesse, le Ministère des Sports ne bénéficie plus de financement extérieur.</p>					
<p style="text-align: center;">Indicateurs de résultats</p>	<p style="text-align: center;">Unité de mesure</p>	Période			Année 2015	
<p>3.1 Taux de réalisation des projets programmés.</p>		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
<p>3.1 Taux de réalisation des projets programmés.</p> <p><u>Méthode de calcul de l'indicateur</u> : Projets réalisés /projets programmés X100. <u>Moyens de vérification</u> : Rapports d'activités.</p>	%	70	100	100	100	60
<p>3.2 Taux d'évolution du financement extérieur entière de partenariat.</p> <p><u>Méthode de calcul de l'indicateur</u> : montant de l'année n- n-1/n-1X100. <u>Moyens de vérification</u> : Accords et Conventions de financement.</p>	%	0	0	98	15	0
<p>4. Rendre effectif le transfert des compétences et des ressources en matière de sport.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Le projet de plan triennal de transfert des compétences et des ressources en matière de Sports est disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité du répertoire sur les infrastructures de Sport ; - disponibilité d'un support imagé sur les infrastructures sportives du district de Bamako ; - disponibilité du projet de décret de transfert des compétences et des ressources en matière de Sports ; <p>Les activités de transfert des ressources prévues en 2015 n'ont fait l'objet d'aucun financement.</p>					
<p style="text-align: center;">Indicateurs de résultats</p>	<p style="text-align: center;">Unité de mesure</p>	Période			Année 2015	
<p>4.1 Taux d'exécution du plan triennal de transfert des compétences et des ressources.</p> <p><u>Méthode de calcul de l'indicateur</u> : Activités exécutées/activités programméesX100 <u>Moyens de vérification</u> : Rapports d'activités</p>		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
<p>4.1 Taux d'exécution du plan triennal de transfert des compétences et des ressources.</p>		16	25	70	100	60

1. Disposer d'un document de politique sportive.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le document de la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) et son Plan d'Action 2016-2020 adoptés par le gouvernement en conseil des ministres le 08 avril 2015 sont disponibles.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Niveau d'élaboration du document de politique sportive.	%	15	15	90	100	100
Précision Méthodologique : niveau d'évolution des activités X 100.						
Moyens de vérification : le compte rendu de la réunion de validation.						

2. Accroître la pratique du sport de masse et le sport scolaire et universitaire.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 - Sur 33 Fédérations sportives chargées de la vulgarisation et de la pratique du sport, 29 ont organisé des compétitions de championnat, soit un taux de 87,87%. Certaines fédérations non prévues ont organisé leur championnat. - La fédération du sport scolaire et universitaire a mise en place Huit (08) ligues sur neuf (09) prévues, ce qui a permis la réalisation de six (06) activités réalisées sur sept (07) prévues. Certaines activités non prévues ont été réalisées					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de participation aux compétitions populaires (sport de masse).	%	/	35	35	60	87,87
Précision Méthodologique : nombre d'infrastructures fréquentées /nombre d'infrastructures recensées X100.						
Moyens de vérification : document de recensement des infrastructures de proximité, rapport d'activités.						
1.2 Taux de participation aux compétitions scolaires et universitaires.	%	60	0	35	60	85,71
Précision Méthodologique : nombre de participations aux compétitions scolaires et universitaires/nombre total de compétitions scolaires et universitaires X 100.						
Moyens de vérification : rapports annuels d'activités.						

3. Améliorer la performance du Mali en matière de sports.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Sur 94 activités (compétitions) programmées en 2015, 59 ont pu être réalisées d'ou un taux de réalisation de 63%. Certaines activités non programmées ont été réalisées				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales.	%	30	70	80	60	63
Précision Méthodologique : nombre de participations aux compétitions / nombre de compétitions programmées.						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP et des fédérations.						

<p>1. Adapter l'offre de formation à l'évolution des métiers de jeunesse et de sports et contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : 1. 87,50% des diplômés sont absorbés par la fonction publique de l'état et des collectivités, les ONG, les entreprises, ou ont créé leur propre entreprise. 2. Aucun emploi Pérennisé n'a fait l'objet d'accompagnement : Elaboration des projets de convention avec le mouvement sportif, les organisations de jeunesse et les entreprises pour la mise en œuvre des formations dans les métiers de sports, de jeunesse et de loisirs. Prise en compte de 07 métiers de sport sur la liste des emplois métiers du PRODEFPE. Existence d'une ingénierie pédagogique dans la mise en œuvre des formations dans les métiers de sport</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
<p>1.1 Proportion de diplômés occupant effectivement un emploi.</p>	%	90	50	49	100	87,5
<p>Précision Méthodologique : <i>diplômés occupant un emploi / nombre total de diplômés * 100.</i></p>						
<p>Moyens de vérification: <i>arrêté d'intégration à la fonction publique, rapport de l'observatoire de l'emploi, de l'ANPE et de l'APEJ.</i></p>						
<p>1.2 Proportion d'emplois pérennisés ayant fait l'objet d'un accompagnement.</p>	%	90	90	0	90	0
<p>Précision Méthodologique : <i>nombre d'emploi pérenne accompagné / nombre total d'emploi * 100.</i></p>						
<p>Moyens de vérification: <i>Rapport structures du ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et de la jeunesse.</i></p>						

2. Accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : En 2015, 33 jeunes talents sur 233, ont évolué dans les championnats nationaux et en équipe nationale, soit un taux de 14,16%. La prévision n'a pas été atteinte à cause du:</p> <ul style="list-style-type: none"> - bas âge des jeunes talents qui les rend non sélectionnables par les fédérations ; - faible accompagnement de certaines fédérations sportives. <p>En 2015, 77 jeunes talents du LSBOS étaient des filles sur un effectif total de 233 soit un taux de 33,04%. La prévision n'a pas été atteinte à cause du faible taux d'admission des filles au concours d'entrée au lycée.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
2.1 Proportion de jeunes talents évoluant au niveau des championnats nationaux et des équipes nationales.	%	34	9	10	50	14,16
<p>Précision Méthodologique : nombre de jeunes talents évoluant dans les championnats nationaux et équipes nationales / sur nombre total de jeunes talents * 100.</p>						
<p>Moyens de vérification: rapport du lycée sportif Ben Omar SY et des fédérations sportives.</p>						
2.2 Proportion de jeunes talents féminins par rapport au nombre total de jeunes talents.	%	48	40	90	50	66,37
<p>Précision Méthodologique : nombre de jeunes filles talents / sur nombre total de jeunes talents * 100.</p>						
<p>Moyens de vérification: rapport du lycée sportif Ben Omar SY, et compte rendu d'activités des fédérations sportives.</p>						
2.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux.	%	34	34	93	80	73,24
<p>Précision Méthodologique : nombre de jeunes talents admis/nombre total de jeunes talents inscrits X100.</p>						
<p>Moyens de vérification: rapports de fin d'année du lycée.</p>						

1. MISSIONS :

Les structures de l'Administration générale du Ministère de la Santé sont chargées de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du Département.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Amener les communes, les conseils de cercles et les conseillers régionaux à améliorer leur capacité de gestion dans le cadre du transfert des compétences (CF. Décret 02-314).
2. Adapter les missions et rôles des structures de santé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle de santé.
3. Améliorer la coordination dans le cadre de la mise en œuvre du programme de santé.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

610 MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale, Renforcement Institutionnel et Décentralisation	8 738 862 000	8 485 920 614	5 484 875 000	4 582 717 658	4 485 230 000	4 017 854 038	18 708 967 000	17 086 492 310	91,3%
02 Extension de la Couverture et Amélioration de la Qualité des Services de Santé, Prévention et Lutte contre la Maladie	11 235 315 000	11 062 705 439	11 624 929 000	9 734 747 815	19 500 000 000	16 344 988 943	42 360 244 000	37 142 442 197	87,7%
03 Disponibilité des médicaments, vaccins et consommables et accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation	0	0	4 059 201 000	3 346 822 931	242 500 000	209 571 696	4 301 701 000	3 556 394 627	82,7%
04 Développement des Ressources Humaines	0	0	1 444 203 000	1 425 527 010	270 000 000	227 201 334	1 714 203 000	1 652 728 344	96,4%
05 Réforme et Renforcement des Hôpitaux, Institutions de Recherche et Etablissements Spécialisés	196 900 000	195 440 333	25 049 219 000	24 435 464 387	3 494 588 000	2 643 377 884	28 740 707 000	27 274 282 604	94,9%
TOTAL	20 171 077 000	19 744 066 386	47 662 427 000	43 525 279 801	27 992 318 000	23 442 993 895	95 825 822 000	86 712 340 082	90,5%

CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Amener les communes, les conseils de cercles et les conseillers régionaux à améliorer leur capacité de gestion dans le cadre du transfert des compétences	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : La réalisation de signature de la CAM est de 99% en 2015. Le taux réel de réalisation enregistré entre 2012 et 2015 des communes et d'ASACO ayant mis en place un comité paritaire n'est que de 5%. Les réalisations de 2012 à 2014 et la prévision de 2015 représentent plutôt le pourcentage des communes et d'ASACO ayant signé la CAM. Par ailleurs pour améliorer le taux de réalisation de mise en place des comités paritaires, 2 projets ont été créés (SSGI et PRSSD) par la FENASCOM en collaboration avec l'USAID.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Pré vision	Réalisation
1.1. Pourcentage de communes et d'ASACO ayant mis en place un comité paritaire	%	90	97	98	99	99
Moyen de vérification : Rapport d'Activité de la FENASCOM, CADD Précisions méthodologiques : (nbre de communes et d'ASACO ayant mis en place un comité paritaire / nbre total de communes et d'ASACO ayant signé la CAM) X 100						

OBJECTIF 2 : Adapter les missions et rôles des structures de santé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle de santé.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : Au cours de l'exercice 2015, aucun texte n'a été adapté. Cependant, il convient de noter que les textes qui doivent ériger la DNS en DGS, la CSLS en programme et les textes qui rattachent le CNI et le SEPAUMAT au Cabinet sont en cours. Aucun manuel n'a été adopté ; toutefois les structures suivantes ont élaboré les projets de manuel de procédures (CADD, ANTIM, ANSSA, ANEH, INRSP, CNAM, CNTS, IOTA).					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Pré vision	Réalisation
2.1. Proportion des structures dont les textes et règlements complémentaires prévus ont été adaptés	%	40	0	20	25	0
Moyen de vérification : Recueil de textes du secrétariat général du gouvernement, le RA du CDI, CADD Précisions méthodologiques : (Nbre de structures dont les textes et règlements complémentaires sont élaborés et adaptés/Nbre de structures dont les textes et règlements sont à élaborer et à adapter) X100						
2.2. Proportion des structures dont les manuels de procédures sont élaborées et adoptés	%	15	0	20	25	0
Moyen de vérification : Le RA des structures centrales, Inspection de la santé Précisions méthodologiques : (Nbre de structures dont les manuels de procédures sont élaborés et adoptés /Nbre de structures dont les manuels de procédures sont à élaborer et à adapter) X100						

OBJECTIF 3 : Améliorer la coordination dans le cadre de la mise en œuvre du programme de santé	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : La coordination dans le cadre de la mise en œuvre du programme de santé a été améliorée à travers :· Les instances statutaires de Coordination et de suivi-évaluation du PRODESS en 2015 (Conseil de gestion, CROCEP, Comité Technique et Comité de Suivi) sont tenues. Toutefois il est à noter que les CROCEP de GAO et Kidal n'ont pas été tenus.· Les annuaires statistiques 2014 de la DNS et de la CPS ont été élaborés. Ceux de 2015 sont en cours de finalisation.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1. Proportion des réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes en vigueur	%	10	70	100	100	82
Moyen de vérification : RA CPS/SS DS PF Précisions méthodologiques : (Nbre réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur/ Nbre de réunions statutaires prévues) X 100						
3.2 Proportion des structures ayant produit un annuaire statistique pour la prise de décision	%	75	100	100	100	100
Moyen de vérification : RA de validation des annuaires CPS, DNS, DRH Précisions méthodologiques : (Nbre d'annuaires produits/Nbre d'annuaires prévus) X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme a pour mission l'extension quantitative et qualitative de la couverture sanitaire la prévention et lutte contre la maladie

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer l'accessibilité des populations à un PMA de qualité (centre fixe, stratégie avancée, stratégie ménage et stratégie mobile) ;	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : L'accessibilité des populations à un PMA de qualité a été améliorée à travers : La couverture de 63% (11 266 836 sur 17 818 996 habitants) de la population dans un rayon de 5 km pour une prévision de 59%. Cette amélioration s'explique par l'augmentation du nombre de CSCOM crée (24 nouveaux CSCOM fonctionnels), Par contre l'objectif de la stratégie SEC n'a pas été atteint 78% contre 96% prévu. Cet écart s'explique par: Les cas d'abandon suite au retard et au non paiement des salaires, cadre de travail inapproprié (case unique pour prestation et hébergement ASC) ; La non couverture des régions de Tombouctou, Gao, Kidal.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1. : Proportion de population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé	%	56	56	58	59	63
Moyens de vérification : Annuaire SLIS 2014						
Précision méthodologique : nombre de population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fournissant le PMA x 100/ nombre de personnes vivant dans l'aire de santé.						
1.2 Proportion de sites ASC fonctionnels	%	ND	ND	95	96	78
Moyens de vérification :						
Précision méthodologique :						

<p>OBJECTIF 2 Améliorer la qualité des services de santé, augmenter la demande et lutter contre</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : L'amélioration de la qualité des services de santé, augmentation de la demande et la lutte contre la maladie ont été assurées à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation de la couverture en PENTA3 (652 575 enfants de 0-11mois sur 712 760 enfants prévus soit 92%). Ce taux s'explique par l'appui financier et logistique aux activités de vaccination. • l'utilisation des services de santé en matière de soins curatifs par 7 085 128 nouveaux cas soit 0,40 NC/an/hbt en 2015 contre 0,32 Nc/an/hbt en prévision. Cette amélioration s'explique par l'augmentation du nombre de CSCOM créée (24 nouveaux CSCOM fonctionnels), la gratuité des soins dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, la mise en œuvre de la politique du tiers payant (Mutuelles, AMO, etc...). • Une couverture en MTN de 84% (9 713 502 personnes ont été traitées sur 11 535 870 personnes) contre l'objectif de 80%. <p>La sensibilisation a joué un grand rôle dans l'amélioration de cet indicateur de traitement de masse contre les MTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du taux de dépistage de la tuberculose de 69,8% (soit 7 124 nouveaux cas sur 10 200) contre 61% prévu. Cela s'explique par l'extension des centres de dépistage et de traitement et de la couverture sanitaire, le renforcement de la communication et l'orientation des cas suspects, le renforcement de la capacité du personnel. <p>L'objectif de réduction de la létalité liée à la méningite n'a pas été atteint 1,49% (soit 8 décès sur 536 cas notifiés) contre une prévision de 0,95%.</p>					
<p style="text-align: center;">INDICATEURS</p>	<p style="text-align: center;">UNITE</p>	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>2.1. Taux de mortalité spécifiques dû à la méningite ;</p>	%	1,3	2,49	0,97	0,95	1,49
<p>Moyens de vérification : SLIS</p>						
<p>Précision méthodologique : Nombre de décès dû à la méningite X 100/Nombre total de cas de méningite pendant la même période</p>						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.2. Taux de couverture en Penta 3	%	88	92,8	?90	?90	92
Moyens de vérification : Annuaire SLIS						
Précision méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu trois doses de vaccin pentavalent/ nombre total d'enfants de 0 à 11 mois au cours de l'année multiplié) x 100						
2.3. Taux d'utilisation de la consultation curative	Contact/ an	0,31	0,28	0,3	0,32	0,4
Moyens de vérification : SLIS						
Précision méthodologique : Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année, x 100/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année.						
2.4. Proportion de populations à risque ayant bénéficié de traitement de masse contre les Maladies tropicales Négligées MTN (Filariose lymphatique, Onchocercose, Trachome, Schistosomiase et Géo helminthiasés)	%	80	80	?80	?80	84
Moyens de vérification : SLIS						
Précision méthodologique : Nombre de personnes ayant reçu de l'ivermectine et de l'Albendazole X 100/ Nombre total de personnes exposées pendant la même la période.						
2.5. Taux de dépistage de la tuberculose	%	23	57,3	59	61	69,8
Moyens de vérification : SLIS						
Précision méthodologique : Nombre de Nouveaux cas de tuberculose à frottis positif (TPM+ nc) X 100 pendant l'année/ Nombre de nouveaux cas de tuberculose (tous cas confondus) attendus						

OBJECTIF 3 - Améliorer la santé de la mère et de l'enfant.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant a été assurée à travers : L'augmentation du taux de guérison des enfants malnutris aigües sévères 88% contre une prévision de 71%. Cette performance s'explique par le renforcement de capacité des agents de santé et la disponibilité des intrants. Par contre les objectifs de couverture en CPN3 et césarienne n'ont pas été atteints soit respectivement : - 38% (342 119 sur 890 950 femmes vues) contre une prévision de 42% - 2,6% (23 012 césariennes ont été faites sur 890 950 grossesses attendues) contre 3,2% prévus Cette contre performance s'explique par: CPN : l'insuffisance d'intégration des activités SR et PEV lors des sorties, l'insuffisance de financement des activités de supervision. Césarienne : l'insuffisance de personnel qualifié dans les formations sanitaires, insuffisance d'ambulance dans les CSREF, insuffisance de ressources pour la réparation et l'entretien des ambulances, difficultés de mobilisation des ressources pour la réparation des ambulances, faible niveau de paiement de la quote-part de la référence évacuation, le retard dans la prise de décision du recours aux services de santé, la non prise en compte du transport villages vers les CSCOM, l'insuffisance de formation du personnel en charge de l'accouchement et la non fonctionnalité de certains blocs opératoires.					
	INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1. : Taux de femmes enceintes ayant bénéficié les 3 CPN (y compris la prévention du paludisme, de l'anémie, du VIH, et la vaccination VAT)	%	28	38	40	42	38
Moyens de vérification : SLIS						
Précision méthodologique : Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié de trois consultations prénatales et ayant reçu (deux doses de TPI, du fer-acide folique, MILD, des conseils pour le test de dépistage du VIH et deux doses de VAT) au cours de l'année, x 100/ Effectif théorique attendu de femmes enceintes la même année						
3.2 Taux de réalisation de la césarienne	%	2,4	2,3	3	3,2	2,6
Moyens de vérification : SLISPrécision						
Méthodologique : Nombre d'accouchements réalisés par césarienne pendant l'année, x 100/Nombre de grossesses attendues la même année						
3.3. . Proportion d'enfants de 6 à 59 mois guéri de la malnutrition aigüe sévère	%	42,23	67	69	71	88
Moyens de vérification : Annuaire SLIS						
Précision méthodologique : Nombre d'enfants de 6 à 59 mois guéri de la malnutrition aigüe sévère/ nombre total sorties (guéri + abandon + décès)						

<p>OBJECTIF 4 - Promouvoir les pratiques de l'hygiène à grands impacts (lavage des mains au savon, l'hygiène de l'eau de boisson et l'élimination des excréta) en milieu communautaire.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°4 : La promotion des pratiques de l'hygiène à grands impacts (lavage des mains au savon, l'hygiène de l'eau de boisson et l'élimination des excréta) en milieu communautaire a été assurée à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de 29815 contrôles de Chlore résiduel dans l'eau de boisson sur 30 000 prévus. - l'aménagement de 80 000 points d'eau sur 90 000 prévus. - la couverture de 1 600 000 personnes par les activités de promotion du lavage des mains au savon lors de la journée mondiale contre 1 225 000 personnes prévues - la réalisation de 18000 latrines améliorées contre une prévision de 18314 <p>Les écarts entre les prévisions et les réalisations s'expliquent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance de contrôle de chlore résiduel dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal à cause de l'insécurité. - L'insuffisance de réactif et du matériel de contrôle de chlore résiduel - L'insuffisance dans le fonctionnement des comités de gestion des points d'eau pour une meilleure prise en charge des aménagements au niveau communautaire. 					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 Le nombre de Contrôle de Chlore résiduel dans l'eau de boisson	Nombre	13 192	15000	28000	30000	29 815
Moyens de vérification : Rapport d'enquête Division hygiène SLIS/DNS						
Précision méthodologique : Somme totale de Contrôle de Chlore résiduel dans l'eau de boisson (au niveau ménage et puits) puits ayant fait l'objet de contrôle de qualité.						
4.2 Nombre de point d'eau aménagé	Nombre	28 929	30000	60000	90000	80 000
Moyens de vérification : SLIS/DNS						
Précision méthodologique : Somme totale des points d'eau aménagés dans l'ensemble des districts sanitaires						
4.3 . Nombre de personnes directement touchées par les activités de promotion du lavage des mains au savon lors de la journée mondiale	Nombre		950 000	1 087 500	1 225 000	1 600 000
Moyens de vérification : Rapport de la journée mondiale						
Précision méthodologique : Dénombrement						
4.4 . Nombre de latrines améliorées réalisées	Nombre		17 610	17 962	18 314	18 000
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : Dénombrement						

<p>OBJECTIF 5 Renforcer les capacités techniques des structures dans le cadre de la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 5 : L'objectif de renforcement des capacités techniques des structures dans le cadre de la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins n'a pas été atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pourcentage des structures disposant d'incinérateur fonctionnel a été de 40% (508 sur 1269) contre une prévision de 49% <p>Cet écart s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'insuffisance d'entretien des incinérateurs, * Insuffisance de formation des manipulateurs, * la mauvaise qualité des incinérateurs. * la création de CSCom sans incinérateur. <ul style="list-style-type: none"> • Le pourcentage des centres de santé disposant de matériels standards de gestion des déchets biomédicaux a été de 65% (827 sur 1269) contre une prévision de 78%. L'écart s'explique par le faible niveau de financement. • Le pourcentage des centres de santé disposant de point d'eau potable a été de 74% (891 sur 1204) contre prévision 87%. L'écart s'explique par la création de CSCOM sans point d'eau. 					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>5.1 pourcentage de centres de santé (CSRéf et CSCom) disposant d'un incinérateur fonctionnel</p>	%		39 (476/1232)	44	49	40
<p>Moyens de vérification : SLIS/DNS</p> <p>Précision méthodologique : Nombre de centres de santé disposant d'un incinérateur fonctionnel sur le nombre total de centres de santé fonctionnels x100</p>						
<p>5.2 Pourcentage de centre de santé disposant de matériels standards de GDBM (collecte et protection)</p>	%		54 (668/1232)	66	78	65
<p>Moyens de vérification : SLIS/DNS</p> <p>Précision méthodologique : Nombre de centres de santé disposant de matériels standards de GDBM (poubelles, brouettes, pelles, bottes, gants, blouses, lunettes, masques, râtaux) sur le nombre total de centres de santé fonctionnels x100</p>						
<p>5.3 Proportion de CSCom disposant d'un point d'eau potable</p>	%		73 (856/1170)	80	87	74
<p>Moyens de vérification : SLIS/DNS</p> <p>Précision méthodologique : Nombre de CSCom fonctionnels disposant de points d'eau potable sur le nombre total de CSCom fonctionnels X 100</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Il a pour mission l'approvisionnement en médicaments, vaccins et consommables, la maîtrise des tarifs de soins l'implication de la communauté dans la gestion et le financement de leurs problèmes de santé et la mise en place de mécanismes de solidarité de toutes les autres formes de financements alternatif de la santé en faveur des pauvres.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer la disponibilité des médicaments essentiels, réactifs, vaccins et consommables à la population malienne	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : La disponibilité des médicaments essentiels, réactifs, vaccins et consommables à la population malienne s'est globalement améliorée. Les résultats suivants ont été enregistrés : <ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des médicaments du panier dans les CSCom était de 76,87%. Ce taux s'explique par l'insuffisance dans l'application des principes de gestion de stock (estimation des besoins et les achats, l'organisation...) • La disponibilité des 12 médicaments du panier dans les structures sanitaires était satisfaisante (88,40%) pour une prévision de 85%. • Le PEV n'a pas enregistré de ruptures d'antigènes au niveau national. Les médicaments des programmes de gratuité (Palu, Tuberculose et Césarienne) ont connu une disponibilité de 100 % dans les structures sanitaires, 66% des structures n'ont pas connu de rupture d'ARV, 34% ont connu de rupture au niveau de certaines molécules. Toutefois, le traitement ARV a été disponible à 100%					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1. Pourcentage des médicaments du panier disponible dans les CSCom	%			100	100	76,87
Moyen de vérification : Outil bilan C, Rapport CROCEP, Rapport d'activités DPM						
Précisions méthodologiques : (Somme des nombres de médicaments du panier disponible/ Nombre total des médicaments du panier) x100						
1.2. Pourcentage de disponibilité des 12 médicaments du panier dans les structures sanitaires	%	70		80	85	88,4
Moyens de vérification : Outil bilan C, Rapport CROCEP, Rapport d'activités DPM 2015						
Précision méthodologique : (Somme des pourcentages de disponibilité des 12 médicaments du panier dans N structures/N) x100						
1.3. Pourcentage de disponibilité des antigènes du PEV au niveau central	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport DVD-MT 2015/DNS						
Précision méthodologique : Nombre d'antigène du PEV disponible/nombre total des antigènes du PEV x 100						
1.4. Pourcentage de structures sanitaires n'ayant pas connu de rupture de médicaments de programmes de gratuité (revoir l'objectif par programme : Palu, Tuberculose, VIH/SIDA et Césarienne)	%	0	0	100	100	92
Moyens de vérification : Rapports DNS, PPM, DPNLP, CSLS/MS						
Précision méthodologique : nombre de structures sanitaires n'ayant pas connues de rupture de médicaments de programmes de gratuité /nombre de structures sanitaires x 100						

OBJECTIF 2 : Améliorer l'accessibilité financière aux soins de santé de qualité notamment dans les zones pauvres	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : L'accessibilité financière aux soins de santé de qualité dans les zones pauvres n'est pas satisfaisante. En effet, il ressort que : · Les coûts moyens de l'ordonnance (CMO) dans les Cscom et CSREF sont supérieurs aux normes nationales (1 000 F et 1 500 F). Ceci s'explique par l'insuffisance de formation des prestataires à la prescription rationnelle dans les formations sanitaires. · 64,18 % des districts sanitaires disposaient des caisses de solidarité fonctionnelles. Par ailleurs, le paiement des quotes-parts par les acteurs demeure un problème (ASACO : 40% ; collectivités : 11%). · Les caisses de solidarité ne sont pas fonctionnelles dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal à cause de la crise socio-sécuritaire. La gratuité des soins est soutenue par l'Etat en collaboration avec les partenaires et les ONG.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Le coût moyen de l'ordonnance dans les CSCOM	FRANC CFA					2 519
Moyens de vérification : Rapport de supervision DPM, Outil bilan C, rapport CROCEP						
Précision méthodologique : Coût des ordonnance de l'année écoulée/le nombre total des ordonnances						
2.1. Coût moyen de l'ordonnance dans les CSRéf	FRANC CFA					2 791
Moyens de vérification : Rapport de supervision DPM, Outil bilan C, rapport CROCEP						
Précision méthodologique : coût des ordonnance de l'année écoulée/le nombre total des ordonnances						
2.2. Pourcentage des districts sanitaires disposant de caisses de solidarité fonctionnelles	%	ND	80	90	95	67,18%
Moyens de vérification : Rapport FENASCOM, rapport CROCEP						
Précision méthodologique : nombre des districts disposant de caisses de solidarité fonctionnelles /nombre total de districts sanitaires x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Les structures de l'Administration générale du Ministère de la Santé sont chargées de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Rendre disponibles en quantité et en qualité les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du PRODESS, particulièrement dans les zones d'accès difficile.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 :					
	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Le nombre de professionnels de Santé a passé de 15000 en 2014 à 18W000 en 2015, cela est dû au fait que l'Etat a procédé au recrutement du personnel de santé qui a été affecté dans les régions, cercles et communes. En plus, le personnel de 40% des structures privées de Bamako a été recensé - 2 Le nombre d'annexes de L'INFSS n'a pas changé courant 2015 à cause de l'insécurité dans les régions du nord, il demeure à 4 (Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti) sur 8 prévus, ce qui explique les 50%. - Toutes les zones de pauvreté disposent de personnel de santé requis, soit un Médecin, une sage-femme et un infirmier au niveau CSCom. 					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1. Ratio. Professionnel de santé/ habitant suivant les normes de l'OMS	23 professionnels /10 000 habts	-	4,92	5,04	5,16	5, 15
Moyen de vérification : rapport d'activité de la DRH						
Méthodologie : Nombre total de professionnel de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes) / population totale* 10 000						
1.2. % de régions disposant des annexes de l'INFSS	%	50	50	50	50	50
Moyen de vérification : rapport d'activité de l'INFSS						
Méthodologie : Nombre d'annexe implanté /nombre de région prévuX100						
1.3.% de zones de pauvreté disposant de personnel de santé requis	%	98,23	91,66	91,74	100	100
Moyens de vérification : rapport d'activités de la DRH, de la DNS et de la CPS						
Précision méthodologique : nombre de zones de pauvreté disposant de personnel de santé requis /Nombre de zones de pauvreté X 100						

OBJECTIF 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : - 1 Le document du plan stratégique de développement des RH est mis en œuvre dans toutes les régions ; - 2 Le nombre d'agents formés s'élève 21 sur une prévision de 26, soit un taux de réalisation de 80%. - 3 L'évaluation de l'indicateur a ciblé les DRS, ainsi Seulement 5 DRS sur les 9 utilisent le logiciel SI GRH car elles ont été équipées en matériels informatiques et leur personnel formé. Les 4 DRS restantes n'ont pas été équipé et le personnel n'a pas été formé pour faute de financement ;				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. % des structures ayant mise en œuvre le plan de développement des Ressources Humaines	%	20	20	90	100	100
Moyen de vérification : rapport d'activités de la DRH						
Précision méthodologique : nombre de structures ayant mis en œuvre le plan de développement de Ressources Humaines / Nombre de structures X 100						
2.2. Proportion d'agents formés	%	50	65,53	70	75	80
Moyens de vérification : rapport d'activité de la DRH, document de politique de formation continue du Ministère de la Santé						
Précision méthodologique : nombre d'agents formés / nombre d'agents à former x 100						
2.3. % des structures de santé utilisant le Logiciel SI-GRH	%				50	55,55%
Moyens de vérification : rapport d'activités de la DRH						
Précision méthodologique : nombre de structures utilisant le logiciel SI-GRH / Nombre de structures X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : 1. Respecter les normes dans la prise en charge des malades admis en urgence et /ou référés dans les hôpitaux;	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : L'amélioration d'indicateur s'explique par : <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement de la disponibilité du personnel qualifié ; • le renforcement du plateau technique ; • la disponibilité des médicaments • le renforcement des mesures administratives (lettres circulaires et notes de service rappelant la prise en charge immédiate des cas urgents avant le remplissage des formalités administratives et financières) • au niveau du CNOS, 554 cas d'urgences et référés ont été pris en charge. 					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1. Proportion de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission ;	%				50	100
Moyen de vérification : Registre du service d'accueil des urgences						
Précision méthodologique : Nombre de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission / Nombre total de malades admis en urgence et /ou référés reçus dans la structure*100						

OBJECTIF 2 : 2. Améliorer l'état de santé des populations notamment les pauvres ;	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : L'état de santé des populations notamment les pauvres est amélioré à travers : le démarrage effectif des activités du RAMED· existence de ligne de crédit pour la prise en charge des démunis dans certains hôpitaux ;					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Proportion de démunis ayant bénéficié des soins gratuits au sein des EPH	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports annuels des EPH/Registre du service social spécialisé						
Précision méthodologique : Nombre de démunis prise en charge / Nombre total de démunis admis dans la structure*100						

<p>OBJECTIF 3 : Améliorer la qualité des prestations, des produits alimentaires et dérivés dans les structures de recherches et de soins.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : le nombre élevé de publication (40) par rapport à la production (31) s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la motivation des chercheurs ; • financement à la participation aux rencontres scientifiques ; • le suivi régulier des productions scientifiques. <p>NB : l'indicateur tel que libellé est difficile à calculer car la réalisation et la publication ne se font pas à la même période.</p> <p>Proposition d'indicateur : le nombre d'études réalisées de l'année ; le nombre d'étude publiée de l'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur financement ABS l'ANSSA a accompagné 50 entreprises dans l'application des bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication 					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>3.1 Proportion d'études scientifiques dont les résultats sont publiés.</p>	%	40	42	65	67	129
<p>Moyen de vérification : Rapports annuels des structures de recherche</p>						
<p>Précision méthodologique : Nombre de structures appliquant leur manuel de procédures selon les normes/ Ensemble des structures de recherche disposant de manuel de Nombre d'étude scientifique publiée /Nbre d'étude scientifique réalisée*100 année de référence</p>						
<p>3.2. Nombre de produits autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché (CNAMM)</p>	Nbre	30	34	40	50	61
<p>Moyen de vérification : décisions d'octroi d'AMM du ministre de la santé et de l'hygiène publique</p>						
<p>Précision méthodologique : Dénombrement</p>						
<p>3.3 Proportion de produits sanguins qualifiés selon les normes de l'OMS (qualification biologique et des locaux)</p>	%	50	55	50	57	76,92
<p>Moyens de vérification : Rapports des structures et Locaux</p>						
<p>Précision méthodologique : Nombres de produits testés aux 4 marqueurs recommandés par l'OMS /Nombre de produits prélevés (niveau CNTS et locaux)Nombre de CNTS et CRTS construits dans les normes</p>						

1. MISSIONS :

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de Lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le Sida.

Le Secrétariat Exécutif du HCNLS a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA, de veiller à la mise en œuvre et au suivi de cette politique (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à la maîtrise de l'épidémie.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

614 HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le Sida	92 003 000	92 165 496	2 346 252 000	2 312 502 856	0	0	2 438 255 000	2 404 668 352	98,6%
TOTAL	92 003 000	92 165 496	2 346 252 000	2 346 252 000	0	0	2 438 255 000	2 404 668 352	98,6%

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Réduire les nouvelles infections à VIH		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La séropositivité du VIH a été réduite à travers : - la détection de 1076 cas positifs sur 92 221 personnes dépistées, soit un taux de séroprévalence de 1,2% en 2015 ; - la détection de 1821 cas de femmes enceintes séropositives sur 163189 testées, soit un taux de séroprévalence de 1,12% en 2015 ; - Une utilisation croissante des préservatifs masculin et féminin.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de séroprévalence du VIH	%	2,95	1,5	2,78	<1,5	1,12%
		(1257/42629)	(1305/86147)	(1433/51538)		(1076/92221)
Mode de Calcul : (Nombre de personnes dépistées positives/Nombre total de personnes dépistées)*100						
Source de collecte : Rapport annuel du SE/HCNLS et de la CSLS/MSHP						
1.2 Taux de séroprévalence des femmes enceintes	%	1,99	1,69	1,35	<1,69	1,12%
		(1166/58675)	(1878/111367)	(2157/159628)		(1821/163189)
Mode de Calcul : (Nombre de femmes enceintes séropositives/Nombre de femmes enceintes testées)*100						
Source de collecte : Rapport annuel du SE/HCNLS et de la CSLS/MSHP						
1.3 Nombre de préservatifs distribués	Nbre (unité)	-	-	250 000 000	30 000 000	33 677 503
Mode de Calcul : Nombre de préservatifs distribués, collecté dans les différents rapports des structures d'exécution les 12 derniers mois						
Source de collecte : Rapport annuel du SE/HCNLS et de la CSLS/MSHP, PSI, FNUAP, Soutoura						

Rappel de l'Objectif n° 2: Préserver l'état de santé des personnes infectées et affectées par le VIH	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : l'état de santé des personnes infectées et affectées par le VIH s'est amélioré à travers : - la mise sous ARV de 53.827 adultes sur 79.357 estimés ; - la mise sous ARV de 3.733 enfants sur 9.439 estimés On constate une augmentation du nombre de patients mis sous ARV qui passe de 49720 en 2014 à 53 827 en 2015. Toutefois, les résultats prévus pour 2015 n'ont pas été obtenus faute de moyens et surtout à cause de l'application des nouvelles directives de l'OMS, notamment le passage de mise sous traitement des patients avec un taux d'immunologie (CD4) de 350 à 500 et la mise systématique de toutes les femmes enceintes séropositives quel que soit leur taux d'immunologie (option B+). Ces deux derniers facteurs ont augmenté significativement le nombre estimé de personnes ayant besoin de thérapie ARV.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage d'adultes pouvant prétendre à un traitement ARV et qui y ont accès	%	83,55	88,53	69,5	<=98,24	67,83%
		(43507/52086)	(48984/55332)	(49720/71542)		(53827/79357)
Mode de Calcul : Nombre de PVVIH (15 +ans) sous traitement ARV (initiés)/Nombre estimé de personnes (15+ ans) séropositives ayant besoin de thérapie ARV (EPP/SPECTRUM)						
Source de collecte: Rapport annuel de la CSLS/MS 2015 et EPP/SPECTRUM						
2.2 Pourcentage d'enfants (0-14 ans) pouvant prétendre à un traitement ARV et qui y ont accès	%	33,2	37,15	40,19	>43,50	39,55%
		(3017/9136)	(3400/9152)	(3976/9893)		(3733/9439)
Mode de Calcul : (Nombre de PVVIH (0-14 ans) sous traitement ARV initiés/Nombre estimé de personnes (0-14 ans) séropositives ayant besoin de thérapie ARV (EPP/SPECTRUM)						
Source de collecte: Rapport annuel de la CSLS/MS et EPP/SPECTRUM						

Rappel de l'Objectif n° 3: Faire respecter les droits des PVVIH et des groupes spécifiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le programme de réduction de la discrimination et stigmatisation prévue en partenariat avec Plan Mali dans le cadre de la subvention du Fonds Mondial (Round8) n'a finalement pas pu être mis en œuvre. Par ailleurs, la persistance de la crise dans les régions du nord ont impacté négativement sur les réalisations. Par conséquent, les réalisations ont été globalement inférieures aux prévisions.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de PVVIH suivies bénéficiant des prestations des programmes de réduction de la discrimination et de la stigmatisation au VIH	%	-	-	40	65	0
Mode de Calcul : Nombre de PVVIH suivies bénéficiant des prestations des programmes de réduction de la discrimination et de la stigmatisation au VIH / Nombre total de PVVIH suivies						
Source de collecte: Rapport annuel HCNLS, CSLS, RMAP, ARCAD SIDA, GPSP, SOUTOURA						
3.2 Pourcentage d'Orphelins et enfants vulnérables encadrés bénéficiant d'un soutien (vestimentaire et/ou scolaire et/ou nutritionnel)	%	-	-	80	90	28,50%
Mode de Calcul : Nombre d'OEV encadrés bénéficiant d'un soutien (vestimentaire et/ou scolaire et/ou nutritionnel) / Nombre total d'OEV encadrés						
Source de collecte: Rapport annuel HCNLS, RMAP ARCAD SIDA						
3.3 Pourcentage de structures d'encadrement d'OEV bénéficiant d'appui	%	-	-	25	50	41
Mode de Calcul : Nombre de structures d'encadrement ayant reçu un appui / Nombre total de structures d'encadrement						
Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, RIOEV, ARCAD SIDA, Plan Mali et RMAP+						
3.4 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, auxiliaires de justice, officiers de police judiciaire et militaires) informé et sensibilisé sur le Genre et VIH	%	-	-	5	25	20
Mode de Calcul : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le genre et VIH / Nombre total de corps constitués						
Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, Justice						

Rappel de l'Objectif n° 4: Disposer d'informations stratégiques sur le VIH et le SIDA	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : - 11 études réalisées sur 14 prévues en 2015 sur la problématique du VIH/SIDA ont permis d'avoir une meilleure connaissance de l'épidémie. - les résultats des dites études ont été utilisés lors de l'élaboration de la Note Conceptuelle dans le cadre du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage d'études réalisées	%	-	-	50	75	79%
(11/14)						
Mode de Calcul : Nombre d'études réalisés / Nombre total d'études prévues						
Source de collecte: Rapport annuel HCNLS, CSLS, RMAP, ARCAD SIDA, GPSP, SOUTOURA						

Rappel de l'Objectif n° 5: Assurer la coordination et la gouvernance du programme	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : Le nombre de cadres de concertation a augmenté (20 dont 14 dans les régions et 6 au niveau national). De même 82% des missions ont été effectuées. Ces deux résultats combinés ont permis une meilleure implication des acteurs de la lutte dans la mise en œuvre et un meilleur suivi du programme.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
5.1 Nombre de cadres de concertations et de suivi animés par région et au niveau national	Nombre	-	-	7	16	20
Mode de Calcul : Nombre de cadres de concertation et de suivi animés réalisés						
Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, CSLS sectoriels, RMAP, ARCAD SIDA						
5.2 Pourcentage de missions (suivi / supervision, participation conférences, voyages d'études) réalisées	%	-	-	25	80	81,81
(18/22)						
Mode de Calcul : Nombre de missions réalisés / Nombre total de missions programmées						
Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS						

1. MISSIONS :

Créé par Décret n°97-282/P-RM du 16 septembre 1997, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille a pour missions l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie économique, sociale, culturelle et politique de la femme
- Assurer l'effectivité des droits de l'enfant et de la famille

A ce titre, il est chargé de :

- L'élaboration et la mise en œuvre des mesures devant assurer le bien être de la femme, de l'enfant et de la famille,
- L'élaboration et la mise en œuvre des actions visant à assurer une meilleure insertion économique, sociale et culturelle des femmes et des enfants par la prise en charge de leurs besoins spécifiques,
- La promotion des droits de la Femme et de l'Enfant,
- La promotion de la Famille

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

640 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale et Développement des Capacités	287 748 000	269 127 796	1 270 457 000	1 169 128 907	514 280 000	475 581 549	2 072 485 000	1 913 838 252	92,3%
02 Promotion de la Femme	540 228 000	493 666 952	189 709 000	169 868 546	1 952 200 000	1 818 666 870	2 682 137 000	2 482 202 368	92,5%
03 Promotion de l'Enfant et de la Famille	146 522 000	140 384 815	797 546 000	682 317 798	335 400 000	286 594 554	1 279 468 000	1 109 297 167	86,7%
TOTAL	974 498 000	903 179 563	2 257 712 000	2 021 315 251	2 801 880 000	2 580 842 973	6 034 090 000	5 505 337 787	91,2%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Les structures de l'Administration générale du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sont chargées de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Rendre performant les structures, projets et programmes du département	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Les structures, projets et programmes sont performants à travers :</p> <p>a) le renforcement de capacité : Sur une prévision de 120 cadres en 2015, 53 ont bénéficié des renforcements de capacité sur les politiques, programmes et la planification, soit 44 %.</p> <p>b) les instances de concertation : Sur 24 instances de concertation, statutairement prévues, 9 ont été tenu soit 37,5%. Sur les 9 réalisées, il y a eu 17 recommandations dont 9 ont été mise en œuvre soit 52,94 % de réalisation</p> <p>c) Le renforcement des capacités des structures en ressources matérielles et logistiques a été effectif avec un taux d'investissement de 70%</p> <p>d) 2000 exemplaires de bulletin statistique sur la femme et l'enfant ont été distribués sur l'ensemble du territoire, 11 productions (Cassettes audio et vidéo, bulletins, coupures de journaux, documents mis en ligne, documents partagés) ont été portées sur le site web du département.</p> <p>Tous les évènements spéciaux ont fait l'objet de production audiovisuelle (documentaire télévisuel, couverture télé)</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalisations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 : Pourcentage des cadres du ministère formés sur les politiques, programmes et la planification	%			19	35	44
Moyens de vérification : Rapport de formation						
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes (cadres) formés /le total des cadres du département multiplié par 100						
1.2 : Pourcentage d'actions coordonnées entre les programmes et projets du département	%			0	50	37.5%
Moyens de vérification : Les PV de réunion du cadre de concertation						
Précisions méthodologiques : Nombre de recommandations mis en œuvre / Nombre de recommandations totales *100						

Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.3 : Part du budget du département consacré à l'investissement.	%			64	85	54,21
Moyens de vérification : Loi de finances						
Précisions méthodologiques : montant de l'investissement / Dotation globale du département.						
1.4 : Pourcentage des productions et bulletins réalisés par le département	%				80	100
Moyens de vérification : Cassettes audio et vidéo, bulletins, coupures de journaux, documents mis en ligne, documents partagés						
Précisions méthodologiques : Nombre de production et bulletins réalisés/ / nombre total de production et bulletins prévu*100.						

Objectif 2 : Promouvoir la Politique Nationale Genre		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : La coordination et le suivi de la mise en œuvre de la PNG sont assurés à travers : - La mise en place du mécanisme institutionnel d'orientation, d'impulsion et de coordination. Sur 4 organes prévus, seul un est fonctionnel ce qui représente 25% . - Le renforcement des capacités des acteurs du département impliqués dans la PNG par la formation de 60 cadres sur 100 prévus, ce qui représente 60% . - Le Plan d'action 2011-2013 de la PNG a été évalué - Sur 607 projets présentés, 96 ont été financés soit 16 % pour un montant de 350 000 000 FCFA				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 Pourcentage des agents du ministère formés à la PNG	%			10	30	60
Moyens de vérification : Rapport de formation						
précisions méthodologiques : Nombre d'acteurs formés à la PNG /le nombre total des acteurs du prévu *100						
2.2 Pourcentage des organes de la PNG fonctionnels.	%			25	30	25
Moyens de vérification : Rapport de formation						
Précisions méthodologiques : Nombre d'organes fonctionnels sur le total des organes de la PNG multiplié par 100						
2.3 Proportion de projets financés dans le cadre de l'autonomisation des femmes et l'épanouissement des enfants	%			0	40	16
Moyens de vérification : Rapport de suivi de la PNG						
Précisions méthodologiques : Nombre d'organes fonctionnels sur le total des organes de la PNG multiplié par 100						

Objectif 3 : Rendre l'environnement institutionnel et juridique favorable à la promotion de la famille, de la femme et de l'enfant	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Environnement institutionnel et juridique est rendu favorable à la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, à travers : - La promulgation de la Loi N°2015 - 052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives ; - Communication écrite relative à l'adoption du document de la politique nationale de la promotion de la famille et son plan d'action 2016-2020 ; - Communication écrite relative à l'adoption du Programme des Plateformes multifonctionnelles ; - L'arrêté d'opérationnalité du Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'enfant - Décret portant transfert de compétences aux collectivités territoriales dans le secteur de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalisations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 Nombre de textes nationaux élaborés et adoptés	Nombre			3	2	3
Moyens de vérification : Copie des projets de textes						
précisions méthodologiques : Dénombrement						
3.2 pourcentage d'institutions privées pour enfant ayant un agrément définitif	%			0	30	0
Moyens de vérification : Copie de décision						
Précisions méthodologiques : Nombre d'agrément délivré sur le nombre total des institutions privées pour enfant x 100						
3.3 Pourcentage d'accords et de conventions internationaux de protection de la femme et de l'enfant mis en œuvre	%			0	20	50
Moyens de vérification : Communiqué final des sessions de rencontre						
Précisions méthodologiques : Nombre d'accords suivi sur le nombre total d'accords et convention en vigueur prévu *100.						

Objectif 4 : Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Famille de la Promotion de la Femme et de l'Enfant	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : - Le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Famille de la Promotion de la Femme et de l'Enfant a connu une amorce à travers : - L'adoption du plan triennal de transfert des compétences. Aucun budget n'a été alloué aux collectivités territoriales, à cause de la non adoption du décret portant transfert de compétences - - L'implication de 25% d'acteurs dans le processus de décentralisation déconcentration.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 Pourcentage du budget du département alloué aux Collectivités Territoriales (CT).	%			0	3	0
Moyens de vérification : Loi de Finances						
Précisions méthodologiques : nombre d'acteurs impliqués dans le processus sur le nombre total d'acteurs concernés x 100.						
4.2 : Pourcentage des compétences transférées aux Collectivités Territoriales	%			0	10	0
Moyens de vérification : Plan triennal de transfert des compétences et le rapport de la situation des compétences à transférer						
Précisions méthodologiques : Nombre de compétences transférées sur le nombre total de compétences à transférer						
4.3 Pourcentage d'acteurs impliqués dans le processus de la décentralisation et de la déconcentration.	%			93	30	25
Moyens de vérification: rapport de formation						
Précisions méthodologiques : nombre d'acteurs impliqués dans le processus sur le nombre total d'acteurs concernés x 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer le statut social économique, juridique et politique de la femme.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs 1. : Améliorer le statut social et économique de la femme	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Le statut socio-économique de la femme est amélioré à travers : - La formation de 6195 femmes et hommes représentant 80% sur une prévision de 65%. L'écart positif constaté est dû à l'allocation de ressources additionnelles pour la prise en charge des besoins de formation - L'appui à 12 638 femmes dans les AGR représentant 73% sur une prévision de 40%.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 : Pourcentage de femmes et d'hommes formés	%	-	105	22,84	65	80
Moyens de vérification : Rapports de formation et sensibilisation						
Précision méthodologique : Nombre de femmes et d'hommes formés / nombre de femmes et d'hommes à former * cent						
1.2. Pourcentage de femmes appuyées dans les AGR	%	-	70	29,36	40	73
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : le nombre de femmes appuyées /le nombre de femmes prévues multiplié par cent						
1.3. Pourcentage de femmes et filles victimes des VBG prises en charge	%	-	82	74, 16	90	30
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : nombre de femmes et de fille victimes de VBG prises en charge /le nombre de femmes et de filles victimes de VBG ciblées multiplié par cent						

Objectif 2. : Promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Les droits juridiques et politiques de la femme sont promus à travers : - l'information et la sensibilisation de 17 222 femmes et hommes sur les droits juridiques et politiques de la femme sur une prévision de 22 332 personnes soit un taux de réalisation de 77%. - L'élection de 10% des femmes aux postes de décision. - La nomination de 12% de femmes aux postes de responsabilité					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Pourcentage de femmes et d'hommes connaissant les droits des femmes	%		35,2	0	37	77
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précision méthodologique : Nombre de femmes et d'hommes ayant bénéficié d'un appui /nombre d'hommes et de femmes programmées *100.						
2.2. Pourcentage de femmes occupant des postes électifs	%		8,6	10	15	10
Moyens de vérification :						
- Rapports d'activités						
- Rapport de collecte sur les postes de responsabilités/CNDIFE						
- Registre d'identification des victimes						
Précision méthodologique : Nombre de femmes élues /nombre total des élus multiplié par cent						
2.3. Pourcentage de femmes occupant des postes nominatifs	%		9,52	19	12	12
Moyens de vérification :						
- Rapport de collecte sur les postes de responsabilités/CNDIFE						
- Listes de proclamation de résultats						
- Décrets de nomination						
- Journal officiel						
Précision méthodologique : nombre de femmes nommées /nombre total des nommés multiplié par cent						

<p>Objectif 3 : Améliorer les cadres de concertation et de partenariat</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Les cadres de concertation et de partenariat sont améliorés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La tenue de 92 rencontres sur 109 prévues représentant 84% sur un taux prévisionnel de 40%. L'écart positif constaté est dû à l'allocation de ressources additionnelles par les partenaires en vue de renforcer la communication. - La restitution de 29 rencontres sur 38 prévues soit 76% sur une prévision de 50%. L'écart est dû à l'augmentation de ressources financières provenant des partenaires. - La participation de 56% des hommes et des femmes aux espaces de débats sur le droit des femmes sur 70% prévus. L'écart est dû au faible taux d'allocation des ressources financières. 					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
<p>3.1. Taux de participation aux rencontres, voyages d'études et d'échange</p>	%			-	40	84
<p>Moyens de vérification :</p>						
<p>- Compte rendu des réunions</p>						
<p>- Rapports de mission</p>						
<p>Précision méthodologique : Nombre de personnes ayant participé aux rencontres, voyage d'études et d'échanges/le nombre de personnes prévues *100</p>						
<p>3.2. Taux de restitution des rencontres, voyages d'études et d'échanges</p>	%			-	50	76
<p>Moyens de vérification :</p>						
<p>- Rapports de mission</p>						
<p>- Rapport de l'atelier de restitution</p>						
<p>Précision méthodologique : le nombre de rencontres restituées/nombre de rencontres effectuées *100</p>						
<p>3.3. Taux de participation des hommes et des femmes aux espaces de débats sur les droits des femmes</p>	%		30	82	70	56
<p>Moyens de vérification : Rapports d'activités</p>						
<p>Précision méthodologique : Nombre de femmes et d'hommes présents/nombre de femmes et d'hommes prévus multiplié par cent</p>						

Objectif 4 : S'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des politiques et programmes genre		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : La mise en œuvre efficace et efficiente des politiques et programmes genre est suivie et évaluée à travers : 58% de missions de suivi et d'évaluation réalisées contre 80% prévues. Cet écart est dû à la faible allocation des ressources.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1. Proportion de missions de suivi et d'évaluation	%		60	84,05	80	58
Moyens de vérification : Rapports de suivi-évaluation						
Précision méthodologique : Nombre de missions de suivi/évaluation réalisées sur nombre de mission de suivi prévues multiplié par cent						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien être de la famille.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Promouvoir l'environnement protecteur de l'enfant en assurant la promotion de ses droits et de ses devoirs	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La promotion d'un environnement protecteur de l'enfant s'est poursuivie, grâce : - aux actions de formation sur les droits et devoirs de l'enfant qui ont progressé de 24% contre une prévision de 30%. La non-atteinte de la cible est due à l'insuffisance de ressources financières pour le renforcement de capacités des acteurs. - à la tenue de tous les cadres de concertation sur la thématique des droits et devoirs de l'enfant. Sur une prévision de 50%, seulement 33% des enfants, jeunes et d'autres groupements ont été formés sur les droits de l'enfant. La non-atteinte de la cible s'explique par la mise à disposition en retard des ressources financières.					
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de progression des formations sur les droits et devoirs de l'enfant et de la famille	%		20	25	30	24
Précisions méthodologiques : Nombre total des personnes formés/nombre total de personnes à former *100						
Moyens de vérification : Rapports de formation						
1.2 Pourcentage d'enfants et de jeunes (parlement, gouvernement d'enfant, association d'enfant et jeunes travailleurs (AEJT) et les membres d'autres groupements formés et maîtrisant les droits de	%		36	40	50	33
Précisions méthodologiques : Nombre de structures ayant été formées sur les droits de l'enfant / nombre total de structures d'enfants et de jeunes répertoriées * 100						
Moyens de vérification : Rapports de formation						
1.3 % des réunions de cadres de concertation sur les droits et devoirs de l'enfant tenues	%		76	98	100	100
Précisions méthodologiques : Nombre de réunions de cadres tenus sur le nombre de réunions de cadres prévues X 100						
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						

Rappel de l'Objectif n° 2 : Assurer une meilleure prise en charge des Enfants Victimes de Violence, d'Abus, d'Exploitation et de Négligence (EVVAEN)		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La prise en charge des VAEN a été effectuée à 100% , soit un effectif de 1945enfants. Aussi, l'objectif de 60% relatif à la formation des acteurs sur la prise en charge des EV VAEN identifiés a été dépassé de 30 points de pourcentage. Cela est dû à l'engagement de tous les acteurs évoluant dans le domaine.				
Indicateur de résultat	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 Nombre d'enfants victimes de violences, d'abus, d'exploitation et de négligence (EV VAEN) identifiés	Nombre		1 496	1 870	1 945	1 945
Précisions méthodologiques : Sommaton des enfants victimes de VAEN identifiés par les différentes structures de prise en charge						
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						
2.2 Pourcentage d'EV VAEN pris en charge	%		99	100	100	100
Précisions méthodologiques : Nombre d'enfants pris en charge sur le nombre total d'enfants identifiés X 100						
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						
2.3 Pourcentage d'acteurs formés sur la prise en charge des EV VAEN identifiés	%		61	36	60	90
Précisions méthodologiques : Nombre d'acteurs formés sur l'effectif prévu X100						
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						

Rappel de l'Objectif n° 3 : Renforcer la fonction socialisante de la famille	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Dans le cadre du renforcement de la fonction socialisante de la famille, 98% des jeunes, représentant 1788 jeunes, sont informés et sensibilisés sur la parentalité, la santé de la reproduction et la planification familiale. Cette performance s'explique par l'engouement pour cette thématique et des efforts consentis pour la réalisation des activités de sensibilisation. En revanche, sur une prévision de 60, aucun comité local de régulation communautaire n'a été créé. Cela s'explique par le fait que le document de politique nationale de promotion de la famille et son plan d'action n'ont été adoptés qu'en octobre 2015.					
Indicateur de résultat	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
3.1 Pourcentage de jeunes informés et sensibilisés sur la parentalité, la santé de la reproduction et la planification familiale	%		6	77	20	98
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						
Précisions méthodologiques : Nombre de jeunes informés, sensibilisés sur l'effectif total de jeunes prévus pour être formés X100						
3.2 Nombre de comités locaux de régulation communautaires créés et fonctionnels	Nombre		0	0	60	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNPEF						
Précisions méthodologiques : Total des comités locaux mis en place et fonctionnels par an						

1. MISSIONS :

Les structures de l'Administration générale du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord, sont chargées de la planification, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation, de la décentralisation/déconcentration et de la supervision des activités du département.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Optimiser le fonctionnement des services ;
2. S'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaine, financière et matérielle du Département ;
3. Impulser la Décentralisation/Déconcentration en matière de Développement Social, de Protection Sociale et d'Economie Solidaire ;
4. Assurer une meilleure protection et une prise en charge du personnel et des groupes-cibles du Département par rapport au VIH/ SIDA.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

660 MINISTERE DE LA SOLIDARITE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RECONSTRUCTION DU NORD									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	690 045 000	380 003 513	2 312 094 000	2 233 522 711	430 521 000	389 167 521	3 432 660 000	3 002 693 745	87,5%
02 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte contre l'Exclusion	384 361 000	383 742 002	1 686 035 000	1 617 673 252	948 700 000	758 407 407	3 019 096 000	2 759 822 661	91,4%
03 Renforcement de la Protection Sociale	1 322 515 000	1 297 980 493	24 225 189 000	24 217 402 873	387 000 000	328 917 999	25 934 704 000	25 844 301 365	99,7%
04 Lutte contre la Pauvreté	0	0	463 343 000	462 539 646	344 000 000	250 711 549	807 343 000	713 251 195	88,3%
05 Reconstruction du Nord	0	0	713 628 000	705 801 692	248 540 000	209 115 063	962 168 000	914 916 755	95,1%
TOTAL	2 396 921 000	2 061 726 008	29 400 289 000	29 236 940 174	2 358 761 000	1 936 319 539	34 155 971 000	33 234 985 721	97,3%

Rappel de l'Objectif N° 1 : Optimiser le fonctionnement des services.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 :					
	<p>- 43,77% des agents et cadres du Département ont été formés dans le domaine du remplissage des nouveaux outils du PRODESS III, sur l'optimisation de l'achat public, sur les techniques de planification, de suivi et contrôle des projets et programmes de développement.</p> <p>- Sur Dix huit (18) CCDSSES, quinze (16) sont fonctionnels depuis 2015. Les deux (02) autres ne disposent pas de personnel.</p> <p>Les services du département ont été équipés en matériels informatiques, matériels et mobiliers de bureaux, en logistique et divers équipements nécessaires au fonctionnement.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Proportion d'agents formés	%		16,57	45,3	25	43,77
<u>Précision Méthodologique</u> : nombre d'agents formés sur le nombre d'agents en besoin de formation.						
<u>Moyen de vérification</u> : rapport d'activités annuel						
1.2 Proportion des CCDSSES fonctionnels ;	%		89	83	100	80
<u>Précision Méthodologique</u> : nombre de CCDSSES fonctionnels sur le nombre de CCDSSES créés						
<u>Moyen de vérification</u> : rapport d'activités						
1.3 Pourcentage de Services dotés en équipement	%	87	71	86	100	100
<u>Précision Méthodologique</u> : nombre de services dotés en équipement sur le nombre total des services.						
<u>Moyen de vérification</u> : rapport d'activités						

Rappel de l'Objectif N° 2 : S'assurer de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Département et de faire des recommandations en conséquence.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : (14) missions de vérification ont été effectuées sur 21 missions prévues dont (10) missions de contrôle et (04) missions de suivi des recommandations ont permis d'améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Département				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%				95	98,08
<u>Précision Méthodologique</u> : crédits liquidés sur crédits notifiés* 100						
<u>Moyen de vérification</u> : rapports périodiques et comptes administratifs						
2.1 Taux d'exécution du programme de missions de contrôle et d'inspection	%	77,3	84,3	100	77,96	67
<u>Précision Méthodologique</u> : Nombre de missions de contrôle tenues sur le nombre de missions prévues.						
<u>Moyen de vérification</u> : Rapport de missions d'inspection						

Rappel de l'Objectif N° 3 : Impulser la Décentralisation/Déconcentration en matière de Développement Social, de Protection Sociale et d'Economie Solidaire		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : Dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département, des missions de dissémination ont été effectuées dans 2 régions sur 10 au total contre une prévision de 3 régions à couvrir sur 10. Par contre il n'y a pas eu de transferts de compétences aux collectivités territoriales.				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution des missions de dissémination	%				33	20
<u>Précision Méthodologique</u> : Nombre de missions exécutées/nombre de missions prévues						
<u>Moyen de vérification</u> : rapport de missions						
3.2. Proportion des détails de compétences transférées aux Collectivités Territoriales évaluée	%				33	0
<u>Précision Méthodologique</u> : compétences transférées évaluées/compétences transférées à évaluer						
<u>Moyen de vérification</u> : rapport d'évaluation;						

Rappel de l'Objectif N° 4 Assurer une meilleure protection et une prise en charge du personnel et des groupes-cibles du Département par rapport au VIH/SIDA.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°4 : 65% du personnel du Département et des groupes cibles ont subi le test de dépistage volontaire suite aux activités d'information et de sensibilisation et 100% des PVVIH, ces personnes, ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale par les agents sociaux relevant du Département				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1. Proportion de personnes (personnel et groupes cibles) ayant subi le test de dépistage volontaire suite aux activités d'information et de sensibilisation	%		ND	58	35	65
Précision Méthodologique : Nombre de personnes ayant fait le test de dépistage volontaire au VIH / SIDA / le nombre total de personnes ayant pris part aux séances d'information et de sensibilisation Moyen de vérification : rapport d'activités						
4.2. Pourcentage de PVVIH ayant bénéficié d'une prise en charge psychosociale de la part des agents sociaux relevant du Département	%				75	100
Précision Méthodologique : Nombre PVVIH prises en charge sur le plan psychosocial / le nombre total de PVVIH enregistrées au sein des structures du département x 100 Moyen de vérification : rapport d'activités						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

1. Rappel de l'Objectif n°1 : Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La couverture des besoins des catégories sociales a été peu satisfaisante dans l'ensemble surtout pour l'appareillage des personnes handicapées. La faible satisfaction pour ce besoin par rapport à la prévision est essentiellement due à la baisse du niveau de financement pour cet indicateur, malgré la signature de deux conventions avec respectivement le Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM) et le projet PROFET du centre Père Vesperenneen en 2015.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	1,29	88,81	43,19	100	56,97
Précision Méthodologique : Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillage satisfaites/nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrées						
Moyens de vérification : rapports d'activités						
1.2. Nombre d'études et recherche réalisées sur les phénomènes du vieillissement.	%	0	1	6	5	5
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Moyens de vérification : rapports d'études						
1.3. Pourcentage des femmes démunies seules chargées de famille ayant bénéficié d'AGR	%	0	11,25	39,17	14,36	13,84
Précision Méthodologique : nombre de femmes démunies seules chargées de famille ayant bénéficié d'AGR/nombre de femmes démunies seules chargées de famille enregistrées						
Moyens de vérification : rapports d'activités						

Rappel de l'Objectif n°2 : Renforcer l'action humanitaire	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'organisation du retour des personnes déplacées et des réfugiés et leur accueil ont bénéficié de l'appui constant des structures du développement social et de leurs partenaires. Ils ont pour la plupart bénéficié d'appui en vivres et non vivres, d'AGR au cours de l'année 2015. Le nombre de personnes déplacées retournées est supérieur au nombre de personnes déplacées retournées enregistrées. Certains déplacés ne se sont pas faits enregistrer à leur arrivée ; ce qui explique ce taux élevé de déplacés.					
	Il faut ajouter la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, la présence d'ONG humanitaire dans les zones de retour avec, entre autres, les programmes d'assistance humanitaire ; de cohésion sociale, de relance économique ; de la réouverture des infrastructures sociales de base.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage d'AGR financées au profit des personnes déplacées vulnérables	%	ND	ND	32,66	75	83,4
Précision Méthodologique : nombre d'AGR financées sur le nombre d'AGR prévues						
Moyens de vérification : rapports d'activités						
2.2 Pourcentage de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies	%	13,11	66,39	90,96	89,7	81,93
Précision Méthodologique : nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe suivies sur le nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe enregistrées						
Moyens de vérification : annuaire statistique et bilan des structures du MSAHRN						
2.3 Pourcentage de personnes en détresse déplacées retournées	%	ND	ND	75	90	171,69
Précision Méthodologique : nombre de personnes en détresse déplacées retournées sur le nombre de personnes en détresse déplacées retournées enregistrées						
Moyens de vérification : fiches, rapport des donations et bilan des structures du MSAHRN						

3. Rappel de l'Objectif n°3 : Promouvoir la mobilisation sociale des populations autour des programmes socio-sanitaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : l'absence de plan de mobilisation sociale pour les activités promotionnelles de la santé et le faible financement des activités n'ont pas permis l'exécution des activités. C'est pourquoi l'objectif n'a pas été atteint à hauteur de souhait sauf pour le fonctionnement des groupes d'animation. Ceux-ci ont bénéficié de l'appui de l'Unicef à travers C4D et l'accompagnement des FELASCOM et des collectivités en collaboration avec l'ONG PARENT.					
	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Nombre de personnes ayant assisté aux séances d'IEC	Personne	861 086	1 611 950	612 069	2 321 210	532 606
Précision Méthodologique : dénombrement						
Moyens de vérification : bilan des structures du MSAHRN						
3.2. : Nombre de groupes d'animation appuyés	%	ND	55	75	15	452
Précision Méthodologique : dénombrement						
Moyens de vérification : bilan des structures du MSAHRN						
3.3 : Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé.	Personne	ND	2214	4 798	2441	3052
Précision Méthodologique : nombre de leaders d'opinion impliqués dans les activités promotionnelles de santé						
Moyens de vérification : bilan des structures du MSAHRN						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La protection sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'Economie Solidaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

1. Rappel de l'Objectif n°1 : Etendre les champs d'application personnel et matériel de la sécurité sociale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les champs d'application personnel de la sécurité sociale ont été étendus avec l'enregistrement de 277370 nouveaux adhérents contre 181 409 en 2014 soit une réalisation de 87,34% sur une prévision de 32%. Cette situation serait consécutive d'une part, à la forte adhésion des forces armées et de sécurité à l'AMO et d'autre part à la mutualisation des activités entre l'ANAM et le Programme de filets sociaux « Jigisèmèjiri » pour l'immatriculation des indigents au RAMED. Ces résultats sont à l'origine de l'augmentation du taux de couverture de la population par les ISS qui est passé de 13,41% en 2014 à 15,34% en 2015 contre une prévision de 5,62%. NB : les 5,62% de taux de couverture à atteindre en 2015 a été fixé sur la base des résultats de 2013 et non 2014 qui ne disposait pas de prévisions. Par rapport aux champs d'application matériel, le processus de création des régimes des accidents de travail et de la maladie professionnelle et de la capitalisation est en cours.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévis.	Réalisations
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	15,97%	18,78%	16,81%	32%	87,34
Précision Méthodologique : le nombre de nouveaux assurés au niveau des ISS sur le total des assurés						
Moyens de vérification : rapport d'activités annuel						
1.2 Taux de création de nouveaux régimes de sécurité sociale	%	-	-	-	100%	0%
Précision Méthodologique : (Nombre de régime créé en cours d'année sur le nombre de régime créé l'année précédente -1) x100						
Moyen de vérification : Rapports d'activités						
1.3 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	3,39%	4,46%	13,41	5,62%	15,34%
Précision Méthodologique : Nombre total des assurés des ISS sur la population totale x100						
Moyen de vérification : Rapports d'activités						

Objectif 2 : Contribuer à assurer la prise en charge des couches les plus pauvres.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les résultats obtenus en matière de transferts monétaires aux ménages les plus démunis ont été réalisés par le « Programme Jigisèmèjiri » dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako. Ils sont en deçà des prévisions de 2015. - l'existence des seules données du Programme Jigisèmèjiri alors que les prévisions étaient fondées sur les résultats d'autres acteurs (l'UNICEF, les ONG...); - l'absence des bénéficiaires de Jigisèmèjiri due à leur déplacement au moment des paiements trimestriels ; - le manque et la défectuosité de cartes de bénéficiaires ou de pièces d'identité des remplaçants ; - le déficit d'information ; - l'insécurité persistante dans certaines communes					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévis.	Réalizations
2.1 Nombre de ménages les plus démunis couverts par le programme de transferts sociaux	Nbre			232 670	125 580	48 246
Précision Méthodologique: Dénombrement						
Moyen de vérification : Rapports d'activités						

<p>Objectif 3 : Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes obligatoires de protection sociale à travers les mutuelles sociales, les sociétés coopératives, les associations et autres organisations assimilées.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 mutuelles de santé ont été restructurées (étendues à l'échelle communale) ; - 5 unions de district ont été créées ; - Le nombre de mutuelles de santé cofinancées par l'Etat est passé de 80 en 2014 à 90 en 2015 malgré une réduction du montant de la subvention aux mutuelles de santé qui est passé de 390 millions en 2014 à 271, 759 836 millions en 2015, soit un taux de régression de 30,32% ; - Le taux de couverture de la population par les mutuelles de santé est passé de 4,47% en 2014 à 4,93% en 2015, soit une augmentation de 9,33% ; - le taux de fonctionnalité des OESS est passé de 51,26% en 2014 à 60,16% en 2015, soit une augmentation de 9%. <p>Nonobstant ces efforts, les résultats escomptés relatifs à 70% de fonctionnalité, à 5,30% de taux de couverture des mutuelles de santé et à 697 d'emplois à créer, n'ont pas été atteints. Ces insuffisances sont dues entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la faiblesse du taux de fonctionnalité des sociétés coopératives des régions du nord (3,74% seulement) ; • à l'insuffisance du personnel d'encadrement et de réalisation des activités de suivi dû à l'insécurité dans les régions du nord ; • au faible financement des activités de promotion des OESS au niveau local et communal ; • à l'insuffisance de renforcement des capacités des acteurs. 					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
	2012	2013	2014	Prévis.	Réalizations	
<p>3.1 Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé</p>	%	4,10%	4,17%	4,47%	5,30%	4,93%
<p>Précision Méthodologique : (Nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/ la population cible) x 100</p>						
<p>Moyen de vérification : Annuaire statistique, bilans et les rapports d'activités annuels</p>						
<p>3.2 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles</p>	%	62,69%	61,76%	51,26%	70%	60,16%
<p>Précision Méthodologique : Nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/sur le nombre d'organisations de l'économie solidaire créées x 100</p>						
<p>Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels, annuaire statistique et les bilans</p>						
<p>3.3 Nombre de nouveaux emplois créés par les sociétés coopératives et les mutuelles</p>	Nbre	-	-	-	697	412
<p>Précision Méthodologique : Dénombrement</p>						
<p>Moyens de vérification : Annuaire statistique, bilan, rapports de synthèse</p>						

Objectif 4 : Développer les capacités des Institutions de Sécurité Sociale et des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : - 19 structures déconcentrées dont 16 de l'INPS et 3 de la CMSS ont été mises en réseau soit une réalisation de 33,63% sur une prévision de 25,53%. Ce résultat s'explique par le souci de l'INPS de contrôler davantage les activités de ses structures déconcentrées, notamment dans le domaine du paiement des prestations et de la disponibilité des informations à temps ; - 3100 organisations de l'économie sociale et solidaire ont bénéficié d'appuis technique et ou financier (1181 ASACO et 90 mutuelles de santé ont bénéficié d'appuis financiers de l'Etat), soit 225,78% de réalisation. Ce taux exceptionnel serait dû également aux interventions du Projet de Renforcement du Système de Santé Décentralisé à l'endroit des ASACO dans les régions de Kayes et Sikasso ; - 96 structures de protection sociale ont été construites ou réhabilitées par les ISS pour mieux rapprocher leurs structures des usagers, sur une prévision de 54 et 168 structures ont été équipées sur une prévision de 172.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
4.1 Pourcentage de nouvelles structures déconcentrées des ISS et de l'UTM mises en réseau	%	2012 26,60%	2013 11,70%	2014 13,89%	Prévis. 25,53%	Réalisations 33,63%
Précision Méthodologique : Nombre de nouvelles structures déconcentrées des ISS (CMSS, INPS, CANAM, ANAM) et de l'UTM mises en réseau sur le nombre de structures existantes x 100						
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels						
4.2 Nombre d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	Nombre	-	-	-	1 373	3 100
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels, annuaires statistiques						
4.3 Nombre de structures de protection sociale et d'économie solidaire ayant bénéficié de renforcement de capacités (construction/réhabilitation, équipement)	Nombre	Construction et réhabilitation				
		-	-	-	54	96
		Equipement				
		-	-	-	172	168
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N° 1 : Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines;		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : La réduction de la pauvreté au niveau des groupes vulnérables devrait se faire à travers les réalisations d'infrastructures socio collectives et productives qui n'ont pas été possible à raison de la clôture des projets et programmes en fin décembre 2013 (PACR, PADEC, PRPRM) Toutes fois le FSN a procédé à l'achèvement des infrastructures scolaires, sanitaires et à la réalisation des AES dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Gao et le district de Bamako.				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des populations cibles bénéficiant de micro crédit;	%	35	25	ND	30	ND
Précision Méthodologique : nombre de personnes ayant bénéficié de micro crédit sur le nombre de personnes programmées *100						
Moyen de vérification : rapport annuel d'activités						
1.2 Pourcentage des femmes ayant bénéficié de micro crédit	%	22	22	ND	22	ND
Précision Méthodologique : nombre de personnes ayant bénéficié de micro crédit sur le nombre de personnes programmées *100						
Moyen de vérification : rapport annuel d'activités						
1.3 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	44,18	ND	ND	15	12(80%)
Précision Méthodologique : nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées sur le nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées *100						
Moyen de vérification : rapport annuel d'activité						
Rappel de l'Objectif N° 2 : Identifier les obstacles au DHD et la lutte contre la pauvreté ;		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : Deux études ont été réalisées : - perception de la retraite et le recensement des besoins prioritaires complémentaires des communes les plus vulnérables. - pourquoi la troisième études prévue n'a pas été réalisée				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Nombre d'études sur le DHD et la pauvreté réalisées	%	0	3	4	3	2
Précision Méthodologique : Dénombrement ;						
Moyen de vérification : rapports d'études						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de	Période			2015	
	Mesure	2012	2013	2014	Prévisions	réalisations
Rappel de l'Objectif n°1 : Contribuer à la préservation de la paix et au développement des Régions de Tombouctou, Gao et Kidal.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Donner une appréciation et expliquer pourquoi il y'a pas de réalisation pour les deux premiers indicateurs.					
1.1. Nombre de concertation régionale et interrégionale organisées sur les thématiques de paix et de développement	0%	0	0	2	6	0
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Moyen de vérification : Procès-verbaux et comptes rendus						
1.2. Nombre de jeunes réinsérés	0%	0	0	0	1000	0
Précision Méthodologique : dénombrement						
Moyen de vérification : Conventions de financement et Procès-verbaux.						
1.3. Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisées et / ou réhabilitées	66,67%	0	9	7	6	4
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Moyens de vérification : Procès-verbaux de réceptions et contrats/marchés.						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les Politiques Nationales en matière d'Environnement, d'assainissement et du Développement Durable.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- L'amélioration du cadre de vie des populations ;
- La mise en œuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité ;
- La lutte contre la dégradation des terres, la désertification et l'ensablement des cours d'eau ;
- La promotion du prétraitement systématique des eaux usées ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques ;
- La prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et des nuisances ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application de la législation relative à la chasse et à l'exploitation des forêts;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de protection de l'Environnement.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

714 MINISTERE DE L' ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	412 542 000	401 952 480	864 626 000	726 309 956	481 400 000	420 408 753	1 758 568 000	1 548 671 189	88,1%
02 Amélioration du Cadre de vie	597 175 000	578 832 501	596 775 000	499 122 750	3 831 800 000	3 152 112 493	5 025 750 000	4 230 067 744	84,2%
03 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	0	0	168 710 000	151 467 189	2 033 500 000	1 996 101 615	2 202 210 000	2 147 568 804	97,5%
04 Protection et Conservation de la Nature	2 360 308 000	2 313 918 181	1 203 307 000	1 094 550 870	983 550 000	862 791 862	4 547 165 000	4 271 260 913	93,9%
05 Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement	0	0	235 303 000	211 911 331	560 250 000	476 208 540	795 553 000	688 119 871	86,5%
TOTAL	3 370 025 000	3 294 703 162	3 068 721 000	2 683 362 096	7 890 500 000	6 907 623 263	14 329 246 000	12 885 688 521	89,9%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme assure la Coordination et le suivi des activités du Département. Il est chargé de l'élaboration des politiques et stratégies en matière d'Environnement et de leur mise en œuvre, du contrôle, de la gestion des ressources matérielles et financières, et de la production des rapports d'activités.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La gestion des ressources matérielles et financière a été améliorée à travers la satisfaction des besoins et la bonne planification du plan de passation marché				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	90,9	56	100	100
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés, rapport d'activité DFM, DGMP DSP						
Précisions méthodologiques : Nbre de marchés exécutés / Nbre de marchés programmés X 100						
1.2 : Taux de satisfaction des besoins des services, (équipements)	%	-	-	29,41	45	99
Moyens de vérification : Bordereau d'affectation de matériel, rapport d'activité						
Précisions méthodologiques : Equipements mis à disposition / besoin exprimé X 100						
Objectif n°2. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La coordination et le suivi des politiques et stratégies du département n'a pas atteint les niveaux souhaités compte tenu de la lourdeur des procédures de décaissement et de passation des marchés. Quant aux recommandations issues de la revue sectorielle, des efforts doivent être aussi fournis pour leur mise en œuvre effective				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	-	89,21	97	100	83,5
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution= Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées X 100						
2.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles	%	-	84,61	80	100	72,69

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- Elaborer des éléments de la politique nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- D'Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La réduction de l'insalubrité du milieu de vie des populations se poursuit avec constance. Ainsi le dépassement entre le nombre de villages déclenchés et certifiés dans le cadre de l'ATPC s'explique par le fait que beaucoup d'ONG ont fait des réalisations non programmées et aussi certains villages déclenchés en 2014 ont été certifiés en 2015. La sensibilisation et l'information des communautés ont permis le relèvement du nombre de familles abonnées au service des GIE					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de villages ayant atteint le statut FDAL	%	20	25	43	40	226,14
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN						
Précision Méthodologie : Nombre de villages certifiés / nombre de villages déclenchés X100						
1.2 Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	25,69	24,95	34,45	26,5	25,36
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN						
Précision méthodologie : Nombre de ménages disposant de latrines améliorées sur le nombre total de ménages X100						
1.3 Pourcentage de ménages abonnés à un service de ramassage des ordures (en milieu urbain)	%	-	17	18	45	47
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN						
Précision méthodologie : nombre de ménages abonnés à un service de ramassage sur le nombre total de ménages X100						

Objectif n°1 : Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La réduction de l'insalubrité du milieu de vie des populations se poursuit avec constance. Ainsi le dépassement entre le nombre de villages déclenchés et certifiés dans le cadre de l'ATPC s'explique par le fait que beaucoup d'ONG ont fait des réalisations non programmées et aussi certains villages déclenchés en 2014 ont été certifiés en 2015. La sensibilisation et l'information des communautés ont permis le relèvement du nombre de familles abonnées au service des GIE					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 Pourcentage de villages ayant atteint le statut FDAL	%	20	25	43	40	226,14
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNA CPN						
Précision Méthodologie : Nombre de villages certifiés / nbre de villages déclenchés X100						
1.2 Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	25,69	24,95	34,45	26,5	25,36
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNA CPN						
Précision méthodologie : Nbre de ménages disposant de latrines améliorées sur le nre total de ménages X100						
1.3 Pourcentage de ménages abonnés à un service de ramassage des ordures (en milieu urbain)	%	-	17	18	45	47
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNA CPN						
Précision méthodologie : nbre de ménages abonnés à un service de ramassage sur le nbre total de ménages X100						

Objectif n°2 : Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'accès des populations à un service durable de l'assainissement se poursuit. Les prévisions concernant les caniveaux, collecteurs ainsi que les latrines ont été presque atteinte avec les interventions des projets et programme comme le PACUM et le PADS/PROSEA, et le projet BAD. Aucune réalisation n'a été faite concernant des raccordements aux mini égouts par manque de financement.				
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage de caniveaux et collecteurs construits fonctionnels	%					
- caniveaux		21,06	38,1	-	20	19,76
- collecteurs		4,9	23,2	-	20	19,76
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN						
Précision méthodologie : nbre de caniveaux et collecteurs construits sur le nbre caniveaux et collecteurs prévus X 100						
2.2 Pourcentage des lieux disposant de latrines améliorées	%	45	46,5	33,43	48	60,19
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN						
Précision méthodologie : Nbre des lieux publics disposant de latrines améliorées / le nbre total de lieux publics X 100						
2.3 Pourcentage de ménages raccordés à un réseau d'égout (en milieu urbain)	%	5	0	6,02	12,2	0
Moyen de vérifications : Rapport annuel ANGESEM						
Précision méthodologie : Nbre de ménages raccordés à un réseau d'égouts en milieu urbain / le nbre total de ménages X 100						

Objectif n°3 : Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La réduction des pollutions et nuisances sur l'environnement se poursuit Le programme d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone n'a pas reçu de financement extérieur en 2015. Le financement intérieur a permis de préparer la nouvelle composante du programme					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de Projets ayant un permis environnemental qui respectent les normes environnementales	%	20	22	93,61	25	67,34
Moyen de vérifications : rapport annuel DNACPN,						
Précisions méthodologiques : Nbre de projet ayant un permis environnemental / le nbre de projets soumis à l'étude d'impact environnemental et socia						
3.2 Pourcentage d'élimination des HCFC,	%	-	-	-	2	0
Moyen de vérifications Rapports : annuels DNACPN et bureau ozone Mali						
Précisions méthodologiques : quantité éliminée sur la quantité totale HCFC 272 T (de 2013 à 2030)						

Indicateur de résultat	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°1 : Promouvoir la gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger pour un développement durable Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La promotion d'une gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger pour un développement durable ne s'est pas déroulée comme prévue. Le financement destiné à la dynamisation des comités				
1.1 Taux de fonctionnalité des comités de gestion et cadres de concertation	%	57	57	60	70	0
Précisions méthodologiques Nombre de comités de gestion et cadres de concertation existant /Nombre de comités de gestion et cadres de concertation fonctionnel x 100 Moyens de vérification Programme technique et financier, l'acte de mise en place des cadres de concertation, PV de réunion, Rapport d'activités annuel,						
1.2 : Pourcentage des membres des cadres de concertation et comités de gestion formés	%	50	50	0	75	0
Précisions méthodologiques Nombre de personnes formées /Nombre total de personnes à former x 100 Moyens de vérification Programme technique et financier, Rapport de formation						
1.3 : Taux d'adoption de la technique de protection des berges par les usagers/ populations formés	%	-	-	0	90	0
Moyens de vérification Programme technique et financier, Rapport d'enquête, rapport de mission Précisions méthodologiques Nombre de personnes ayant adopté la technique/Nombre de personnes formé x100						

Objectif n°2 : Lutter contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes dans le bassin du fleuve Niger	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La lutte contre l'érosion des berges et la dégradation des berges a connu des fortunes diverses. Les travaux d'aménagement et de protection des berges ont permis de finaliser comme prévu, les travaux des berges du fleuve Niger à Ségou et Tamani et de poursuivre les travaux à Diafarabé. Quant à la lutte contre les plantes aquatiques, aucune réalisation n'a pu être faite car le projet n'a pas bénéficié de financement de l'état.					
Indicateur de résultat	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
2.1 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement	%	9	27	49,29	50	50
Précisions méthodologiques						
Nombre de mètres linéaires réalisé/Nombre total de mètres linéaires prévu x 100						
Moyens de vérification						
Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation						
2.2 : Taux de réduction de l'infestation des plantes aquatiques nuisibles	%	25	25	25	35	0
Précisions méthodologiques						
Superficie faucardée /Superficie totale à faucarder x 100						
Moyens de vérification						
Convention de partenariat, Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, de zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la flore et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			ANNEE 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		Objectif 1 : Assurer une gestion durable des ressources forestières et fauniques				
Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°1 : La gestion Durable des ressources forestières et fauniques se poursuit à hauteur de souhait, malgré une faiblesse dans la restauration des terres dégradée due à la non mise en œuvre des plans d'aménagement élaborés, imputable à la faiblesse des						
1.1 Pourcentage de superficies des aires de conservation aménagées	%	45,88	73,02	35,77	81,9	81,98
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (superficies aménagées /superficies totales programmées) X 100						
1.2 Pourcentage de superficies de terres restaurées	%	25,55	91,94	57,71	85,57	53,4
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (superficies aménagées /superficies totales programmées) X 100						
1.3 : Pourcentage de groupements féminins impliqués dans la GRFF	%	42,22	48,38	95,12	98,9	93,18
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (superficies aménagées /superficies totales programmées) X 100						

Objectif 2 : Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique		Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°2 : La conservation de la diversité biologique se poursuit normalement cependant les feux de brousse deviennent de plus en plus endémique malgré les campagnes d'IEC, la mise en place des brigades de lutte contre les feux de brousse et les conventions				
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			ANNEE 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'évolution des aménagements des points d' eau (mares, forages équipés et micro barrages)	%	50,5	51,5	50	80,55	100
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (le nombre de point d'eau réalisé / le nombre total de point d'eau prévu) X100						
2.2 Taux de réduction des superficies brûlées	%	3,98	30	-16,31	-35	2,71
Moyens de vérification : Rapport annuel et rapport sur les feux de brousse						
Précisions méthodologiques : (superficie année N – superficie année N-1/ superficie année N-1) x 100						

Objectif 3 : Renforcer les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières et fauniques.	Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°3 : Le renforcement des capacités des acteurs de la gestion des RFF se poursuit de manière satisfaisante. Ces taux sont appréciables comparativement à la prévision. Les différentes missions pour la participation aux réunions statutaires ont surtout bénéficié de l'appui des projets/programmes. Une bonne partie des programmes de formation et d'IEC est essentiellement portée par les projets et programmes qui ont réalisés la plupart des activités programmées					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			ANNEE 2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
3.1 Taux d'application des décisions des réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	17	19,64	25	30	100
Moyens de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités						
Précisions méthodologiques : (Nombre de décisions appliquées / le Nombre total de décisions adoptées) x100						
3.2 Taux de réussite des élèves au centre de formation CFPF	%	98,11	100	100	94,85	98,07
Moyens de vérification : Rapport du CFPF et/ou Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (nombre de candidat admis au centre CFPF de l'année/ nombre total de candidat présenté) X100						
3.3 Taux de réalisation des séances d'IEC	%	36,61	100	100	72,22	93,38
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : (nombre de Formations, de stages et des séances d'IEC réalisées / nombre total des séances d'IEC et de Formations programmées) X100						

Objectif n°1 : Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La coordination de la mise en œuvre de la PNPE a été réalisée de façon satisfaisante à travers l'alignement des Plans d'Actions Nationaux (PAN) du Mali sur le Plan cadre stratégique décennal 2008-2018 de l'UNCCD et la mise en place d'un système de suivi-évaluation des politiques, projets et programmes. Concernant les conventions, accords et traités, le répertoire a été diffusé. Des efforts ont été déployés pour rehausser le nombre d'utilisateurs du site web.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATION			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de programmes d'action environnementale dont la mise en œuvre est suivis et évalués	%	66,66	77,77	88,88	88,88	88,88
Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD						
Précisions méthodologiques : (Nombre de programmes suivis/ nombre total de programmes {9}) x 100.						
1.2 Proportion de Conventions Accords Traités (CAT), diffusés	%	11,11	100	100	100	100
Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD						
Précisions méthodologiques : (Nombre de CAT diffusées/Nombre de CAT totales {36}) x 100						
1.3 Proportion des utilisateurs des sites web à l'AEDD par rapport aux visiteurs	%	27	40	-13,44	60	76,88
Moyen de vérification : rapport état de l'environnement- rapports annuels de l'AEDD						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'utilisateurs/nombre total de visiteurs) x 100						

Objectif n°2 : Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes se poursuit à hauteur de souhait à travers :- L'élaboration et la diffusion d'un guide méthodologique ou note d'orientation ont facilité l'intégration de la dimension "changement climatique" dans les politiques, plans et programmes de développement au Mali de façon satisfaisante. - L'intégration de la dimension environnementale dans les PDESC a été satisfaisante suite au renforcement des capacités des Collectivités, des services techniques locaux à mieux verdir les plans et budgets locaux de développement. Cependant, certaines difficultés ont été constatées dans l'application de l'EES suite à une surestimation de la programmation.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATION			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	26,66	30	33,33	36,66	40
Moyen de vérification : rapport diagnostic SNDD- rapport d'intégration (IPE) rapports annuels de l'AEDD						
Précisions méthodologiques : (Nombre total de politiques intégrant la dimension environnementale/ Nombre total de politiques sectorielles {30}) x 100						
2.2 Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	2,7	4,26	5,54	6,38	6,4
Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD-rapports de mission						
Précisions méthodologiques : (Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre total de PDSEC [703]) x 100.						
2.3. Pourcentage de secteurs intégrant l'évaluation environnementale stratégique	%	40	60	40	80	50
Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD-rapports IPE (EES des secteurs santé, agriculture, élevage et pêche)						
Précisions méthodologiques : Nombre de secteurs ayant bénéficié de l'EES/Nombre total de secteurs prioritaires [10]) X100						

1. MISSIONS :

le Ministère de l'Énergie prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine énergétique.

A ce titre il est compétent pour :

- la mise en valeur des ressources énergétiques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de l'exploitation et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à la promotion d'une administration moderne au service des usagers ;
- Contribuer au développement durable du pays : à travers la fourniture des services énergétiques au moindre cout et dans les meilleures conditions de sécurité.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

720 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	257 531 000	256 104 577	623 215 000	528 252 303	67 230 000	55 979 260	947 976 000	840 336 140	88,6%
02 Développement des Ressources énergétiques	381 863 000	371 463 942	15 562 258 000	3 485 254 617	14 378 600 000	2 124 908 130	30 322 721 000	5 981 626 689	19,7%
03 Développement des Ressources en Eau	708 506 000	655 873 150	574 524 000	479 366 151	11 394 800 000	1 251 435 855	12 677 830 000	2 386 675 156	18,8%
TOTAL	1 347 900 000	1 283 441 669	16 759 997 000	4 492 873 071	25 840 630 000	3 432 323 245	43 948 527 000	9 208 637 985	21,0%

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les niveaux souhaités n'ont pas été atteints, cependant, des progrès ont été réalisés et des efforts restent à faire dans le cadre de l'amélioration de la coordination et le suivi des politiques et stratégie du département. Le contrat de performance a été annulé en cours d'exercice.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 Taux d'exécution du Programme du Travail Gouvernemental	%	-	80	83	100	41
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuels du département						
Méthode de calcul : Taux d'exécution = $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}} \times 100$						
1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles (CPS)	%	-	-	75	100	0
Méthode de calcul : Taux de mise en œuvre = $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						
1.3 Taux de mise en œuvre du contrat de performance	%	-	-	100	100	-
Méthode de calcul = $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport d'activités du Département						

Objectif 2: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'amélioration de la gestion des ressources financières n'est pas à hauteur de souhait. Des difficultés ont entravé la mobilisation des ressources financières et l'exécution du plan de passation des marchés publics.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	70	75	15	100	33,33
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés						
Rapport annuel de la DFM						
Rapport annuel de la DGMP						
Méthodologie de calcul : $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés} \times 100}{\text{Nombre de marchés programmés}}$						
2.2 Taux d'exécution du budget comptable	%	98,5	99,58	99	100	98
Moyens de vérification : Comptes Administratifs						
Méthodologie de calcul = $\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{crédits notifiés}} \times 100$						
2.3 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle		-	-	62,23	100	40,54
Moyens de vérification : Rapport d'activités DFM						
Méthodologies de calcul = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en oeuvre}}{\text{Nombre total de recommandations formulées}} \times 100$						

OBJECTIF 3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le processus de décentralisation n'est pas à hauteur de souhait. Dans le domaine de l'énergie, en 2015 aucun transfert n'a été effectué faute de moyens financiers. et des efforts doivent être poursuivis sur le plan de déconcentration des agents des services de ME				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 Taux d'exécution du plan de transfert des compétences des services du ME aux CT	%	51	61	71	81	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités, rapports de validation, Avant-projet de décret, Décret						
Méthodologie de calcul = $\frac{\text{Nombre de décisions de transfert signées}}{\text{Nombre de décisions de transfert prévues}} \times 100$						
3.2 Taux d'exécution du plan de déconcentration des agents des services du ME	%	51	51	71	81	38
Moyens de vérification : Rapport d'activités CADDEE et DNE						
Méthodologie de calcul = $\frac{\text{Nombre de ressources humaines déconcentrées}}{\text{Nombre de ressources humaines totale disponible}} \times 100$						
OBJECTIF 4 : Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département de l'Energie		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° : Le contrôle du fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département est satisfaisant				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 Taux d'exécution des missions d'inspection	%	22,22	66,66	75	100	75
Moyens de vérification : Rapport de missions de l'Inspection						
Méthodologie de calcul = $\frac{\text{Nombre de missions effectuées}}{\text{Nombre de missions programmées}} \times 100$						
4.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions	%	47,54	70,7	56	100	70
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'Inspection						
Méthodologie de calcul = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre de recommandations t}} \times 100$						

Objectif 1 : Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les besoins énergétiques au plan national sont satisfaisants par contre au niveau de l'Electrification Rurale des efforts restent à fournir parce qu'en 2015 il y avait une insuffisance de financement.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			Année 2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau national, urbain et rural		%				
National	31,74		32,43	34,89	37,9	36%
Urbain	68		67	71,2	72,4	80%
Rural	17,78		17,19	17,39	21	16 ,57 %
Moyens de vérifications : Rapport du bilan énergétique, Rapport d'activités EDM SA, Rapport DNE, Recueil statistique de la CPS Mines - Energie						
Précision Méthodologique : <u>Nombre d'abonnés X Taille du ménage</u>						
Population						
1.2 Taux de progression des nouveaux abonnés AMADER		%	-67,8	-97,6	678 ?	-2 3,12
Moyens de vérifications : Rapports EDM SA , AMADER, CPS						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nombre d abonnés année N} - \text{Nbre d abonnés N} - 1)}{\text{Nombre d abonnés en N} - 1} \times 100$						
Année de base 2010 : 233.955 EDM						
Année de base 2010 : 11.829 AMADER						
1.3 Nombre de nouvelles localités raccordées au réseau interconnecté		Nombre	-	-	0	2 2
Moyens de vérifications : Rapport EDM-SA AMADER, CPS						
Précision Méthodologique : Comptage						
1.4 Pourcentage de progression d'installation de compteurs prépayés		%	-	-	20	30 45
Moyens de vérifications : Rapport EDM SA ,						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nombre d abonnés année N} - \text{Nbre d abonnés N} - 1)}{\text{Nombre d abonnés N} - 1} \times 100$						

Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
OBJECTIF 2 : Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La promotion des énergies renouvelables et de substitution n'a pas atteint le niveau souhaité à cause de la non réalisation des activités de sensibilisation et les difficultés de mobilisation des financements				
2.1 Taux de déploiement des énergies renouvelables	%	5	6	8	10	3,9
Moyens de vérifications : Rapport d'activités DNE,CNESOLER,,AMADER,EDM-SA						
Précision Méthodologique = (Puissance installée ENR)/(Puissance totale installée au niveau national) X 100						
2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	14,62	9,7	8,79	30	9,34
Moyens de vérifications : Rapports annuels d'activités des structures						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Consommation en année } n - \text{cons année } n - 1)}{\text{Consommation année } n - 1} \times 100$						
2.3 Taux d'évolution des productions de biocarburant	%	60,13	-40,5	40,5	45,5	59,3
Moyens de vérifications : Rapports annuels d'activités ANADEB						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Production } N - \text{Production } N - 1)}{\text{Production } N - 1} \times 100$						

OBJECTIF 3 : Assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La protection des personnes des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques est satisfaisante. Le nombre d'accidents a diminué, mais toujours des efforts restent à faire				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	31,91	38,77	45,3	45	36,88
Moyens de vérifications : Rapport d'activités AMARAP						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nombre de service sous licence})}{\text{Nombre total des services}} \times 100$						
3.2 Taux d'incidents ou d'accidents liés aux services énergétiques	%	80	-	70	65	10
Moyens de vérifications : Rapport AMARAP, EDM et CREE						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nbre d accidents année n} - \text{Nbre d accidents année n} - 1)}{\text{Nombre d accidents année n} - 1} \times 100$						
3.3 Pourcentage de travailleurs sous surveillance dosimétrique	%	33	43	49,5	45	35
Moyens de vérifications : Rapport d'activités AMARAP						
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nombre de travailleurs sous surveillance})}{\text{Nombre total de travailleurs}} \times 100$						

Indicateurs de résultats		Unité de Mesure	Période			2015	
			2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
OBJECTIF 1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'accès à l'eau potable s'est amélioré de façon équitable et satisfaisante. Néanmoins des efforts doivent être poursuivis pour la généralisation des contrats STEFI					
1.1 Taux de réduction du nombre de localités restant sous le seuil de 75% du taux d'accès	%	1,2	2,7	1,9	1,9	11,7	
Moyens de vérifications : Rapports annuels et bases de données SIGMA de la DNH							
Précision Méthodologique : $\frac{(\text{Nbre de villages deficit en année } n - \text{Nbre de villages deficit en année } n - 1)}{\text{Nbre de villages déficitaires en année } n - 1}$							
1.2 Pourcentage de centres AEP/AES ayant un contrat suivi par le STEFI	%	28,4	27,9	27,9	31,6	11,4	
Moyens de vérifications : Rapport DNH et Rapport STEFI, Projection STEFI 2012-2015 à raison de 10centres par an, nombre total AEP/AES : 924							
Précision Méthodologique : $\frac{(\text{Nombre de centres AEP AES ayant un contrat STEFI})}{\text{Nombre total de centres AEP AES}} \times 100$							
1.3 Taux de réduction du nombre de localités sans EPEM	%	1,3	1,9	6,6	4,3	2,4	
Moyens de vérifications : Rapports DNH							
Précision Méthodologique = $\frac{(\text{Nombre de villages sans EPEM année } n - \text{Nombre de village sans EPEM année } n - 1)}{\text{Nombre de villages sans EPEM année } n - 1} \times 100$							

OBJECTIF 2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'accès à l'eau pour les autres usages s'est amélioré de façon acceptable.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	0	153	153	210	187
Moyens de vérifications : Rapport COMANAV						
Précision Méthodologique : Comptage						
2.2 Taux d'accroissement du nombre de points d'eau pastoraux créés (barrages puits pastoraux et mares aménagées)	%	5	0	24,5	10	28,9
Moyens de vérifications : Rapports DNH, Rapport DNPIA, Nombre total de puits pastoraux à réaliser : 567(programme d'actions Prioritaires – mars 2009 –DNH)						
Précision Méthodologique : $\frac{(\text{Nombre de points d'eau pastoraux réalisés})}{\text{Nombre total de points d'eau pastoraux à créer}} \times 100$						

OBJECTIF 3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages (DNH)		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La ressource eau est suivie de façon régulière au niveau des stations de mesures d'eau de surface et souterraine mais ce suivi nécessite d'être renforcé pour une meilleure connaissance de la ressource.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 Nombre de stations de mesures suivies						
1 : hydrométriques	Nombre	95	95	95	100	95
2 : piézométriques		93	69	64	100	124
Moyens de vérifications : Rapports DNH						
Précision Méthodologique : comptage						
3.2 Nombre de bulletins hebdomadaires produits et publiés sur la qualité de l'eau		Bulletin	53	51	104	52
Moyens de vérifications : Rapports DNH Rapport LNE						
Précision Méthodologique : comptage						

OBJECTIF 4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente (DNH)		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La qualité du service public a été améliorée de façon satisfaisante mais des efforts restent à fournir pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 Pourcentage EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales		%	80	75	81	35
Moyens de vérifications : Rapports et CDMT DNH, Rapport CT						
Précision Méthodologique : $\frac{(\text{Nombre EPEM})}{\text{Nombre total EPEM}} \times 100$						
4.2 Taux national d'accès à l'eau potable		%	76,1	63,6	63,8	64,3
Moyens de vérifications : Rapports DNH et Projection OMD						
NB la chute du pourcentage est due au passage de la population de 1998 (2,2%) à celle de 2009 (3,6%)						
Précision Méthodologique : $\frac{(\text{Pop urbaine desservie} + \text{Pop rurale desservie})}{\text{Population Totale}} \times 100$						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Mines définit et met en œuvre la politique en matière de valorisation des ressources minières.

A ce titre, il est compétent pour :

- le développement et le suivi des entreprises minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des mines et des carrières modernes ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes fonctions du secteur ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- la promotion et la diversification minière ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des conventions minières et des accords d'établissement ;
- le développement de la recherche et l'exploitation et la valorisation des ressources du sous-sol.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Le développement et le suivi des entreprises minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- La mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du secteur ;
- Le développement de la recherche et l'exploitation et la valorisation des ressources du sous-sol.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

726 MINISTÈRE DES MINES									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	267 945 000	262 171 348	676 493 000	569 872 407	235 450 000	213 916 427	1 179 888 000	1 045 960 182	88,6%
02 Promotion et développement des ressources minérales	479 142 000	475 291 209	4 588 970 000	285 026 671	1 059 350 000	889 104 592	6 127 462 000	1 649 422 472	26,9%
TOTAL	747 087 000	737 462 557	5 265 463 000	854 899 078	1 294 800 000	1 103 021 019	7 307 350 000	2 695 382 654	36,9%

Objectif 2 : Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'objectif est réalisé de façon satisfaisante Le plan de passation des marchés a été exécuté pour la totalité des marchés programmés (13 marchés tous exécutés). Concernant le budget comptable le niveau d'exécution a été satisfaisant. La gestion a été améliorée avec la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle. Le manuel de procédure de la DFM a pu être élaboré et envoyé à la validation du Contrôle Général des Services Publics.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			Année 2015
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	10,71	78,5	83,33	100	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés}}{\text{Nombre de marchés programmés}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DFM Rapport annuel de la DGMP/DSP						
2.2. Taux d'exécution du budget comptable	%	99,8	99,42	99,38	100	99,55
		-	88	98,91	100	98,92
Méthode de calcul :						
-	Base engagement	$\frac{\text{Crédits engagés}}{\text{Crédits notifiés}} \times 100$				
-	Base Liquidation	$\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{Crédits notifiés}} \times 100$				
Moyens de vérification : Comptes administratifs						
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle	%	90	91	90,9	100	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre de recommandations formulées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle						

<p>Objectif 3 : Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans le domaine des mines et du pétrole</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif est atteint de façon satisfaisante Production et publication régulières des informations statistiques à travers les annuaires statistiques Mise à jour régulière du site du ministère des mines Organisation des 6èmes JMP et participations aux grandes rencontres internationales sur la promotion des mines et du pétrole : INDABA mining (Afric du Sud), PADC (Toronto au Canada), Oil and Gaz International Licensing Summit (Londres), Initiative Connex (Allemagne) Organisation de débats télévisés (libre expression, Café-mines) Production de magazine vidéo-Bilan et publication d'articles de journaux. Publication et diffusion du document de la revue sectorielle du département.</p>					
<p>Indicateur de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2015</p>	
<p>3.1. Taux d'exécution des actions de communication</p>	<p>%</p>	<p>2012</p>	<p>2013</p>	<p>2014</p>	<p>Prévision</p>	<p>Réalisation</p>
<p>Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre d'actions de communication réalisées}}{\text{Nombre d'actions de communication annuelles prévues}} \times 100$</p>		<p>-</p>	<p>-</p>	<p>90</p>	<p>100</p>	<p>100</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités du département</p>						

OBJECTIF N° 1 : Assurer la diversification et le développement des ressources minérales		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'objectif n'est pas atteint La non atteinte de l'objectif s'explique par : - le ralentissement de la production dans certaines mines (Yatela, Sadiola et Morila) - la baisse du cours de l'or.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015		
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation	
1.1 Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	%	10	13,5	14,71	20	7.79	
Précision Méthodologique :							
<i>Nombre de titres attribués pour les substances autres que l'or X 100</i>							
<i>Nombre total de titres attribués</i>							
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM							
1.2 Taux de croissance des quantités produites par substance minérale	Or	%	9,19	1,6	-2,23	8	1.38
	Fer (2)	%	10	-43,85	-82,35	0	0
	Calcaire	%	100	10	1107,86	92	26.63
Précision Méthodologique :							
<i>Quantité produite en année N- quantité produite en année N-1 X100</i>							
<i>quantité produite en année N-1</i>							
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM et de l'AUREP							
1.3 Part des produits miniers dans le produit intérieur Brut	%		7,1	5,8	5,1	5,2	
Annuaire statistique : CPS/Mines-Energie ; Comptes économiques du Mali							
Précision Méthodologique : part= (produits miniers /le PIB) x100							

OBJECTIF N° 2 : Améliorer la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'objectif est atteint de façon satisfaisante Le Mali a conservé son statut de pays conforme à ITIE et de pays membre du processus de KIMBERLEY.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1. Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	%	100	100	100	100	100
Précision Méthodologique : <i>Nombre d'exigences respectées</i> X 100						
<i>Nombre de d'exigences programmées</i>						
Moyens de vérification : Document d'appréciation du Secrétariat International de l'ITIE						
2.2. Statut du Mali par rapport à l'intégration au processus de KIMBERLEY	%	-	Pays membre	Pays membre	Pays membre	Pays membre
Précision Méthodologique : Comptage						
Moyens de vérification : Rapport d'activités du BEEC						

OBJECTIF N° 3 : Assurer la promotion du développement de l'artisanat Minier et la petite mine	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif est atteint de façon satisfaisante : - l'artisanat minier s'est maintenu et il y a eu la délivrance de plus de titres de petite mine - cependant la production artisanale n'est pas bien maîtrisée et les petites mines connaissent des difficultés de démarrage.					
Indicateur de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1. Part de la petite mine dans la délivrance des titres d'exploitation	%	40	52,5	57,69	29	44,4
Précision Méthodologique : <i>Nombre de titres délivrés à la petite mine</i> X 100						
<i>Nombre total de titres d'exploitation délivrés</i>						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						
3.2. Part de l'artisanat minier et de la petite mine dans la production minière	%	7,95	7,52	8,02	7,76	8
Précision Méthodologique : <i>Quantité produite par l'artisanat minier</i> X 100						
<i>Production minière totale</i>						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						

OBJECTIF N° 4 : Promouvoir les matériaux de construction	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif n'est pas atteint. Suite à l'annulation et à l'expiration de plusieurs titres de carrières, l'objectif n'a pu être atteint.					
Indicateur de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1. Pourcentage d'autorisation d'exploitation de carrières fonctionnelles	%	-	11,11	14,89	17,02	18,18
Précision Méthodologique : <i>Nombre de titres fonctionnels X100</i>						
<i>Nombre titres attribués</i>						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						
4.2. Taux de croissance des carrières	%	-	-	16,6	14,28	5,76
Précision Méthodologique : <i>Nombre de carrières en année N - Nombre de carrières en année N-1 X 100</i>						
<i>Nombre de carrière en année N-1</i>						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Économie Numérique, de l'Information et de la Communication élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine des médias, des télécommunications, de la poste et des nouvelles technologies de l'information conformément à la déclaration de politique générale du gouvernement.

A ce titre, il est chargé de :

- Renforcer la communication des pensées audiovisuelles ;
- Développer la diffusion de la création audiovisuelle ;
- Développer et moderniser les moyens et services de communication ;
- Elaborer et suivre l'application des mesures relatives aux secteurs des postes et des télécommunications ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de développement des nouvelles technologies de l'Information et de la communication ;
- Participer à la mise en œuvre des actions destinées à développer l'utilisation des nouvelles technologies dans l'Administration ;
- Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Appuyer et réglementer le paysage médiatique ;
- Définir les voies et moyens permettant la couverture du territoire national en TV/FM ;
- Procéder à la relecture des textes relatifs à la presse et à la communication ;
- Contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

730 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	207 868 000	201 103 248	668 463 000	547 164 472	373 500 000	340 197 760	1 249 831 000	1 088 465 480	87,1%
02 Médias et communications publics	15 273 000	14 483 870	4 744 662 000	4 675 556 003	16 877 460 000	1 778 821 151	21 637 395 000	6 468 861 024	29,9%
03 Poste et Nouvelles Technologies	0	0	2 115 831 000	1 976 991 264	643 853 000	575 121 226	2 759 684 000	2 552 112 490	92,5%
TOTAL	223 141 000	215 587 118	7 528 956 000	7 199 711 739	17 894 813 000	2 694 140 137	25 646 910 000	10 109 438 994	39,4%

Objectif n°1 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du MENIC.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : la gestion des ressources financières et matérielles a été assurée à hauteur de souhait à travers l'exécution efficace et efficiente du budget. Cependant, les besoins en équipements des services n'ont pas pu être satisfaits à cause de la réduction des dotations budgétaires.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'exécution du budget du département	%	99,67	97,84	99	100	99,48
Précision Méthodologique : (Montant total liquidé / montant total notifié) X 100.						
Moyens de vérification : Situation annuelle d'exécution du budget						
2.2. Taux d'équipement du service	%	65	83	94	98	57
Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements acquis/nombre d'équipements prévus) X 100						
Moyens de vérification : Bons de commande traités et/ou marchés exécutés						

Objectif n°2 : asseoir un cadre juridique propice à la promotion des services privés de communication audiovisuelle.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Un cadre juridique propice à la promotion des services privés de communication audiovisuelle est mis en place grâce au vote de la loi relative aux services privés de communication audiovisuelle et ses décrets d'application à l'adoption du texte de création de la Haute Autorité de la Communication et à l'élaboration du projet de loi sur la publicité déposé à l'Assemblée Nationale.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'approbation des textes relatifs aux services privés de communication	%	0	14,28	67	70	65
Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / nombre de textes programmés) X 100.						
Moyens de vérification : Cabinet du Ministère de la Communication (Communication écrite relative au PTG).						

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°3 : procéder à l'archivage des documents				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les actions relatives à l'archivage et à la numérisation des documents ont été réalisées à hauteur de souhait.						
3.1. Taux de documents archivés	%	-	75	80	85	85
Précision Méthodologique : (Nombre de documents archivés / nombre total de documents reçus par le CDI) X 100.						
Moyens de vérification : CDI (classements)						
3.2. Taux de numérisation des documents	%	-	30	50	75	75
Précision Méthodologique : (Nombre de documents numérisés / nombre total de documents à numériser) X 100.						
Moyens de vérification : CDI (classements)						

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°4 : améliorer la gestion des ressources humaines du MENIC.				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : la gestion des ressources humaines a été assurée de façon efficace grâce à la mise à jour des dossiers du personnel et à l'exécution du plan de formation. Cependant, les voyages prévus n'ont pas pu être réalisés pour manque de ressources financières.						
4.1. Pourcentage des services respectant l'application du cadre organique	%	78	89	80	80	80
Précision Méthodologique : (Nombre de services respectant le cadre organique/ nombre total de services) X 100.						
Moyens de vérification : DRH (rapport d'activités)						
4.2. Taux d'exécution du plan de formation du département	%	48	50	50	60	45
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents programmés pour la formation) X 100.						
Moyens de vérification : DRH (rapport d'activités)						
4.3. Pourcentage de voyages d'études et d'échanges réalisés	%	-	-	2	5	0
Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études et d'échanges/ nombre de voyages programmés) X 100.						
Moyens de vérification : DRH (rapport d'activités)						

Objectif n°5 : instaurer un mécanisme de suivi-évaluation des politiques et stratégies du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : le mécanisme de suivi-évaluation des politiques et stratégies du département est fonctionnel à travers la tenue des réunions et des missions de suivi-évaluation.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
5.1. Fréquence des réunions de suivi trimestriel des projets/programmes	%	-	-	50	100	60
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ nombre de réunions prévues) X 100.						
Moyens de vérification : Equipe de gestion des projets/programmes (compte-rendu des réunions)						
5.2. Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation sur terrain	%	-	-	-	100	60
Précision Méthodologique : (Nombre de missions exécutées/ nombre de missions prévues) X 100.						
Moyens de vérification : Missions de suivi-évaluation (rapports)						

Objectif n°1 : Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans régional, national et international.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La promotion de l'information et de la communication a été assurée grâce à l'extension de la couverture TV/FM du territoire national et à la réalisation et la diffusion des paquets pédagogiques. La couverture de la superficie nationale par la presse écrite n'a pas connu de réalisation en 2015 à cause de l'enclavement de certaines localités					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Réalisations			2015		
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations	
1.1. Taux de couverture géographique Radio/TV et presse écrite		%					
*Taux de couverture géographique Radio/TV			80	83	83	83	83
* Taux de superficie couverte sur la superficie totale			80	0	80	30	0
Précision Méthodologique :							
(La superficie couverte par la Radio/TV sur la superficie nationale) x 100.							
(la superficie couverte/la superficie totale) x 100							
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM							
1.2 Nombre de correspondants de presse formé	Nbre	8	0	15	10	2	
Précision Méthodologique : (le nombre de correspondants formés/le nombre de correspondants à former)							
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP							
1.3. Taux d'exécution de paquets pédagogiques de formation paysanne	%	50	60	15	70	60	
Précision Méthodologique : Le nombre de paquets produits et diffusés sur le nombre prévu multiplié par 100.							
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD							

Objectif n°2 : Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'objectif du développement et la modernisation des infrastructures d'information et de communication n'a pas été globalement atteint. Cependant beaucoup d'efforts allant dans le sens de l'acquisition d'équipements numériques ont été consentis.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de numérisation des archives de l'ORTM	%	-	-	-	15	0
Précision Méthodologique : (archives numérisées/ volume des archives à numériser) x 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM						
2.2. Taux d'équipements numériques disponibles	%	13	70	50	50	50
Précision Méthodologique : (nombre d'équipements numériques disponibles/le nombre d'équipements à numériser) x 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD						

Objectif n°3 : Assurer le respect de l'éthique et de la déontologie en matière de communication écrite et audiovisuelle	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les actions menées dans le cadre du respect des clauses d'attribution de fréquence des services privés de radiodiffusion ont été réalisées à hauteur de souhait.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de services privés de radiodiffusion respectant les clauses d'attribution de fréquences	%	-	-	-	70	70
Précision Méthodologique : (Nombre de services privés de radiodiffusion respectant les clauses d'attribution de fréquences/le nombre total) x 100						
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel du CSC						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme couvre d'une part la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures T.I.C, le développement de contenus, l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des T.I.C pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales, la promotion et la vulgarisation des T.I.C en faveur des masses les plus larges et d'autre part la consolidation des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services du réseau postal.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisations
Objectif n°1 : Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les activités relatives à l'informatisation de l'administration publique n'ont pas été consolidées et approfondies à hauteur de souhait. Par ailleurs, toutes les UF programmées disposent de contenus fonctionnels.				
1.1 Pourcentage d'Unités Fonctionnelles (UF) équipées et connectées au réseau Intranet	%	-	-	-	100	0
Précision Méthodologique : Nombre d'UF équipées et connectées sur le nombre total d'UF multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.2 Pourcentage d'agents des Unités Fonctionnelles formés	%	-	-	-	100	0
Précision Méthodologique : Nombre d'agents formés sur le nombre total des agents des UF multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.3 Taux de couverture du projet de capitalisation économique des T.I.C	%	-	-	-	40	0
Précision Méthodologique : Nombre de structures couvertes par le projet sur le nombre total de structures concernées multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.4 Pourcentage d'UF disposant de contenus fonctionnels	%	-	-	-	100	100
Précision Méthodologique : Nombre d'UF disposant de contenus fonctionnels sur le nombre total d'UF équipées et connectées au réseau Intranet multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						

Objectif n°2 : Assurer le désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le processus de désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali n'a pas atteint les résultats escomptés faute de financement adéquat.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Proportion de communes connectées à Intranet/Internet	%	0	0	28,57	100	5
Précision Méthodologique : Nombre de communes connectées à Intranet/Internet par rapport au total prévu multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
2.2 Proportion d'établissements scolaires connectés à Intranet/Internet	%	0	0	28,57	100	5
Précision Méthodologique : Nombre d'établissements scolaires connectés à Intranet/Internet par rapport au total prévu multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
2.3 Proportion d'agents formés	%	0	0	0	100	0
Précision Méthodologique : Nombre d'agents formés sur le total prévu multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						

Objectif n°3 : Consolider les infrastructures du réseau postal		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La réhabilitation des bureaux a été réalisée à hauteur de souhait. Cependant, pour les moyens logistiques, l'objectif a été très timidement réalisé par manque de ressources de financement.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de bureaux réhabilités et équipés	%	-	4,44	28,89	5,11	5,11
Précision Méthodologique : Nombre de bureaux réhabilités et équipés sur le nombre total multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						
3.2 Nombre de moyens logistiques acquis	Nbre	8	20	2	50	5
Précision Méthodologique : Nombre de moyens logistiques acquis						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						

Objectif n°4 : Améliorer la qualité de service		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif n'a pas été atteint pour la raison qu'aucun financement n'a été obtenu pour la réalisation de ces activités.				
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de personnel	%					
• A déflater		-	-	-	50	0
• A former et à recruter		-	-	-	25	0
Précision Méthodologique :						
• Nombre de personnel déflaté sur l'effectif total multiplié par 100						
• Nombre de personnel formé et recruté sur l'effectif restant et recruté multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						
4.2 Pourcentage de bureaux de poste intégrés dans le système de l'information	%	-	-	-	75	0
Précision Méthodologique : Nombre de bureaux intégrés dans le système de l'information sur le total multiplié par 100						
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						

1. MISSIONS :

Le Ministère des domaines de l'Etat et des Affaires foncières élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la gestion des domaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la mise en place des cadastres ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur affectation et de leur entretien ;
- l'appui à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- le suivi et le contrôle de l'acquisition ainsi que la gestion du patrimoine de l'Etat et de ses établissements publics, à l'exception des fonds publics ;
- le suivi de l'acquisition et de la gestion du patrimoine de collectivités territoriales et leurs établissements publics, à la l'exception des fonds publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Contribuer à la bonne gestion du patrimoine non bâti de l'Etat et des collectivités territoriales ;
2. Faciliter et sécuriser l'accès au foncier ;
3. Contribuer à améliorer les recettes de l'Etat et des collectivités territoriales.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

740 MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	562 654 000	523 869 644	933 057 000	776 265 952	2 073 800 000	2 045 819 217	3 569 511 000	3 345 954 813	93,7%
02 Const., Gest. et Conserv. des Domaines Mob. et Immob. de l'Etat, des Collectivités et des Personnes Privées	1 058 411 000	1 029 909 640	851 908 000	627 079 415	13 761 095 000	11 666 084 177	15 671 414 000	13 323 073 232	85,0%
03 Gestion des Biens de l'Etat	100 644 000	98 860 671	32 307 000	31 824 771	498 000 000	421 837 829	630 951 000	552 523 271	87,6%
TOTAL	1 721 709 000	1 652 639 955	1 817 272 000	1 435 170 138	16 332 895 000	14 133 741 223	19 871 876 000	17 221 551 316	86,7%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du département, assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions de ceux-ci.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département ;	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Le taux de 92,13 du <i>budget ordinaire</i> non reluisant s'explique en grande partie d'une part par la non transmission par la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre (DNDC) de certain TDR relatifs à certaines activités sur le PAGAM/ GF II dont le coût était estimé à 81 736 317 et d'autre part, par la non utilisation d'un crédit disponible de 16 980 626 qui était destiné à la prise en charge d'honoraires et frais d'étude administrative.					
INDICATEURS	Unité de Mesure	Périodes			Prévisions	Réalisations
		2012	2013	2014	2015	2015
1.1 Taux d'exécution des budgets Ordinaires et BSI	%					
- Budget ordinaire		99	94	99	100	92,13
- BSI		100	100	100	100	99,8
Moyens de vérification : compte administratif						
Précisions méthodologiques : (total du Montant liquidé/ Total du crédit Notifié) x 100						
1.2 : Taux de satisfaction des services par rapport aux besoins d'acquisition en matériels, équipements et fournitures de bureau.	%	25	95	98	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre de services satisfaits/ Nombre Total des services du département) x 100						
Moyens de vérification : Ordre de services du démarrage de prestations ; Procès-verbaux de réception.						
Précisions méthodologiques :						
- (Nombre d'ordre de services de démarrage de prestations/ Nombre Total de constructions programmées) x 100						
- (Nombre de structures réhabilitées du département/ Nombre Total de structures programmées) x 100						

OBJECTIF 2 : Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale et foncière,	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : L'objectif n'a pas été atteint à hauteur de souhait. La faiblesse des taux affichés est consécutive à la coupe budgétaire d'une part et , d'autre part, au fait que la plupart des rapports de missions ne sont pas notifiés par les départements de tutelle aux structures chargées de la mise en œuvre des recommandations. Par ailleurs elle est aussi imputable au nombre élevé de supervisions de passation de services qui ont été souvent couplés avec d'autres missions					
INDICATEURS	Unité de Mesure	REALISATIONS			PREVISIONS	REALISATIONS
		2012	2013	2014	2015	2015
2.1 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	40	17	50	100	14,28
Moyens de vérification : rapport d'activité de l'IDAF plus les Bulletins d'information de la CA SCA						
Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mises en œuvre de l'année N-1 mise en œuvre / total des recommandations issues des missions d'inspection de l'année N-1) x						
Il a été formulé 133 recommandations au cours de 2014 sur lesquelles 19 ont fait l'objet de mise en œuvre.						
Cette faiblesse s'explique par le fait que la plus part des rapports de missions ne sont pas notifiés par les départements de tutelle aux structures chargées de la mise en œuvre des recommandations.						
2.2 : Taux d'exécution des missions ordinaires	%	65	12,5	33,33	45	43,13
Moyens de vérification : Rapports de missions de contrôle de l'IDAF						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions ordinaires exécutés / Nombre de missions ordinaires programmés) x 100						
2.3 Taux d'évolution des missions spécifiques	%	40	45	65	50	28,57
Moyens de vérification : ordres de mission et rapports élaborés						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions non programmées et exécutées/ Nombre total de missions effectuées y compris les missions conjointes) x 100						
Il a été effectué 63 missions en 2015 dont 15 missions de faits signalés et 3 missions conjointes						

OBJECTIF 3 : Appuyer les organismes personnalisés et les collectivités territoriales en matière domaniale, foncière,	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : l'absence d'inscription budgétaire justifie la non atteinte des objectifs qu'elle s'est fixée en matière d'appui aux organismes, personnes et aux collectivités territoriales dans le cadre du transfert des compétences.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISIONS	REALISATIONS
		2012	2013	2014	2015	2015
3.1 Taux de réalisation des missions d'appui en matière domaniale et foncière aux collectivités locales	%	-	-	-	20	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD						
Précisions méthodologiques : (Nombre de mission effectuées/ Nombre de missions programmées) x 100						
3.2 : Taux de réalisation des missions d'appui auprès des collectivités territoriales dans le cadre du transfert des compétences de l'Etat en matière domaniale et foncière.	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD						
Précisions méthodologiques : (Nombre de mission effectuées/ Nombre de missions programmées) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer une bonne maîtrise de la constitution, de la gestion et de la conservation des domaines mobiliers et immobiliers de l'Etat, des collectivités et des personnes privées en vue d'une meilleure mobilisation et sécurisation des recettes de l'Etat et des collectivités.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Maitriser la gestion domaniale, foncière et cadastrale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : 1.2 L'insuffisance des allocations budgétaires à la Cellule CECCAB justifie la non atteinte des objectifs qu'elle s'est fixée. 1.3 La mise à jour des livres fonciers et dossiers n'est plus d'actualité, c'était dans le cadre du RFU qui a été abandonné au profit de la numérisation et de la sécurisation des archives à travers la dématérialisation des titres fonciers. En 2015 dans le cadre du mémorandum de politiques économiques et financières avec le FMI la DNDC avait pris l'engagement de dématérialiser 4000 titres fonciers avant fin 2015. Ces 4000 titres ont été dématérialisés.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISION	REALISATION
		2012	2013	2014	2015	2015
1.1 Pourcentage de communes sélectionnées disposant d'un SIF	%	0	33	35	56	40
Moyens de vérification : rapports et données du PAFOC						
Précisions méthodologiques : (Nombre de communes disposant d'un SIF/ nombre de communes sélectionnées,18) x 100						
1.2 : Pourcentage de communes disposant des éléments constitutifs du cadastre dans le district de Bamako et environs	%	10,8	12	0	40,7	22,3
Moyens de vérification : rapports et données de la CECCAB						
Précisions méthodologiques : (nombre de communes disposant des éléments cadastraux/ nombre total de communes programmées) x 100						
1.3 Taux de mise à jour des livres fonciers et dossiers fonciers	%	78	80	80	25	0
Moyens de vérification : rapport d'activités de la DNDC et les données du DATA center sur la migration des données, la mise à jour du RFU et la numérisation des archives.						
Précisions méthodologiques : (nombre de titres fonciers mise à jour/ le nombre de titre fonciers recensés) x 100						
Taux de dématérialisation des titres fonciers						
Précisions méthodologiques : (nombre de titres fonciers à dématérialiser/ le nombre de titres fonciers dématérialisés) x 100						

OBJECTIF 2 : Améliorer les recettes de la Direction Nationale des Domaines et du cadastre	Appréciation de l'atteinte l'objectif n°2 : Les objectifs de recettes ont été réalisés à hauteur de 95,02%. La non atteinte des objectifs est dû à la mesure de suspension et à la diminution de la contribution du secteur minier aux recettes des domaines. Malgré la mesure de suspension et la faible contribution du secteur minier, les recettes recouvrées en 2015 par la DNDC ont dépassées les réalisations de 2014.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISION	REALISATION
		2012	2013	2014	2015	2015
2.1 Taux de réalisation des prévisions de recettes	%	104	79,39	96	100	95,02
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNDC						
Précisions méthodologiques : (montant recouvré/ montant prévisionnel) x 100						
2.2 : Taux d'accroissement des recettes par rapport à l'année précédente.	%	33,43	-14,32	-4	8,45	15,38
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DNDC						
Précisions méthodologiques : (recettes recouvrées à l'année n- recettes recouvrées à l'année n-1)/ recettes recouvrées à l'année n-1) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. Il est bâti autour des activités de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (DGABE).

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer le suivi et la bonne gestion du matériel et équipements durables de l'Etat	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : le suivi et la bonne gestion du patrimoine de l'Etat ont été assurés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recensement des matériels roulants de l'Etat ainsi que des matériels de bureau au niveau des Départements ministériels et des institutions de la République dans le District de Bamako ; - des sessions de formation sur la comptabilité-matières et le logiciel de comptabilité-matières ont été organisées. Un (01) séminaire de formation a été effectué dans le cadre du renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les organes des sociétés et organismes personnalisés ; - le logiciel de la comptabilité-matières a été déployé dans certains nouveaux bureaux comptables ; - 52 entreprises publiques ont été recensées et 34 d'entre elles ont réagi aux questionnaires de collecte de données adressés par la DGABE pour leur suivi, en vue de l'élaboration du répertoire des entreprises publiques ; - la relecture du Décret n°10-681/P-RM en date du 30 Décembre 2010 qui régit la comptabilité-matières, est en cours pour permettre de mieux gérer des biens de l'Etat. 					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISION	REALISATION
		2012	2013	2014	2015	2015
1.1 Pourcentage des documents de gestion traités par rapport aux documents de gestion reçus des bureaux comptables.	%	50	30	70	70	87
Moyens de vérification : Etats Récapitulatifs en Inventaires Précisions méthodologiques : (documents de gestion traités/documents reçus) x 100						
1.2 : Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-Matières.	%	-	4	5	7	6,6
Moyens de vérification : Rapports de suivi Précisions méthodologiques : (Nombre des bureaux comptables connectés/ le nombre total des bureaux comptables) x 100						

OBJECTIF 2 : Assurer le suivi et la gestion du portefeuille de l'Etat	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : le suivi et la gestion du portefeuille de l'Etat sont assurés. la DGABE a participé aux assemblées générales ou conseils d'administrations de douze (12) entreprises publiques sur cinquante-deux (52) entreprises publiques répertoriées.					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISIONS	REALISATIONS
		2012	2013	2014	2015	2015
2.1 Pourcentage des entreprises où l'Etat détient une part ayant tenues une assemblée générale.	%	45	59	59	85	23
Moyens de vérification : Avis de réunion, comptes rendus des assemblées générales et conseil d'administrations.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'entreprises où l'Etat détient une part ayant tenues une assemblée générale/ nombre total d'entreprises où l'Etat détient une part) x 100						
2.2 : Pourcentage des entreprises qui ont renseigné les fiches d'inventaires.	%	-	-	18	50	65
Moyens de vérification : Répertoire des entreprises publiques.						
Précisions méthodologiques : (Nombre des entreprises qui ont renseigné les fiches d'inventaires/ nombre total d'entreprises répertoriées) x 100						

OBJECTIF3 : assurer le suivi et la mise en œuvre du programme de réforme des entreprises publiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : les activités qui concourent à l'atteinte de cet objectif n'ont pas été menées correctement courant l'année 2015. Il n'y a pas eu de cession d'actifs. Par contre le suivi des concessions et administrations provisoires, a été effectué. Le manque de moyens financiers a empêché la DGABE d'organiser des missions sur le terrain dans le cadre du recensement et évaluation d'actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISIONS	REALISATIONS
		2012	2013	2014	2015	2015
3.1 Taux de réalisation des actifs des entreprises liquidées	%	-	20	0	30	0
Moyens de vérification : rapports du liquidateur						
Précisions méthodologiques : (valeur des actifs cédés/ valeur des actifs recensés) x 100						
3.2 : Pourcentage de concessions suivies	%	-	40	80	50	42
Moyens de vérification : rapports de mission						
Précisions méthodologiques : (nombre de concessions suivies/ nombre total de concessions mises en place) x 100						
3.3 Taux de recouvrements des recettes.	%	-	73	50	75	95,02
		84	95	5,68		
Moyens de vérification : rapport d'activités de la Direction.						
Précisions méthodologiques : (Montant recouvré/ Montant prévu) x 100						

OBJECTIF3 : assurer le suivi et la mise en œuvre du programme de réforme des entreprises publiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : les activités qui concourent à l'atteinte de cet objectif n'ont pas été menées correctement courant l'année 2015. Il n'y a pas eu de cession d'actifs. Par contre le suivi des concessions et administrations provisoires, a été effectué. Le manque de moyens financiers a empêché la DGABE d'organiser des missions sur le terrain dans le cadre du recensement et évaluation d'actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées					
INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			PREVISIONS	REALISATIONS
		2012	2013	2014	2015	2015
3.1 Taux de réalisation des actifs des entreprises liquidées	%	-	20	0	30	0
Moyens de vérification : rapports du liquidateur						
Précisions méthodologiques : (valeur des actifs cédés/ valeur des actifs recensés) x 100						
3.2 : Pourcentage de concessions suivies	%	-	40	80	50	42
Moyens de vérification : rapports de mission						
Précisions méthodologiques : (nombre de concessions suivies/ nombre total de concessions mises en place) x 100						
3.3 Taux de recouvrements des recettes.	%	-	73	50	75	95,02
		84	95	5,68		
Moyens de vérification : rapport d'activités de la Direction.						
Précisions méthodologiques : (Montant recouvré/ Montant prévu) x 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat élabore et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Urbanisme et de l'Habitat. A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des outils de planification urbaine;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations, notamment à travers un habitat adéquat;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'urbanisme;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de Maliens au logement décent;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la réalisation et aux conditions d'attribution des logements sociaux;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer la qualité du logement et de l'habitat;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- 1) Faciliter l'accès du plus grand nombre de Maliens à un logement décent;
- 2) Contribuer à la valorisation et à la promotion des matériaux locaux de construction;
- 3) Elaborer et contrôler l'application des règles relatives à l'urbanisme et à la construction.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

745 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	139 689 000	128 722 092	483 935 000	380 915 177	62 250 000	49 799 552	685 874 000	559 436 821	81,6%
02 Développement et Réglementation de l'Urbanisme et de l'Etat	1 059 960 000	1 036 762 603	398 095 000	355 858 292	6 063 000 000	6 006 831 038	7 521 055 000	7 399 451 933	98,4%
TOTAL	1 199 649 000	1 165 484 695	882 030 000	736 773 469	6 125 250 000	6 056 630 590	8 206 929 000	7 958 888 754	97,0%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matériels nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du Département, assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions de ceux-ci.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF N°1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département				
1.1 : Taux d'exécution des activités du Département	%	-	-	40	70	57,14
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) x100						
1.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions du comité de pilotage	%	-	-	75	80	75
Moyens de vérification : (i) Rapports de réunions (réunion de concertation et de vérification des tâches des structures du Département, réunion de Direction);						
(ii) Rapport de la DFM (inventaire du matériel en service et en magasin, actualisation du fichier personnel du Département)						
Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mise en œuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100						
1.3 : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	50	65	100
Moyens de vérification : Rapports des missions de suivi-évaluation						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions de suivi-évaluation effectuées / Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) X 100						

OBJECTIF N°2 : Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le Département	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : Les actions menées par le Département sont visibles à travers la bonne exécution du plan de communication. Cependant des efforts restent à consentir afin de rendre le site web du Département encore plus attractif.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
2.1:Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	50	75	75
Moyens de vérification : Rapports annuel d'activités; Sketchs réalisés; Reportages sur le terrain; Publicités; etc.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication programmées) X 100						
2.2 : Nombre de visite du site web	Nombre	-	-	6 000	20 000	11 000
Moyens de vérification : le site web du Département est accessible						
Précisions méthodologiques : Nombre de consultations effectuées sur le site						

OBJECTIF N° 3 : Améliorer l'information du public	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°3 : Le taux de réalisation des activités liées à l'information du public a été satisfaisant.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Taux de reconnaissance des projets ou actions ministériels par le grand public	%	-	-	40	60	60
Moyens de vérification : Canaux d'information et de communication du Département (publicités, journaux, radios, télévisions, etc...)						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités de communication exécutées / Nombre d'activités de communication programmées) x 100						
3.2 : Taux de satisfaction des usagers du Département	%	-	-	50	65	65
Moyens de vérification : Registre du Bureau d'accueil						
Précisions méthodologiques : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) X 100						
3.3 : Taux de réalisation des activités du Département dans le cadre de l'information du public	%	-	-	50	70	70
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées dans le cadre de l'information du public / Nombre d'activités programmées dans le cadre de l'information du public) X 100						

OBJECTIF N° 4 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du Département;		APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°4 : Les ressources humaines, matérielles et financières du Département ont été gérées de façon satisfaisante à travers l'exécution correcte du Budget. Pour le volet construction/réhabilitation des locaux de la DNUH, les travaux n'ont pas démarré avec la réduction des fonds suite au collectif budgétaire.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015		
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations	
4.1 : Taux d'exécution des budgets Ordinaires et BSI	%	BO	99,4	99,65	65,33	100	95,99
		BSI	98,5	100	72,76	100	99
Moyens de vérification : Compte administratif							
Précisions méthodologiques : (Total du Montant liquidé / Total du Montant notifié) X 100							
4.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	20	100	60	
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DFM							
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés notifiés / Nombre de marchés prévus dans le Plan de Passation des Marchés) X 100							
4.3 : Pourcentage de structures équipées en matériels et mobiliers de bureau	%	-	-	25	50	35	
Moyens de vérification : le Bordereau d'affectation de matériel (BAM).							
Précisions méthodologiques : (Nombre de services équipés / Nombre Total de services à équiper) X 100							

OBJECTIF N° 5 : Renforcer les performances des structures du Département et autres acteurs publics et privés		APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°5 : L'abattement budgétaire opéré n'a pas permis la réalisation de certaines activités de formation programmées.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015		
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation	
5.1 : Taux d'exécution du plan de formation	%	-	-	20	50	50	
Moyens de vérification : Rapports de formation, nombres d'agents formés							
Précisions méthodologiques : (Nombre de formations effectuées / Nombre de formations programmées) X 100							
5.2 : Pourcentage de structures respectant strictement le cadre organique	%	-	-	25	50	8,4	
Moyens de vérification : Rapports annuel de la DRH							
Précisions méthodologiques : (Nombre de structures respectant le cadre organique / Total de structures du Département) X 100							
5.3 : Nombre de voyages d'étude et d'échanges.	Nombre	-	-	6	10	10	
Moyens de vérification : Rapports d'activités du cabinet							
Précisions méthodologiques : Dénombrement							

INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 6 : Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière				
6.1 : Taux d'exécution du programme annuel de vérification	%	-	-	30	50	51
Moyens de vérification : Rapports de contrôles et de vérifications Précisions méthodologiques : (Nombre de vérifications et de contrôles réalisés / Nombre de vérifications et de contrôles programmés) X 100						
6.2 : Pourcentage de services ayant reçu une mission de contrôle par an	%	-	-	40	50	68,75
Moyens de vérification : Rapports de missions de contrôles Précisions méthodologiques : (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle / Nombre de services programmés) X 100						
6.3 : Pourcentage de mise en œuvre des recommandations de contrôle	%	-	-	30	45	14,28
Moyens de vérification : Rapports de mise en œuvre des recommandations Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre de recommandations totales) X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme contribue à l'amélioration du cadre de vie des populations, procède à toutes études et recherches nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'Urbanisme et d'Habitat.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°1 : Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes	APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°1 : Le résultat n'est pas satisfaisant pour manque de ressources financières et le nombre de postulants féminins était nettement inférieur à la prévision.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux de satisfaction des besoins en logements sociaux	%	-	-	14	16	14
Moyens de vérification : Rapport de la Commission d'attribution						
Précisions méthodologiques : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) X 100						
1.2 : Pourcentage de femmes bénéficiaires de logements sociaux	%	-	-	47	47	15
Moyens de vérification : (i) Rapport de la commission d'attribution; (ii) Liste des bénéficiaires						
Précisions méthodologiques : (Nombre de femmes bénéficiaires de logements / Nombre total des bénéficiaires) X 100						

OBJECTIF N°2 : Faciliter l'adhésion des femmes aux coopératives d'habitat	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : Aucune Coopérative de femmes n'a été enregistrée au cours de l'année 2015 et les Coopératives créées au cours de l'année 2015 n'ont enregistré aucune adhésion de femmes.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Pourcentage de coopérative d'habitat créés par les femmes par rapport au total de coopératives	%	0,4	1,1	1,3	1,6	0
Moyens de vérification : Programme et rapport d'activités de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'habitat (FENASCOH)						
Précisions méthodologiques : (Nombre de coopérative d'habitat créés par les femmes / le total des coopératives) X 100						
2.2 : Taux de progression du nombre de femmes adhérant aux coopératives d'habitat	%	12,47	11,53	12	12	0
Moyens de Vérifications : Programme et rapport d'activités de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'habitat (FENASCOH)						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de femmes adhérentes/ (Nombre total de femmes adhérentes) x100						

OBJECTIF N° 3 : Assurer le respect de la réglementation en matière de construction et d'urbanisme	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°3 : Les actions menées dans le cadre du respect de la réglementation en matière de construction et d'urbanisme n'ont pas atteint le niveau souhaité en raison de l'insuffisance de moyens logistique et humain pour les brigades de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
3.1 : Pourcentage de constructions autorisées et contrôlées par rapport au total des chantiers	%	75,41	71,19	70	73	69,45
Moyens de vérification : la synthèse des rapports d'activités des DRUH						
Précisions méthodologiques : (Nombre de construction autorisés en chantiers / le total des chantiers) x100						
3.2 : Pourcentage d'opérations foncières et d'urbanismes autorisés	%	-	-	70	72	69
Moyens de Vérifications : la synthèse des rapports d'activités des DRUH et DNUH						
Précisions Méthodologiques : (Nombre d'opérations foncières et d'urbanismes traités / le total des demandes reçues) x100						

OBJECTIF N° 4 : Maîtriser la croissance des villes	APPRECIATION DEL'ATTEINTEDEL'OBJECTIF N°4 : L'élaboration et/ou la révision des SDU et des PUS n'ont pas pu être exécutées à hauteur de souhait pour insuffisance de ressources budgétaires affectées à cet effet					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2015	
		2012	2013	2014	Prévision	Réalisation
4.1 : Taux de réalisation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) révisés	%	-	-	-	50	50
Moyens de Vérifications : (i) Rapports d'activités de la DNUH et le compte rendu des réunions de Direction élargies de la DNUH; (ii) Document de projet de mise en œuvre des SDU						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de SDU révisés / Nombre de SDU prévus) X 100						
4.2 : Taux de réalisation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) élaborés	%	30	28,57	28,57	50	50
Moyens de Vérifications : (i) Rapports d'activités de la DNUH et le compte rendu des réunions de Direction élargies de la DNUH ; (ii) Document de projet de mise en œuvre des SDU						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de SDU élaborés / Nombre de SDU prévus) X 100						
4.3 : Taux de réalisation des Plans d'Urbanisme Sectoriels (PUS) élaborés	%	-	-	-	25	0
Moyens de Vérifications : (i) Rapports d'activités de la DNUH et le compte rendu des réunions de Direction élargies de la DNUH; (ii) Document de projet de mise en œuvre des PUS						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de PUS élaborés / Nombre de PUS prévus) X 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Planification, de l'Aménagement du Territoire et de la Population élabore et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de la planification, de l'aménagement du territoire et de la population.

IL assure :

- La centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- L'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en œuvre, en liaison avec les ministères chargés des finances et de la coopération internationale ;
- La coordination de l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours des fonds d'origine extérieure ;
- La collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques ;
- Le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- L'élaboration et l'animation de débats publics sur une vision à moyen et long termes des perspectives de développement économique et social du Mali ;
- L'élaboration des schémas d'aménagement nationaux en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- La conception et le suivi de la mise en œuvre des stratégies visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- L'élaboration et le contrôle de la mise en œuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- La constitution de bases de données sur la situation socio-économique du pays et l'exécution des programmes et projets de développement, en liaison avec les autres départements ministériels ;
- Le suivi des questions de population dans les politiques publiques.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Coordonner et mettre en cohérence les actions de développement ;
- Assurer le suivi du travail Gouvernemental en rapport avec le SGG ;
- Veuillez au fonctionnement correct des Services techniques placés sous la tutelle du département.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

750 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	140 454 000	108 289 963	469 251 000	336 171 721	605 776 000	529 462 228	1 215 481 000	973 923 912	80,1%
02 Coordination, Formulation des Politiques et des Programmes Socio Economiques, Sectoriels et Spatiaux	633 546 000	605 299 630	176 781 000	137 064 723	329 277 000	270 463 585	1 139 604 000	1 012 827 938	88,9%
03 Collecte, Analyse, Diffusion des données et Coordination du Système Statistique	0	0	515 233 000	468 944 581	954 500 000	858 557 912	1 469 733 000	1 327 502 493	90,3%
04 Aménagement du Territoire	139 297 000	105 429 865	27 357 000	21 882 636	415 000 000	383 829 145	581 654 000	511 141 646	87,9%
TOTAL	913 297 000	819 019 458	1 188 622 000	964 063 661	2 304 553 000	2 042 312 870	4 406 472 000	3 825 395 989	86,8%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du département et assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions ci-dessus.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la coordination et le suivi- évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies ont été améliorés de façon assez satisfaisante. Le faible niveau d'exécution du programme d'activités du département s'explique par le fait que sur 7 dossiers soumis au conseil des ministres seulement 4 ont été adoptés.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du programme d'activité du Département.	%	-	-	70	80	58
<u>Moyens de vérification</u> : rapports annuels d'activités du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)						
<u>Précisions méthodologiques</u> :(Activités réalisées/Activités prévues) x100.						
1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations des comités de suivi et de pilotage.	%	-	-	70	80	80
<u>Moyens de vérification</u> : rapports annuels d'activités						
<u>Précisions méthodologiques</u> :(Activités réalisées/Activités prévues) x100.						

Rappel de l'Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion des ressources matérielles et financières a été assurée avec satisfaction, par la dotation des structures en matériels et en équipements. Par contre les niveaux souhaités pour satisfaire le cadre organique ne sont pas atteints à cause des contraintes Institutionnelles.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de satisfaction des cadres organiques.	%	-	-	70	75	46
<u>Moyens de vérification</u> : fichier du personnel.						
<u>Précisions méthodologiques</u> : Taux(%)= (effectifs en place/effectifs prévus par les cadres organiques) x100						
2.2 Taux d'exécution du budget.	%	-	99	70	100	100
BO.....					100	100
BSI.....					100	100
<u>Moyens de vérification</u> : comptes administratif annuels						
<u>Précisions méthodologiques</u> : (crédits liquidés/crédits notifiés) x100.						
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics.	%	-	75	95	100	100
<u>Moyens de vérification</u> : Plan de passation des marchés approuvé par la DGMP .						
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Nombre de marché passés/ Nombres de marchés prévus dans le plan la passation) x100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer :

- la coordination et le suivi – évaluation des politiques et stratégies sectorielles et spatiales de développement ;
- le renforcement des capacités des structures de gestion du développement et les acteurs publics et privés (des niveaux central, régional et collectivités locales) en matière d'analyse, de formulation et de mise en œuvre de politiques et stratégies de développement.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la coordination de la formulation et le suivi-évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles et spatiale de développement.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination, la formulation et le suivi-évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles et spatiales de développement se sont améliorées à travers : -l'élaboration et la diffusion du rapport sur la situation économique et financière du pays; -la production et la diffusion du PTI 2016-2018, du BSI et de la 15ème revue des P/P; - le renforcement des missions de suivi physique et financier des projets/programmes et le renforcement de suivi trimestriel du financement extérieur. Cependant des efforts doivent être fournis pour renforcer le suivi de la mise en œuvre de certaines activités.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions de concertation.	%	-	-	65	>=50	75
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Réunions tenues/Réunions programmées)x100.						
<u>Moyens de vérification</u> : Compte rendu de réunions et rapport annuel d'activités.						
1.2 Taux d'exécution du BSI	%	17,36	86,73	75	>=70	95,37
<u>Précisions méthodologiques</u> : Rapport entre les fonds mobilisés et le montant prévisionnel						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport d'exécution du BSI						
1.3 Taux de décaissement des Projets/Programmes.	%	61	63	62	>=60	54,58
<u>Précisions méthodologiques</u> : Montant décaissé pour l'ensemble des projets sur le volume des financements acquis						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport de la Revue des Projets/Programmes						

Rappel de l'Objectif n° 2: Renforcer la participation et les capacités des acteurs dans la formulation et le suivi des politiques de développement.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2: Le renforcement de la participation et des capacités des acteurs dans la formulation et le suivi des politiques de développement a été amélioré à hauteur de souhait à travers l'organisation des formations transversales pour les structures en charge de la planification, de l'administration publique, de la société civile, des collectivités territoriales et la réalisation d'études.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution des formations.	%	94	87,76	86	≥80	91,11
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Formations réalisées/Formations prévues) X100						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport de formation.						
2.2 Taux d'exécution des études programmées.	%	92	85,25	86	≥80	93,33
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Etudes réalisées/Etudes prévues) X100.						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport d'études						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique,
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la production des statistiques de base.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La production des statistiques de base a été améliorée à hauteur de souhait à travers la réalisation des enquêtes courantes et le renseignement de tous les indicateurs suivis dans la base de donnée « Malikunafoni ».				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CSCRП renseignés.	%	93,5	97	97	100	100
<u>Moyens de vérification</u> : base de données 'Malikunafoni'						
<u>Précisions méthodologie</u> : (nombre total d'indicateurs renseignés(552)/nombre total d'indicateurs suivis. (552))X100						
1.2 Pourcentage d'enquêtes réalisées.	%	93,5	97	100	100	100
<u>Moyens de vérification</u> : Rapports d'enquêtes						
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Nombre total d'enquêtes réalisées /Nombre total d'enquêtes à réaliser) X 100						

Rappel de l'Objectif n°2 : Améliorer la coordination et le fonctionnement du système statistique et informatique national		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La coordination et le fonctionnement du système statistique et informatique national ont été améliorés à travers la mise en œuvre du programme minimum du Schéma Directeur de la Statistique.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de réalisation des activités du programme statistique.	%	80	85	90	92	92
<u>Moyens de vérification</u> : Revue du SDS						
<u>Précisions méthodologie</u> : (nombre d'activités réalisées/total des activités prévues) X 100						

Rappel de l'Objectif n°3 : Améliorer la capacité des organes du système statistique national et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'amélioration de la capacité des organes du système statistique national et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté n'a pas atteint le niveau souhaité en raison du retard accusé dans la création du Centre de Formation.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés.	%	10,7	10,7	41,4	100	51,4
<u>Moyens de vérification</u> : Rapports de formation						
<u>Précisions méthodologie</u> : (nombre d'agents formés/280) X100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme contribue à renforcer le cadre juridique et institutionnel de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et améliorer la coordination spatiale et sectorielle des politiques et stratégies de développement

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Renforcer le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire pour mieux assurer la coordination des politiques, stratégies spatiales et sectorielles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire a été renforcé à travers la réalisation de l'étude sur l'évaluation de la politique nationale de l'aménagement du territoire. Cependant, les Schémas Nationaux d'Aménagement du Territoire (SNAT) des régions du Nord n'ont pas pu être actualisés/ élaborés suite au report du processus d'élaboration du SNAT.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Nombre de rapport d'études sur le cadre juridique et institutionnel approuvés.	Nombre	-	-	-	1	1
<u>Précisions méthodologiques</u> : Dénombrement						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport de validation						
1.2 Nombre d'outils de planification spatiale élaborés et validés	Nombre	-	-	-	3	0
<u>Précisions méthodologiques</u> : Dénombrement						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapport de validation						
Rappel de l'Objectif n°2 : Assurer la coordination des politiques et stratégies spatiales et sectorielles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : La coordination des politiques et stratégies spatiales et sectorielles n'a pas atteint le niveau souhaité à cause de l'absence de SNAT.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Niveau d'appropriation de la PNAT aux niveaux national, régional et local.	%	-	-	-	25	25
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Nombre d'ateliers dissémination réalisés / Nombre d'ateliers dissémination prévus) x 100						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP						
2.2 Taux de fonctionnement des pôles de croissance, de développement et des espaces économiques partagés.	%	-	-	-	25	0
<u>Précisions méthodologiques</u> : (Nombre de pôles créés / nombre total de pôles prévus) x 100						
<u>Moyens de vérification</u> : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP						

1. MISSIONS :

Le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'équipement, de développement des équipements et infrastructures de transport, de désenclavement du pays et d'organisation des activités de transport.

A cet titre, il est compétent pour :

- La recherche et l'expérimentation dans le domaine des travaux publics ;
- La conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles dans les domaines de la topographie et de la cartographie ;
- Le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- L'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- La conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la circulation et à la sécurité routières ;
- La coordination des actions de désenclavement intérieur et extérieur.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays
- Contribuer à la sécurité dans le transport
- Contribuer à réduire les risques météorologiques et climatiques

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

760 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration générale	457 692 000	433 902 244	1 148 318 000	998 860 236	1 268 677 000	1 158 346 520	2 874 687 000	2 591 109 000	90,1%
02 Construction et entretien des routes	847 632 000	778 214 137	236 385 000	181 522 884	42 111 900 000	6 932 095 413	43 195 917 000	7 891 832 434	18,3%
03 Développement et sécurisation des transports de surfaces et maritimes	891 654 000	863 298 451	6 021 146 000	7 019 634 621	8 088 304 000	3 271 803 107	15 001 104 000	11 154 736 179	74,4%
Développement du transport aérien	0	0	546 203 000	436 961 300	1 357 050 000	1 245 410 772	1 903 253 000	1 682 372 072	88,4%
04 Développement de la Cartographie, de la Topographie et de l'Assistance Météorologique	0	0	773 940 000	698 678 433	2 452 650 000	2 215 389 181	3 226 590 000	2 914 067 614	90,3%
TOTAL	2 196 978 000	2 075 414 832	8 725 992 000	9 335 657 474	55 278 581 000	14 823 044 993	66 201 551 000	26 234 117 299	39,6%

OBJCETIF1. Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles du département	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°1 : Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sectorielles du Département : Le suivi de la mise œuvre des politiques sectorielles du département est jugé satisfaisant néanmoins il est à signaler des insuffisances dans le respect du délai de réalisation de certains projets dû au retard dans la libération des emprises pour certains travaux routiers,					
INDICATEURS	UNITE	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 Taux d'exécution physique des projets du département	%	29,47	10,5	15	30	48
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution physique des projets du département = (nombre de projets physiquement terminé/nombre de projets total prévus) x100 Taux d'exécution physique d'une activité= (quantité réalisée/ quantité prévue) x100						
1.2 Taux d'exécution financière des projets et programmes	%	53	71,34	69,17	74	75
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précision méthodologique : taux d'exécution financière des projets et programmes = (Montant total décaissé sur le montant total du financement acquis) x 100						
1.3 Pourcentage de projets physiquement réalisés dans le délai	%	5,37	2	28,37	9	8
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précision méthodologique : (Nombre de projets terminés physiquement dans le temps prévisionnel/ le nombre de projets programmés pendant une période donnée de l'année N) x100						

OBJECTIF 2. Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°2 : Les ressources mises à la disposition du Département ont été utilisées à bon escient. Néanmoins certains marchés ont été annulés suite à la rétention des crédits survenue au cours de l'année.					
INDICATEURS	UNITE	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	87,98	95,37	94,17	97	99,4
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif						
Précision méthodologique :(Crédits liquidés /Crédits notifiés) x100						
2.2 Pourcentage de dossiers de marchés passés dans le délai	%	15,29	61,36	40	42,85	40
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM, rapport du comité de suivi des marchés						
Précision méthodologique :(Nombre de marchés passés au cours de l'année N / nombre de marchés prévus dans le plan de passation des marchés de l'année N) x 100						
2.3 Taux de réalisation du programme de formation du personnel du département	%	5	100	118	70	76,64
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DRH, de l'INFET						
Précision méthodologique :(Nombre d'agents formés/nombre d'agents prévus dans le plan de formation) x100						

OBJECTIF 3. Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°3 : Toutes les structures du département ont reçu une mission de vérification de l'application de la comptabilité matières ; d'autres ont reçu une mission de vérification de l'application des recommandations issues des missions de contrôle.					
INDICATEURS	UNITE	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage des services programmés en année N ayant reçu une mission de contrôle	%	0	29,16	100	95	95
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection						
Précision méthodologique :(Nombre de services contrôlés par an/nombre de services programmés) x100						
3.2 : Taux d'exécution du programme relatif aux missions de suivi des recommandations	%	30	100	100	95	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection						
Précision méthodologique :(Nombre de missions de suivi des recommandations effectuées/nombre de missions suivi programmées) x100						

OBJECTIF 4. Assurer le renforcement de la déconcentration et contribuer à la promotion de la Décentralisation	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°4 : Le renforcement de la déconcentration n'est pas à hauteur de souhait dû d'une part à un manque de plan de déconcentration et de ressources humaines et financières et d'autre part à des problèmes d'ordres sécuritaires. A l'absence d'un décret de transfert des compétences, le département n'a pas pu contribuer à la promotion de la décentralisation.					
INDICATEURS	UNITE	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de déconcentration du personnel du département	%	59	49,75	50,4	65	52,68
Moyen de vérification : Rapport de la CADD						
Précision méthodologique : Taux est calculé par le ratio de l'effectif du personnel du Département en poste au niveau des services déconcentrés (Directions régionales, services subrégionaux)/ l'effectif global du Département) x100.						
La source de données pour le calcul de cet indicateur est la base de données du personnel de la DNFPP en rapport avec la Division du personnel et le BCS.						

OBJECTIF N°1 : Développer le réseau routier	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°1 : Le développement du réseau routier a été poursuivi. Les prévisions en travaux de construction de route n'ont pu être atteintes à hauteur de souhait. Les kilométrages prévus à cet effet au niveau des routes bitumées et des routes réhabilités et ou renforcées n'ont pas été intégralement réalisés pour des raisons de financement et d'insécurité. Cependant les efforts doivent être poursuivis à tous les niveaux pour améliorer la performance en matière de réalisation des projets.					
INDICATEURS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	0,03	4,38	1,81	9,54	5,54
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes bitumées = (linéaire routes réalisé de l'année N-linéaire réalisé de N-1/linéaire réalisé de l'année N-1) x100						
1.2 Taux d'accroissement des routes en terres et pistes	%	0,13	0	1,25	0,31	1,37
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes en terres et pistes= (linéaire de routes en terres et pistes réalisé de l'année N- linéaire réalisé à N-1/linéaire réalisé à l'année N-1) x100						
1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ ou renforcées	%	0,31	0	10,8	12,36	0,74
Moyen de vérification : Rapport d'activités (DNR)						
Précision méthodologique : Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ou renforcées= (linéaire réalisé à l'année N- linéaire réalisé de l'année N-1 / linéaire cumulé réalisé à l'année N-1) x100						

OBJECTIF N°2 : Entretien le réseau routier	APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°2 : L'entretien du réseau routier n'est pas assuré à hauteur de souhait à causes des difficultés liées à l'insuffisance de ressources financières à la vieillisse du réseau, aux surcharge, à l'occupation illicite de l'emprise des routes et à la situation sécuritaire du pays. Un financement additionnel a occasionné le dépassement des prévisions au niveau des renseignements dans la BDR.					
INDICATEURS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage des routes bitumées en bon état	%	35	29	37	50	37
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR (SDR)						
Précision méthodologique : pourcentage de routes bitumées en bon état= (linéaire routes bitumées en bon état à l'année N/linéaire cumulé route bitumée à l'année N-1) x100						
NB : Ici les résultats sont obtenus par la formule de calculs intégrée dans le Logiciel LOGIROAD						
2.2 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	-19,01	-0,88	19,93	44,91	25,7
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précision méthodologique : Taux de variation= (linéaire réalisé en l'année N- linéaire réalisé en N-1) /linéaire réalisé en l'année N-1) x100						
2.3 Taux d'accroissement du linéaire de routes renseigné dans la BDR	%	77,71	45,29	36,3	24,98	27,31
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR (SDR)						
Précision méthodologique : la BDR est renseigné suivant les données du logiciel L2R BASE						

INDICATEURS		Unité de Mesure	Périodes			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif N°3 : Assurer la recherche sur les matériaux de construction			Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°3 : la recherche sur les matériaux locaux de construction n'a pas été assurée avec satisfaction. Cette situation est due à la réduction des ressources financières au cours de l'année et la vétuste des équipements.				
3.1 Taux d'accroissement des entreprises et partenaires assistées		%	28,57	100	87,5	80	73,33
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP							
Précision méthodologique : Pourcentage des entreprises assistées = [(Nombre d'entreprises assistées à l'année N – Nombre d'entreprises assistées à l'année N -1)/ Nombre d'entreprises assistées à l'année N -1] X 100							
3.2 Taux d'accroissement des ouvrages auscultés		%	26	30	36	65	53,33
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP							
Précision méthodologique : Taux des ouvrages auscultés [(Nombre des ouvrages auscultés à l'année N – Nombre des ouvrages auscultés à l'année N -1)/ Nombre des ouvrages auscultés à l'année N -1] X 100							
3.3 Pourcentage de recherche réalisée		%	0	100	100	100	50
Moyen de vérification : rapport de recherche et d'études du (CNREX-BTP)							
Précision méthodologique : pourcentage de recherches réalisées sur prévues = (Nombre de rapports de recherche réalisés/Nombre de rapports de recherche prévus x100)							
Précision méthodologique :Le Taux est calculé par le ratio de l'effectif du personnel du Département en poste au niveau des services déconcentrés (Directions régionales, services subrégionaux)/ l'effectif global du Département) x100.							
La source de données pour le calcul de cet indicateur est la base de données du personnel de la DNFPF en rapport avec la Division du personnel et le BCS.							

Objectif 1. Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces et maritimes	APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°1 : l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces ont été améliorées à travers la réalisation de certaines actions. Il s'agit notamment : - de la mise en service de deux bateaux à faible tirant d'eau ; - de l'organisation des sessions de formation et des missions de sensibilisation des acteurs du secteur des transports routiers sur la facilitation des transports ; - du renforcement des capacités des entrepôts maliens dans les ports de transit. Cependant, le transport ferroviaire a connu des difficultés liées essentiellement à l'état vétuste de la voie et du matériel.					
INDICATEURS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalizations
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays	%					
- Transport Routier		-8,6	1,2	1,1	-3	-2
- Transport Ferroviaire		13,77	-11	-7	-9	8
Moyen de vérification : Annuaire Statistique						
Précision méthodologique : Taux = ((coût d'approvisionnement à N - coût à N-1) / (coût à N-1)) x100						
1.2 : Taux de réduction des délais d'acheminement des marchandises	%					
- Routier		0	-33	4	-25	-25
- Ferroviaire		3,16	-4	1	1	12
Moyen de vérification : Rapports CMC, CMTR						
Précision méthodologique : Taux = (Moyenne des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N- Moyenne des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N-1)/ Moyenne des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N-1) x100						
1.3 Taux de variation des rotations des moyens de transport	%					
- Pour les locomotives		50	-17	-20	-17	0
- Pour les bateaux		0	-12	-18	8	155
Moyen de vérification : Rapport d'activités (TRANSRAIL, COMANAV)						
Précision méthodologique : Taux de variation des rotations des unités de transports = ((nombre de rotations de l'année N-nombre de rotations à l'année N-1)/ nombre de rotations à l'année N-1) x100						
NB : pour les locomotives la prévision est de quatre (04) par mois pour une machine. Il n'y a pas eu de changement en 2015 c'est pour cela la variation est égal à zéro						
N.B. : Entrée en service de 2 nouveaux bateaux à faible tirant d'eau en août et septembre 2015 : 20 rotations effectuées par les deux (2) bateaux sur un total de 46 effectuées. 155% = (46-18)/18x100						
En 2016 il est prévu que ces nouveaux bateaux réalisent 51 rotations sur un total de 83.						

Objectif 2. Améliorer la sécurité dans le transport		APPRECIATION DEL'ATTEINTE DEL'OBJECTIF N°2 : La sécurité dans le domaine des transports s'est améliorée. Cependant des efforts restent à faire.				
INDICATEURS	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de variation des Accidents	%	-25,4	-0,5	3,4	-10	-5,08
Moyen de vérification : Rapports annuels d'activités (DNTTMF, ANASER)						
Précision méthodologique : (Nombre d'accident en N – Nombre d'accident en N-1/ Nombre d'accident en N-1) x100						
2.2. Taux de variation des :	%					
- Victimes		-28,4	7,6	4,3	-5	-6,25
- Tués		-39,7	-1,3	27,8	-7	-15,83
Moyen de vérification : Rapports annuels d'activités (DNTTMF, ANASER)						
Précisions méthodologiques :						
(Nombre de victime en N – Nombre de victime en N-1/ Nombre de victime en N-1) x100						
(Nombre de tués en N – Nombre de tués en N-1/ Nombre de tués en N-1) x100						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF1. Améliorer l'efficacité et la compétitivité du transport aérien				
APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°1 : Le transport des passagers a connu une nette amélioration. Par ailleurs le taux de variation de desserte et le transport de fret n'ont pas atteint les résultats escomptés du fait de l'insécurité.						
1.1 Taux de variation de la desserte	%	-24,11	8	2,4	9	-1,5
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : Taux de variation de la desserte = ((mouvements aéronefs à N – mouvements aéronefs à N-1)/mouvements aéronefs à N-1)) x 100						
1.2 Taux de variation du fret transporté	%	-6,23	32	-17,44	6	-11,1
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : Taux de variation du fret transporté = ((fret transporté à année N – fret transporté à année N-1) / (fret transporté à année N-1)) x100						
1.3 Taux de variation des passagers transportés	%	-6,5	9	7,4	5	9,02
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : Taux de variation des passagers transportés = ((passagers transportés à l'année N – passagers transportés à l'année N-1) / (passagers transportés à l'année N-1)) x100						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 2. Préserver les domaines aéroportuaires et renforcer les mesures de sécurité de l'aviation civile				
APPRECIATION DEL'OBJECTIF N°2 : L'immatriculation des domaines aéroportuaires se poursuit de façon satisfaisante. En outre le renforcement des mesures de sécurité de l'aviation civile se déroule conformément aux dispositions de l'OACI.						
2.1 Taux de réalisation du programme d'immatriculation des domaines aéroportuaires	%	11,53	3,76	3,8	0	0
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC) Précision méthodologique: Taux de réalisation du programme d'immatriculation des domaines aéroportuaires NB : 26 Domaines prévus dans le programme prévision : 3aéroports tous les 2 ans						
2.2 Taux de réalisation du programme de clôture des zones aéroportuaires	%	0	10	0	0	0
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC) Précision méthodologique : (nombre de zones de sûreté clôturées/ nombres de zones programmées par an) x 100 N.B : 2010 Yélimané 10%, Sikasso 75% Prévision : 2013 25% Sikasso, 2015 50% Gao, 2016 50% Gao et 50% Goundam						
2.3 Taux de mise en œuvre effective des dispositions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en matière de sécurité	%	47	62	56,83	70	73,69
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC) Précision méthodologique : (Nombre de questions de protocole satisfaisant (disposition mises en œuvre)/ nombre total de questions de protocole) x100 NB : l'OACI a mis en place des textes, des procédures et des normes qui doivent être transportés dans les textes des Etats membres et mis en œuvre. Cette méthode d'évaluation a commencé à partir de 2011.						

OBJECTIF 3. Développer les infrastructures aéroportuaires		APPRECIATION DE L'OBJECTIF N°3 : Les activités de développement des infrastructures aéroportuaires ont été réalisées de façons satisfaisantes à travers le démarrage des travaux de modernisation et d'extension. Par contre les travaux de réhabilitation des aérodromes secondaires n'ont pas connus d'exécution suite à la non disponibilité de financement.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de réalisation des travaux de modernisation et d'extension - Bamako Sénou, Mopti, Tombouctou, Gao	%	25	5	22	25	70
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : (Travaux réalisés par zones/Travaux programmés par zones) x 100						
NB : 2011 Kayes 100%, 2012 100% coté piste ville 68%, 2013 40% kérosène à Kayes, 2014 Bamako coté ville 16% et dépôt Kérosène 60%, 2015 56% Gao						
3.2 Taux de réhabilitation	%					
- Aérodromes secondaires		0	0	0	100	0
- Aérogaes		ND	0	0	0	0
Moyen de vérification : Rapports d'activités (ANAC), ADM						
Précisions méthodologiques : (Aérodromes réhabilités à l'année N/ Aérodromes programmés à l'année N) x100						
(Aérogaes réhabilités à l'année N / Aérogaes programmés à l'année N) x100						
N.B : 2009 Bandiagara, 2010 Bougouni et Mourdia, 2014 Koutiala						
Pour les aérogaes Mopti, Tombouctou et Gao seront réalisés en 2014						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 4. Renforcer les capacités des ressources humaines et matérielles				
APPRECIATION DEL'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°4 : Les programmes de renforcement des capacités de ressources humaines et matérielles ont été réalisés de façon satisfaisante. Par contre la prévision relative à la réalisation du siège des aéroports du Mali n'a pas pu être exécutée par la non disponibilité de financement.						
4.1 Taux de réalisation du programme de formation	%	75	98	94	75	98
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/nombre d'agents prévus dans les programmes) x100						
4.2 Taux d'exécution du programme d'entretien et d'équipement de sûreté	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités (ANAC)						
Précision méthodologique : (Nombre de sites équipés/Nombre de sites prévus) x100						
NB : 2009 Bamako, 2010 Bamako, 2011 Tombouctou, 2012 Mopti, 2013 Bamako, 2014 Gao, 2015 Bamako						
4.3 Taux de réalisation du siège des Aéroports du Mali	%	-	-	0	50	0
Moyen de vérification : Rapport d'activités ADM						
Précision méthodologique : (travaux réalisés /travaux programmés) x100						

OBJECTIF 1 : Rendre disponible les informations géographiques	APPRECIATION DE L'ATTEINTE L'OBJECTIF N°1 : Les informations géographiques sont rendues disponibles suite à : - la satisfaction des demandes des usagers ; - l'amélioration de la production de la base de données sur la cartographie à 1/200 000.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de satisfaction de demande de cartes	%	100	100	100	100	99,84
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (IGM)						
Précision méthodologique : (nombre de demande de cartes satisfaites / demande totale de cartes) x100						
1.2 Taux de réalisation de la cartographie de base à l'échelle : 1/200 000	%	-	10	56	88	87,55
Moyen de vérification : Rapport semestriel (IGM)						
Précision méthodologique : Taux= (réalisés/programmés) x100						

OBJECTIF 2 : Rendre disponible les informations météorologiques	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : les informations météorologiques ont été fournies aux usagers avec satisfaction.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de satisfaction des demandes d'information de différents secteurs socio-économiques	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo)						
Précision méthodologique : (nombre de demande satisfaite/nombre de demandes reçues) x 100						

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 3 : Améliorer les capacités de production des documents cartographiques et météorologiques				
APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°3 : Les capacités de production des documents cartographiques et météorologiques sont améliorées à travers : - l'acquisition de matériels modernes de cartographie et de topographie ; - la réalisation d'une station météorologique ; - la réhabilitation de certaines stations météorologiques.						
3.1 Taux d'acquisition d'équipements cartographiques modernes	%	42,85	57,14	0	85,71	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (IGM) Précision méthodologique : (cumul nombre d'équipement cartographique modernes acquis par an/ nombre total prévu) x100						
3.2 Taux de réalisation des stations météorologiques	%	25	0	0	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo) Précision méthodologique : (nombre de stations construites /nombre total prévues) X100						
3.3 Pourcentage de stations Météorologiques réhabilitées	%	100	0	250	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo) Précision méthodologique : (nombre stations réhabilitées/nombre de station prévues) x100						
OBJECTIF 4 : Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées						
APPRECIATION DE L'OBJECTIF N°4 : Le déficit pluviométrique a été réduit de 19,99% par les opérations de pluies provoquées dans les zones couvertes. Par contre la couverture des opérations n'a pas concerné tout le territoire à cause de l'insécurité.						
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	0	14	10	20	19,99
Moyen de vérification : Rapport évaluation des impacts des opérations de pluies provoquées (Mali Météo) Précision méthodologique : rapport (cumul période opérations-cumul moyen période / cumul moyen période) x100						
4.2 Taux de couverture du territoire par le programme de pluies provoquées	%	0	63	63	100	63
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (Mali Météo) Précision méthodologique : (nombre de régionsensemencées sur total régions) x100						

1. MISSIONS :

Le Ministère du Commerce et l'Industrie prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion du commerce, de la concurrence et des industries.

A ce titre, il est compétent pour :

- Les actions de promotion du commerce intérieur, du commerce extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en œuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ; le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ; l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministères ;
- le développement et le suivi des entreprises et sociétés industrielles et le renforcement de leurs compétitivités et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- contribuer au développement du commerce ;
- accroître la part du commerce dans le Produit Intérieur Brut (P. I. B) ;
- contribuer au développement de l'industrie ;
- accroître la part de l'industrie dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B)

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

810 MINISTÈRE DU COMMERCE ET L'INDUSTRIE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	310 058 000	305 107 585	1 015 743 000	850 401 592	310 400 000	261 313 884	1 636 201 000	1 416 823 061	86,6%
02 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	681 852 000	669 790 199	257 282 000	213 277 875	2 714 930 000	2 488 731 338	3 654 064 000	3 371 799 412	92,3%
02 Développement du Secteur Industriel	141 772 000	128 679 140	622 940 000	496 246 331	605 900 000	402 757 674	1 370 612 000	1 027 683 145	75,0%
TOTAL	1 133 682 000	1 103 576 924	1 895 965 000	1 559 925 798	3 631 230 000	3 152 802 896	6 660 877 000	5 816 305 618	87,3%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

L'Administration Générale est chargée de :

- la coordination et la supervision des politiques et stratégies nationales dans le domaine du commerce et de l'industrie;
- la planification et l'information statistique dans le domaine du commerce et de l'industrie;
- l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département, et de l'approvisionnement des services publics;
- l'impulsion du processus de déconcentration et de décentralisation en matière du commerce et de l'industrie.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Assurer la coordination, le suivi, le contrôle et l'évaluation des politiques et stratégies nationales dans le domaine du Commerce, de l'Industrie		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination, le suivi, le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines du commerce et de l'Industrie a été assuré à travers : • L'adoption de la Politique Nationale de la Qualité ; • L'adoption du Plan d'Actions 2015-2017 de la Politique de Développement Industriel ; L'exécution satisfaisante des activités et des recommandations issues des revues projets/ programmes .				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Documents de politiques et stratégies sectorielles élaborés	Nombre	2	4	1	2	2
Précisions méthodologiques : dénombrement						
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département						
1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	56	70	95	75	79,01
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels du département						
Précisions méthodologiques :						
1.3 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues projets/ programmes	%	52	60	95	65	95
Moyens de vérification : Rapport de la revue sectorielle 2014						
Précisions méthodologiques : Taux de mise en œuvre = ((Nombre de recommandations mises en œuvres)/(Nombre total de recommandations formulées)) x 100						

Rappel de l'Objectif n°2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département a été améliorée à travers : - l'exécution du budget comptable ; - le renforcement des capacités des agents ; - la dotation des structures en équipements ; - l'inventaire régulier des biens ; - la mise en œuvre de la quasi totalité des recommandations issues des missions de contrôle sauf l'élaboration du manuel de procédures de contrôle interne et la rectification de l'article 14 du décret N009-137 du mars 2009 ne relèvent pas de la compétence du département. Par ailleurs, la DFM a pris toutes les mesures d'informations, d'éducation et de communication à l'endroit des structures. - Le plan de formation n'est pas élaboré,					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du Plan de passation des marchés	%	23	88,66	46,6	100	58,82
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DFM						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution = ((Nombre de marchés exécutés)/(Nombre de marchés programmés)) x 100						
2.2 Taux d'exécution du budget comptable	%	99,94	100	97, 18	100	99,02
Moyens de vérification : Comptes administratifs						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution = ((Crédits liquidé)/(Crédits notifiés)) x 100						
2.3 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle de performance ou de vérification financière.	%	-	100	100	100	81,82
Moyens de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle						
Précisions méthodologiques : Taux de mise en œuvre = ((Nombre de recommandations mises en œuvre)/(Nombre de recommandations formulées)) x 100						
2.4. Taux d'exécution du plan de formation	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : Rapport de la DRH						
Précisions méthodologiques : Taux de mise en œuvre = ((Nombre de formations réalisées)/(Nombre total de formations programmées)) x 100						

Rappel de l'objectif n°3 : Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans les domaines du commerce, de l'industrie.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Dans un souci permanent de rapprocher l'administration des usagers, le département a initié des actions d'information et de communication dans les organes de presses publiques et privées. Grâce à la mise à jour régulière, les visites du site web ont considérablement augmenté.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions.	Réalisations
3.1 Visites du site web du département	Nombre	-	-	9	1 500	15 000
Moyens de vérification : Rapport d'activités du département						
Précisions méthodologiques : dénombrement						
3.2 Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités du département						
Précisions méthodologiques : ((Nombre d'actions de communication médiatisées)/(Nombre total d'actions de communication programmées)) x 100						
3.3 Nombre de supports de communication produits et diffusés par la CPS.	%					
• CPS-INFO		-	500	-	1 000	200
• Annuaire statistique		500	500	-	750	300
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la CPS.						
Précisions méthodologiques : dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme Conception et coordination de la Politique sectorielle du commerce et appui à la gestion des marchés est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des marchés.
- Le renforcement des capacités d'offre des produits nationaux

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 Réguler le Commerce Intérieur	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le commerce intérieur a été régulé à hauteur de souhait à travers :-l'approvisionnement correct du pays en produits de première nécessité ;- la stabilité des prix des produits de première nécessité qui sont restés inférieurs à leurs niveaux de l'année 2014;- la baisse du taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés par rapport aux années précédentes.					
Indicateurs :	Unité de Mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 La variation du taux de couverture moyen de la demande de consommation par les stocks des produits de première nécessité.	Riz	57,9	16,67	-1,59	5,88	-26,98
	Sucre	-3,85	6,67	81,41	2,53	33,28
	Lait	20,59	-1,22	22,7	2,53	-8,88
	Farine de blé	-3,45	117,86	29,89	-1,67	-7,56
	Huile alimentaire	-39,29	217,65	28,32	-1,89	32,43
Moyens de vérification : Notes et rapports de suivi des marchés et des stocks de produits de première nécessité						
Méthode de calcul : Taux de variation = ((Taux de couverture moyen en année T) - (Taux de couverture moyen en année T-1)/Taux de couverture moyen en année T-1) x100						
1.2 Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés	%	8,38	8,84	6,67	5,03	4,02
Moyens de vérification : rapports trimestriel et annuel d'activités de la DNCC						
Méthode de calcul : pourcentage = (Nombre d'instruments contrôlés défectueux/Nombre total d'instruments contrôlés) x100						
1.3 Variation du taux d'infractions assorties d'amendes.	%	-12,03	-1,31	6,67	7,46	6,85
Moyens de vérification : rapport des investigations économiques						
Méthode de calcul : pourcentage = (Nombre de recommandations mises en œuvre/Nombre total de recommandations formulées) x100						

Rappel de l'Objectif n° 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : L'organisation et le renforcement des acteurs du commerce intérieur se sont poursuivis de façon satisfaisante à travers le rehaussement du taux de formalisation et de formation des adhérents des CGA dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. Toutefois, au niveau de l'appui aux collectivités, la non réalisation des prévisions s'explique par une réorientation des activités pour faire face aux incendies des marchés. En ce qui concerne le Financement des femmes, la non atteinte des prévisions est due au fait que les femmes retenues n'avaient pas toutes les pièces administratives requises.						
Indicateurs de résultats :		Unité de Mesure	Période			2015		
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations	
2.1 Taux de progression de la Formalisation des activités des acteurs du commerce de détail.		%	-58	55	41	65	77	
Moyens de vérification et précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Rapports annuels d'activités du PACD								
Méthode de calcul : taux de progression = ((Nombre d'adhérents des CGA en année T) - (Nombre d'adhérents des CGA en année T-1) / Nombre d'adhérents des CGA en année T-1) x 100								
2.2. Pourcentage de femmes bénéficiaires des appuis du projet PACD		Formation	%	45	65	71	60	77
		Financement		64	60	44	60	31
Moyens de vérification et précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Rapports annuels d'activités du PACD								
Méthode de calcul : pourcentage = (Nombre de femmes formées(ou financées)) / (Nombre total de commerçants détaillants formés(financés)) X 100								
2.3 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de L'aménagement et de la gestion des marchés		%	56	100	50	56	0	
Moyens de vérification et précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Rapports d'activités de la CAAGM								
Méthode de calcul : (Nombre de collectivités appuyées / Nombre de ciblées) x 100								

Rappel de l'Objectif n° 3: Développer et diversifier les exportations de biens et services	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Le développement et la diversification des exportations de biens et services se sont poursuivis à travers :- la réalisation de l'enquête pour l'évaluation des besoins d'assistance, de formation et d'information économique et commerciale des exportateurs ;- l'organisation d'un atelier de réflexions sur la problématique de la promotion et du développement des exportations de fruitiers forestiers ;- l'appui aux filières mangue, karité, gomme arabique, sésame ;- le développement de nouveaux produits à l'exportation notamment le rônier, le balanite, le zaban et l'anacarde ;- la diversification des marchés d'exportations (participation aux différentes manifestations commerciales, notamment la 118ème Foire de Canton à Guangzhou en Chine, la 24ème édition de la Foire internationale de Dakar et l'Exposition Universelle Milano 2015).NB : les données statistiques des exportations au titre de l'année 2015 sont provisoires (Source Direction Générale des Douanes).					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'accroissement des exportations	%	18,4	14	5,14	21	-7,68
Moyens de vérification et précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Statistiques du commerce extérieur						
Méthode de calcul : taux d'accroissement = ((Valeur des exportations en année T) - (Valeur des exportations en année T-1)/Valeur des exportations en année T-1) x100						
3.2 Part des exportations non traditionnelles¹ dans les exportations globales	%	16,3	18,98	16,77	20,91	16,07
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : (sources et méthodes de calcul) : Statistiques du commerce extérieur						
Méthode de calcul : part = (Valeur des exportations non traditionnelles/Valeur totale des exportations) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'objectif n°1 : Assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel a été réalisé de façon très satisfaisante. Toutes les missions de suivi ont été menées ; les contrats de performance de la COMATEX et de la SONATAM ont été évalués. Cependant, la cimenterie de hombori n'a pas pu être réalisée à cause de la situation d'insécurité au Nord, celle de Mayel à Nioro du Sahel n'a pas commencé et enfin le contrat de performance de la FITINA n'a pas été évalué pour raison de sa liquidation.					
Indicateurs de résultats :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 taux de réalisations des projets industriels agréés au code des investissements	%	16,82	36,98	26,66	40	42,5
Moyens de vérification : Rapport de missions de contrôle des projets industriels						
Précisions méthodologiques : taux de réalisation = (Nombre de projets industriels agréés réalisés / Nombre de projets agréés) x 100						
1.2 Part du secteur manufacturier dans le PIB	%	5,6	5,5	5,4	5,4	6,2
Moyens de vérification : Comptes économiques du Mali						
Prévisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : cf. INSTAT/DNPD						

Rappel de l'objectif^o2 : Amélioré la compétitivité des entreprises industrielles		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n^o2 : L'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles a été peu satisfaisante :- le BRMN n'a réalisé aucun investissement (matérielles ou immatérielles) a cause du fait que leurs partenaires privés n'ont pas honoré leur engagement de faire des investissements pour bénéficier de la contre partie ;- le Salon National des Inventions Innovations Technologiques (SNIIT) n'a pas pu se tenir, - La mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle (SNDPI) demeure encore timide.- Toute fois le département dans le souci d'améliorer la compétitive des entreprises a signé des contrats de performance.					
Indicateurs de résultats :		Unité	Période			2015	
			2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 taux de réalisations des investissements matériels et des actions immatérielles de restructuration et/ou de mise à niveau des entreprises industrielles	Investissements matériels	%	90	100	100	100	0
	Actions Immatérielles		98	100	100	100	0
Moyens de vérification : Rapport d'activité BRMN							
Précisions méthodologiques : Méthode de calcul = (Nombre d'actions matérielles (ou d'investissements immatériels) réalisées/Nombre d'actions matérielles(ou d'investissements immatériels) prévus) x100							
2.2 Taux d'accroissement de titres de propriété industrielle enregistrés		%	8,1	25	30	38	37
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI							
Précisions méthodologiques : Taux d'accroissement = ((Nombre de demande d'enregistrement N)-(Nombre de demande d'enregistrement N-1)/Nombre de demande d'enregistrement N-1) x100							
2.3 Taux d'accroissement du nombre de diplômés du CERFITEX		%	20	16,66	17	16,66	15
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activité du CERTIFEX							
Précisions méthodologiques : taux d'accroissement = ((Nombre de diplôme N- Nombre de diplôme N-1)/Nombre de diplôme N-1) x100							

Rappel de l'objectif n°3 : Assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement du secteur agro-alimentaire	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 La mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement du secteur agro-alimentaire a été réalisée à hauteur de souhait à travers :- La formation et la sensibilisation des acteurs dans le domaine de la transformation des produits agro-alimentaires ;- La création d'une base de données des unités de transformation. Cependant la création des centres d'incubation et des zones de compétence reste subordonnée à la disponibilité des textes de création.					
Indicateurs de résultats :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisations des sessions de formation et de sensibilisation des acteurs de la transformation	Nombre	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de session de formation du CDA						
Précision méthodologique = (Nombre de session de formation réalisées/Nombre de session de formation prévues) x100						
3.2 Nombre de centres d'incubation créés	Nombre	-	-	-	1	0
Moyens de vérification : Rapport annuel du CDA						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						
3.3 Nombre de zones de compétence créées	Nombre	-	-	-	1	0
Moyens de vérification : Rapport annuel du CDA						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						

Rappel de l'objectif n°4 : contribuer à l'amélioration de l'environnement des filières porteuses.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La contribution à l'amélioration de l'environnement des filières porteuses a été satisfaisante à travers l'élaboration de quarante (40) normes sur une prévision de vingt (20). Quatre (4) entreprises ont été accompagnées à la certification.					
Indicateurs de résultats :	Unité	Période			2015	
		2012	2013	2014	Prévis.	Réalisations
4.1 taux de réalisations des normes élaborées	%	-	85	25	100	200
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM						
Précision méthodologique = (Nombre de normes élaborées/Nombre de normes à élaborer (privues)) x100						
4.2 Taux de réalisation de l'accompagnement des entreprises à la certification	%	-	85	50	85	80
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM						
Précisions méthodologiques = (Nbre des entreprises accompagnées/Nbre d'entreprises à accompagner) x100						

<p>Rappel de l'objectif n°5 : Créer de nouvelles zones industrielles (11 sites)</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : La création de nouvelles zones industrielles n'a pas pu être réalisée à hauteur de souhait à cause du manque de financement et des difficultés à avoir des garanties auprès des banques. Malgré ces contraintes, l'AZI-SA a pu réaliser entre autres : - L'extension pour le raccordement des ilots CG, CH, CO et CJ au réseau HTA (15KV) de Dialakorougou.- Le marché des travaux d'extension pour le raccordement des ilots DA, BR et BH au réseau HTA (15KV) de Dialakorougou.- Les travaux d'application du lotissement de la zone industrielle de Ouéléssébougou.- La visite de terrain pour la mise en place des plaques d'identification des parcelles de la zone industrielle de Ouéléssébougou.- La finalisation de la procédure de création des TF de l'Abattoir Moderne de Laham industrie sur les ilots (KG5, KG4 et KG3b) de kayes.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2015</p>	
		<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>5.1 Taux de réalisations des investissements matériels des onze zones industrielles prioritaires</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">10</p>	<p align="center">20</p>	<p align="center">5%</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activité de l'AZI-SA ; Précision méthodologique : Taux = (Travaux réalisés/Travaux prévues) X 100</p>						
<p>5.2 Taux réalisation des actions immatérielles de l'aménagement des onze zones industrielles prioritaires</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">50</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">5%</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activité de l'AZI-SA</p>						
<p>Précision méthodologique : Taux = (Travaux réalisés/Travaux prévues) X 100</p>						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Industrie et de la promotion des Investissements prépare et met en œuvre la politique industrielle et de la promotion des Investissements.

A ce titre, il est compétent pour :

- Le développement et le suivi des entreprises et sociétés industrielles et le renforcement de leurs compétitivités et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- L'élaboration et le contrôle des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries;
- La définition et le suivi de la mise en œuvre des mesures propres à assurer l'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité de l'économie Nationale;
- L'approfondissement du dialogue et des relations avec le secteur privé et ses institutions représentatives ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des règles de la concurrence;
- La participation au suivi des accords relatifs aux investissements ;

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- contribuer au développement de l'industrie et de la Promotion de l'Investissement privé;
- accroître la part de l'industrie et de l'Investissement Privé dans le Produit Intérieur Brut (P. I. B) ;
- mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement du secteur privé.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

812 MINISTÈRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU SECTEUR PRIVE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Administration Générale	88 616 000	82 726 295	857 669 000	703 670 007	307 950 000	262 563 834	1 254 235 000	1 048 960 136	83,6%
02 Promotion et développement de la Micro-finance	106 216 000	83 751 456	81 297 000	64 939 245	0	0	187 513 000	148 690 701	79,3%
03 Appui au Développement du Secteur Privé	112 491 000	106 287 158	342 214 000	279 064 050	12 450 000	9 950 000	467 155 000	395 301 208	84,6%
TOTAL	307 323 000	272 764 909	1 281 180 000	1 047 673 302	320 400 000	272 513 834	1 908 903 000	1 592 952 045	83,4%

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

L'Administration Générale est chargée de :

- la coordination et la supervision des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'Industrie et des Investissements ;
- la planification et la production d'information statistique dans les domaines de l'industrie et de l'Investissement Privé ;
- l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et de l'approvisionnement des services publics;
- l'impulsion du processus de déconcentration et de décentralisation au sein du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer l'élaboration des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'industrie et du développement du secteur privé	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : les actions relatives à l'élaboration des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'industrie et du développement du secteur privé ont été assurées de façon satisfaisante.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre Documents de politiques sectorielles élaborés	Nombre	-	0	1	1	1
Moyens de vérification : Rapport d'activité du département						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : dénombrement						
1.2. Nombre Documents de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	2	2	2	2
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département						
Précision méthodologique (sources et méthodes de calcul) : dénombrement						

OBJECTIF 2 : Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'industrie et du développement du secteur privé		Appréciation de l'Objectif n° 2 : les actions relatives au suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'industrie et du développement du secteur privé ont été assurés de façon satisfaisante. Cependant, compte tenu de la pluri annualité de certaines activités, le niveau souhaité n'a pas été atteint.				
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	57	63	80	85	75
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels du département						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) :						
Taux exécution = $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}}$						
2.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles - Sous secteur promotion des investissements	%	-	-	-	100	95
Moyens de vérification : Rapports annuels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Taux de mise en œuvre = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre total de recommandations formulé}}$						

OBJECTIF 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département	Appréciation de l'objectif n°3 : la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département s'est assurée avec difficultés à cause des changements institutionnels qui ont occasionné le départ de certaines structures vers le Département en charge du Commerce.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du Plan de passation des marchés	%	-	-	-	100	14,28
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DFM ; Rapport annuel de la DGMP/DSP.						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Taux d'exécution = $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés}}{\text{Nombre de marchés programmés}}$						
3.2 Taux d'exécution du budget comptable	%	-	-	-	100	99,73
Moyens de vérification : Comptes administratifs						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Taux d'exécution = $\frac{\text{Crédits engagés}}{\text{Crédits ouverts}}$						
3.3 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : Taux de mise en œuvre = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre de recommandations formulées}}$						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

- la définition des grandes orientations des politiques de développement du secteur privé et de veiller à leur mise en œuvre ;
- la coordination des programmes d'appui au secteur privé ;
- la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé (Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);
- l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;
- la promotion des investissements privés ;
- l'amélioration du climat et la pratique des affaires.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la promotion des investissements privés						
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'accroissement du montant des investissements directs étrangers	%	-54,1	7,69		17,5	
Moyens de vérification : Rapport BCEAO Rapport BM Rapport d'activités API-Mali						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux d'accroissement =		$\frac{\text{montant des IDE en années } N - \text{montant des IDE en années } N-1}{\text{montant des IDE en années } N-1}$				
1.2. Taux d'accroissement du montant des investissements nationaux	%	-26,37	5,56	105,57	14,29	
Moyens de vérification : Rapport d'activités API-Mali						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux d'accroissement =		$\frac{\text{montant des investissements nationaux en années } N - \text{montant des investissements nationaux en années } N-1}{\text{montant des investissements nationaux en années } N-1}$				
1.3 Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	80	85	83	90	
Moyens de vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI						
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux de satisfaction =		$\frac{\text{Nombre d'usagers satisfaits}}{\text{Nombre total d'usagers enquêtés}}$				

OBJECTIF 2 : Améliorer le climat et la pratique des affaires		Appréciation de l'Objectif n°2 : L'amélioration du climat et de la pratique n'a pas atteint le niveau souhaité en raison de l'insuffisance des ressources et financières.			
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2014
		2012	2013	2014	Prévisions
2.1. Taux de réalisation des réformes programmées liées à l'attractivité	%	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRCA Rapport Doing Business de la BM					
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux d'accroissement = $\frac{\text{Nombre de réformes mises en oeuvre}}{\text{Nombre de réformes programmées}}$					
2.2. Taux de réalisation des réformes programmées liées à la pratique des affaires et au réinvestissement	%	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRCA Rapport Doing Business de la BM					
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux d'accroissement = $\frac{\text{Nombre de réformes mises en oeuvre}}{\text{Nombre de réformes programmées}} \times 100$					
OBJECTIF 3 : Assurer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation du Secteur Privé		Appréciation de l'Objectif n°3 : la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Privé a été mise en œuvre de façon satisfaisante se poursuit favorablement. Cependant le programme pluriannuel attend la validation du Conseil Supérieur du Secteur Privé. Ce fort taux s'explique par le renforcement des ressources.			
INDICATEURS	UNITE	PERIODES			2014
		2012	2013	2014	Prévisions
3.1 Taux de réalisation du programme pluriannuel de développement du secteur privé	%	-	-	-	15
Moyens de vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Technique Permanent					
Précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul) : taux de réalisation = $\frac{\text{Nombre d'actions réalisées}}{\text{Nombre d'actions programmées}}$					

1. MISSIONS :

Le Ministère du Développement Rural élabore et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. A ce titre, il exerce les attributions suivantes :

- l'Accroissement de la production et de la productivité agricole, pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la réalisation de travaux d'aménagement hydro-agricoles et d'équipements ruraux et de la maîtrise de l'eau ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production ;
- l'Organisation de l'approvisionnement des producteurs en équipement, matériels et intrants ;
- la diversification des filières ;
- l'Appui aux organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production ;
- l'Organisation et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions agricoles, animales et végétales ;
- le développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux en rapport avec les ministères chargés des affaires foncières et de l'administration du territoire ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au développement de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche ;
- Accroître la part de l'Agriculture dans la Produit Intérieur Brut (P.I.B).

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

820 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL										
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution				
01 Administration Générale	1 666 012 000	1 443 303 462	12 349 415 000	12 034 349 251	36 575 287 000	5 068 433 724	50 590 714 000	18 546 086 437	36,7%	
02 Appui au Monde Rural	3 627 619 000	3 512 614 759	2 888 402 000	2 259 521 398	73 007 835 000	3 263 108 959	79 523 856 000	9 035 245 116	11,4%	
03 Aménagement et Equipement Rural	611 103 000	598 694 267	1 187 289 000	924 815 303	22 341 900 000	6 408 460 482	24 140 292 000	7 931 970 052	32,9%	
04 Recherche - Formation	107 892 000	104 793 872	3 342 895 000	3 211 795 035	249 000 000	161 980 920	3 699 787 000	3 478 569 827	94,0%	
05 Développement des Productions et Industries Animales	1 070 622 000	1 065 700 429	121 760 000	94 117 671	10 444 800 000	2 216 526 005	11 637 182 000	3 376 344 105	29,0%	
06 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	479 602 000	473 985 857	196 218 000	153 733 925	29 732 800 000	838 154 329	30 408 620 000	1 465 874 111	4,8%	
07 Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	1 263 616 000	1 252 303 661	729 207 000	623 781 362	491 300 000	424 620 435	2 484 123 000	2 300 705 458	92,6%	
TOTAL	8 826 466 000	8 451 396 307	20 815 186 000	19 302 113 945	172 842 922 000	18 381 284 854	202 484 574 000	46 134 795 106	22,8%	

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme exécute les missions suivantes :

- Examen et analyse des dossiers relatifs aux réunions gouvernementales et aux rencontres avec les partenaires au développement
- Coordination, supervision des activités des services et organismes personnalisés
- Gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières du département
- Contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département
- Promotion du processus de décentralisation, de déconcentration et du développement institutionnel du département

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la conception et la coordination des politiques, du développement institutionnel, de la décentralisation et de la déconcentration du Département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le monde rural s'est enrichi de l'adoption de la Politique de Développement Agricole (PDA), la finalisation du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), le suivi de la mise en œuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation et la poursuite de la déconcentration des ressources.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités du département	%	74	75	82	90	80
Moyens de vérification : rapports annuels précisions méthodologiques : Taux(%) = (activités réalisées / activités prévues) x 100						

Objectif 2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les besoins des structures en personnel n'ont pas connu un niveau de réalisation souhaité suite à la cumulation des besoins non satisfaits depuis plus de trois (03) ans jusqu'en 2015. Le budget du département a été exécuté à hauteur de souhait. L'acquisition des équipements et matériels n'a pas été réalisée de façon satisfaisante à cause principalement de l'insuffisance de crédits.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Niveau de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	63	76	73	80	67
Moyens de vérification : fichier du personnel Précisions méthodologiques : Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés						
2.2 : taux d'exécution du budget du département	%	99,75	99	99,9	100	99,26
Moyens de vérification : compte administratif Précisions méthodologiques : (Crédits liquidés/crédits notifiés)* 100						
2.3 : Niveau de satisfaction des besoins en matériels et équipement des structures	%	70	98	78	98	98
Moyens de vérification : documents comptabilité matières (PV de réception, bordereau de livraison, Ordre d'Entrée du Matériel) Précisions méthodologiques : (Matériels acquis/Besoins exprimés en matériels)x100						
Objectif 3 : Assurer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le contrôle du fonctionnement et de l'action des structures du département a dépassé les résultats escomptés suite aux contrôles inopinés. Toutes les recommandations n'ont pas pu être mises en œuvre à cause, entre autre, des changements institutionnels.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Pourcentage des structures contrôlées	%	38,11	76	69	90	96
Moyens de vérification : Rapports de missions Précisions méthodologiques : (Nombre des structures contrôlées / Ensemble des structures programmées)x100						
3.2 : Pourcentage des recommandations mises en œuvre	%	-	-	-	100	87
Moyens de vérification : Rapports de missions Précisions méthodologiques : (Nombre des recommandations mises en œuvre / Ensemble des recommandations formulées)x100						

Objectif 4 : Améliorer les capacités des chambres d'agriculture et des organisations des producteurs	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Malgré l'appui apporté à douze filières prioritaires aucune d'elle n'a pu être organisée en interprofession suite à la complexité du processus. L'enregistrement des exploitations familiales agricoles n'a pas connu les résultats escomptés en raison de la faible adhésion des exploitations agricoles familiales.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 : pourcentage des filières prioritaires organisées en interprofessions	%	25	25	0	50	0
Moyens de vérification : Journal Officiel						
Précisions méthodologiques : (Nombre de filières prioritaires organisées en interprofessions / Nombre total des filières prioritaires)*100						
4.2 : Nombre d'exploitations agricoles familiales enregistrées	Nombre	0	3 500	3 039	150 000	6 593
Moyens de vérification : Rapport Annuel APCAM						
Précisions méthodologiques : Déclaration des exploitants						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme " Appui au Monde Rural" vise à :

- Assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- Concevoir et suivre la mise en œuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- Protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- Élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de recherche agricole ;
- Participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- Réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- Faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'objectif de production est très satisfaisant . Cela est dû surtout à l'emblavure de grandes superficies occasionnée par l'engouement à la subvention des intrants agricoles.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'accroissement des productions céréalières	%	15	-14	22	8	15,26
Moyens de vérification: Rapport EAC						
Précision méthodologiques : Production (n) - production (n-1) / production (n-1) x100						
1.2 : Rendement des principales cultures	Kg/ha					
- Riz		2 026	3 657	3 167	4 010	2 534
- Maïs		2 858	2 323	2 172	3 639	2 121
-Blé		3 872	3 975	4 457	3 993	3 940
-Sorgho		959	874	1 056	1 590	1 090
-Mil		930	801	984	1 090	1 028
-Fonio		480	644	669	666	651
Moyens de vérification : Rapport EAC						
Précision méthodologique : Rendement =(Production (tonne)/ Superficie (ha)) X 1000						
1.3 : Taux d'accroissement des rendements des principales cultures	Kg/ha					
- Riz		-3	81	-13	3	-20
- Maïs		103	-19	-7	4	-2
-Blé		13	3	1	0	-12
-Sorgho		36	-9	21	2	3
-Mil		45	-14	23	3	4
-Fonio		-39	34	4	3	-3
Moyens de vérification : Rapports EAC (CPS, DNA, INSTAT, MDR)						
Précisions méthodologiques : (Rendement (n)-rendement (n-1) / rendement (n-1)) X 100						

Objectif 2 : Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le traitement phytosanitaire n'a pas atteint le niveau des prévisions parce que la plus part des infestations étaient de faible ampleur. Celles qui ont occasionné des interventions (infestations de sautereaux, et d'oiseaux granivores, etc.) ont été gérées par l'application des méthodes alternatives de lutte et quelques interventions chimiques.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	19,38	56,8	56,8	90,83	86,02
Moyens de vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP, Précision méthodologiques : (Rapport superficies traitées sur superficies infestées) X 100						
Objectif 3 : Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La construction de nouveaux postes de contrôle à Tombouctou, Gao et Kidal n'a pas été réalisée. Cependant un nouveau poste fut construit à Kourémalé et est opérationnel. Le contrôle de qualité des intrants agricoles, produits végétaux et denrées alimentaires d'origine végétale se fait d'une manière satisfaisante et quatre projets de textes sur les outils de contrôle sont dans le circuit d'approbation. Les quantités de produits saisis et notifiés sont très minimes par rapport aux volumes contrôlés à l'exportation et à l'exportation et à l'intérieur du pays dû au respect des normes fixées par la réglementation en vigueur.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	45,45	45,45	45,45	72,72	63,63
Moyens de vérification : Rapports DNA Précision méthodologiques : (Nombre de postes fonctionnels sur le nombre total des postes frontaliers (11)) X 100						
3.2 : Pourcentage de textes législatifs et réglementaires mis à jour	%	42	42	42	63,15	63
Moyens de vérification : Journal officiel Précision méthodologiques : (Nbre de textes mis à jour sur nbre de textes non adaptés au contexte actuel dans l'espace CEDEAO) X100						
3.3 : pourcentage de produits saisis et notifiés	%	0,001	0	0	0	0,005
		0,36	0	0	0	0,0063
Moyens de vérification : Rapports DNA, lettre de notification de rejets Précisions méthodologiques : (Quantité de produits saisis sur quantité de produits contrôlés (à l'import et à l'export)) X 100 (Quantité de produits exportés notifiés non conforme sur quantité totale de produits exportés) X 100						

Objectif 4: Développer les filières agricoles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif n'est pas atteint, suite à la complexité de la mise en place des organisations. Le processus a concerné deux filières cette année (riz et maïs) dont les familles des professionnels sont mises en place.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 : Taux d'augmentation de filières organisées	%	-	66,66	83,833	91,66	83,33
Moyens de vérification : Rapport : PCDA, Cadre intégré, DNA, Offices						
Précision méthodologiques : Rapport nombre de filières organisées sur nombre totale de filières retenues (riz, maïs, mil/sorgho, oignon échalote, mangue, pomme de terre, banane, anacarde, karité, sésame, papaye, coton) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipeement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en œuvre de la dite Politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PP, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : les réalisations des aménagements sont inférieures aux prévisions à cause principalement du retard dans la livraison de certains chantiers et de la lenteur dans le processus d'attribution de certains marchés, de la mise en vigueur et démarrage de certains projets. Par contre les réalisations de pistes ont nettement dépassé les prévisions justifiées entre autres à la disponibilité des fonds et à la performance des entreprises.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de réalisation des superficies aménagées	%	23,54	22,12	57,2	65,3	55,1
Moyens de vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA Précisions méthodologiques : (Superficies réalisées/superficies prévues) x100						
1.2 : Taux de réalisation de linéaire de pistes agricoles	%	22,51	55,22	57,88	61,2	73,67
Moyens de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes Précisions méthodologiques : (Nombre de linéaires de pistes agricoles réalisés/ Nombre de linéaire de pistes agricoles prévues) x100						
Objectif 2 : Réhabiliter et entretenir les périmètres irrigués	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les prévisions de réhabilitation de PIV n'ont pas pu être réalisées à cause du retard dans la réalisation des études. Concernant le réseau, les réalisations sont nettement supérieures aux prévisions dues essentiellement aux interventions d'urgences (réparation des dégradations majeures non programmées). En outre 35000m de pistes agricoles ont fait l'objet de travaux d'urgence.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Pourcentage de superficies réhabilitées	%	32,44	45,2	46,55	48,11	29
Moyens de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes Précisions méthodologiques : (Superficies réhabilitées/superficies programmées) x100						
2.2 : Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	22,32	56,55	61,14	63,2	100,38
Moyens de vérification : Rapports d'exécution des Offices, Agences, Projets et Programmes Précisions méthodologiques : (Linéaires de réseaux entretenus/Linéaires de réseaux programmés) x100						

Objectif 3 : Moderniser et augmenter le niveau de l'équipement des producteurs ruraux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les résultats sont très satisfaisants à cause de l'engouement des producteurs à s'équiper et suite à l'opération tracteurs de l'Etat (subvention de l'Etat dans la mécanisation de 1000 tracteurs) ; 516 tracteurs ont été achetés par les exploitants (300 dans le pays et 216 dans les zones offices).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de progression Nombre d'Unités d'Exploitations Agricoles (UPA) équipés (attelage complet)	%	0,01	0,013	0,22	0,25	3
Moyens de vérification : Rapport annuel DNGR, des Offices, Agences, Projets et Programmes Précisions méthodologiques : Nombre d'UPA équipé à l'année n moins nombre d'UPA équipé à l'année (n-1) X 100						
3.2 : Taux de progression des producteurs disposant d'équipements motorisés (tracteurs ou motoculteurs)	%	0,2	0,2	0,36	0,8	4,16
Moyens de vérification : Rapport annuel DNGR, des Offices, Agences, Projets et Programmes Précisions méthodologiques : (Nombre d'UPA équipé à l'année n moins d'UPA équipé à l'année (n-1)) X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de mettre au point et de diffuser les innovations techniques et technologiques permettant d'augmenter la production et la productivité des productions agricoles, animales, forestières et halieutiques. Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur Agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 1: Générer les technologies adaptées aux besoins des utilisateurs des résultats de recherche pour l'accroissement de la productivité Agricole</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le nombre de technologies et innovations générées en 2015 est inférieur aux prévisions à cause du prolongement des délais de clôture de certains projets de recherche stratégique et appliquée financés par la Banque Mondiale à travers le Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM) et le Programme Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP). Sur 46 rapports de recherche présentés à la Commission Scientifique, un seul rapport n'a pas été accepté en l'état, soit un taux d'acceptation de 98% contre une prévision de 99%. . S'agissant des nouvelles propositions de recherche présentées, les prévisions n'ont pas été atteintes à cause des insuffisances constatées dans 4 propositions de recherche sur un total de 53 propositions présentées à la Commission Scientifique soit un taux de réalisation de 92% contre une prévision de 93%. Des fiches techniques des technologies générées en 2014 à travers les projets de recherche avec rapports finaux validés par la Commission Scientifique, ont été entièrement élaborées conformément aux prévisions et mises à la disposition des utilisateurs des résultats de recherche..</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Périodes</p>			<p align="center">2015</p>	
<p>1.1: Nombre de technologies et innovations techniques produites</p>	<p align="center">Nombre</p>	<p align="center">2012</p>	<p align="center">2013</p>	<p align="center">2014</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalizations</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Economie Rurale précisions méthodologiques : Dénombrement</p>	<p align="center">4</p>	<p align="center">3</p>	<p align="center">10</p>	<p align="center">21</p>	<p align="center">5</p>	
<p>1.2: Pourcentage de rapports et de propositions de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA</p>	<p align="center">%</p>					
<p>- Rapports</p>		<p align="center">95</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">99</p>	<p align="center">98</p>
<p>-Propositions</p>		<p align="center">91</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">93</p>	<p align="center">92</p>
<p>Moyens de vérification : Compte rendu de la Commission Scientifique du CNRA Précisions méthodologiques: Rapport entre le nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en une année et le nombre de document soumis à validation (Ds) la même année. Le calcul est effectué pour chaque type de document comme suit : $(Dv / Ds) * 100$</p>						
<p>1.3 : Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et technologies générées</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">29</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>
<p>Moyens de vérification de l'indicateur : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Economie Rurale Précisions méthodologiques: Rapport entre le nombre de fiches techniques réalisées en année N (Pn) et le nombre de projets recherche clos en année N-1 (Rn-1). Le calcul est effectué comme suit : $(Pn / Rn-1) * 100$</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme n°5 a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les productions animales ont été améliorées à travers les activités de vulgarisation et d'appui conseil, la subvention en intrants et équipement d'élevage, l'amélioration du dispositif de collecte et de remontée des informations. Des gains de productivité ont été réalisés grâce à l'intensification des activités d'embouche, la poursuite des opérations de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'augmentation des productions de viande, de lait et d'œufs de consommation dans les bassins de production	%					
-Viande		0,73	5	9	10	11
- Lait		3,97	3,97	4,5	5	5
- Œufs de consommation		1,75	1,75	2	3	5
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités						
Précisions méthodologiques : (t%) = $\frac{\text{Quantité produite (n)} - \text{Quantité produite (n-1)}}{\text{Quantité produite (n-1)}} \times 100$						
1.2 : Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	20,39	37,47	40	45	55
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités,						
Précisions méthodologiques : (t%) = $\frac{\text{volume exportations contrôlées (n)} - \text{volume exportations contrôlées (n-1)}}{\text{Quantité produite (n-1)}} \times 100$						
1.3 : Pourcentage de cuirs et peaux produits sans défaut de dépouillement et de conditionnement dans les 5 régions couvertes par le PACP	%	80	80	80	80	80
Moyens de vérification : Rapports mensuels des formateurs du PACP						
Précisions méthodologiques % = $\frac{Q}{\text{Quantité totale}} \times 100$ Q : Quantité totale de cuirs produite sans défaut de dépouillement						

Objectif 2 : Renforcer les capacités techniques et d'intervention des professionnels du sous-secteur de l'élevage	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les capacités techniques et d'intervention des professionnels ont été renforcées. L'intervention des Projets et programmes (WAAPP et autres partenaires dans la filière bétail/viande et lait a permis de former et d'équiper un plus grand nombre de professionnels (matériel de fauchage et de conservation de fourrages, semences fourragères et animales, aliments pour bétail, noyaux de petits ruminants etc.)					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié d'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	20	25	35	50	65
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités						
Précisions méthodologiques : $\% = \frac{\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui}}{\text{Nombre OP prévus}} \times 100$						
2.2 Taux d'évolution des professionnelles des filières de productions animales formés et équipés	%	-53,79	3,15	63,58	33,33	40
Précisions méthodologiques : $= \frac{\text{Nombre de professionnels formés et équipés (n)} - \text{Nombre de professionnels formés (n-1)}}{\text{Nombre de professionnels prévus}} \times 100$						

Objectif 3 : Développer des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation et des produits d'élevage	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les infrastructures et équipements de production et de commercialisation (marchés à bétail, centre de collecte de lait) ont connu des résultats satisfaisants mais les marchés et aires ventes de volailles prévus ne sont réalisés par manque de financement. Au cours de l'année, quatre (04) nouveaux centres sont réalisés et équipés à Dioro et dans la région de Mopti					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de réalisation des centres de collecte de lait dans les bassins laitiers	%	0	10	70	75	80
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoires,						
Précisions méthodologiques : $\% = \frac{\text{Nombre de centres réalisés}}{\text{Nombre de centres prévus}} \times 100$						
3.2 : Nombre d'infrastructures de commercialisation, de transformation et de conservation des produits et sous-produits d'élevage construites et équipées dans les zones de production	Nombre					
- marchés à bétail		5	13	9	5	11
- marchés et aires de vente volailles:		1	3	3	7	0
- unités de transformation de lait :		2	5	2	4	2
- Abattoirs régionaux		-	1	1	1	1
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoire						
Précisions méthodologiques : denombrement						

Objectif 4 : Améliorer la production et la productivité des élevages à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Les productions fourragères n'ont pas atteint le niveau de réalisation souhaité à cause de l'acquisition tardive des semences et leur acheminement dans les sites de production. En revanche, l'appui des producteurs en semences de bourgou et en petits matériels a permis d'accroître substantiellement les superficies régénérées. Au titre des aménagements pastoraux, quatre (04) périmètres pastoraux ont été réalisés à Mopti (Djenné) par l'UE et (02) périmètres pastoraux à Nara dans le cadre du PRODEZEM.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
4.1 : Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	ha	2 225	2 850	4 630,38	7 700	5 400
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : Dénombrement						
4.2 : Nombre de périmètres pastoraux créés et réhabilités.	Nombre					
-Création		4	-	-	7	4
- Réhabilitation		-	-	3	-	2
Moyens de vérification : Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Elabore les éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ladite politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles pour l'amélioration des conditions de vie des acteurs du sous-secteur		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : l'amélioration des productions halieutiques et aquacoles n'a pas atteints les résultats escomptés. Des grandes zones de pêche connaissent encore des soubresauts sécuritaires ainsi que le retard dans la mise en œuvre de la subvention des intrants de pisciculture (alevins et aliments poisson)				
1.1 : Evolution cumulative des quantités de poisson produites à l'horizon 2017	%	EC				
Frais		44	60	68	70	71
Fumé		52	58	70	88	95
Séché		51	59	74	81	87
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précisions méthodologiques : (Qn productions/Qn production 2017) X100						
1.2 : Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	2	3	4	5	3,01
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précisions méthodologiques : (Quantité production aquacole / Quantité totale) : x 100						
1.3 : Evolution cumulative des quantités de poisson exportées à l'horizon 2017	%					
Frais		46	61	69	76	200
Fumé		50	60	70	80	58
Séché		37	50	62	75	75
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP Précisions méthodologiques : (Qn export/Qn export 2017) X100						

Objectif 2: Veiller à l'application de la réglementation relative à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : la réglementation relative à la pêche et à l'aquaculture est assurée. Dans le cadre de la transposition des directives UEMOA relatives à la pêche, la nouvelle loi 062 du 29 Décembre 2014 portant principe de gestion de la pêche et de l'aquaculture a été promulguée et sa mise en œuvre est effective. Le nombre de mission SCS n'est pas atteint car les textes d'applications de la nouvelle loi sont encore en élaboration et la sensibilisation se poursuit					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	3363	4 158	4 486	7000	3730
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précisions méthodologiques : Dénombrement des permis délivrés par an						
2.2 : Nombre de mission de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et exploitations piscicoles	Nombre	-	-	6	12	8
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP Précisions méthodologiques : Dénombrement des missions						
2.3 : Taux de mise en œuvre des recommandations des missions de supervision	%	-	-	50	70	50
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations mis en œuvre /Nombre de recommandations formulées) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour mission :

d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection animale et de la santé publique vétérinaire de suivre et de coordonner la mise en œuvre de ladite politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les actions relatives à la lutte contre les principales maladies animales ont été menées de façon satisfaisante concernant le charbon symptomatique, la pasteurellose bovine et la maladie de New castle à cause de l'intervention aux côtés de nos services des partenaires et des mandataires vétérinaires et des mandataires vétérinaires privés. Cependant l'objectif de lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) n'a pu être atteint compte tenu de la psychose dues aux attaques armées dans les régions Nord et celle de Mopti. A cela s'ajoute l'abandon des postes par l'administration générale ainsi que les techniciens et même souvent les privés et les partenaires.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	83,14	75,68	81,6	80	76,88
Moyens de vérification: Rapport bilan-campagne de vaccination, Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de formation et de recyclage, Rapport de suivi Précisions méthodologiques : (Nombre d'animaux vaccinés/ l'effectif total) X100						
1.2 : Taux de couverture vaccinale contre les autres maladies	%					
'Charbon symptomatique		33,29	35,81	30	30	91,45
'Pasteurellose bovine		52,4	51,75	50	50	88,86
'Maladie de Newcastle		16,49	16,04	15	16	105,28
Moyens de vérification Rapport bilan-campagne de vaccination, Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de formation et de recyclage, Rapport de suivi précisions méthodologiques : (Nombre d'animaux vaccinés/nombre total) x100						
1.3 Taux de réduction de la population de mouches tsé-tsé	%	83,8	93,84	70,92	95	70
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de formation, Rapport de suivi Précisions méthodologiques : (Densité apparente de mouches avt la lutte-densité apparente de mouches après la lutte)/densité apparente de mouches avt la lutte X100 *Densité apparente de mouches= nombre de mouches capturées par piège et par / nombre de piège						

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et les aliments pour animaux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : le taux d'évolution du nombre d'établissements de production de transformation et de commercialisation des produits et denrées d'origine animale inspectés n'est suffisant à cause de l'insuffisance du budget. Le taux des saisies des denrées a connu une hausse significative imputable à un contrôle plus accentué suite aux importations des produits interdits. La baisse du taux de couverture des postes d'inspection aux frontières est due à l'insuffisance d'agents et surtout à l'insécurité au niveau de certains postes aux frontières.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2015	
		2012	2013	2014	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'évolution du nombre d'établissements de production, de transformation et commercialisation des produits et denrées alimentaires d'origine animale inspectés	%	0,41	-10,49	0,6	2,17	0,6
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de suivi précisions méthodologiques : Année N-(N-1) / (N-1)*100						
2.2 : Taux de saisies de denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux	%	0,11	0,10	0,09	0,08	0,31
Moyens de vérification Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de suivi, registre d'abattages, certificats de saisis précisions méthodologiques :(quantités saisies / quantités totales inspectées) X100						
2.3 : Taux de couverture des postes d'inspection aux frontières pour le contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale à l'importation et à l'exportation	%	63,6	63,6	56	90	36
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, Rapport de contrôle, certificats de saisis précisions méthodologiques : [Nombre de poste pourvus d'agents / nombre total de postes] * 100						

1. MISSIONS :

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'Article 2 du Décret N°04-150/P-RM du 18 Mai 2004 qui le rattache à la Présidence de la République.

A ce titre, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire est chargé de :

- proposer les stratégies, préparer et mettre en œuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays ;
- veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion du stock national de sécurité et des banques de céréales ;
- procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et à l'identification des zones sinistrées ou déficitaires ;
- planifier, coordonner et contrôler les opérations de distribution de vivres dans les zones sinistrées ;
- élaborer et mettre en œuvre, en rapport avec les structures publiques et privées concernées, les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ;
- veiller à l'information des consommateurs notamment sur les prix et sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

L'objectif global est d'assurer la Sécurité Alimentaire

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

850 COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE									
Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
01 Sécurité Alimentaire	201 783 000	191 567 257	196 672 000	148 602 326	8 138 980 000	6 917 414 750	8 537 435 000	7 257 584 333	85,0%
TOTAL	201 783 000	191 567 257	196 672 000	148 602 326	8 138 980 000	6 917 414 750	8 537 435 000	7 257 584 333	85,0%

Rappel de l'Objectif n°1 : Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La bonne gouvernance du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire a été assurée de manière satisfaisante. Cependant, sur 9 recommandations de la 12 ^e Session du CNSA, deux n'ont pas été exécutées. Il s'agit de la recommandation relative à la reconstitution des Banques de céréales pillées des Régions du Nord, était conditionnée au retour de la sécurité dans la zone et de celle relevant du MEADD relative à l'apport des Produits Forestiers Non Ligneux dans l'atteinte de la Sécurité Alimentaire.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes				
		2012	2013	2014	2015	
					Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations de la 12^e Session du CNSA	%	14,88	41,46	71	100	90
Méthodologie : % de recommandations mises en œuvre						
Moyen Vérification : Rapports, Compte rendus et PV						
1.2. Taux de réalisation des réunions statutaires des organes de sécurité alimentaire	%	92	33	63	100	100
Méthodologie : % des réunions statutaires tenues						
Moyen Vérification : Rapports, Compte rendus et PV						
1.3. Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	80	80	100	100	90
Méthodologie : % des missions de suivi évaluation tenues						
Moyen Vérification : Rapports et Comptes rendus						

<p>Rappel de l'Objectif n°2 : Assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La prévention et la gestion des crises alimentaires ont été assurées avec satisfaction.</p> <p>Toutefois, le niveau des stocks prévu n'a pas pu être atteint à cause non seulement de la non évaluation des stocks de proximité, mais aussi de la non reconstitution du SIE à hauteur 25 000 tonnes. L'objectif de reconstitution des 35 000 tonnes du SNS a été atteint voire légèrement dépassé suite à l'achat de 6 000 T de riz importé au profit des populations du Nord.</p> <p>En outre, les populations sous pression ont augmenté, ce qui dénote d'une part les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'autre part la persistance de la pauvreté qui devient structurelle.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	Périodes				
		2012	2013	2014	2015	
					Prévisions	Réalisations
<p>2.1. Niveau des stocks atteints par rapport aux 100 000 tonnes en 2017</p>	Tonne	55 345 T 40	92 724 T 42	34 072 T 350	65 000 T	54 615 T 3
<p>Méthodologie : La somme des stocks annuels.</p>						
<p>Moyen Vérification : Rapports, Comptes rendu et Contrat Plan Etat/OPAM</p>						
<p>2.2. Proportion de populations en insécurité alimentaire</p>	%	21,52	6	6,8	7,1	2,3
<p>Méthodologie : (Nombre de populations en insécurité alimentaire / Nombre de Population totale) x 100</p>						
<p>Moyen Vérification : Rapports et Comptes rendus</p>						
<p>2.3. Proportion de populations sous pression</p>	%	6,98	13	12,5	12,36	15,27
<p>Méthodologie : (Nombre de population sous pression alimentaire / Nombre de population totale) x 100</p>						
<p>Moyen Vérification : Rapports annuels</p>						

Rappel de l'Objectif n°3 : Assurer la mobilisation des ressources financières et matérielles pour la prévention et la gestion des crises alimentaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les objectifs de mobilisation des ressources financières ont été atteints voire dépassés suite à un gain de 2 milliards pour la reconstitution du SIE et aussi le versement direct de 4,7 milliards dans le compte du PRMC en lieu et place d'un dépôt auprès du Payeur Général du Trésor. L'objectif de réalisation des infrastructures de stockage et de conservation a été moyennement atteint. Ceci s'explique par la non mobilisation des ressources de AGRA au compte du SAPEP et par l'annulation à cause de l'insécurité, du financement pour la réalisation de 3 magasins prévus au Nord par l'OPAM. Aucune activité de réhabilitation d'infrastructure n'a pu être réalisée par l'absence d'inscription budgétaire					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes				
		2012	2013	2014	2015	
					Prévisions	Réalisations
3.1. Montant du Fonds mobilisé pour la reconstitution du SNS et FSA	FCFA	12.000.000.000	10.780.000.000	8.455.150.400	20.700.000.000	26 763 350 000
Méthodologie : la somme des fonds mobilisés						
Moyens de vérification : Rapports annuels						
3.2. Taux de réalisation des infrastructures de stockage et de conservation	%	0	0	0	100	53
Méthodologie : (Nombre d'infrastructures réalisé / Nombre d'infrastructures programmés) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
NB : De 2011 à 2014, il n'y a pas eu de réalisation. Les prévisions de 2015 sont celles du SAPEP et de l'OPAM qui sont respectivement de l'ordre de (05) et de (12). Soit 17						
3.3. Taux de réhabilitation/renovation des infrastructures de stockage et de conservation	%	100	0	0	100	0
Méthodologie : (Nombre d'infrastructures réhabilité / Nombre d'infrastructures programmés) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
NB : DPAM : 2012 (1/1) ; 2013 (0/7) ; 2014 (0/7) et 2015 (7/7)						
OPAM : 2012 (13/13) ; 2013 (0/0) ; 2014 (0/0) et 2015 (37/37)						

Rappel de l'Objectif n°4 : Assurer l'accessibilité et la disponibilité des produits de base		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Les produits de base ont été accessibles et disponibles à hauteur de souhait.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes				
		2012	2013	2014	2015	
					Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de suivi de la mise en œuvre des Projets et Programmes de Sécurité alimentaire	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de Projets et de programmes suivi / Nombre total de Projets et de Programmes en cours) x 100						
Moyens de vérification : Rapports annuels						
4.2. Taux de production de communications verbales pour le Conseil des Ministres sur la situation alimentaire	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de communications verbales produites / Nombre de communications verbales programmé) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
4.3. Taux de diffusion de bulletins mensuels sur le marché	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de bulletins diffusé sur le marché / Nombre de bulletins programmé) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
4.4. Taux de diffusion de bulletins mensuels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de bulletins diffusé sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle / Nombre de bulletins programmé) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
Rappel de l'Objectif n°5 : Collecter et diffuser l'information sur la sécurité alimentaire		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : La collecte et la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire n'ont pas été atteintes à hauteur de souhait à cause d'une surévaluation des cibles.				
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Périodes				
		2012	2013	2014	2015	
					Prévisions	Réalisations
5.1. Taille de la Base de Données Bibliographique	Nombre	-	-	900	1 000	935
Méthodologie : Nombre de documents reçu par an au niveau de la documentation						
Moyens de vérification : Rapports annuels						
5.2. Nombre de visite sur le site web du CSA	Nombre	-	-	350	1 080	475
Méthodologie : Nombre annuel de visites effectué sur le Site Web du CSA						
Moyen de vérification : Rapports annuels						
5.3. Nombre d'articles de presse diffusé sur la sécurité alimentaire	Nombre	-	-	100	200	41
Méthodologie : Nombre d'articles de presse publié par an sur la sécurité alimentaire						
Moyen de vérification : Rapports annuels						